

**RAPPORT  
ANNUEL  
2015**

**SÉLECTION, VENTE À DISTANCE ET  
LIVRAISON À DOMICILE DE PRODUITS SURGELÉS**

RAPPORT ANNUEL 2015

RAPPORT ANNUEL 2015

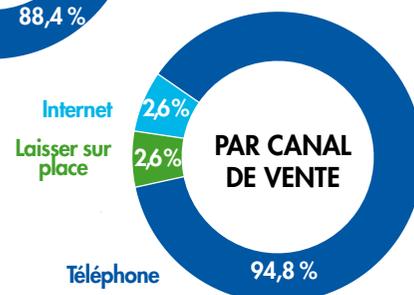
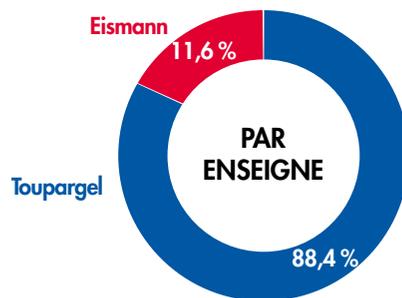


# 2015

En bref



CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE : 308,7 M€



DE LA LIVRAISON À DOMICILE  
DE PRODUITS SURGELÉS



**3 530**  
COLLABORATEURS

**1 MILLION**  
DE FOYERS CLIENTS



**755** PRODUITS SÉLECTIONNÉS  
À MARQUE TOUPARGEL



**135 880** M<sup>3</sup> VOLUME D'ENTREPOSAGE  
SOUS TEMPÉRATURE DIRIGÉE



**24 000** COMMANDES LIVRÉES CHAQUE  
JOUR PARTOUT EN FRANCE



# SOMMAIRE

## LE MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

**PAGE 5**

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



**PAGE 20**

## MARCHÉS CIBLES ET PRÉSENTATION DU GROUPE TOUPARGEL



**PAGE 6**

## NOTRE DÉMARCHE RSE



**PAGE 36**

## CAHIER DE L'ACTIONNAIRE



**PAGE 64**

## LES COMPTES CONSOLIDÉS 2015

**PAGE 72**

## LES COMPTES SOCIAUX 2015

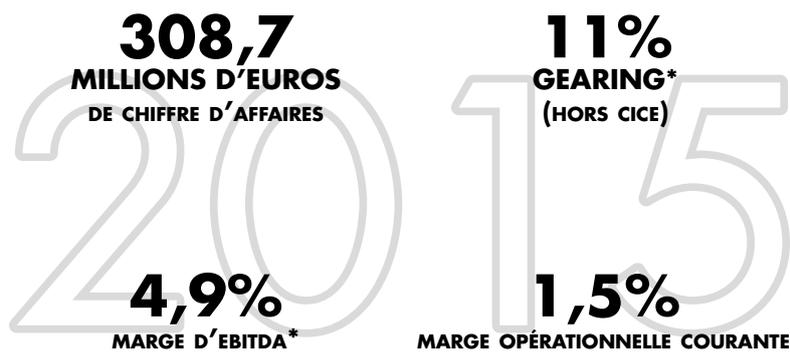


**PAGE 126**

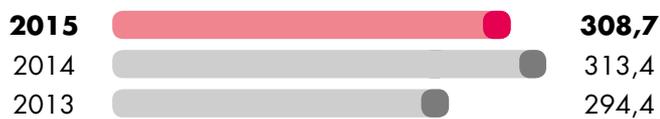
## AUTRES INFORMATIONS

*Informations juridiques  
Attestation du responsable du rapport  
Table de concordance*

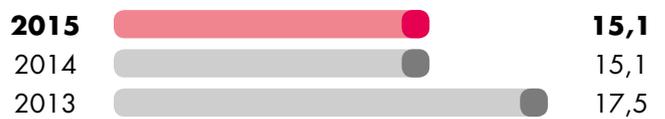
**PAGE 145**



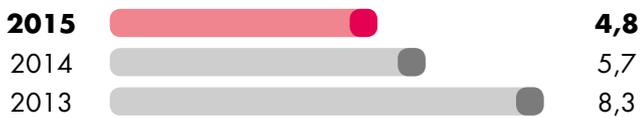
Chiffre d'affaires (en M€)



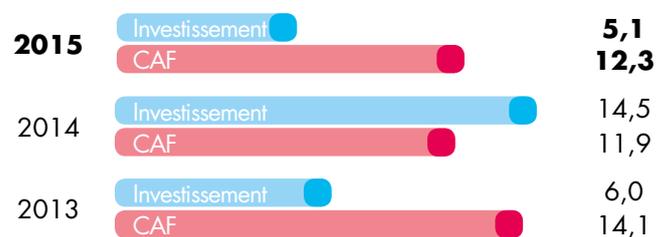
Ebitda\* (en M€)



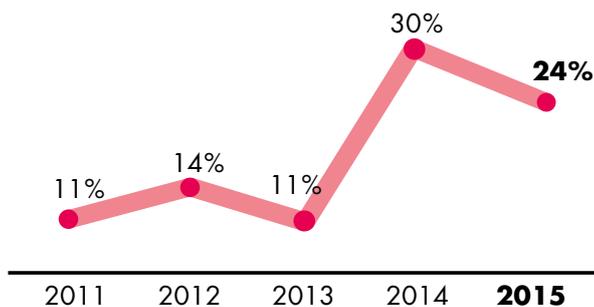
Résultat opérationnel courant (en M€)



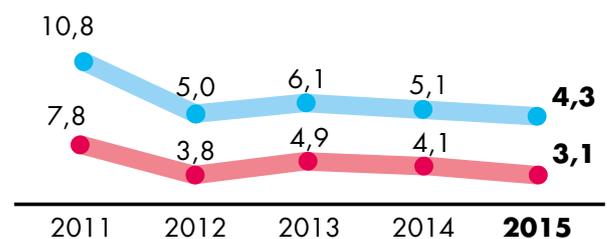
Capacité d'autofinancement/Investissements (en M€)



Gearing\* (ratio endettement net/capitaux propres)



ROE / ROCE\* (en %)



\*voir définitions page 71.

## "Le Groupe conforte sa situation financière"



**ROMAIN TCHÉNIO**  
Directeur Général

**L**e Groupe Toupargel a réalisé en 2015 une performance satisfaisante, dans un contexte de baisse d'activité, porté par l'intégration de la société Eismann, acquise en 2014, et la poursuite du plan stratégique «Engagés Client 2013-2016».

### Performance satisfaisante en 2015

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 308.7 millions d'euros, en repli de 1.5 %. La période bénéficie de l'intégration d'Eismann sur 12 mois contre 9 mois en 2014. Des signaux positifs se sont révélés sur l'exercice. L'enseigne Toupargel a maintenu sa part de marché, les ventes réalisées par Internet ont enregistré une croissance à deux chiffres, l'offre de produits frais et d'épicerie a progressé. L'excédent brut d'exploitation est stable à 15.1 millions d'euros, le résultat opérationnel courant atteint 4.8 millions d'euros, l'endettement net (hors préfinancement du CICE) diminue de 16.6 millions d'euros à 8.9 millions d'euros faisant ressortir un ratio d'endettement net sur fonds propres de 11 %.

### Eismann, une intégration en cours de finalisation

Fin février 2015, Eismann a fait évoluer son système de vente, de la vente par camions-magasins vers la télélivraison, système dans lequel la vente par téléphone et la livraison sont effectuées par un même acteur commercial. Après une période de baisse, les

premières agences commerciales d'Eismann ayant basculé sur le nouveau système de vente commencent à afficher des performances positives. Des synergies ont été mises en place. La plate-forme logistique de Toupargel, située à Poitiers, est exclusivement affectée à la préparation des commandes individualisées d'Eismann, la moitié des sites commerciaux d'Eismann ont été mutualisés avec ceux de Toupargel et Eismann s'est approprié les outils commerciaux du Groupe.

### Poursuite du plan «Engagés Client 2013-2016»

Le Groupe a initié de nouveaux secteurs de conquête en développant notamment une approche dédiée à une clientèle professionnelle, mis en place un nouvel outil de gestion de la relation clients, amélioré la qualité de son service de livraison, renforcé la largeur et la profondeur de sa gamme produits.

### Une confiance dans l'avenir

Le Groupe Toupargel présente une structure financière solide, un modèle porteur et de nombreux atouts tels que sa maîtrise du dernier kilomètre et sa proximité avec ses clients. Le plan «Engagés Client» a permis de stabiliser la part de marché. Le Groupe s'engage désormais dans une nouvelle ère sous l'impulsion de relais de croissance et de sa transformation digitale.

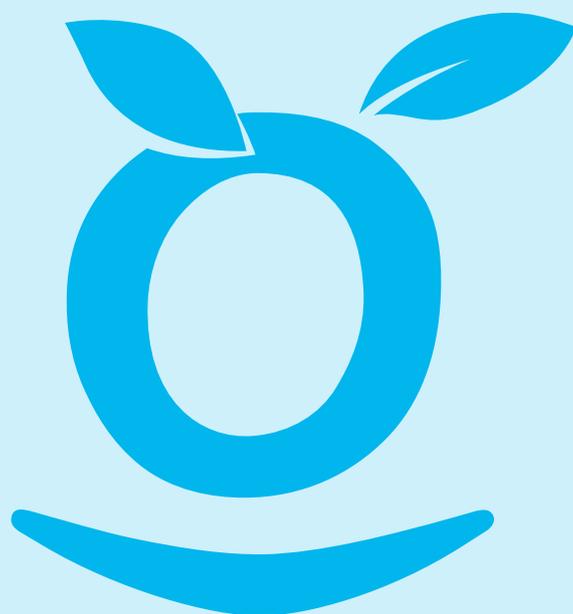


**JACQUES-ÉDOUARD CHARRET**  
Directeur Général Délégué

---

# LE GROUPE TOUPARGEL

---



## Les marchés cibles

Le marché alimentaire

Le marché national des produits surgelés

p.7

p.7

p.9

## Présentation

Historique

L'activité et l'organisation de l'enseigne Toupargel

L'offre produits

Le plan Engagés Client

Perspectives

L'activité et l'organisation de l'enseigne Eismann

p.12

p.12

p.13

p.16

p.18

p.18

p.19

# LES MARCHÉS CIBLES

Le marché français de la distribution alimentaire évolue progressivement sous l'influence des changements sociodémographiques et de l'évolution du style de vie des consommateurs.



## LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

### Un vieillissement de la population

En 2013, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer était estimée à 65.5 millions d'habitants représentant 28 millions de foyers. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses. A l'horizon 2050, 23 millions de Français (30 % de la population globale) seront âgés de 60 ans et plus, contre un peu plus de 13 millions aujourd'hui (21 % de la population). Selon le cabinet McKinsey, d'ici vingt ans, la moitié des ménages hexagonaux auront à leur tête quelqu'un de plus de 55 ans (Sources : Insee, LSA janvier 2013).

### Des ménages de plus en plus réduits

Avec en moyenne 2,3 personnes par foyer, ce chiffre ne cesse de baisser (il était de 2,4 en 1999). Un tiers des logements est occupé par une personne seule, un autre tiers par des foyers de 2 personnes. Le nombre de familles avec enfants s'est stabilisé grâce à la reprise récente de la fécondité (source : Insee).

### La croissance retrouvée des espaces ruraux et des agglomérations

Après des décennies d'exode rural et d'urbanisation galopante, sous l'effet de la recherche d'une certaine qualité de vie et de l'inflation immobilière, les Français font le chemin inverse depuis les années 1970 et repeuplent les villages, notamment près des agglomérations. Depuis 1975, 2 communes rurales sur 3 ont gagné des habitants, 1 sur 10 a doublé sa population. Entre 1975 et 2011, les communes rurales, où habitent 14.5 millions d'habitants, ont progressé de 3.15 millions d'habitants, soit l'équivalent de la population de la Bretagne (sources : Insee, Datamatch janvier 2014). Trois communes sur quatre comptent plus d'habitants en 2009 qu'en 1999. Avec un gain de 9 % en moyenne, les communes de 1 000 à 9 999 habitants sont les plus dynamiques. Elles expliquent à elles seules près de la moitié de la croissance démographique, alors qu'elles n'abritent qu'un tiers de la population vivant en France (Le Figaro janvier 2012).

**28**  
**MILLIONS**  
**DE FOYERS**  
**EN FRANCE**



.....  
1 français sur 2 vit dans  
une commune de moins de  
10 000 habitants

1 commune sur 2  
ne bénéficie pas de  
commerce de proximité

**153**  
MILLIARDS  
D'EUROS



### L'alimentation, valeur refuge face à la crise

Les dépenses des ménages français en produits alimentaires et en boissons non alcoolisées s'élevaient à 152,7 milliards d'euros en 2013 (restauration hors domicile non comprise).

De 20 % au début des années 1960, la part de l'alimentation a diminué à 14 % des dépenses de consommation des ménages. L'environnement du consommateur a changé : l'extension de la grande distribution, l'évolution des modes de vie, l'apparition de nouveaux produits ont modifié les comportements de consommation. La perte de vitesse des dépenses traditionnelles a été pour partie compensée par le dynamisme des produits technologiques (ordinateurs, téléphones portables...). Néanmoins, les dépenses alimentaires (14%) représentent le 3<sup>e</sup> poste de dépenses des ménages après le transport (15 %) et le logement (24 %). (source : Insee)

La crise qui sévit depuis 2008 se fait durement ressentir sur la consommation des ménages français. Sur la période 2008-2013, la dépense de consommation individuelle en volume des français a stagné (- 0,1 % par an) alors qu'elle progressait de 1,5 % par an entre 2000 et 2007.

L'évolution des dépenses de consommation pour les produits alimentaires et pour le logement et les charges est peu affectée par la crise à la différence des dépenses de loisirs, d'habillement, de transports, d'ameublement et de restauration hors foyer. Dans le contexte de morosité qui touche la consommation des ménages, l'alimentation peut apparaître comme une «valeur refuge» permettant de conjuguer à la fois la nécessité (de se nourrir), le plaisir (de la table) et le lien social (convivialité autour du repas partagé). La part de l'alimentaire dans le budget des ménages français, qui reculait d'année en année, cesse de diminuer depuis 2008 et se raffermi au point qu'elle retrouve plus ou moins en 2013 le niveau qui était le sien en 2000. (Source : Insee, FranceAgrimer septembre 2014)

### La vente à distance de produits alimentaires se démocratise

Aujourd'hui, 69 % des Français déclarent effectuer des achats à distance (Internet, catalogue, téléphone).

Le développement des ventes à distance (56.8 milliards d'euros), sous l'impulsion principalement des ventes en ligne, est contrasté selon les biens et services commercialisés. Les achats «dématérialisés» (voyages, billetterie, téléchargements) s'imposent en tête, suivis des produits technologiques et d'équipement de la personne, alors que d'autres produits peinent à acquérir une position forte. Il en va ainsi des denrées alimentaires dont le poids dans les ventes en ligne est discret.

24 % des acheteurs en ligne ont eu recours à l'achat de produits alimentaires et PGC en 2013. En France, le commerce en ligne de produits alimentaires, dominé par les drives, a bondi de 12 % en 2014. Il devrait atteindre 10 % du marché alimentaire d'ici 10 ans (sources : Fevad, Kantarwoldpanel).

### La livraison à domicile de produits alimentaires

La livraison à domicile de produits alimentaires a été relancée au milieu des années 90, en phase avec le rôle croissant des services dans la stratégie des distributeurs. Plus récemment, les distributeurs nationaux ont saisi l'opportunité offerte par Internet pour lancer les cybermarchés et le drive. La population utilisatrice de ces services est très diversifiée, même si l'intensité du recours progresse fortement avec le revenu et la présence d'enfants dans le ménage (source : CREDOC). Récemment, de nouveaux acteurs ont fait leur apparition sur ce marché, à l'image d'Amazon, La Poste (Chronofresh), Cdiscount (partenariat avec Franprix) et Vente-Privée.

Le marché de la livraison à domicile de produits alimentaires, évalué à 2 milliards d'euros (dont 1 milliard pour les Surgelés) (source interne) se répartit autour de 4 familles d'intervenants :

- **les magasins urbains de proximité** (Monoprix, Intermarché, Simplymarket) proposant un service complémentaire à leur clientèle sur leur zone de chalandise,
- **les épiciers de campagne**, constitués d'entreprises atomisées, avec des gammes produits courtes et effectuant généralement des tournées hebdomadaires,
- **les cybermarchés**, généralement filiales des groupes de la Grande Distribution (Ooshop/Carrefour, Auchandirect.fr/Auchan, Houra.fr/Cora). Ces cybermarchands effectuent les prises de commande par Internet et accessoirement par téléphone. Ils livrent essentiellement l'Île de France et développent un service de livraison dans les grandes agglomérations de Province. Le panier moyen d'un cyberacheteur de produits alimentaires est compris entre 160 et 170 euros (contre 35 euros pour un chariot moyen dans un hypermarché) (source : Distripédie). On dénombre également quelques acteurs positionnés sur des marchés de niche (produits frais, du terroir, bio...) et externalisant la livraison (Greenweez, mon-marche.fr, Léon Fargues). Sur ce marché, peu de sociétés ont aujourd'hui démontré un modèle rentable.
- **les spécialistes de la vente à distance et de la livraison à domicile de produits alimentaires.** Ces sociétés proposent une large gamme de produits surgelés à laquelle est adossée une gamme courte de produits frais et/ou d'épicerie (Toupargel, Maximo).

**2**  
MILLIARDS  
D'EUROS  
pour la livraison à  
domicile de produits  
alimentaires





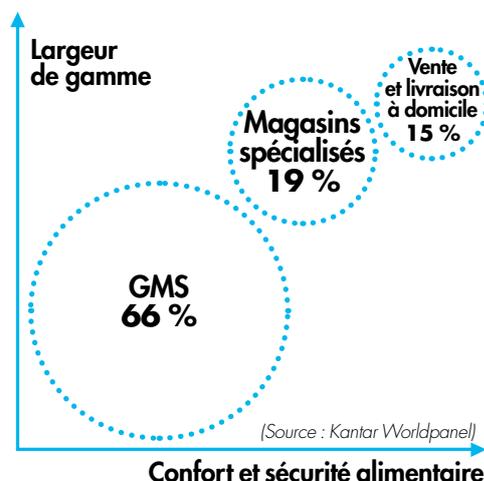
98 % des foyers français consomment des surgelés dont 15 % optent pour la livraison à domicile, soit le 3<sup>ème</sup> réseau de distribution en France. Leurs motivations : le confort d'achat, le respect de la chaîne du froid et un choix de produits plus large que celui des réseaux traditionnels de distribution.

## LE MARCHÉ NATIONAL DES PRODUITS SURGELÉS

Le marché des surgelés et glaces capte 98 % des 28 millions de foyers français. Ce taux élevé s'explique par :

- le niveau d'équipement des ménages en équipements de froid et micro-ondes. 99 % des foyers français sont équipés d'un réfrigérateur, combiné à un congélateur dans 65 % des cas, 61 % d'un congélateur, 87 % d'un micro-ondes (Sources : GfK 2013, Gifam),
- l'évolution des modes de consommation : recherche de gain de temps (préparation et consommation des repas) et de qualité de l'alimentation,
- une offre produits variée et innovante proposant des aliments de qualité alliant praticité et rapidité de préparation,
- une modification des structures familiales (augmentation du nombre de célibataires et de couples sans enfants).

Ce marché représente 6.7 milliards d'euros soit 4.4 % des achats alimentaires des ménages (sources : Kantar Worldpanel, Insee). En 2015, les ventes ont progressé de 0.8 % en volume et de 1.3 % en valeur (source : Le Monde du Surgelé mars 2016).



**6,7**  
MILLIARDS  
D'EUROS



## LE MARCHÉ DE LA LIVRAISON À DOMICILE DE PRODUITS SURGELÉS

**1**  
MILLIARD  
D'EUROS



**4,6**  
MILLIONS  
DE FOYERS  
CONSUMMATEURS

Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard d'euros et 4.6 millions de foyers consommateurs, la livraison à domicile de produits surgelés représente 15 % du marché des produits surgelés soit le 3<sup>e</sup> réseau de distribution en France. Depuis quelques années, ce marché recule au profit des magasins spécialisés et de la GMS. En 2015, le panel Syndigel, représentatif de 70 % du marché, a baissé de 2.1 % par rapport à 2014 (sources : Syndigel, Xerfi).

Les motivations d'achat des clients sont spécifiques :

ils recherchent le confort d'achat, le respect de la chaîne du froid et un choix de produits plus large que celui des réseaux traditionnels de distribution. Le budget annuel moyen d'achat s'élève à 260 € et représente 32 kg consommés par foyer (source : Kantar Worldpanel).

La livraison à domicile de produits surgelés s'exerce principalement en zone rurale et péri-urbaine selon quatre systèmes de vente :

- la vente à distance (par téléphone/télévente ou internet) suivie de la livraison à domicile effectuées par des équipes dédiées à chacun des métiers,

- la télélivraison, système dans lequel la prise de commandes au téléphone et la livraison sont assurées par un même acteur commercial,

- la précommande. Un vendeur itinérant enregistre la commande au domicile du client puis un autre acteur est dédié à la livraison,

- la vente par camions-magasins (ou vente en laissant sur place) où chaque conseiller-vendeur effectue une tournée de livraison avec un véhicule poids lourd, véritable magasin ambulant, contenant une gamme de produits restreinte.

La vente par téléphone est le mode de vente prépondérant sur ce marché ; Toupargel en a été le précurseur. Ce système, avec notamment la préparation individuelle des commandes, nécessite d'investir dans des outils industriels tels que des plates-formes logistiques de préparation. Il permet de proposer à la clientèle une large gamme de produits (1 200 pour Toupargel) et assure une parfaite traçabilité tout au long de la chaîne du froid.

## UN MARCHÉ CONCENTRÉ AUTOUR DE QUELQUES ACTEURS

En France, quelques sociétés se partagent le marché de la livraison à domicile de produits surgelés aux particuliers (appelé marché du home-service). Le Groupe Toupargel, Thiriet, Maximo et Argel représentent 82 % du marché. Des acteurs régionaux (Croquegel, Bofrost, Maison Ricot, Gimbert Surgelés...) et Picard se partagent les 18 % restants (source : Toupargel et sous réserves).

### Thiriet

Le groupe familial, historiquement positionné sur la fabrication de pâtisseries et crèmes glacées surgelées, a développé une activité de distribution de produits surgelés. Celle-ci est réalisée au travers de 166 magasins sous enseigne Thiriet (France, Belgique) et en livraison à domicile auprès de particuliers selon un système de vente basé sur la télélivraison. L'enseigne prépare et livre des commandes à plus d'un million de clients en France en s'appuyant sur un centre de téléprospection clients, 5 plates-formes de préparation de commandes, 88 centres de distribution et 600 camions de livraison (source : Thiriet).

### Maximo

Historiquement positionné sur la livraison de produits secs, d'épicerie et de droguerie aux particuliers, le groupe familial s'est engagé dans la livraison de produits surgelés à domicile en 1980. Il s'appuie sur un effectif de 2 600 personnes, 2 plates-formes de préparation de commandes, 1 200 camions et plus de 52 agences de livraison. Le groupe livre 550 000 clients sur la moitié Nord de la France suivant deux systèmes de vente (précommande et télévente) (source : Maximo).

### Argel

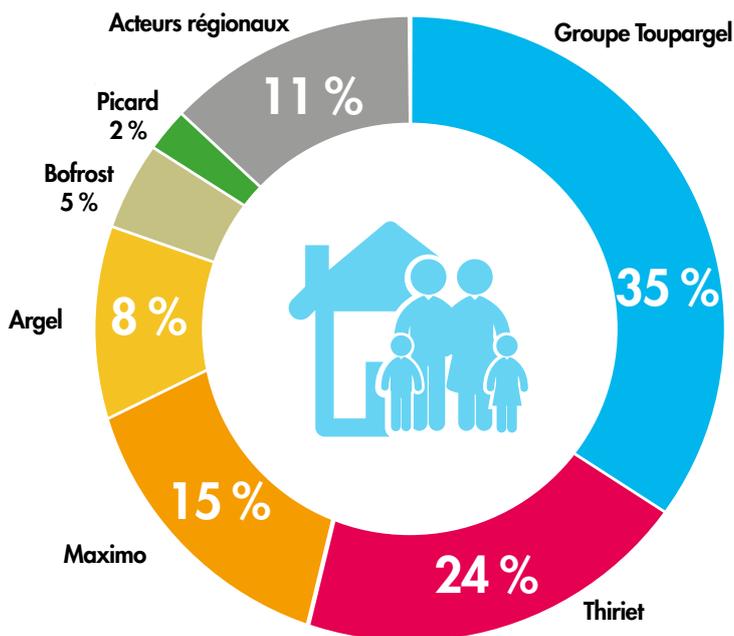
Filiale du Groupe coopératif agroalimentaire Even (chiffre d'affaires : 2.2 mds€), la société comprend 850 personnes, 2 plates-formes de préparation de commandes et 70 agences de livraison. Elle enregistre plus de 2 millions de commandes par an en télévente et livre 300 000 foyers en France à l'exception de certaines régions du Nord Est et du Nord Ouest (source : Argel).

### Bofrost

La filiale française du numéro 1 européen s'appuie sur un effectif de 390 personnes et 12 sites commerciaux positionnés sur la moitié Est de la France. La société commercialise ses produits auprès de 168 000 clients, principalement par camions-magasins mais aussi en télévente.



## RÉPARTITION DU MARCHÉ "HOME SERVICE"



(Source interne)

# PRÉSENTATION

Repris en 1982 par Roland Tchénio, le Groupe Toupargel s'est développé par croissance organique et externe. Plus de 50 opérations d'acquisition ont été menées depuis cette date.



## HISTORIQUE



**1947**

Création de Toupargel.



**1982**

Reprise par Roland Tchénio. Le modèle est la vente de produits surgelés par camions-magasins.

**1983**

Transformation du modèle de vente avec prise de commande par téléphone suivie d'une livraison à domicile.

**1997**

Introduction en bourse de Toupargel Groupe SA au Second Marché.

**2002**

Mise en place de l'offre "Frais et Épicerie".

**2003**

Acquisition de la société Frigédoc (marque Agrigel).  
Toupargel prend la position de leader français de la livraison à domicile de surgelés.

**2005**

Toupargel innove avec une gamme produits à marque propre.

**2010**

Lancement du site marchand [toupargel.fr](http://toupargel.fr)

**2013**

Evolution de la gouvernance. Lancement du projet stratégique «Engagés Client 2013-2016» par la nouvelle Direction générale.

**2014**

Acquisition des sociétés Le Comptoir du Surgelé et Eismann France. Création de la joint-venture Dauphiné Viandes.



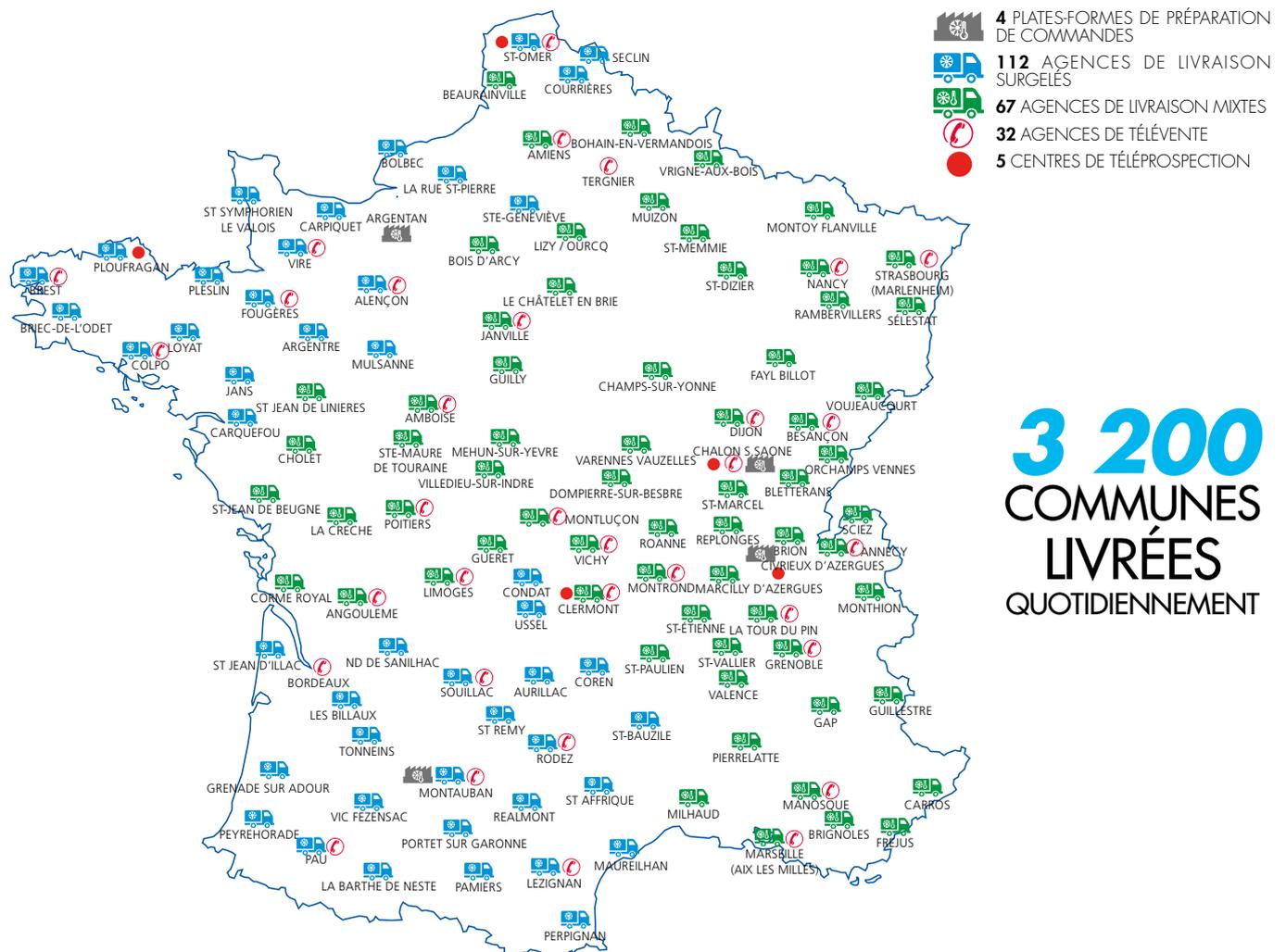


## L'ACTIVITÉ ET L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNE TOUPARGEL

Avec son activité de livraison à domicile de produits surgelés, Toupargel apporte depuis plus de 30 ans un service de proximité partout en France auprès d'une clientèle majoritairement installée en zone

rurale et péri-urbaine, éloignée des commerces de proximité. Près d'un million de clients, âgés en moyenne de 64 ans, font confiance à Toupargel.

### 150 SITES, TOUS BASÉS EN FRANCE



**3 200**  
COMMUNES  
LIVRÉES  
QUOTIDIENNEMENT



## UN MODÈLE DE VENTE QUI FAVORISE LES RELATIONS DE PROXIMITÉ AVEC LES CLIENTS

**80%**  
DES CLIENTS  
HABITENT EN ZONES  
RURALES ET PETITES  
AGGLOMÉRATIONS,  
58% SONT SÉNIORS



Un service de proximité assuré dans toutes les conditions par les Attachés de Service Clients (livreurs Toupargel).

Des équipes dédiées de commerciaux terrain et de prospecteurs par téléphone sont chargées de recruter de nouveaux clients.

Le site marchand [toupargel.fr](http://toupargel.fr) contribue à créer de nouveaux clients, à travers des opérations commerciales sur de gros carrefours d'audience.

Le modèle de vente historique de Toupargel repose sur l'appel téléphonique sortant. Les clients sont appelés par des équipes de télévendeurs (32 agences de télévente en France) à fréquence et date définies et agissent en véritable conseil sur le choix des produits, leur remise en œuvre, la façon de les cuisiner. Depuis plusieurs années, ce modèle est complété par deux autres canaux de vente : un service clients d'appels entrants et un site internet [toupargel.fr](http://toupargel.fr).

En appelant le service clients, joignable à partir d'un numéro court, le 3040 accessible 6 jours sur 7 (du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 16h15), les clients peuvent passer commande mais aussi changer leur horaire de livraison, modifier le contenu de leur commande, obtenir des renseignements ou faire des réclamations.

Le site marchand [toupargel.fr](http://toupargel.fr) complète l'offre multicanal. Pour renforcer la relation avec les clients et leur proposer du contenu un espace culinaire « A table » a été créé en 2015 regroupant recettes, astuces, informations pratiques sur les surgelés...

Toupargel renforce la proximité avec les internautes et l'attachement à la marque sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram.

Près de 6 millions de commandes ont été préparées en 2015 sur les 4 plates-formes Toupargel (Argentan, Montauban, Civrieux pour l'offre surgelé et Chalon sur Saône pour l'offre frais et épicerie).

Grâce à son réseau de 112 agences de livraison, Toupargel est en mesure de livrer en 72 heures dans le plus strict respect de la chaîne du froid, l'ensemble du territoire métropolitain en produits surgelés et la moitié Est et le Centre Ouest de la France en produits frais et d'épicerie.

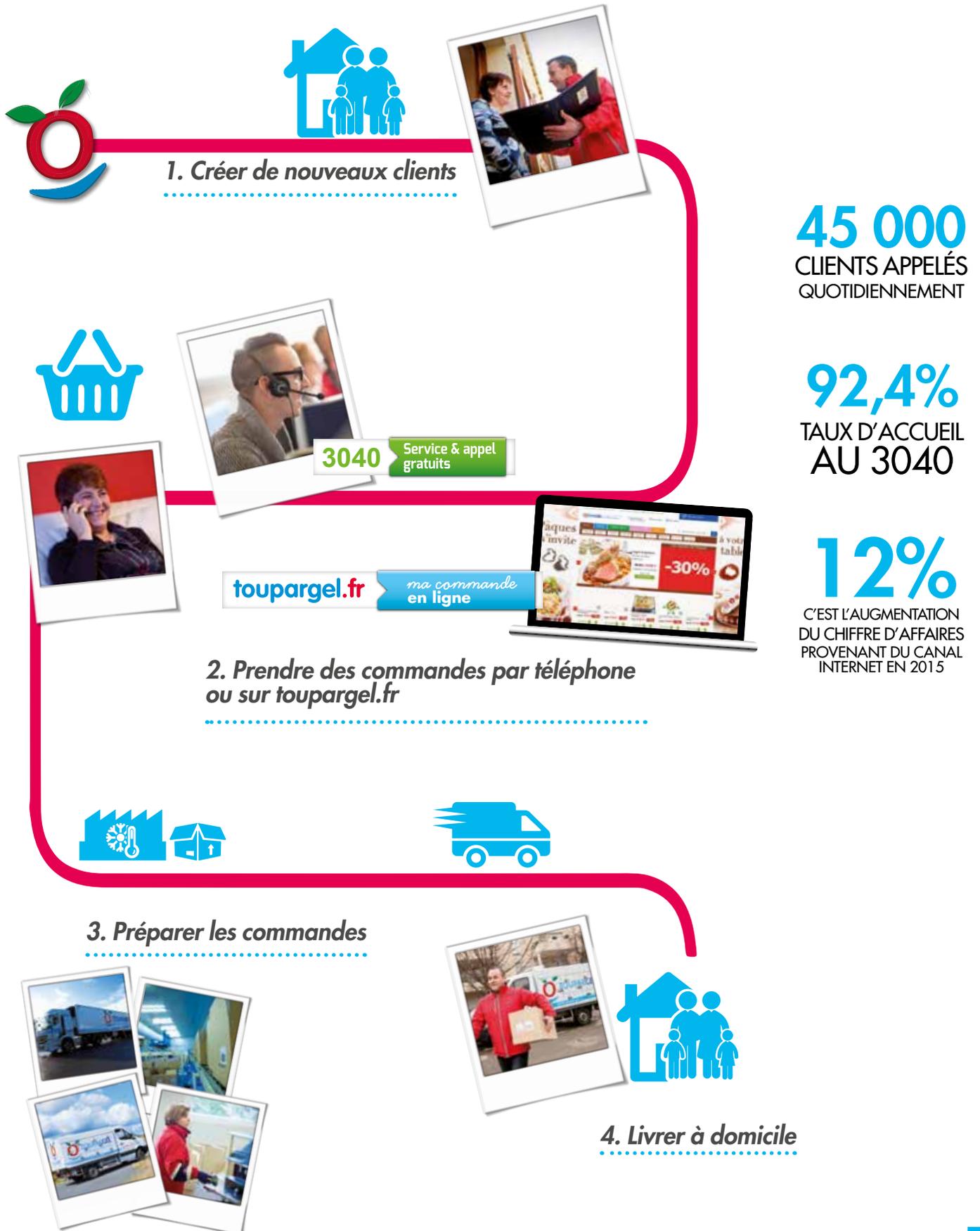
Véritables ambassadeurs de la marque les Attachés de Service Clients (livreurs) Toupargel contribuent au maintien du lien social dans les communes isolées.



Des calendriers personnalisés, avec l'équipe Toupargel, sont offerts aux clients avec les commandes de fin d'année.



## LE MODÈLE DE VENTE DE TOUPARGEL





## L'OFFRE PRODUITS

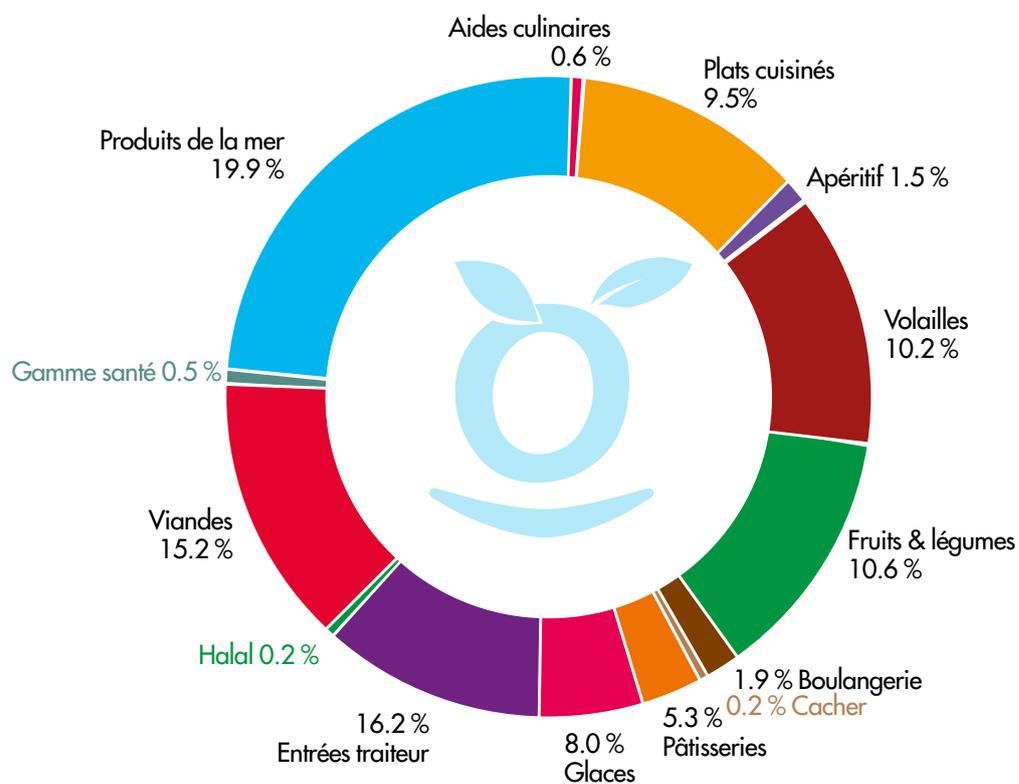
Toupargel propose 1 200 références de produits surgelés, de l'apéritif au dessert, soit la gamme la plus large du marché avec un savoir-faire reconnu sur les produits bruts, notamment les poissons, viandes et volailles.

Spécialiste des produits de la mer surgelés, Toupargel propose l'offre la plus large du marché en nombre de références, de poissons qualité sans arêtes, de découpes nobles, de produits premium et d'espèces.

Avec sa gamme de découpes de viandes de bœuf charolais, Toupargel propose une exclusivité sur le marché de la livraison à domicile. L'essentiel de son approvisionnement est réalisé par Dauphiné Viandes, un atelier de découpes de viandes piécées situé à Grenoble. Même savoir-faire sur les volailles entières ou en découpes dont Toupargel propose la gamme la plus large du marché avec une exclusivité de produits d'origine France.

## RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR FAMILLE DE PRODUITS À FIN DÉCEMBRE 2015

**1 200**  
RÉFÉRENCES  
DANS LA GAMME  
«SURGELÉS»



## UNE POLITIQUE D'INNOVATION SOUTENUE

### Proposer un choix unique et différenciant

Toupargel a lancé en 2015 plus de 227 produits et a renouvelé sa gamme pour répondre aux besoins de ses clients et se différencier de la grande distribution.

Recherche de produits exclusifs (dos de cabillaud Skrei, poulet d'Auvergne « bien-être naturel »), sourcing auprès de petits producteurs français garants de qualité et d'histoire, renforcement de la démarche de naturalité (cf. page 40) autant d'atouts pour fidéliser une clientèle de plus en plus exigeante.

Gage de qualité, Toupargel a poursuivi en 2015 sa collaboration avec deux experts reconnus dans leur domaine : Philippe Gauvreau 2 étoiles Edition du Guide Michelin 2014 qui a signé 8 bûches premium de fin d'année et Alain Gousse, ancien sommelier de la Tour d'Argent et du Crillon qui accompagne Toupargel dans sa sélection de vins.

# 227

PRODUITS  
LANCÉS EN 2015



# 755

PRODUITS  
À MARQUE PROPRE  
soit 60 % du CA

### Répondre à des besoins spécifiques

Gamme sans gluten, repas pour bébés à marque Yooji, produits hyperprotéinés Nutrisens pour certaines catégories de seniors, produits régionaux et produits ethniques (Europe du Nord, Europe du Sud, Asie, Mexique...) Toupargel renforce son offre de produits dédiés aux besoins et aux attentes spécifiques de ses clients.



# Nutrisens\*



Une gamme sans gluten composée de 51 références

### Distribuer des produits frais et d'épicerie

L'offre de produits surgelés est complétée par une gamme de 4 200 références en produits frais et d'épicerie distribuée sur la moitié Est et le Centre Ouest de la France.





## LE PLAN ENGAGÉS CLIENT 2013 - 2016

Suite à l'évolution de la Gouvernance, en 2013, la nouvelle Direction Générale a lancé un plan stratégique «Engagés Client 2013-2016» afin de faire face à un environnement de consommation difficile pour les sociétés de distribution alimentaire, partager une vision commune au sein du Groupe, engager tous les collaborateurs à atteindre les objectifs, retrouver la croissance et poursuivre l'amélioration des résultats.

L'ambition de ce plan est de renforcer le leadership du Groupe dans la livraison à domicile de produits surgelés. Tout d'abord, le Groupe oriente toutes ses actions vers la fidélisation de ses clients. Cela passe par une amélioration de leur satisfaction au travers de services et d'outils adaptés à leurs attentes en termes d'écoute et de livraison.

Ensuite, le Groupe souhaite affirmer sa différenciation autour du plaisir de cuisiner et de bien manger en développant une gamme de produits innovante, diversifiée et saine, correspondant à chaque type de consommation.

La priorité est donnée à l'activité historique qu'est le Surgelé, l'offre de produits frais et d'épicerie étant complémentaire, c'est-à-dire que les systèmes d'information et la démarche commerciale sont identiques, l'extension de la zone de chalandise s'effectue exclusivement auprès des principaux clients de l'offre «Surgelés».

Enfin, le Groupe souhaite investir dans sa transformation digitale et améliorer sa productivité afin de redonner de la valeur au client sous forme d'une politique de prix encore plus compétitive.



### *Passion clients*

**proximité, connaissance client, service, produit**

### *Amour du produit*

**qualité, sécurité, goût, innovation**

### *Esprit d'équipe et de famille*

**relations ouvertes et sincères, humilité, solidarité**

### *Ambition et engagement*

**ténacité, dépassement de soi, sens de l'initiative**

## PERSPECTIVES

Le Groupe ambitionne de stabiliser le chiffre d'affaires en 2016. Les investissements seront de l'ordre de 6 M€ (2015 : 5.1 M€). La réduction de l'endettement net devrait se poursuivre.

Toupargel a développé une relation de proximité avec ses clients en couvrant l'ensemble de l'hexagone, s'est doté d'outils modernes permettant d'offrir une qualité de service et un savoir-faire inégalé dans la gestion du dernier kilomètre, et propose l'offre de produits la plus large du marché, en particulier sur les produits bruts avec des références exclusives. Depuis plus de 30 ans,

le Groupe a fait preuve d'une excellente capacité d'adaptation associée à une rigueur de gestion. Les équipes sont animées par des valeurs communes : la Passion clients, l'Amour du produit, l'Esprit d'équipe et de famille, l'Ambition et l'Engagement.

Le Groupe Toupargel présente ainsi de nombreux atouts pour être en phase avec le commerce d'aujourd'hui et de demain.

## L'ACTIVITÉ ET L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNE EISMANN

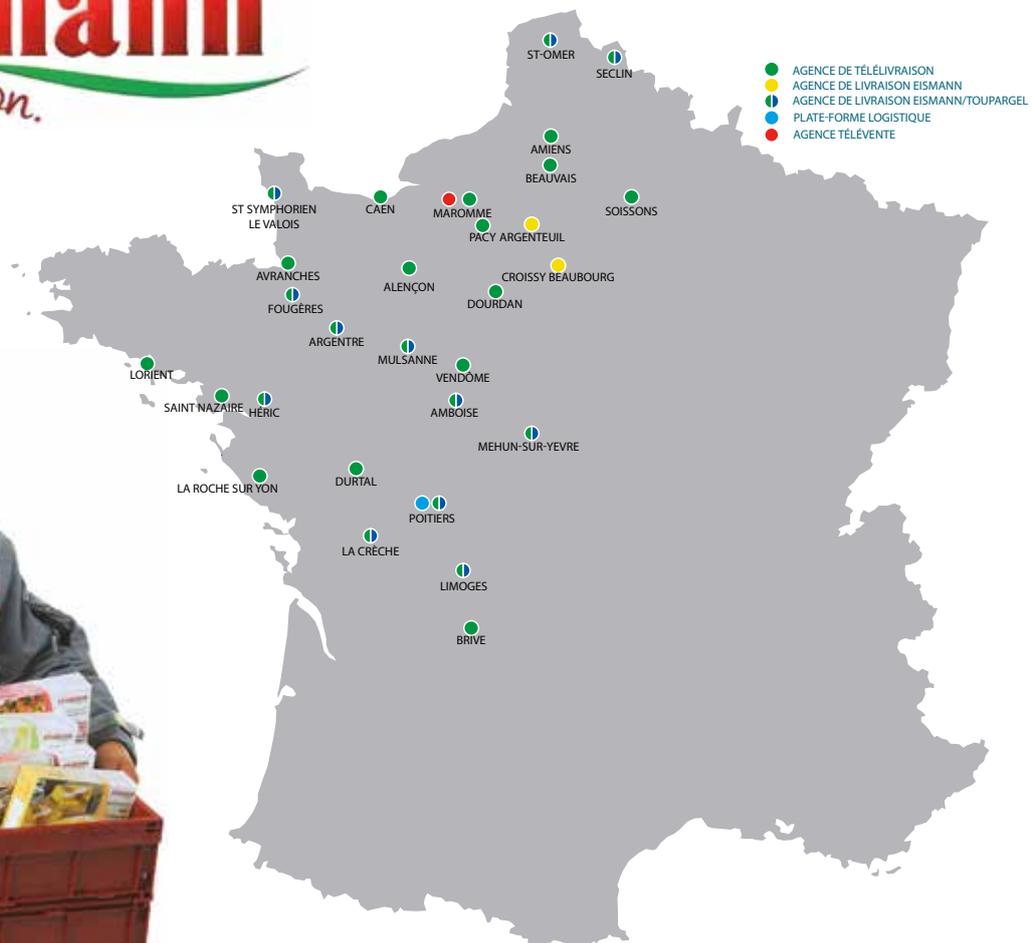
La société Eismann France acquise début 2014, est une filiale autonome du Groupe Toupargel avec sa marque, sa communication commerciale et sa gamme de produits (360 références de surgelés à marque Eismann).

Débutée en 2014, l'évolution du modèle de vente, du camion-magasin à la télé livraison puis à la télévente s'est poursuivie en 2015.

Dans le cadre du rapprochement entre les deux sociétés et de l'évolution du modèle de vente, l'entrepôt logistique d'Eismann inadapté à la préparation individuelle des commandes a été fermé début 2015. Les commandes Eismann sont désormais préparées sur la plate-forme de Toupargel située à Poitiers.



# 360 PRODUITS À MARQUE EISMANN



---

# LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

---



## Le fonctionnement

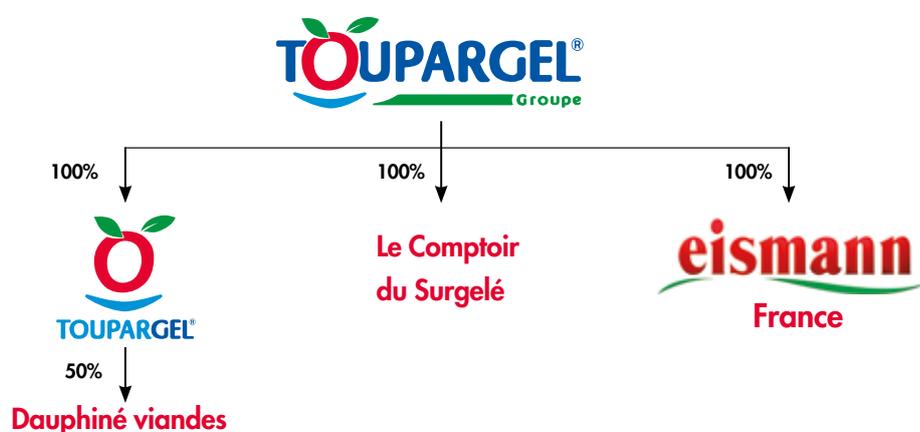
Organigramme juridique et périmètre de consolidation	p.21
Relations mère-filiales	p.21
Code de Gouvernement d'entreprise	p.21
Conseil d'Administration	p.22
Rémunération des mandataires sociaux, administrateurs et autres dirigeants	p.26
Comités du Conseil	p.28

## Le contrôle

Le Gouvernement d'entreprise	p.31
Gestion des risques et contrôle interne	p.32
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	p.34

# LE FONCTIONNEMENT

## ORGANIGRAMME JURIDIQUE ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2015



### RELATIONS MÈRE - FILIALES

Toupargel Groupe SA est la holding du Groupe Toupargel. Toupargel Groupe SA facture des prestations d'animation et des prestations « techniques » à ses filiales. Elle perçoit des dividendes de sa filiale Toupargel SASU.

Toupargel Groupe SA gère la trésorerie du Groupe. A ce titre, Toupargel Groupe SA est amenée à facturer à ses filiales des produits financiers et de même, ses filiales sont amenées à lui en facturer.

Toupargel Groupe SA est société-tête du Groupe dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (régime prévu aux articles 223A et suivants du CGI). A ce titre, elle comptabilise dans son résultat les économies d'impôts et les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale et assure le règlement des impôts. En cas de déficit des filiales, celles-ci reçoivent de Toupargel Groupe une allocation égale à l'économie d'impôt (voir rapport spécial). Les nouvelles filiales Eismann SAS et Le Comptoir du Surgelé ne sont intégrées qu'à compter de l'exercice 2015.

La filiale Toupargel SASU refacture à sa sœur Eismann SAS des prestations de services.

### CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Toupargel Groupe SA se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de Middlednext (décision du Conseil d'Administration dans sa séance du 19 février 2010) disponible sur le site [middlednext.com](http://middlednext.com) et sur [toupargelgroupe.fr](http://toupargelgroupe.fr).

Il est précisé qu'il n'y a pas d'exception à l'application de ce code et que :

- Concernant les comités spécialisés, Toupargel Groupe dispose d'un comité d'audit et d'un comité des rémunérations et des ressources humaines. Ce dernier ne comporte pas d'administrateur indépendant.

- Il est précisé que Toupargel Groupe n'avait qu'un seul dirigeant mandataire social jusqu'au 31 juillet 2013, Monsieur Roland Tchénio, qui était Président Directeur Général.

A compter du 31 juillet 2013, dans le cadre de la réorganisation de la gouvernance du Groupe, Monsieur Roland Tchénio remplit les fonctions de Président et Messieurs Romain Tchénio et Jacques-Edouard Charret sont respectivement Directeur Général et Directeur Général Délégué.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2015



## Roland Tchénio

72 ans, Français.  
Détient directement et indirectement  
5 219 087 actions  
dont 5 218 087  
actions à travers  
la société civile TT  
Investissements



## Maurice Tchénio

73 ans, Français,  
détient directement et indirectement  
3 410 564 actions  
dont 3 409 564  
actions à travers la  
société  
Amboise SNC.

Le Conseil d'Administration contribue à définir la stratégie de l'entreprise, suit sa mise en œuvre, évalue les projets, nomme à l'Assemblée Générale les mandataires sociaux, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'Actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche du Groupe et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

### Biographie

HEC, MBA Harvard, carrière de 10 ans, de 1972 à 1982, chez Schlumberger et Chargeurs, Président Directeur Général de Toupargel Groupe de 1982 à juillet 2013 puis Président de Toupargel Groupe.

**Fonction au sein du Conseil -1<sup>ère</sup> nomination - Assemblée Générale de renouvellement**  
Président, 1982 - 2018.

**Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2016**  
Président de Toupargel Groupe SA  
Sociétés du Groupe :

- Président du Conseil de Surveillance de Toupargel SASU.

Société cotée :

- Administrateur de VDI Group.

Sociétés non cotées :

- Administrateur : Apax Partners SA, Asvel Basket et Fondation AlphaOmega.
- Président : SPSM SAS, et de Gones et Sports.
- Gérant : Société Civile TT Investissements, SCI Mauryland, Sarl Mauryland, et SCI Boulevard Lannes.

Organisme non coté :

- Vice Président et Administrateur de l'association Coup de Pouce.
- Représentant permanent de Toupargel SAS au fonds de dotation Club du Musée Saint Pierre et auprès de l'association Ma Caméra chez les Pros.
- Membre du Conseil de Surveillance de la Fondation Idée.

**Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés**

Société du Groupe

- Président de Place du Marché (TUP à Toupargel en 2012).
- Gérant de Gelifrais (TUP à Toupargel en 2012).

Société cotée :

- Administrateur Altamir Gérance SA.

Société non cotée :

- Administrateur de Financière Pierre Martinet (mandat expiré en 2011).

### Biographie

HEC, MBA Harvard, a débuté sa carrière à l'IDI, puis cofonde le groupe Apax Partners dont il a été PDG de la branche française de 1972 à 2010. Il crée en 1995 Altamir, une société cotée de Private Equity dont il est Président de la Gérance. En 2010 il crée une Fondation philanthropique reconnue d'utilité publique, AlphaOmega. Il est cofondateur de l'AFIC.

**Fonction au sein du Conseil -1<sup>ère</sup> nomination - Assemblée Générale de renouvellement**  
Administrateur, 1982 - 2020.

**Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2016**

Président Directeur Général d'Apax Partners SA.

Sociétés cotées :

- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein d'Altran Technologies SA.
- Président de Financière Hélios SAS.
- Représentant permanent de Financière Hélios, gérant d'Albioma SA.

Sociétés non cotées :

- Vice Président du Conseil de surveillance de Toupargel SASU.
- Président Directeur Général : Altamir Gérance SA.
- Président du Conseil d'Administration : Fondation AlphaOmega.
- Gérant : Amboise SNC.
- Administrateur de Financière de l'Echiquier SA.
- Membre du Comité de Surveillance de Thom Europe SAS.
- Censeur de Lion/Seneca France 1 SAS.
- Associé gérant de la Société Civile AlphaOmega
- Gérant des Sociétés Civiles : Cimarosa, Cimarosa II, Copernic Partenaires, SE Wagram, Etoile II, Fac&In, Vizada.
- Gérant (représentant d'Apax Partners SA) des sociétés civiles : Capri, Firoki, Carmel.
- Co-Gérant de la SCI Mauryland.

**Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés**

- Administrateur d'Albioma SA : mandat expiré en 2015.
- Président : 3AC Finance SAS : mandat expiré en 2012.
- Administrateur : F2LSAS, 3AB Optique Développement SAS, 3AB Optique Expansion SAS : mandats expirés en 2012.
- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Financière des Docks SAS : mandat expiré en 2010.
- Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Rue du Commerce : mandat expiré en 2011.
- Gérant (représentant d'Apax Partners SA) de la Société Civile Equa : mandat expiré en 2011.
- Gérant (représentant d'Apax Partners SA) de la société civile Carmel : mandat expiré en 2015.
- Gérant des Sociétés Civiles Galilée Partenaires, Galilée Partenaires II, Cimarosa Tubes, Cimarosa Media, Longchamp : mandats expirés en 2013.
- Gérant de la Société Civile Moussecarrie : mandat expiré en 2014.



**Caroline Weber**

55 ans,  
Française,  
détient 1 000 actions.

## Biographie

HEC, DEA d'Études politiques et Licence d'anglais, a exercé des fonctions financières et/ou de direction successivement chez IBM France, Groupe GMF Assistance Internationale, Chaîne et Trame, Cars Philibert. Directrice Générale de Middenex depuis 2007.

Experte APM en gouvernance. Professeur de stratégie et de gouvernance en grandes écoles et universités.

**Fonction au sein du Conseil -1<sup>ère</sup> nomination - Assemblée Générale de renouvellement**  
Administrateur, 2010 - 2019.

**Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2016**

Directrice Générale de Middenex

- Co Présidente de l'Association Européenne des Valeurs Moyennes Cotées .
- Membre du collège du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C).
- Membre fondateur d'Apia.
- Vice Présidente de l'Observatoire des PME ETI cotées.
- Administrateur : GL Events, Herige, Fondation d'entreprise CMA CGM, European Issuers, Lyon Pôle Bourse.
- Gérante : Suka Eurl.
- Membre du Conseil de Surveillance de Toupargel SASU.

**Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés**

Administrateur : SDL (Société des lecteurs du Monde) et CIDFF Rhône (Centre d'Informations des Femmes et des Familles) mandats expirés en 2013.



**Tania Tchénio**

31 ans,  
Française,  
Détient en nue propriété  
5 218 087 actions à travers la société civile TT Investissements.

## Biographie

Parcours professionnel dans les domaines de l'art et de la culture, puis se forme à la littérature et aux arts de la scène en France et aux Etats-Unis (ESCA, Université Paris 3, Université Paris 8, Naropa University). Elle est diplômée de SciencesPo Paris en 2011. Elle travaille comme metteur en scène, lectrice, collaboratrice artistique, pédagogue et elle dirige différents projets dans les domaines du théâtre, de la littérature et de l'accessibilité culturelle. En 2014, Tania Tchénio se forme à la gouvernance d'entreprise ; elle rejoint le conseil d'administration de Toupargel au printemps 2015.

**Fonction au sein du Conseil -1<sup>ère</sup> nomination - Assemblée Générale de renouvellement**  
Administrateur, 2015 - 2020.

**Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2016**

Gérante SCI Boulevard Lannes.

**Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés**

Gérante Du Pain sur les Planches (expiré en 2011) .



**Guy Mamou-Mani**

58 ans,  
Français

## Biographie

Licencié en Mathématiques et ancien professeur, débute sa carrière chez CSC-GO International où sa dernière fonction était Président-Directeur Général et Directeur du pôle solutions de CSC France, a créé la filiale française de Manugistics où il assure la direction générale et y exerce la fonction de Directeur Européen des Services et du Marketing jusqu'en 1998. Président de MiddleNext de 2006 à 2010.

Depuis 2008, il co-préside le Groupe Open avec Frédéric Sebag. Depuis 2010, il est Président de Syntec Numérique.

**Fonction au sein du Conseil -1<sup>ère</sup> nomination - Assemblée Générale de renouvellement**  
Administrateur, 2015 - 2020.

**Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2016**

- Directeur général Délégué et Administrateur du Groupe Open.
- Directeur Général et membre du Comité de direction d'Open SAS.
- Président de Syntec Numérique et de Gadax SAS.
- Administrateur et Président du Groupe Open PSF au Luxembourg et du Groupe Open Belgium SA en Belgique.
- Membre du Conseil de surveillance du Groupe Open Nederland aux Pays Bas.
- Superviseur d'Open Shanghai en Chine.
- Associé gérant de la SCI SMS 2006.

**Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés**

- Administrateur de Middenex (expiré en 2010)
- Président, de Teamlog Consulting SAS (expiré en 2010), et de Middenex expirés en 2010)
- Président de Qualitech SAS (expiré en 2013).
- Président de PEAConsulting SAS (expiré en 2015).

## Les mandataires sociaux

### Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2016

- Vice-Président du Directoire de Toupargel SASU.
- Président d'Eismann SASU.
- Gérant du Comptoir du Surgelé Eurl.
- Membre du Conseil d'Administration d'Altamir Gérance.
- Administrateur : Fondation AlphaOmega.
- Gérant SCI Purple 13.

### Romain Tchénio

40 ans, Français, détient 600 actions.

Fonction au sein de Toupargel Groupe  
Directeur Général.



### Biographie

ESCP Europe

Au sein du Groupe Toupargel depuis 2004, en qualité de Directeur commercial de 2010 à 2013.

Messieurs Roland Tchénio et Maurice Tchénio sont frères. Madame Tania Tchénio est la fille de Monsieur Roland Tchénio. Monsieur Romain Tchénio est le fils de Monsieur Maurice Tchénio. Il n'existe aucun lien familial avec Madame Caroline Weber, Monsieur Guy Mamou-Mani et Monsieur Jacques-Edouard Charret.

A la connaissance de la société, aucun des administrateurs et des mandataires sociaux n'a dans le passé encouru de condamnation pour fraude, n'a fait l'objet d'une faillite, mise sous séquestre, liquidation, incrimination ou sanction publique officielle.

Aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été, à la connaissance de la société, empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

### Nomination et missions du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un Président, personne physique. La fonction de Président cesse de plein droit au plus tard à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration suivant son quatre vingtième anniversaire. Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

### Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général

Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2013 a scindé les fonctions de Président et de Directeur Général avec effet au 1<sup>er</sup> août 2013. Monsieur Roland Tchénio a accepté le mandat de Président du Conseil d'Administration. Monsieur Romain Tchénio a été nommé Directeur

Général et Monsieur Jacques-Edouard Charret Directeur Général Délégué.

Parallèlement, la filiale Toupargel SAS a été transformée en SASU à Directoire et Conseil de Surveillance à cette même date. Monsieur Roland Tchénio est Président du Conseil de Surveillance, Monsieur Maurice Tchénio, Vice Président du Conseil de Surveillance, Madame Caroline Weber, membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Jacques-Edouard Charret Président du Directoire et Monsieur Romain Tchénio, Vice Président du Directoire.

### Administrateurs indépendants

Le Groupe Toupargel dispose de deux administrateurs indépendants, Madame Caroline Weber et Monsieur Guy Mamou-Mani. Les administrateurs indépendants ont été choisis pour leurs connaissances, leurs capacités de jugement et leurs expériences. Ceux-ci n'entretiennent avec la société, le Groupe ou la Direction aucune relation de quelque nature que ce soit, d'affaires, familiales ou autres, qui puisse compromettre l'exercice de leurs libertés de jugement. Il est rappelé que les critères d'indépendance que le code Middennext énumère et que Toupargel Groupe respecte sont les suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années,
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou du Groupe ou pour lequel la société ou le Groupe représente une part significative de l'activité,
- ne pas être actionnaire de référence de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence,
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Le Conseil ne dispose pas d'Administrateurs élus par les salariés. Les membres désignés du Comité d'Entreprise assistent aux réunions du Conseil d'Administration.

### Parité Hommes – Femmes

Le Conseil d'Administration dispose de deux administratrices (40 % du nombre d'administrateurs) au 31 décembre 2015. Toupargel Groupe entend respecter les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 «relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au Conseil d'Administration et de Surveillance et à l'Egalité Professionnelle».

### Accès à l'information des administrateurs

Chaque Conseil d'Administration fait l'objet de l'envoi préalable à ses membres de données sur l'évolution du Groupe ainsi que sur les sujets à aborder. Un reporting mensuel est transmis à chaque membre du Conseil. Les Administrateurs reçoivent périodiquement des études notamment sur le secteur et le Groupe. Par ailleurs, les Administrateurs reçoivent régulièrement des documentations leur permettant de parfaire leur connaissance de la fonction d'administrateur et ses missions, sur la gouvernance, sur l'évolution des législations et réglementations.

### Règlement intérieur

Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Ce règlement intérieur décrit la mission du Conseil d'Administration, sa composition, son fonctionnement (fréquence, lieux de réunion, comités notamment). Il rappelle les devoirs des Administrateurs : respect des lois et des statuts et intérêt social, indépendance, loyauté, professionnalisme, détention d'actions, obligations de déclaration de transaction.

Le règlement intérieur rappelle la nécessité d'évaluation périodique du Conseil d'Administration avec comme objectifs de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil, de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et de mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil. Une évaluation du Conseil a été initiée lors du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015 et analysée lors de la séance du 3 mars 2016.



## Jacque-Edouard Charret

52 ans, Français, détient 201 000 actions.

**Fonction au sein de Toupargel Groupe**  
Directeur Général Délégué.

## Fonction principale et autres mandats au 31 mars 2016

- Président du Directoire de Toupargel SASU.
- Administrateur de l'ASVEL.
- Président du Comité Exécutif de la fondation EMLYON entrepreneurs pour le monde.

## Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés

- Président du Groupe Quick (mandat échu fin 2012)

## Biographie

MBA Cesma (EM Lyon) et Maîtrise de Sciences Economiques et de Gestion, de 1988 à 1992 chez Unilever (Fralib), puis de 1992 à 2009 au sein du Groupe Casino en qualité de Directeur Général Adjoint Exécutif de 2005 à 2009. Il est rentré au Groupe Quick le 1<sup>er</sup> septembre 2009 en tant que Directeur Général et a été Président du Groupe Quick de janvier 2010 à janvier 2013.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard du Groupe (et/ou d'autres devoirs) des membres du Conseil d'Administration et Dirigeants et leurs intérêts privés. La société a mis en place des mesures pour prévenir les conflits d'intérêts potentiels entre les Administrateurs et la société.

## Conseils d'Administration tenus en 2015

Le nombre de séances du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice 2015 s'est élevé à quatre, 4 mars, 29 avril, 8 septembre et 27 octobre 2015. Il s'est tenu une séance le 3 mars 2016. Le taux de présence aux Conseils d'Administration tenus en 2015 est de 100 %. Le collège des Commissaires aux Comptes était présent aux réunions. Les réunions ont été consacrées d'une part, systématiquement à l'examen des rapports d'activité de la période, des comptes consolidés et sociaux (semestriel et annuel), aux comptes-rendus du Comité d'Audit sur sa mission et ses conclusions, à la validation des communiqués financiers et au suivi du plan stratégique. D'autre part, chaque séance a fait l'objet de travaux complémentaires.

La séance du 4 mars 2015 a été particulièrement consacrée à la préparation de l'Assemblée Générale (affectation du résultat, nomination d'administrateurs, point sur les conventions, programme de rachat d'actions, rapports, texte des résolutions, etc...), à la synthèse des questionnaires d'auto-évaluation du Conseil. Le Conseil d'Administration a donné son accord sur le préfinancement du CICE.

La séance du 29 avril 2015 a procédé à l'étude des documents de gestion prévisionnelle. Un point a été fait sur les croissances externes. De nouvelles conventions avec les nouvelles filiales ont été approuvées.

Celle du 8 septembre 2015 a pris connaissance du projet immobilier d'Eismann à Saint Jean du Cardonnay et de son budget (2 M€ environ).

Lors de la séance du 27 octobre 2015 le Conseil d'Administration a évalué la politique du Groupe en matière d'égalité professionnelle et salariale Hommes/Femmes. Dans le cadre de la mise en place du crédit-bail de 2 M€ au nom d'Eismann, finançant son nouveau site, le Conseil a approuvé l'engagement de poursuite de location en cas de défaillance d'Eismann.

## Pouvoirs des Directeurs Généraux

Le Conseil d'Administration du 24 juillet 2013 a précisé les modalités suivantes d'exercice des mandats de Directeur Général et de Directeur Général Délégué.

Ceux-ci devront recueillir l'accord préalable du Conseil d'Administration pour les engagements suivants : la création de toute filiale, le développement de toute activité commerciale au sein de la société autre que les prestations qu'elle assure à sa filiale, la souscription de tout concours financier, bancaire ou autre, la cession, le transfert à quelque titre que ce soit de tout titre détenu par la société au capital de ses filiales. Les directeurs généraux s'interdisent de détenir pendant la durée de leur mandat, directement ou indirectement, personnellement ou par personne interposée, des intérêts dans une société ayant une activité concurrente pour tout ou partie aux activités du Groupe Toupargel. Ils s'interdisent pendant 24 mois à compter de la cessation de leur mandat comme de tout mandat ou fonctions qu'ils pourraient exercer au sein du Groupe d'employer ou de faire employer par une structure à laquelle il serait intéressé un salarié du Groupe comme de proposer un emploi ou de solliciter l'un deux.

Il est précisé que dans la filiale Toupargel SASU, aucun membre du Directoire ne pourra prendre les décisions suivantes sans avoir obtenu l'accord préalable du Conseil de Surveillance : faire consentir par la société sa caution, aval, garantie ou sûreté au profit de toute autre personne, céder des actifs commerciaux ainsi que des immeubles comme tout titre de participation, souscrire tout concours financier à court, moyen ou long terme pour un montant supérieur à 2 000 000 €,

recruter, licencier, modifier les conditions de rémunération des membres du Comité exécutif, arrêter la politique de ressources humaines de la société.

## Conventions

Les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2015 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le présent rapport.

## Intérêts des dirigeants

- Le Groupe Toupargel n'entretient aucune relation d'exploitation, n'a conclu aucun arrangement ni accord avec des sociétés extérieures dont les membres du Conseil d'Administration sont mandataire social ou dirigeant à l'exception de : o l'Asvel Basket, dont Monsieur Roland Tchénio est administrateur et dont Toupargel SAS est partenaire officiel (montant pris en charge en 2015 : 45 K€); o la société Amboise SNC, dont le gérant est Monsieur Maurice Tchénio (Administrateur), qui a signé avec Toupargel Groupe SA un contrat de prestation de conseil le 1<sup>er</sup> janvier 2009 (facturation en 2015 : 5 K€).
- Toupargel Groupe SA et ses filiales n'ont accordé aucun prêt et n'ont garanti aucune dette à des membres des organes d'administration ou à des sociétés extérieures au Groupe ayant des administrateurs communs.
- Au 31 décembre 2015, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration et les mandataires sociaux représentent 85.06 % du capital et 92.69 % des droits de vote.
- Monsieur Roland Tchénio, Président, perçoit une rémunération de la part de Toupargel Groupe.
- Le contrat de travail de Monsieur Romain Tchénio au sein de Toupargel SAS a été suspendu du fait de sa nomination en tant que Directeur Général de Toupargel Groupe et Vice Président du Directoire de Toupargel SASU.

## RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX, ADMINISTRATEURS ET AUTRES DIRIGEANTS

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées aux mandataires sociaux

En K€	2015	2014
<b>M. Roland Tchénio, PDG jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2013 puis Président</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	105	120
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>120</b>
<b>M. Romain Tchénio, Directeur Général</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	186	190
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>190</b>
<b>M. Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué, nomination à effet du 1<sup>er</sup> août 2013</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	244	259
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>244</b>	<b>259</b>

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque mandataire social

En K€	Exercice 2015 Montants dus et versés	Exercice 2014 Montants dus et versés
<b>M. Roland Tchénio, PDG jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2013 puis Président</b>		
Rémunération fixe	105	120
Rémunération variable	Néant	Néant
Rémunération exonérée	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>120</b>
<b>M. Romain Tchénio, Directeur Général</b>		
Rémunération fixe	157	150
Rémunération variable	24	35
Avantages en nature	5	5
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>190</b>
<b>M. Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué</b>		
Rémunération fixe	208	200
Rémunération variable	25	50
Avantages en nature	11	9
<b>Total</b>	<b>244</b>	<b>259</b>

Tableau sur les jetons de présence

Les jetons de présence sont réservés aux administrateurs indépendants. Ils sont versés aux administrateurs pour autant que leur présence soit effective.

Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés en 2015 (en K€)	Jetons de présence versés en 2014 (en K€)
M. Guy Mamou-Mani	8	-
Mme Caroline Weber	24	24
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>24</b>

## Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

## Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Néant

## Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

## Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Néant

## Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75€	25,75€	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

## Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Néant

## Précisions complémentaires relatives aux rémunérations des mandataires sociaux

- Il n'existe pas d'indemnités de départ.
- Il n'existe pas d'indemnités d'arrivée.
- Il n'existe pas de régime de retraite spécifique aux mandataires sociaux.
- Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence, ni d'indemnités de rupture.

## Autres données de rémunérations sur les équipes de direction

En K€	2015 9 personnes	2014 10 personnes
Rémunérations du Comité Exécutif (voir composition page 29)	1 474	1 560

## Montant des rémunérations versées aux cinq ou dix personnes les mieux rémunérées

En K€	2015	2014
Toupargel Groupe (5 personnes) (1)	586	585
Toupargel SASU (10 personnes) (1)	1 413	1 481
Le Comptoir du Surgelé EURL (sur 3 mois) (5 personnes)	-	41
Eismann SAS (sur 12 mois) (10 personnes)	611	674

(1) hors indemnités conventionnelles de départ en retraite et médailles du travail

## LES COMITÉS DU CONSEIL

### Le Comité d'Audit

Il est présidé par Madame Caroline Weber, administrateur indépendant. Cette administratrice dispose de l'expérience et des compétences, notamment en matière financière et comptable, pour l'accomplissement de sa mission. Une charte du Comité d'Audit a été élaborée, ainsi qu'un guide et un calendrier détaillé. La charte précise sa mission (assister le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance), sa composition, son fonctionnement, son degré d'autorité, ses responsabilités et objectifs. Le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois en 2015. Son taux de présence a été de 100 %. Le Comité d'Audit, au cours de ses séances, s'est forgé une opinion sur

les comptes annuels et périodiques, a auditionné les Commissaires aux Comptes. Il a revu les tests d'impairment sur les goodwill.

Il s'est informé sur la maîtrise des risques et sur le contrôle interne au sein du Groupe et a auditionné le Président, le Directeur Général Délégué, le Directeur Général Adjoint en charge des Finances, le trésorier et le Directeur des Ressources Humaines. Il a procédé à la revue du plan d'audit interne et aux principales conclusions des interventions de l'auditeur. Il a pris connaissance de la cartographie des risques et de la politique RSE du Groupe.

### Le Comité Exécutif

Au cœur du dispositif de gouvernance, il met en œuvre la stratégie, gère les projets et assure le bon fonctionnement des activités du Groupe.



**Romain Tchénio**  
**Directeur Général**  
(ESCP Europe)  
40 ans



**Jacques-Édouard Charret**  
**Directeur Général Délégué,**  
**Directeur Marketing**  
(MSG, MBA Cesma EM Lyon)  
52 ans



**Valérie Bédouet**  
**Directrice Qualité**  
(Ing. agro alim., DESS CAAE)  
48 ans



**Éric Baron**  
**Directeur Commercial**  
(licence sciences économiques, ICG)  
60 ans

## Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines

Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines est composé de Messieurs Maurice et Roland Tchénio. Il s'est réuni le 27 octobre 2015. Son taux de présence a été de 100 %. Son périmètre d'intervention dépasse le travail sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Il revoit la politique générale de rémunération de l'équipe de direction. Il donne son avis sur et oriente le système «d'incentives» de l'encadrement. Il donne son avis sur et oriente la politique de recrutement, de formation et l'évaluation du personnel. Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines ne comporte pas d'administrateur indépendant.

## Autres Comités

Le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de sélection et de nomination. Le Conseil traite directement les missions généralement dévolues à ce comité.



**Jérôme Dalidet**  
**Directeur E-commerce et transformation digitale**  
(Skema Business School)  
46 ans



**Yves Lebastard**  
**Directeur des Ressources Humaines**  
(DESS Ressources Humaines)  
57 ans



**Yves Madec**  
**DSI Réseaux, Exploitation et Business Intelligence**  
(Études informatiques)  
60 ans



**Pierre Novarina**  
**Directeur Général Adjoint**  
(Finances, Communication, Direction technique) (ESCP Europe, Exp. Comptable) - 63 ans



**Fabian Utzig**  
**Directeur Logistique**  
(Ingénieur en Mécanique, Université de Dortmund)  
51 ans



## L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Sous la direction de M. Romain Tchénio, elle est composée :

- de la Direction Commerciale avec M. Eric Baron qui supervise les 7 Directions régionales, en charge des ventes, de la livraison et de la prospection,
- de la Direction e-commerce et transformation digitale,
- du support commercial.

Un Comité opérationnel se réunit chaque mois avec pour objectif l'analyse des résultats commerciaux, le suivi et la mise en place des actions commerciales et d'organisation.

L'organisation opérationnelle d'Eismann est supervisée par son Directeur commercial M. Michel Vergnat, sous la direction de M. Romain Tchénio.

## L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

### La Direction Marketing - Achats

- Le service **Marketing Clients** :

Développer la connaissance clients et analyser les performances commerciales. Mettre en place des opérations commerciales pour fidéliser les clients et développer du chiffre d'affaires additionnel et de la marge. Traiter les réclamations clients.

Équipes supervisées : Études marketing, animation clients, partenariats, Service Clients.

- Le service **Marketing Produits** :

Définir la stratégie Marketing Produits, piloter la politique produits et assurer la coordination de la politique de prix. Réaliser les éditions commerciales.

Équipes supervisées : Développement produits,

- Le service **Éditions/PAO**.

- Le service **Achats** :

Définir et piloter la stratégie Achats. Assurer la négociation des conditions commerciales, optimiser les flux et appliquer une gestion raisonnée du portefeuille de partenaires fournisseurs.

Équipes supervisées : Achats, Administration des achats.

### La Direction Qualité

Garantir la qualité des produits et des services et assurer la sécurité alimentaire.

Services supervisés : Qualité produits, Système de Management de la Qualité et sécurité alimentaire.

### La Direction Système d'Information

Concevoir et mettre en place les outils informatiques nécessaires au fonctionnement du Groupe.

Services supervisés : pôle Études et Projets, pôle Technique et Développement, pôle Production Bureautique et Systèmes, pôle réseaux Télécoms et Vocalcom.

### La Direction Ressources Humaines

Assurer l'animation du dialogue social dans le Groupe, l'administration, la gestion du personnel, la formation et le développement des compétences des collaborateurs. Mettre en œuvre la politique de recrutement.

Services supervisés : Paie et Administration du personnel, Formation, Ressources Humaines.

### La Direction Finances, Communication et Services Techniques

Assurer, coordonner le pilotage financier et le contrôle de gestion du Groupe. Définir la stratégie de communication interne et corporate du Groupe, mettre en place les outils nécessaires.

Services supervisés : Comptabilité, Contrôle de gestion, Analyse financière, Juridique, Communication, Services Techniques, Immobilier, Audit interne.

### La Direction Logistique

Assurer la préparation des commandes au jour le jour et leur acheminement dans les délais vers les agences de livraison. Déterminer les besoins en marchandises pour les plates-formes, passer les commandes et ordonner les enlèvements aux transporteurs.

Services supervisés : Plates-formes de préparation de commandes, Transport Interne, Approvisionnements.

# LE CONTRÔLE

## RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE

### Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce et conformément à la loi du 3 juillet 2008 transposant les dispositions du droit européen en matière de rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne (4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> directives européennes), le présent rapport du Président du Conseil d'Administration a pour objet de rendre compte aux actionnaires des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport a été préparé par le Président, les Directeurs Généraux et la Direction Financière du groupe. Il a été revu par le Comité d'Audit du 1<sup>er</sup> mars 2016 et approuvé par le Conseil d'Administration du 3 mars 2016. Compte tenu de la filialisation des activités opérationnelles, ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

## LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### Code de référence

Toupargel Groupe se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites, « Code Middlenext », disponible sur les sites internet middlenext.com et toupargelgroupe.fr (décision du Conseil d'Administration dans sa séance du 19 février 2010).

Il est précisé que :

- Le Conseil d'Administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » de ce code.
- Les fonctions de Président et de Directeur Général ont été dissociées lors du Conseil d'Administration du 24 juillet 2013. Celui-ci a nommé un Directeur Général, Monsieur Romain Tchénio et un Directeur Général Délégué, Monsieur Jacques-Edouard Charret, Monsieur Roland Tchénio devenant Président.
- Le Comité des Rémunérations et des Ressources Humaines ne comprend pas d'administrateur indépendant. Ses attributions ont été élargies aux politiques de rémunération de l'encadrement en général et aux politiques de recrutement et formation.

### Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration, ses règles, ses missions, son mode de fonctionnement sont traités dans la partie « Gouvernement d'Entreprise » du présent rapport.

Le Conseil d'Administration est composé de cinq membres au 31 décembre 2015 dont deux administrateurs sont considérés comme indépendants. Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur (publié sur le site internet [www.toupargelgroupe.fr](http://www.toupargelgroupe.fr)) rappelant les droits et devoirs et complétant les dispositions légales, statutaires et réglementaires.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois en 2015 avec un taux de présence de 100 %. Les réunions ont été précédées de l'envoi de documents permettant aux administrateurs de préparer les sujets à traiter. En outre, les administrateurs sont tenus informés chaque mois de l'activité du Groupe. En 2015, le Conseil

d'Administration s'est notamment prononcé sur les budgets et plans, sur les arrêtés des comptes annuels et périodiques, sur les documents diffusés aux actionnaires et aux investisseurs, sur le projet stratégique. Il a auditionné des managers du Groupe.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à une autoévaluation. Une autoévaluation a été lancée lors de la dernière réunion de 2015. Ses résultats ont été analysés lors des conseils du 3 mars 2016.

Les comités du Conseil : il s'agit pour Toupargel Groupe du comité d'audit et du comité des rémunérations et des ressources humaines. Leurs compositions et missions sont décrites dans la partie « Gouvernement d'Entreprise ».

Le comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2015, préalablement aux Conseils d'Administration. Le taux de présence a été de 100 %. Le comité des rémunérations et des ressources humaines s'est réuni une fois en 2015. Le taux de présence a été de 100 %.

### Rémunérations versées aux administrateurs

- Les administrateurs indépendants perçoivent des jetons de présence (2 700 € par session en 2015) pour leur participation aux séances du Conseil et aux séances de comité spécialisé (comité d'audit exclusivement).
- Les autres administrateurs ne perçoivent aucune rémunération pour leur participation aux séances du Conseil et de comités.
- Monsieur Roland Tchénio, Président, perçoit une rémunération (fixe uniquement) de la part de Toupargel Groupe et fixée dans le cadre du comité des rémunérations et des ressources humaines.
- Les tableaux récapitulatifs de rémunérations et assimilés sont repris dans la partie « Gouvernement d'Entreprise ».

### Participation des actionnaires aux Assemblées

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées sont précisées dans les statuts (disponibles au siège social), résumées dans la partie « Informations juridiques » du présent rapport et disponibles sur le site [www.toupargelgroupe.fr](http://www.toupargelgroupe.fr).

# GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

## Définition

La gestion des risques et le contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

• de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes, chartes et règles internes à l'entreprise ;

• d'analyser, de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité, les risques d'erreurs ou de fraudes en particulier dans les domaines comptables et financiers ;

• de s'assurer du bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;

• de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et à l'extérieur reflètent avec sincérité et fiabilité l'activité et la situation de la société.

Le système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.



## Référentiel utilisé

Le Groupe se conforme aux principes énoncés dans le cadre de référence et du guide d'application publiés par l'Autorité des marchés financiers.

## Processus

### Environnement de contrôle

Sensibilisation du personnel : les valeurs du Groupe - la Passion Clients, l'Amour du Produit, l'Ambition et l'Engagement, l'Esprit d'Equipe et de Famille - sont diffusées au sein des entités qui la composent dès l'arrivée des collaborateurs et au travers d'un processus d'intégration.

Le Groupe a élaboré une charte éthique, construite autour de cinq principes : la responsabilisation, le respect, la transparence, la confiance et l'intégrité. Une commission interne «CNIL» se réunit en tant que de besoin, afin de vérifier le respect par le Groupe des recommandations de la CNIL, procéder aux éventuelles régularisations et sensibiliser le personnel.

Une procédure dite de «signalement» a été élaborée et diffusée en 2011, décrivant les types de faits relevant du dispositif, les modalités de recueil et de traitement de l'information.

Le règlement intérieur : le règlement intérieur en vigueur est adapté périodiquement. Il est destiné notamment à fixer les règles de discipline, les mesures d'applications de la réglementation en matière de santé et sécurité.

Définition des fonctions et missions : chaque poste est décrit et les missions et objectifs sont régulièrement mis à jour. Ceux-ci sont assortis d'«incentives».

Délégations de pouvoir : des délégations de pouvoir limitées sont établies notamment en matière d'hygiène et sécurité, qualité produits, environnement, respect des législations du travail, commerciales, financières, etc.

Formation du personnel : les actions de formation du personnel orientées sur les métiers présents dans le Groupe ont pour but d'entraîner le personnel aux opérations que celui-ci a à mettre en œuvre.

## Principaux acteurs

• Le Conseil d'Administration, dont les missions sont de contribuer à définir la stratégie, suivre sa mise en œuvre, évaluer les projets, nommer les mandataires sociaux, contrôler la gestion et veiller à la qualité des informations fournies aux actionnaires. Le Conseil d'Administration dispose d'un règlement intérieur. Un reporting mensuel permet d'assurer le suivi des opérations ;

• Le Comité d'Audit (voir Gouvernement d'Entreprise), ce comité dispose d'une charte et d'un guide. La composition et le fonctionnement de ce comité sont conformes à la 8<sup>ème</sup> directive et à l'article L823-19 du Code de Commerce ;

• Le Comité des rémunérations et des ressources humaines (voir Gouvernement d'Entreprise) ;

• Le Comité des Risques, chargé d'établir une cartographie des risques pouvant influencer sur l'entreprise

et chargé de définir des plans d'actions ;

• La commission interne «CNIL» (voir ci-dessus) ;

• La Direction Générale composée de deux membres ;

• Le Comité Exécutif (voir ses missions dans la partie «Fonctionnement») ;

• Les responsables opérationnels ou fonctionnels et notamment :

• La Direction Qualité en charge du système de management de la qualité, des contrôles qualité, des agréments des plates-formes, du service consommateurs,

• La Direction Informatique en charge de la sécurité et de la maintenance des systèmes d'information et du plan de continuation d'activité en matière de système d'informations,

• La Direction des Ressources Humaines, responsable de l'application des lois, règlements, accords sociaux, règles de sécurité au travail et qui met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines,

• La Direction Financière avec le Contrôle de Gestion,

• L'Audit avec une double mission de vérification de l'application du Système de Management de la Qualité et du Contrôle Interne. La charte du service d'audit interne définit sa mission et son champ d'intervention.

## Principales références et actions

• Le recensement des risques : sous l'égide du Comité des Risques, une démarche a abouti à l'élaboration d'une cartographie des risques. La cartographie est revue chaque année et la mise en œuvre des recommandations suivie. Les risques liés aux projets en cours sont particulièrement analysés. L'analyse des risques est reprise dans la partie facteurs de risques du présent rapport. Des tests d'intrusion informatique par une société externe ont été mis en œuvre en 2012 et ont abouti à des recommandations.

• Le recensement des risques professionnels : sous l'égide de la Direction des Ressources Humaines, le recensement des risques professionnels a abouti à l'élaboration d'un «document unique» par entité, dont la mise en œuvre des recommandations est suivie. Ce document est mis à jour chaque année.

• Une Commission Sécurité Automobile qui œuvre à la réduction de la sinistralité automobile.

• Un Comité «Bien-être et performances au travail» chargé de prévenir les risques psycho-sociaux d'une part et une cellule de soutien psychologique aux collaborateurs en ressentant le besoin avec un partenariat externe d'autre part ont été mis en place.

• Le Système de Management de la Qualité identifie les processus de l'entreprise, les décrit. Il évalue les risques associés et définit les moyens de maîtrise à savoir contrôle, procédures (manuel et diffusion sur l'intranet), indicateurs et compétences. Enfin, il définit les plans d'actions.

• Les manuels de procédures décrivent les procédures applicables. Elles sont disponibles sur l'intranet de l'entreprise. En 2015, 60 procédures ont été mises à jour, établies ou déployées.

• Les guides RH reprenant les principales règles et processus de management au sein du Groupe.

• La charte d'utilisation du système d'informations définit les droits et obligations des utilisateurs.

- La charte d'expression sur les réseaux sociaux rappelle les règles d'expression élémentaires à respecter.
- La démarche RSE, avec l'établissement d'un bilan carbone et la définition d'actions dont l'exécution est en cours (voir partie «Développement durable»), ainsi que d'indicateurs.
- Une démarche de certification de services a été mise en œuvre à partir de 2012. Celle-ci porte sur un périmètre large depuis la prise de commande jusqu'à la livraison incluant le service clients, la téléprospection et une partie des services centraux.

Cette certification, concernant 134 sites et services, repose sur un référentiel portant sur 50 engagements validés par un comité externe composé de représentants des autorités officielles, d'organismes de consommateurs et piloté par le certificateur SGS. Le certificat Qualicert a été confirmé le 19 janvier 2016 pour trois ans à compter du 26 janvier 2016 jusqu'au 25 janvier 2019. Un audit annuel aura lieu pendant toute cette période, opéré par la société SGS.



## Processus de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

### Principaux acteurs

- La Direction Financière du Groupe en charge de la consolidation, du reporting Groupe, de la communication financière, de la planification et du reporting auprès du Conseil d'Administration.
- Le Contrôle de Gestion (qui dépend de la Direction Financière) et qui produit avec la comptabilité les états financiers, les tableaux de bord, les budgets.
- La fonction de vérification de la qualité du Contrôle Interne assurée par l'Audit interne et l'Audit Qualité.

### Principales références et actions

- Plan de comptes généraux commun à toutes les entités du Groupe,
- Plans analytiques permettant le suivi des centres de profits et de coûts,
- Processus d'arrêté des comptes consolidés et sociaux : planning d'arrêté mensuel, trimestriel, semestriel, annuel et instructions,
- Manuel de révision, permettant la justification des comptes,
- Procédures de consolidation : règles et méthodes comptables, liasses de consolidation, planning,
- Processus budgétaire et suivi mensuel,
- Procédures de recensement des engagements hors bilan,
- Reporting : format unique de reporting interne et liasse de reporting au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit,
- Audit des processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière,
- Communication financière : procédures, formats et définition stricte des rôles.

Le Groupe dont l'activité est la livraison de produits surgelés aux particuliers suit notamment :

- le chiffre d'affaires (journalier, mensuel, avec une analyse multicritère détaillée),
- la marge commerciale (journalier, mensuel avec une analyse détaillée des composantes),
- les inventaires physiques,
- les frais de personnel : reporting social (mensuel),
- les coûts véhicules (coûts directs, sinistralité),
- les coûts téléphoniques (trimestriel)
- les coûts logistiques (mensuel)
- les performances en termes de télévente, de développement.

Il est précisé que la plupart des coûts font l'objet de tableaux de bord périodiques (mensuel, trimestriel, semestriel).

Les éléments des comptabilités et du contrôle de gestion sont revus et commentés en Comité Exécutif et en Conseil d'Administration.

### Vérification de la régularité et de la fiabilité des informations

- Dans le cadre des plans d'audit, les applications de procédures sont régulièrement vérifiées notamment dans les agences commerciales pour les flux d'encaissement, au siège, sur le respect des procédures d'engagement et d'approbation de factures, sur les processus achats et sur les processus ressources humaines. Des audits périodiques ont été mis en place à partir de l'analyse informatique multicritères de données.
- Les comptes sont révisés à la fois en interne et par les auditeurs externes.
- La régularité des opérations est revue par des cabinets externes spécialisés (social, fiscalité, audit comptable, audit informatique).

### Plan d'actions 2016

Les principales lignes du plan d'action 2016 sont les suivantes :

- Revue du processus budgétaire,
- Raccourcissement du délai de sortie des comptes mensuels,
- Amélioration de certains reportings (RH, véhicules),
- Arrivée d'un auditeur interne en mai 2016,
- Revue du processus de contrôle interne de la filiale Eismann,
- Tests d'intrusion.

**Fait à Civrieux d'Azergues, le 4 mars 2016**  
**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Roland Tchénio**

TOUPARGEL GROUPE  
Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES  
**Rapport des Commissaires aux Comptes  
établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce  
sur le rapport du président du conseil d'administration**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOUPARGEL GROUPE et en application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

**Lyon, le 5 avril 2016**  
**Les Commissaires aux Comptes**

## LE CONTRÔLE EXTERNE

### Commissaires aux comptes titulaires

#### Deloitte & Associés

106 cours Charlemagne  
CS 40207 - 69286 Lyon Cedex 02

Représenté par **Madame Vanessa Girardet**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 26 avril 2012 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

#### Société d'Audit Financier et de Contrôle Interne (SAFICI)

11 rue Auguste Lacroix - 69003 Lyon

Représenté par **Monsieur Alain Descoins**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 25 avril 2013 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### Commissaires aux comptes suppléants

#### Cabinet Beas

7-9 Villa Houssaye - 92200 Neuilly sur Seine

Nommé par l'Assemblée Générale mixte du 26 avril 2012 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

#### Cabinet Union d'Etudes Comptables

14 rue de la Charité - 69002 Lyon

Représenté par **Monsieur Philippe Dubost**, nommé par l'Assemblée Générale mixte du 25 avril 2013 pour une durée se terminant le jour de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### Filiales et participations

Filiales et participations	Fin de mandats
• Toupargel SASU Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
• Eismann Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
• Le Comptoir du Surgelé Visas 4	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015
• Dauphiné Viandes Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
• Fonds de dotation Toupargel Deloitte & Associés	Le jour de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

### Honoraires des commissaires aux comptes (hors frais)

	Safici		Deloitte & Associés		Visas4	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Audit						
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	26	26	35	42	3	3
- Filiales intégrées globalement			108	110		
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur			14	7		
- Filiales intégrées globalement			5	45		
<b>Sous-total</b>	26	26	162	204	3	3
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
• Juridique, fiscal, social						
• Autres						
<b>Total</b>	26	26	162	204	3	3

Honoraires liés à H3C au titre de 2015 : 3 K€

---

# RAPPORT RSE

---



<b>Notre démarche RSE</b>	<b>p.37</b>
<b>Nos actions phares en 2015</b>	<b>p.40</b>
<b>Nos perspectives 2016</b>	<b>p.49</b>
<b>Annexes</b>	<b>p.52</b>
<b>Rapport de l'organisme tiers indépendant</b>	<b>p.63</b>

# NOTRE DÉMARCHE RSE

Le Groupe Toupargel à travers sa démarche RSE entreprise depuis plusieurs années, cherche à développer une relation professionnelle durable avec ses collaborateurs, à développer son ancrage local et à maîtriser son impact environnemental.



## 2015, LE TEMPS DE LA RÉFLEXION ET DE LA FORMALISATION

### ÉDITO

Convaincu que la RSE est un facteur de croissance et de pérennité pour l'entreprise, le Groupe Toupargel a déployé cette démarche à partir de 2009.

2015 est une année de transition au cours de laquelle le Groupe a entamé une nouvelle étape en structurant sa démarche RSE, passant ainsi d'une logique d'actions à une démarche pilotée (politique, objectifs, actions et indicateurs).

Le comité de pilotage transverse créé pour mener à bien cette démarche s'est fixé plusieurs objectifs :

- aller plus loin dans l'engagement, se challenger et innover,
- formaliser une politique RSE en lien avec la stratégie « Engagés client » en s'appuyant sur les actions existantes,
- à partir de cette politique RSE et des axes retenus, choisir des engagements prioritaires et définir de nouvelles actions pour 2016-2017.

Le présent rapport se structure de la manière suivante : Présentation détaillée de la démarche de structuration de la politique, Retour sur les actions phares de 2015 et Perspectives pour 2016.

Nous vous invitons à nous donner votre avis sur la politique RSE et ce rapport en vous connectant au site [www.toupargelgroupe.fr/contact](http://www.toupargelgroupe.fr/contact).

### RSE

Responsabilité

Sociétale des

Entreprises

### Précautions de lecture

Cette année, le rapport RSE évolue : le choix a été fait de présenter en détail la nouvelle politique RSE, les actions phares de l'année 2015 et les perspectives pour 2016. Les indicateurs et informations du reporting extra-financier sont regroupés en annexes (cf. pages 52).

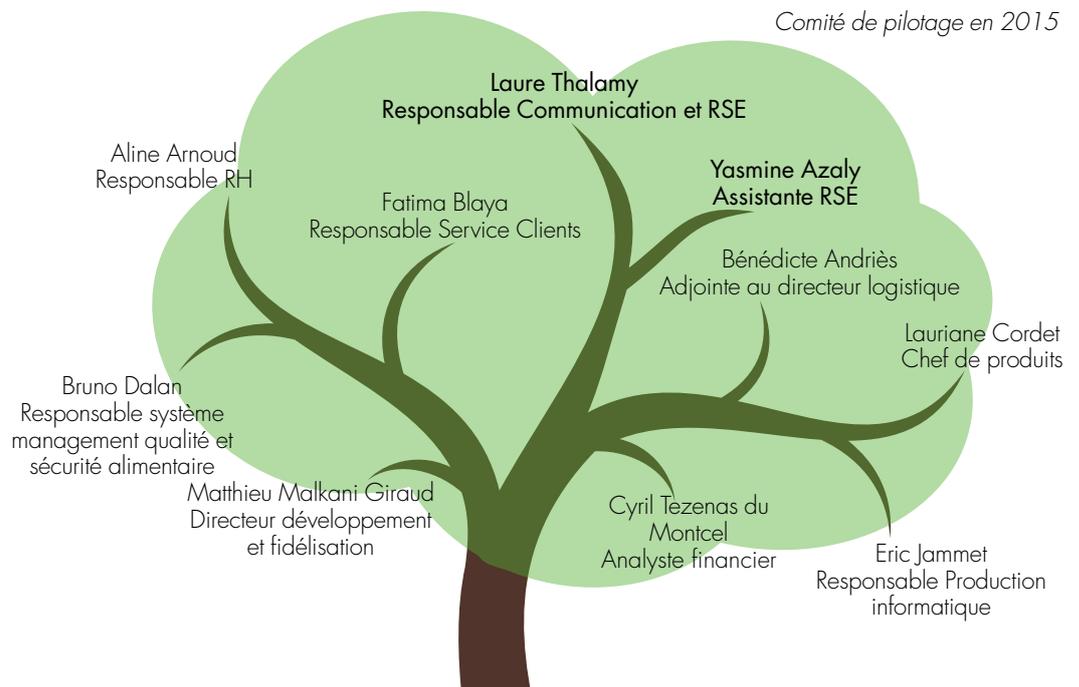


## PILOTAGE DE LA DÉMARCHE

En 2015, la démarche RSE est pilotée par la Responsable Communication, accompagnée d'une alternante. Le budget alloué pour l'année s'élève à 41.5 K€.

Un cabinet de conseil spécialisé, ORAVEO, a accompagné le Groupe dans cette démarche.

Un comité de pilotage transverse, composé de 10 membres représentatifs des différentes directions de Toupargel, a été mis en place afin de définir, proposer et piloter une politique RSE cohérente avec la stratégie du Groupe.



Le comité de pilotage s'est réuni 4 fois (en avril, juin, juillet et septembre) en 2015. La politique RSE a été présentée et validée en Comité de Direction en septembre.

L'engagement a été pris de faire une revue de direction une fois par an pour présenter l'avancement de la démarche au Comité de Direction et valider le plan de l'année suivante.

### Témoignages de Bruno Dalan, Responsable Système Management Qualité et Sécurité alimentaire et de Cyril Tézenas, Analyste financier.



Cyril Tézenas, Analyste financier et Bruno Dalan, Responsable Système Management Qualité et Sécurité alimentaire.

#### Pourquoi faites-vous partie du comité de pilotage RSE ?

**Bruno Dalan :** Historiquement, le service qualité s'occupait du développement durable. Et c'est un sujet qui m'intéresse particulièrement, ce d'autant plus que le référentiel SGS (relatif à la Certification de Services – cf. P.41) intègre des enjeux RSE.

**Cyril Tézenas :** Le Copil est composé de collaborateurs représentant les principaux services du Groupe et je représente la direction financière. De par ma fonction de responsable de la communication financière, je participe aux dialogues avec les analystes extra financiers qui tiennent compte de la démarche RSE des entreprises dans leurs choix d'investissement.

#### Retour sur 2015 ?

**Bruno Dalan :** J'ai apprécié cette année de réflexion. Le groupe de travail est efficace. Les sujets abordés sont représentatifs des attentes internes

(employés et clients). Ce serait intéressant d'intégrer des collaborateurs du terrain au Copil pour améliorer sa transversalité (2016).

**Cyril Tézenas :** La diversité des profils des collaborateurs du comité de pilotage apporte une richesse d'échange et une liberté d'expression appréciable. L'intervention d'un cabinet de conseil nous a permis de structurer notre politique RSE et de déterminer les actions prioritaires à mettre en place.

#### Et la suite ?

**Bruno Dalan :** J'espère que les projets en priorité 1 seront mis en œuvre cette année. C'est important pour les équipes de voir les progrès, les améliorations réalisés.

**Cyril Tézenas :** Je souhaite que les collaborateurs et toutes les parties prenantes du Groupe soient imprégnés de la démarche RSE engagée depuis de nombreuses années chez Toupargel.

## ETAPES CLÉS DE LA STRUCTURATION DE NOTRE POLITIQUE RSE

- 1 Sélection d'un cabinet de Conseil pour accompagner le Groupe dans sa démarche.
- 2 Constitution d'un comité de pilotage transversal du Groupe.
- 3 Définition de l'état des lieux des actions existantes et du niveau d'avancement du Groupe en matière de RSE à travers des entretiens one to one menés par ORAVEO avec les membres du Comité Exécutif.
- 4 Identification des parties prenantes et de nos outils de dialogue avec ces dernières.
- 5 Définition de la politique RSE : vision et axes d'engagement, présentés, amendés puis validés par le Comité Exécutif.
- 6 Conception du plan d'action 2016/2017.

## NOTRE POLITIQUE RSE

L'approche qui a guidé le comité de pilotage pour définir la politique RSE, a consisté à :

- Adresser les sujets essentiels de Toupargel en fonction du métier et du contexte interne.
- Trouver un équilibre entre les axes pour lesquels des actions sont déjà engagées et d'autres thématiques avec des points d'amélioration.
- Prioriser les actions sur 5 engagements prioritaires.

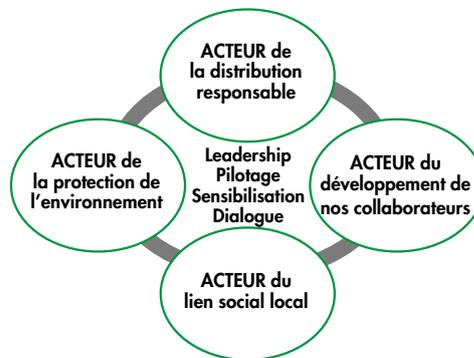
Tout en restant au plus près du plan « Engagés Client » avec une vision de la RSE :

**TOUS ENGAGÉS**

- Pour sélectionner, proposer et livrer des produits de qualité, dans une relation de proximité avec nos clients.
- Pour une alimentation saine, adaptée à tous et respectueuse de l'environnement.

À travers cette vision qui fait référence à la stratégie Engagés Client (« Tous engagés »), la RSE est un levier de mobilisation des collaborateurs.

Cette vision RSE fait référence au métier et à la valeur ajoutée de Toupargel, met en avant son engagement pour la qualité et la traçabilité des produits (des produits adaptés à tous les besoins avec un engagement pour la naturalité, le choix de producteurs locaux) et renvoie à la proximité à la fois géographique et relationnelle avec les clients.



**4 axes, 14 engagements dont 5 prioritaires :**

### ACTEUR de la distribution responsable

- Vendre mieux et fidéliser
- Garantir la qualité et la sécurité de nos produits
- Développer notre gamme responsable
- Renforcer nos partenariats avec nos fournisseurs

### ACTEUR du développement de nos collaborateurs

- Créer un cadre de vie de travail agréable
- Attirer et développer nos talents
- Accueillir la diversité
- Développer les modes collaboratifs et transverses

### ACTEUR du lien social local

- Développer notre ancrage local
- Accompagner la recherche sur la nutrition et l'alimentation
- Lutter contre l'exclusion

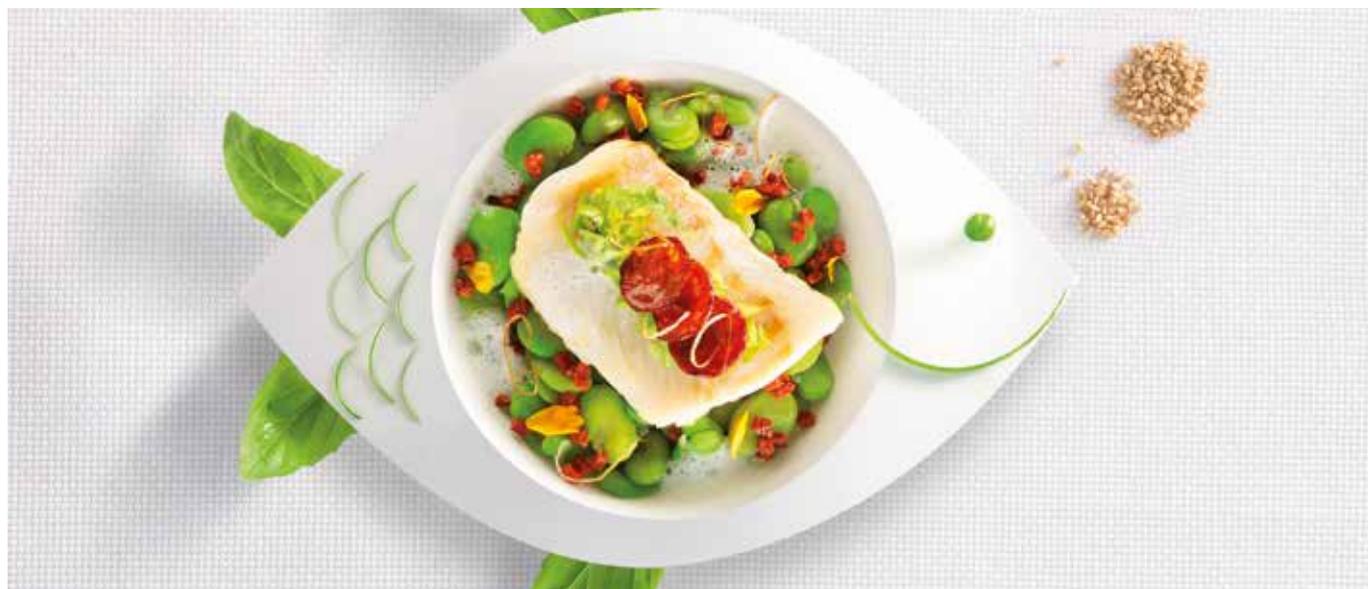
### ACTEUR de la protection de l'environnement

- Développer notre performance énergétique
- Réduire nos déchets
- Innover pour l'environnement

En vert : les engagements prioritaires

# NOS ACTIONS PHARES EN 2015

Toupargel attache un soin particulier à la sélection des produits qu'il distribue en fonction de critères de qualité, de naturalité marquant sa volonté d'y intégrer la RSE.



## ACTEUR DE LA DISTRIBUTION RESPONSABLE

### NOTRE ENGAGEMENT SUR L'OFFRE PRODUITS

Plats cuisinés  
à marque Toupargel

**100%**  
sont sans colorants artificiels

**100%**  
sont sans matières grasses  
hydrogénées

**97%**  
sont sans arômes artificiels

#### Préserver la naturalité

Toupargel supprime de ses produits à marque propre (755 références) les matières grasses végétales partiellement hydrogénées, les exhausteurs de goût, les colorants artificiels et les OGM. De même, pour les plats cuisinés, les arômes artificiels sont proscrits de 97% des produits. L'huile de palme et de coprah sont remplacées par l'huile de tournesol ou de colza dans la grande majorité de nos produits.

#### Développer l'offre produits pour les régimes alimentaires spécifiques afin de répondre aux besoins des clients

Les produits sans gluten représentent 90% des ventes de la gamme de produits pour régimes alimentaires spécifiques (cette gamme inclut aussi les produits sans sel, pauvres en matières grasses, en sucre, à index glycémique bas, exempts d'allergènes).

En 2015, la gamme s'enrichit de nouveaux produits avec au total 51 références dont une exclusivité : la galette des rois sans gluten.

Pâtes feuilletées, bâtonnets de poulet panés, pains blancs et lasagnes constituent les principales ventes de produits sans gluten.

Galette des rois sans gluten de la marque «Zen & Sans Gluten». Une exclusivité Toupargel.



Si les produits d'épicerie se trouvent désormais assez facilement dans les linéaires des grandes surfaces, il n'en va pas de même pour les plats surgelés. C'est parce que vivre sans gluten est déjà suffisamment contraignant, que Toupargel a souhaité simplifier la vie des personnes allergiques et de leur entourage.

#### Un partenariat avec Nutrisens

Les sociétés Toupargel et Nutrisens se sont associées en septembre 2015 pour proposer la première offre nutrition-santé à domicile en France. Conçue pour les personnes âgées en situation de dépendance physique, cette gamme se compose de produits riches en nutriments et faciles à avaler pour lutter contre la dénutrition et les « fausses routes ».

La gamme Nutrisens propose une offre exclusive de produits parfaitement adaptés aux problématiques d'alimentation des personnes dépendantes : textures souples faciles à mastiquer et avaler, produits enrichis en calories et en protéines pour lutter contre les carences...

« Les références qui intègrent le catalogue Toupargel ont été sélectionnées parce que ce sont des solutions complètes pour un repas, précise Karine Barriol, Chef de produits Toupargel. D'autre part, il s'agit des meilleures ventes de Nutrisens auprès des hôpitaux. Il s'agit donc d'un vrai besoin sur le marché. »

Pour Georges Devesa, « cette gamme a vocation à accompagner les aidants (personnes qui

L'ensemble des indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux sont disponibles en Annexe, page 52.

accompagnent les personnes âgées à domicile. Il peut s'agir d'un membre de la famille, d'un voisin ou de personnel médical comme un infirmier, ndlr) dans le maintien des personnes à domicile ».



Jacques-Edouard Charret, Directeur Général de Toupargel et Georges Devesa, Directeur Général de Nutrisens

## NOTRE ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ VALIDÉ PAR SGS



Toupargel a obtenu le renouvellement de la certification SGS début 2016

### La gestion de crise alimentaire

Toupargel a mis en place une démarche de prévention et de gestion globale des risques qui s'appuie sur l'Audit Interne, le Comité des Risques et la Direction Qualité pour les risques d'ordre alimentaire.

Dans ce cadre, la Direction Qualité est en charge de :

- la gestion du suivi de la Qualité des produits, et notamment du respect des spécifications et cahiers des charges par les fournisseurs,
- la gestion documentaire et du respect des engagements Qualité de notre référentiel de certification de Qualité de services (Toupargel est la seule entreprise de son secteur certifiée Qualicert),
- la prise de relais du Service Clients en cas de réclamations clients graves ayant trait à la sécurité des aliments,
- l'audit Qualité interne,
- la définition d'actions visant à maîtriser la sécurité des aliments (suivi sites de fabrication, formation des collaborateurs à l'hygiène et au respect de la chaîne du froid, pilotage du dispositif de gestion de crise alimentaire...).

### Des contrôles permanents

En 2015, le suivi des sites de fabrication des produits à marque Toupargel s'est poursuivi. Il permet de valider le respect des cahiers des charges produits dans les unités de production des fournisseurs.

Les produits livrés à nos plates-formes de préparation sont suivis et contrôlés par les différents services (Logistique, Qualité, Agences de livraison), de la mise à quai par les transporteurs jusqu'à la livraison chez les clients.

Le résultat des contrôles sont enregistrés via le système d'information (propreté camions, températures produits, conformité visuelle, dates de durabilité minimales/dates limites de consommation des produits...) qui permet d'en garder la traçabilité.

Des sur-contrôles en laboratoires extérieurs interviennent également, notamment pour les analyses microbiologiques avec un renforcement des plans de sur-contrôles en termes d'identification d'espèces (ADN).

Enfin, de manière transversale, des suivis de températures sont réalisés pendant le stockage, la préparation de commandes et le transport, afin de suivre le respect de la chaîne du froid.

### Un dispositif de traitement des non-conformités

Malgré tous ces sur-contrôles, nous sommes amenés à traiter des non-conformités produits et des réclamations clients.

Pour les non-conformités produits, nous avons mis en place un dispositif de traitement des retraits et rappels produits. Il s'appuie sur la connaissance de la traçabilité des produits depuis leur réception sur les plates-formes logistiques jusqu'à la livraison chez les clients.

Il permet à Toupargel d'identifier l'ensemble des clients ayant commandé une référence donnée.

En cas de rappel produits initié par une alerte sanitaire, l'entreprise est en mesure de gérer, au mieux, l'information des clients (Cf. gestion des risques page 78).

Pour les réclamations clients, l'ensemble des remontées clients est traité par un service dédié, qui prend en compte la totalité des demandes et réclamations de nos clients.

Un dispositif renforcé a été mis en place pour les réclamations graves qui sont traitées dans un délai de 48H par des collaborateurs dédiés.

Dans ce cas, le service Clients et le service Qualité œuvrent conjointement pour être en mesure d'informer les clients et de traiter en parallèle leurs demandes entrantes.

Une cellule médicale externalisée peut aussi être activée en cas de nécessité.

### En 2015 ont été menés

Plus de **4 600** sur-contrôles internes sur des critères organoleptiques, physiques, de remise en œuvre.

Plus de **3 700** sur-contrôles par des laboratoires extérieurs sur des critères bactériologiques et physico-chimiques.

En septembre 2015, la Direction Qualité a mis en place un test de suivi des températures des produits frais.

Des pastilles TOPCRYO sont collées sur les palettes de transport des commandes au départ de la plate-forme de Chalon sur Saône et contrôlées à leur arrivée dans les agences de livraison.

En fonction de leur paramétrage, et du temps passé à telle ou telle température, les pastilles changent de couleur. Ce système permet un suivi des températures permanent et non plus à un instant « t ».

**89%**  
**TAUX DE SATISFACTION**  
GLOBALE DE NOS CLIENTS  
(Source : Etude Côté Clients – octobre 2015, sur une base de 1699 clients interrogés)



**Céline Jouanet,**  
éleveur à Bressoles (03)



## NOTRE ENGAGEMENT AVEC NOS FOURNISSEURS

Toupargel exerce son activité avec transparence à l'égard de ses 225 partenaires fournisseurs et travaille avec des industriels français reconnus pour leur professionnalisme qui assument la responsabilité du sourcing des matières premières dans le respect de la réglementation.

Ses engagements en matière de RSE sont inscrits dans les cahiers des charges adressés aux fournisseurs pour les produits à marque Toupargel. Toupargel fait signer à chaque fournisseur une attestation sur l'honneur dans laquelle figure le respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives au travail des enfants et plus largement les principes listés dans le Pacte Mondial en matière de droit de l'Homme, droit du travail et de l'environnement.

Les productions locales et plus généralement les ressources qui permettront au Groupe de réduire son empreinte carbone sont privilégiées.

33 références de bœuf sont labellisées VBF (Viande Bovine de France) et 7 références de porc sont labellisées VPF (Viande de Porc Française).

En qualité de spécialiste des produits de la mer, Toupargel participe au sein de son syndicat professionnel Syndigel à la mise en place d'une charte d'engagements pour la préservation des ressources halieutiques.

Afin de réduire son empreinte carbone, le Groupe favorise la production locale et privilégie les achats de produits issus de zones de pêche proches des côtes et des lieux de production et favorise dans la mesure du possible la pêche française (notamment bretonne).

Sur 143 références de poissons commercialisées chez Toupargel, la pêche française représente 16 références et 22 références sont labellisées « pêche responsable ».

**Engagé pour la  
sélection de nos produits**

**94,2%**

des fournisseurs de Toupargel  
sont des entreprises françaises.

**91%**

des fournisseurs ont signé  
une attestation sur l'honneur  
dans laquelle ils reconnaissent  
respecter le Pacte Mondial.

**15,4%**

c'est la part des références  
« pêche responsable » dans la  
gamme poissons de Toupargel





## ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE NOS COLLABORATEURS

Au 31 décembre 2015, le Groupe Toupargel compte 3 530 collaborateurs : 3 147 pour Toupargel et 383 collaborateurs pour sa filiale Eismann.

Ses principaux métiers sont le développement, la livraison, la vente (télévente et service clients), la logistique et les métiers des services supports.

Dans un contexte d'adaptation des organisations et un environnement de marché difficile le Groupe est attentif au développement de ses collaborateurs autour de valeurs et de principes d'action communs.

### NOTRE ENGAGEMENT POUR LA DIVERSITÉ

Le Groupe Toupargel fait de la diversité un des objectifs de sa politique de ressources humaines avec un engagement particulier en faveur des personnes pour lesquelles l'accès à l'emploi est difficile.

La Mission Handicap lancée en 2010 en partenariat avec l'AGEFIPH est désormais intégrée au quotidien des collaborateurs et de mieux en mieux relayée par les responsables de sites. Ainsi, les initiatives locales se développent : poursuite du partenariat avec le GEIQ Handicap Bourgogne (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) pour former des personnes en grande difficulté professionnelle ; rencontres

sur des sites Toupargel avec des demandeurs d'emploi lors de la semaine du handicap (du 16 au 22 novembre 2015).

Le taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap en 2015 au sein du Groupe Toupargel est de 6,51%, tous établissements confondus, soit plus que l'obligation légale fixée à 6%. Ce taux est calculé sur la base des critères suggérés par l'AGEFIPH, incluant les minoration au titre des efforts consentis par l'employeur (emploi des jeunes de - de 26 ans et des séniors de + de 50 ans, contrats conclus avec Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT), emplois exigeant des conditions d'aptitude particulières (ECAP). Le nombre de travailleurs handicapés correspondant est de 156 chez Toupargel et 4 chez Eismann.

Pour 2015, le Groupe Toupargel a effectué une déclaration unique incluant l'effectif de tous les établissements.

### L'égalité entre les femmes et les hommes

Le Groupe a signé en 2013 un accord avec les partenaires sociaux sur l'égalité homme-femme.

En 2015, le Groupe comptait 42,8 % de femmes et 57,2% d'hommes avec des disparités en fonction des métiers : une majorité de femmes dans les métiers de la télévente et de la téléprospection et, à l'inverse, une majorité d'hommes dans les métiers de la livraison et de la prospection à pied.



### chiffres clés 2015

**35**

embauches en CDD et CDI (notamment pour renforcer les équipes de télévente et de téléprospection) au sein du Groupe

**24**

salariés Toupargel ont reconnu leur handicap en 2015

**12**

dossiers d'aménagement de postes ont été finalisés par Toupargel

**13,1%**

c'est la part des séniors tous métiers et tous statuts confondus en 2015 au sein du Groupe. En 2015, 25 séniors (+ de 55 ans) ont été recrutés en CDI.

**6,9%**

de l'effectif a moins de 25 ans (vs 4,9% en 2014), 154 collaborateurs de moins de 26 ans ont été recrutés en CDI en 2015

### Franck Amoureux, Responsable de l'agence de télévente de Limoges

« En novembre 2015, pendant deux semaines, nous avons accueilli Pierre, fils d'une cliente, 24 ans, non voyant, qui avait suivi une formation de conseiller relation clientèle à distance et devait valider son diplôme par un stage en entreprise.

J'ai rencontré la personne qui le suivait en formation ainsi qu'un ergothérapeute missionné par Cap Emploi spécialisé dans son handicap. Nous avons ensuite aménagé son poste avec un clavier en braille et un logiciel de revue d'écran doté d'une fonction text-to-speech. Pierre a alors suivi une session de formation de télévente avec les superviseurs. Il décryptait rapidement ce qui s'affichait à l'écran grâce à son clavier, ou via la restitution vocale lorsqu'il n'y avait pas d'appels clients en simultané.

Cette expérience, qui s'est très bien passée humainement, montre qu'avec un accompagnement adapté, une personne non voyante peut exercer le métier de télévendeur. »

**6,51%**

**TAUX D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP EN 2015**



## NOTRE ENGAGEMENT POUR LA FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

À travers son dispositif de formation, Toupergel s'engage à développer les compétences de ses collaborateurs.

Son Centre de Formation interne et ses six formateurs issus du management opérationnel, dispensent sur sites ou à distance (notamment) des cursus de formation métiers et accompagnent sur le terrain les nouveaux collaborateurs.

Des programmes de formation externe complètent ce dispositif avec des formations dédiées à l'encadrement d'équipes pour les superviseurs télévente et les responsables d'agences de livraison. Une pépinière de talents, le programme Masterclass, a été lancée en 2014, destinée à former de futurs responsables d'agences de télévente pour l'ensemble du territoire tout en leur permettant d'obtenir un diplôme niveau bac +4 en partenariat avec l'Idrac.

Une 2<sup>ème</sup> promotion Masterclass de 10 collaborateurs a été recrutée fin 2015.

Des formations dédiées à la force de vente ont été lancées en 2014 comme le Certificat de Qualification Professionnel «Conseiller Relation Commerciale à distance». Deux promotions de 10 collaborateurs ont obtenu leur diplôme en 2015.



**Ludivine Cailleau,  
Superviseur  
Masterclass  
promotion  
2015**

Originnaire d'Angers, elle travaille (depuis le 7 décembre 2015) comme superviseuse à l'agence de Télévente de Colpo (à proximité de Vannes).

### Qu'est-ce qui vous a amené à postuler au programme Masterclass ?

*Toupergel est une des rares entreprises à proposer une formation diplômante et un métier.*

### Qu'avez-vous apprécié en arrivant chez Toupergel ?

*J'ai été très bien accueillie, soutenue tout de suite par l'équipe des Ressources Humaines, et aussi par les collaborateurs du plateau de télévente, de la prospection et de la livraison. Chacun a pris le temps de répondre à mes questions et s'est rendu disponible. C'est une attitude positive que l'on ne trouve pas toujours ailleurs.*

**26**  
COLLABORATEURS  
ONT ÉTÉ PROMUS  
EN 2015  
DANS LE GROUPE

Master Class  
TOUPARGEL



2<sup>e</sup> promotion Masterclass

# 1,29%

DE LA  
MASSE SALARIALE  
CONSCRÉE À LA  
FORMATION

(l'obligation légale est fixée à 0,9%)



# 2 654

STAGIAIRES<sup>(1)</sup>

(1) Le terme « stagiaire » désigne un employé ayant suivi une formation. Un employé suivant plusieurs formations dans l'année est comptabilisé selon le nombre de formations qu'il a suivies. Le nombre de stagiaires est ainsi supérieur.



Salle zen de l'agence de Téléspection de Villeurbanne.

## NOTRE ENGAGEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

### Réduire la pénibilité

Toupargel a choisi de conclure en 2013 un accord avec les partenaires sociaux sur la prévention et la réduction de la pénibilité au travail.

En 2015, le Groupe a travaillé sur l'amélioration des conditions de travail sur les plates-formes de préparation de commandes et a réaménagé les postes de conditionnement : meilleure ergonomie grâce à des scanners bi-optiques limitant les gestes, hauteur du poste revue, installation d'un petit clavier afin d'éviter les mauvaises postures et les douleurs... Ces efforts pour améliorer les conditions de travail seront poursuivis en 2016, notamment sur les « rolls » (chariots) de préparation de commandes.

Pour les métiers des centres d'appels, un espace de détente (appelé salle « zen »), qui permet aux collaborateurs de se reposer dans un environnement chaleureux, a été aménagé à l'agence d'Amboise et vient compléter celui aménagé à Villeurbanne. Un autre espace de ce type est prévu sur le site de Chalon sur Saône en 2016.

Dans le cadre de l'accord de 2010 pour l'évaluation, la prévention et le traitement des situations de stress au travail et des risques psychosociaux, le Groupe a mis, en place, PSYA, un service d'écoute psychologique et d'accompagnement social à disposition des collaborateurs (7 jours sur 7, 24h/24). Ce service a effectué 23 médiations en 2015 au sein du Groupe.

L'ancienneté moyenne des collaborateurs du Groupe est de 9 ans et 11 mois, et la part des salariés ayant 15 ans ou plus d'ancienneté représente 22.5% (en légère augmentation par rapport à 2014 où le taux était de 21,4%), traduisant leur attachement au Groupe, animés par des valeurs communes :

- la Passion clients,
- l'Amour du produit,
- l'Esprit d'équipe et de famille,
- l'Ambition et l'engagement





# 126 882

PRODUITS DONNÉS  
À LA BANQUE ALIMENTAIRE  
EN 2015 POUR L'ENSEMBLE  
DU GROUPE

## ACTEUR DU LIEN SOCIAL

A travers son Fonds de dotation, Toupargel articule ses actions de mécénat autour de trois axes :

- **participer à l'amélioration de la connaissance scientifique dans le domaine de la nutrition humaine** : partenariat avec l'AFDIAG (Association Française des Intolérants au Gluten) ou encore l'Institut Paul Bocuse,
- **contribuer au rayonnement culturel et artistique notamment de la région Rhône-Alpes** en apportant son soutien au Festival Lumière, au Festival Sens Interdits,
- **promouvoir l'intégration des hommes et des femmes dans la société et lutter contre l'exclusion** à travers les associations Handicap International, Coup de Pouce pour la lutte contre l'illettrisme, Ma caméra chez les Pros.



# 73 687 €

MONTANT REVERSÉ  
À L'AFM-TÉLÉTHON

### Partenariat Téléthon



En 2015, Toupargel a noué pour la première fois un partenariat avec l'AFM-Téléthon. Le dispositif mis en place du 2 novembre au 31 décembre 2015 a tourné autour

#### D'actions vers les clients :

- un produit partage, la bûche Farandole (signée Philippe Gauvreau 2 Etoiles Guide Michelin 2014) – 1 € reversé pour chaque unité vendue
- 9 produits Toupargel « à points Téléthon »
- un appel au don sur [toupargel.fr](http://toupargel.fr)

#### D'actions vers les collaborateurs :

- 2 € reversés à l'association pour chaque commande collaborateur
- un concours interne de pâtisserie pour mobiliser les collaborateurs autour de cette cause.

### «Ma caméra chez les pros» édition 2014/2015



Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Toupargel est partenaire de l'opération «Ma caméra chez les pros» pilotée par l'Éducation Nationale. Ce projet s'adresse aux élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges du réseau Ambition Réussite ayant choisi l'option de découverte professionnelle. Les élèves ont pour mission de réaliser un reportage de quelques minutes au sein de l'entreprise partenaire. Le matériel de tournage (caméra, micro, casque...) est mis à disposition par l'entreprise.

#### Toupargel a soutenu 3 établissements :

le collège Jean Moulin à Villefranche-sur-Saône, Académie de Lyon - le collège Pasteur à Saint-Rémy (71), Académie de Dijon - le collège La Charme à Clermont-Ferrand, Académie de Clermont-Ferrand.

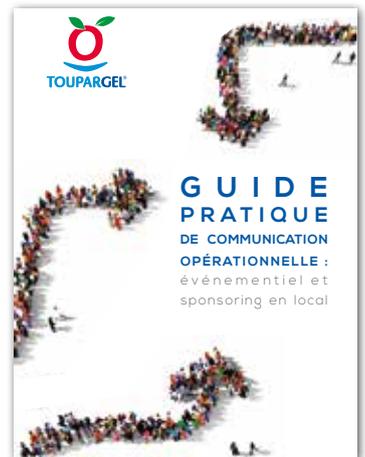


## UN ANCRAGE LOCAL

Avec des sites répartis sur l'ensemble du territoire, Toupargel favorise l'emploi local et privilégie le recrutement de proximité en participant à des salons ou forums d'emploi locaux.

Proche de ses clients, le Groupe Toupargel est régulièrement sollicité pour participer à des actions locales menées par des associations sportives, culturelles sous forme de dotations en objets publicitaires, d'insertions publicitaires dans des supports locaux.

Afin d'être plus cohérent et plus efficace dans ces événements de proximité, un guide de bonnes pratiques de la communication locale et événementielle a été rédigé en 2015 et devrait être déployé en 2016 avec un triple objectif : conquérir de nouveaux clients, partager les valeurs du Groupe avec un public réceptif et, à long terme, fidéliser les clients.



*Toupargel est partenaire de la course cycliste Paris - Chauny depuis 2012.*

Toupargel a poursuivi ses partenariats sportifs avec l'ASVEL et l'OL Féminin qui véhiculent des valeurs chères au Groupe : Ambition et Engagement, Esprit d'équipe et de famille.



*Coup d'envoi donné par Roland Tchénio, Président de Toupargel Groupe, à l'occasion du match de demi-finale de coupe de France de Basket Asvel / Nanterre et des 10 ans de partenariat avec l'ASVEL (le 22 mars 2016).*





### Le recyclage sur les plates-formes logistiques

Les cartons sont compactés puis recyclés sur les 5 plates-formes du Groupe. Les palettes de transport des plates-formes d'Argentan, de Montauban et Chalon sur Saône, en fin de vie sont rachetées par la société Epalia qui les répare et les revend. Sur ces mêmes plates-formes, les films plastiques entourant les palettes sont compactés puis recyclés.

## ACTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avec une flotte Groupe de plus de 1 000 véhicules de livraison, 40 tracteurs routiers qui parcourent la France, 5 plates-formes de préparation de commandes et 24 000 commandes livrées chaque jour, Toupargel est conscient de son impact sur l'environnement.

### NOTRE ENGAGEMENT POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE

#### Mise à jour du BEGES

Toupargel a mis à jour son BEGES en 2015. Ainsi, les émissions totales de Toupargel s'élèvent à 18 491 Teq CO<sub>2</sub> pour l'année 2014 contre 23 200 Teq CO<sub>2</sub> pour l'année 2011 (année de référence) soit une baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20,3 %.

### FOCUS SUR LA RÉDUCTION DE NOS DÉCHETS

#### Recyclage

Lors de la livraison, les Attachés de Service Clients proposent aux clients de récupérer les cartons de leur commande. Les cartons sont ensuite centralisés sur les plates-formes logistiques et recyclés par des professionnels certifiés. Les cartons issus des réceptions fournisseurs sont recyclés par la même voie.

Par ailleurs, depuis 2008, les collaborateurs du siège social ont à leur disposition des corbeilles dédiées à la récupération du papier en vue de son recyclage. D'autre part, les films plastiques utilisés pour emballer les catalogues distribués aux clients sont «à dégradation contrôlée».

Enfin, Toupargel a intégré en 2012 sur ses produits à marque propre un logotype de tri sélectif afin de sensibiliser ses clients au tri des emballages.

Toupargel réfléchit à la mise en place, sur le site du siège social, du tri et de la valorisation des déchets alimentaires issus de son centre culinaire (dégustations et tests produits) et de sa cafétéria. Le tri des bouteilles plastiques (15 000 commandées en 2015 pour le siège social) est aussi envisagé.

La répartition des émissions par poste est sensiblement identique entre l'année 2011 et l'année 2014.

L'objectif affiché est de réduire de 5% ses émissions soit une baisse de 925 Tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en poursuivant les actions entreprises : remplacement des véhicules bi-température, assurer un suivi de la consommation en carburant des véhicules de livraison et des poids lourds, poursuivre la formation éco-conduite, améliorer les systèmes de chauffage et d'éclairage des bâtiments, récupérer le papier usagé pour recyclage...

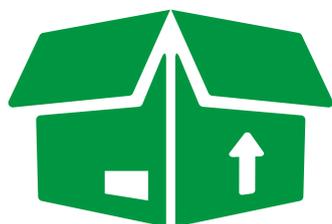
Le BEGES réalisé ne porte pas sur l'ensemble du Groupe, Eismann étant exclu. Une estimation des émissions sur l'ensemble du Groupe a été réalisée, sur la base des principaux postes d'émission (consommation de carburant des véhicules et d'électricité, représentant 84% des émissions du BEGES). Les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi estimées s'élèvent à environ à 23 760 Teq CO<sub>2</sub> pour l'année 2015.

#### Audit énergétique d'Eismann

Fin 2015, le Groupe s'est engagé à effectuer un audit énergétique pour sa filiale Eismann. Cet audit portera sur le volet transports.

Le but de cet audit est de définir et d'analyser les activités énergivores pour pouvoir, à long terme, améliorer la performance énergétique d'Eismann.

**2 208**  
TONNES DE  
CARTONS RECYCLÉS  
EN 2015



# NOS PERSPECTIVES POUR 2016

Le Groupe poursuit sa démarche RSE en 2016.



## PILOTER LA DÉMARCHE

Pour mettre en œuvre le plan d'actions défini en 2015, chaque membre du comité de pilotage est nommé pilote de plusieurs actions.

Tous les mois et demi, le comité de pilotage (qui évolue en 2016 intégrant de nouveaux membres) sera chargé de faire le point sur l'avancement des projets, d'en proposer de nouveaux, d'échanger sur des sujets transverses comme le dialogue des parties prenantes.

Pour chaque engagement de la politique RSE, des objectifs et des indicateurs seront définis.

Si 2015 a marqué le début d'une communication sur la démarche RSE du Groupe (un article dans le journal trimestriel interne, quelques news sur l'intranet), en 2016, le Groupe devra sensibiliser les collaborateurs aux engagements RSE en communiquant plus régulièrement sur la démarche dans les supports internes (un article par numéro du journal interne, news tous les 15 jours sur l'intranet...).



## AGIR SUR NOS ENGAGEMENTS PRIORITAIRES

Le comité de pilotage a défini 5 engagements prioritaires de la politique RSE.

• **Vendre mieux et fidéliser nos clients :** *adéquation de l'offre avec les besoins des clients, travailler en confiance et dans le respect éthique, adopter des méthodes de vente, veiller à la sécurité des données.*

Dans le cadre de l'objectif du Fonds de dotation de « Contribuer à l'amélioration de la connaissance

*scientifique dans le domaine de la nutrition humaine et à la diffusion des meilleures pratiques dans le domaine de l'alimentation », un projet en partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille est à l'étude pour former nos collaborateurs aux bases de la Nutrition – Santé, concevoir des « packs réponses » aux différents cas (sel, diabète, ...) et créer un « discours » adapté aux cas les plus fréquents, en lien avec notre offre produits.*



• **Garantir la qualité et la sécurité de nos produits :** *traçabilité, audit et contrôle, respect de la chaîne du froid et de l'hygiène.*

Les collaborateurs de l'activité logistique sont régulièrement formés au respect de la chaîne du froid et des conditions d'hygiène. Pour rendre ces formations plus ludiques et plus complètes, de nouveaux supports sont à l'étude pour 2016 pour les activités de réception, préparation en froid négatif, mise en cartons, rupture/contrôle pondéral, palettisation et chargement des navettes.



• **Créer un cadre de vie de travail :** *organisation du temps de travail, santé, risques psycho-sociaux, bien-être, sûreté, sécurité.*

Des tests d'organisation des horaires (modulation des horaires en fonction de la charge de travail et des semaines) seront mis en place début 2016 dans deux agences de télévente avec un double objectif : améliorer la performance commerciale et améliorer le bien-être au travail en limitant la coupure de 13h30 à 16h30.





• **Développer notre ancrage local** : proximité avec les populations éloignées, soutien à la vie locale et associative via le sponsoring, implication des collaborateurs dans des projets solidaires.

Toupargel devrait déployer auprès des managers en 2016 un guide de bonnes pratiques de communication locale et événementielle afin que les collaborateurs puissent créer des opérations localement, recruter des clients tout en permettant à la marque de gagner en visibilité.

Dans le cadre du Fonds de dotation, un appel à projet pourrait être proposé pour permettre aux collaborateurs de faire connaître et de défendre des projets qui leur tiennent à cœur.



• **Développer notre performance énergétique** : bâtiments et transports, suivi et réduction des consommations, sensibilisation et implication des collaborateurs.

Une campagne sur les éco-gestes devrait être relancée en 2016 (la 1<sup>ère</sup> campagne date de 2009), invitant et sensibilisant les collaborateurs du Groupe à « allumer utile, trier utile ».

Pour optimiser les déplacements/trajets domicile-lieu de travail, les collaborateurs du Siège intéressés par le covoiturage ont été invités fin 2015 à se mettre en relation via l'intranet. Ce dispositif pourrait s'étendre à d'autres sites.





# ANNEXE 1 – LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Dans le cadre du Pacte Mondial, les entreprises sont invitées à respecter les principes fondamentaux suivants:

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence
2. Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Respecter l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Respecter l'abolition effective du travail des enfants
6. Respecter l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

# ANNEXE 2 – LE PÉRIMÈTRE DU REPORTING

## PROCESSUS ET DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE

Le pilotage en 2015 s'appuie, pour l'élaboration du reporting RSE, sur des responsables fonctionnels des différentes Directions du Groupe (Direction Financière, Direction des Ressources Humaines, Direction Marketing, Direction Qualité, Direction logistique, Direction informatique).

Le périmètre du reporting RSE couvre deux sociétés du Groupe, la holding Toupargel Groupe SA et la Business Unit Toupargel SASU. Ce périmètre intègre la totalité des sites du Groupe et l'ensemble de ses activités (prospection, télévente, logistique, livraison, services centraux). La zone de chalandise de Toupargel est limitée à la France métropolitaine, aucun site ou activité n'est présent à l'étranger.

## VARIATION DE PÉRIMÈTRE

En avril 2014, Toupargel Groupe SA a acquis la société Eismann. Ce rapport intègre quand elles sont disponibles les données Eismann du 1er janvier au 31 décembre 2015. L'indicateur social qui n'a pas pu être consolidé sur l'ensemble du Groupe est le taux d'absentéisme.

Pour ces indicateurs, les informations sont en cours de fiabilisation pour homogénéiser les méthodologies de calcul avec celles utilisées historiquement par Toupargel.

Le tableau des indicateurs environnementaux page 61 précise lorsque l'information n'est pas disponible pour l'ensemble du Groupe.

## INDICATEURS DU REPORTING RSE

### Choix des indicateurs

Le Groupe a mis en place en 2009 une Direction du Développement Durable avec pour objectif de définir la politique, les indicateurs et de mettre en place les plans d'actions permettant à Toupargel de respecter ses engagements environnementaux, sociétaux et sociaux. Près de 30 indicateurs clés ont été définis selon les obligations réglementaires, les attentes des parties prenantes et les priorités stratégiques du Groupe en termes de Développement Durable. Ils ont pour objectif de mesurer les engagements pris et de suivre dans le temps leur évolution.

### Référentiel utilisé

Le reporting RSE 2015 se conforme aux recommandations du Pacte Mondial et répond aux exigences des articles R.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce issu de la loi Grenelle 2.

Un protocole de reporting RSE a été élaboré en 2014 par la Direction Qualité. Il précise les rôles et les responsabilités, la fréquence du reporting, la méthodologie et les indicateurs utilisés, la vérification de la validité des données recueillies.

### Précisions sur les indicateurs environnementaux

**Émissions de CO<sub>2</sub>** : Le BEGES de Toupargel SASU se base sur les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la consommation d'énergie (électricité, gaz et carburant) et aux recharges de fluides réfrigérants, selon la méthodologie du Bilan Carbone 2011. Pour réaliser l'estimation des émissions sur l'ensemble du Groupe, seuls les consommations d'énergie (électricité, gaz et carburant) ont été prises en compte. Elles représentent 84% des émissions du BEGES de Toupargel SASU. Les facteurs de conversion (de litres, kWh ou kg en kg équivalent CO<sub>2</sub>) du Bilan Carbone 2011 ont été utilisés. Les facteurs d'émission utilisés proviennent de la méthodologie élaborée par l'ADEME et sont disponibles sur le site internet de la Base Carbone.

**Consommation électrique** : elle représente la consommation électrique de tous les sites du Groupe. Elle concerne en tarif vert les cinq plates-formes logistiques du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Pour les autres sites soumis au tarif vert, elle est basée sur la consommation réelle facturée du 1<sup>er</sup>

janvier au 31 octobre puis sur une estimation sur les deux derniers mois de l'année. Pour les sites soumis au tarif jaune, elle est basée sur la consommation réelle facturée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre puis sur une estimation sur les deux derniers mois de l'année. Pour les sites soumis au tarif bleu, elle est basée sur la consommation réelle facturée du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre puis sur une estimation sur les trois derniers mois de l'année.

**Consommation de gasoil** : elle concerne d'une part, le parc de véhicules dont la consommation de gasoil est suivie par un logiciel de gestion de la flotte et d'autre part les six cuves internes utilisées sur certaines plates-formes logistiques (Poitiers, Chalon sur Saône, Civrieux d'Azergues) et certaines agences (Grenoble, La Roche Blanche, Annecy). La consommation de gasoil relative aux déplacements professionnels de nos collaborateurs avec leur propre véhicule ou un véhicule de location n'est pas prise en compte. La flotte ne comprend aucun véhicule essence.

**Distance effectuée par nos livreurs et navettes internes** : elle correspond d'une part, au kilométrage réalisé par l'ensemble de nos navettes chargées du transport des commandes de nos plates-formes logistiques vers nos agences de livraison et d'autre part, au kilométrage réalisé par l'ensemble de nos véhicules, de nos agences de livraison à la porte de nos clients, pour livrer les commandes.

**Pourcentage de camions équipés de la norme Euro 6** : Toupargel se base sur les informations transmises par son concessionnaire, à savoir le nombre de camions gros porteurs équipés de la norme Euro 6 rapporté au nombre total de véhicules gros porteurs présents dans la flotte.

**Consommation de fluides frigorigènes** : cet indicateur prend en compte la consommation de fluides de nos installations fixes et de nos camions frigorifiques. Elle correspond à la quantité facturée lors de fuites ou de remplacement de fluides réfrigérants.

**Consommation d'eau** : le calcul de la consommation d'eau représente le total facturé au titre de la consommation d'eau du Groupe rapporté au prix moyen de l'eau en France, à savoir 4,15 €/m<sup>3</sup> (source : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)). À noter que la méthode de calcul a été revue en 2015 et le chiffre 2014 actualisé sur la base de cette méthode.

**Nombre de fournisseurs en factures dématérialisées :**

cet indicateur correspond au nombre de fournisseurs de marchandises communiquant la totalité de leurs factures de marchandises à Toupargel sous forme dématérialisée ramenée au nombre total de fournisseurs de marchandises. Les fournisseurs de frais généraux ne rentrent pas en ligne de compte dans cet indicateur.

**Grammage du papier des catalogues :**

quantité de papier acheté pour les publications commerciales ramenée à la surface de papier acheté pour les publications commerciales.

**Consommation de cartons :** elle correspond à la quantité de cartons facturés et utilisés par les cinq plates-formes logistiques pour préparer les commandes des clients et elle est rapportée au poids par carton selon le format de carton utilisé. Elle est ajustée du niveau de stock en début et fin de période.

**Remarques :** de par son activité, le Groupe n'a pas d'impact significatif relatif à l'utilisation des sols, aux rejets dans l'eau, aux rejets dans le sol. Le Groupe Toupargel est amené à utiliser des groupes de froid dont le niveau sonore peut être élevé, tout comme le départ, le retour des camions de livraison au niveau des agences et les livraisons des plates-formes. Le Groupe Toupargel s'attache donc à localiser ces sites dans des zones non habitées. Il n'a pas été diagnostiqué de vulnérabilité spécifique aux conséquences du changement climatique. Enfin, la nature de l'activité du Groupe Toupargel ne nécessite pas de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

**Précisions sur les indicateurs sociaux**

**Effectifs fin de période :** effectif de Toupargel Groupe SA, Toupargel SASU et Eismann SAS inscrit à la date du 31/12/2015, tous types de contrats (CDI, CDD, CDI-Contrats de professionnalisation, CDD-Contrats de professionnalisation, et apprentis), exceptés stagiaires, inclus les suspensions de contrat. Cet effectif total est repris aussi au niveau des indicateurs concernant la répartition par sexe, par type de contrat, par statut (Cadres, VRP, Employés et Agents de maîtrise), par âge, par ancienneté, par temps de travail (temps complet/partiel) et par métier.

**Entrées/sorties :** Nombre de collaborateurs entrés et sortis des effectifs dont un contrat de travail a été

conclu et dont la relation contractuelle s'est terminée durant l'année au sein des deux entités. Les collaborateurs sortis au 31/12/2015 au soir sont inclus dans les effectifs de 2015. Les contrats CDD transformés en CDI ne sont pas considérés comme des entrées/sorties. Les embauches CDI-contrats de professionnalisation ne sont pas considérées comme des embauches CDI.

**Turn-Over :** Le turn-over correspond au nombre de départs de salariés en contrat à durée indéterminée (tous motifs sauf rupture période d'essai, départs en retraite et décès) rapporté à l'effectif CDI présent sur la période.

**Masse salariale et rémunération :** La masse salariale annuelle brute correspond au total des salaires bruts versés dans l'année. La rémunération annuelle moyenne brute correspond au total des salaires bruts versés dans l'année inclus les indemnités de retraite divisée par l'effectif annuel moyen en Equivalent Temps Plein.

**Absentéisme :** Le taux d'absentéisme est égal au nombre de jours calendaires d'absence rapporté à l'effectif moyen x 30 jours x 12 mois.

Les motifs d'absence pris en compte dans le calcul de l'absentéisme sont les suivants : maladie, maladie professionnelle, accident de travail, accident de trajet.

Les absences de plus de 45 jours sont comptabilisées à 45 jours pour éviter la perturbation des taux avec les absences de très longue durée.

**Nombre d'accidents du travail et de trajet :**

Nombre de déclarations d'accidents de travail et trajet émises en 2015, et non refusées au 31/12/2015.

Le nombre de jours d'arrêt pris en compte pour les taux de fréquence et de gravité concerne les accidents de travail survenus en 2015 mais également les accidents de travail survenus dans les années antérieures. Le dénominateur des heures réelles travaillées est établi sur les heures théoriques, auxquelles sont ajoutées les heures supplémentaires et soustraites les absences.

**Taux de fréquence :** Nombre de jours d'accident de travail avec arrêt x 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées

**Taux de gravité :** Nombre de jours d'arrêt suite à un accident de travail x 1000 / Nombre d'heures travaillées

**Nombre de références Régimes spécifiques :**

cet indicateur recense le nombre de références commercialisées dans le catalogue Régimes alimentaires spécifiques incluant des produits sans gluten, sans lactose, exempts d'allergènes, pauvres en sel, en sucre ou en matières grasses, à index glycémique bas ou encore des produits de régime.

**Nombre de références pêche responsable :**

ces références sont identifiées dans le catalogue produits remis à nos clients avec la mention « issu d'une pêche responsable ». Ces poissons sont fournis à Toupargel avec une certification de pêche responsable attribuée par un organisme indépendant.

**Modalités de collecte, consolidation et contrôle des données**

La période retenue pour le reporting annuel des indicateurs sociaux est l'année civile du 1<sup>er</sup> au 31 décembre.

La collecte des données est centralisée au siège du Groupe Toupargel.

**Vérification externe**

Les données chiffrées sont produites, consolidées, analysées et publiées par le Groupe Toupargel.

Pour la troisième année consécutive, les informations financières publiées dans le rapport annuel ont fait l'objet d'une vérification par le commissaire aux comptes Deloitte & Associés.

Conformément à l'article L225-102-1 du code de commerce, le Groupe Toupargel a nommé son commissaire aux comptes en tant qu'Organisme Tiers Indépendant (OTI) en charge de la vérification des informations publiées dans le Rapport RSE du rapport de gestion. Le rapport émis par l'OTI figure page 63 du rapport de gestion et porte sur la présence et la sincérité des informations environnementales, sociales et sociétales, tant qualitatives que quantitatives, publiées.

# ANNEXE 3 – INDICATEURS SOCIAUX

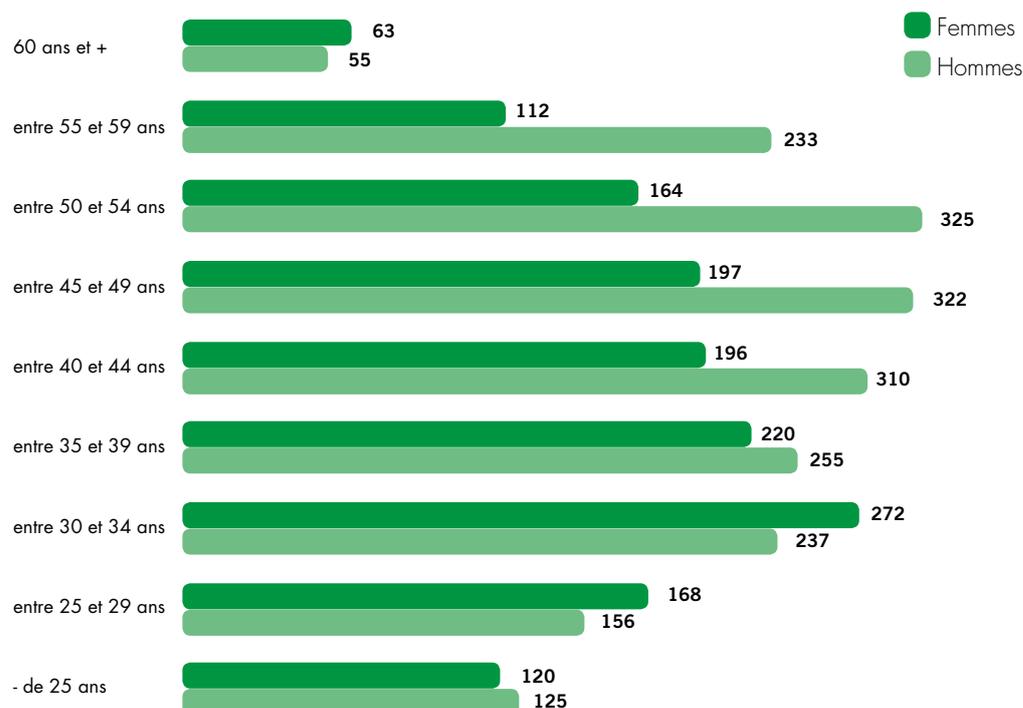
Remarque : les années 2014 et 2015 incluent Eismann (sauf pour l'absentéisme),  
l'année 2013 ne concerne que Toupargel

## EFFECTIF GROUPE PAR MÉTIER

	2015		2014	
	%	Effectif	%	Effectif
Télévente	26%	917	25%	898
Livraison	25%	898	26%	930
Développement	11%	398	12%	413
Encadrement commercial	9%	324	9%	330
Télélivraison	8%	280	8%	289
Administration agence	3%	117	4%	128
<b>Total commercial</b>	<b>83%</b>	<b>2 934</b>	<b>83%</b>	<b>2 988</b>
<b>Logistique</b>	<b>10%</b>	<b>340</b>	<b>10%</b>	<b>344</b>
<b>Services centraux</b>	<b>7%</b>	<b>256</b>	<b>7%</b>	<b>258</b>
<b>Total Groupe</b>	<b>100%</b>	<b>3 530</b>	<b>100%</b>	<b>3 590</b>

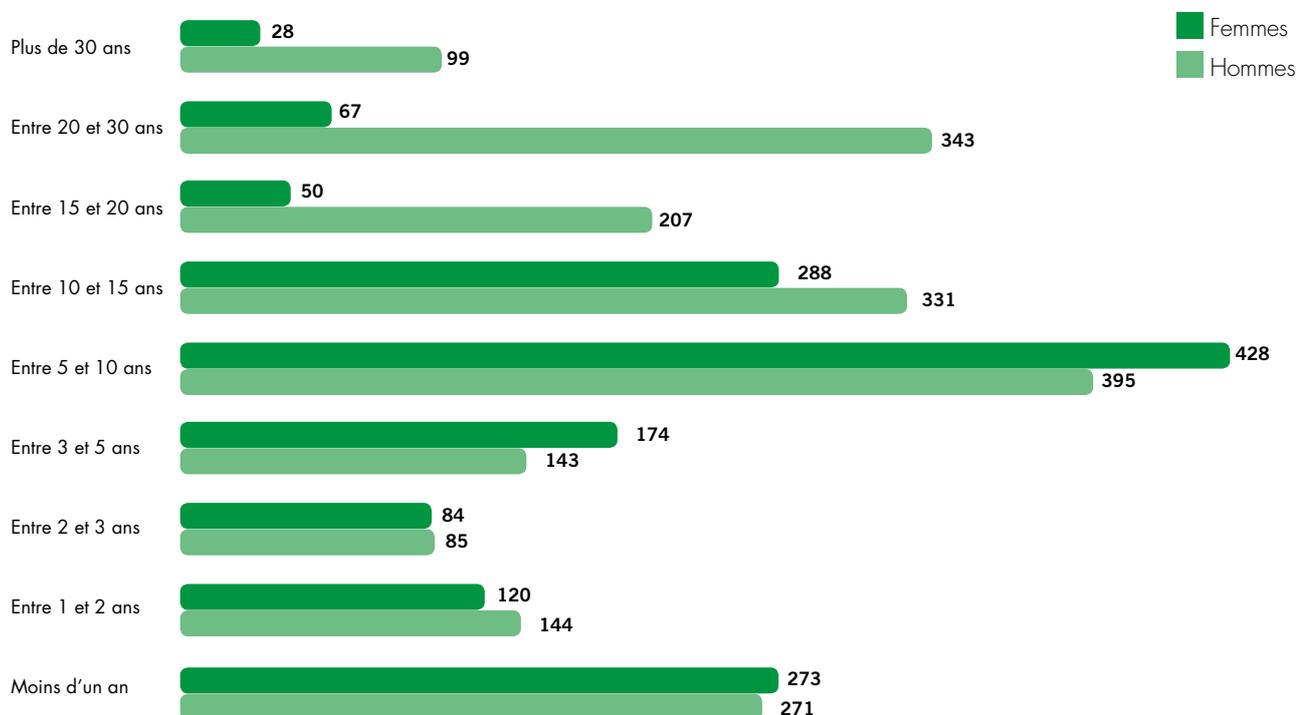
La répartition entre les trois grands pôles de métiers (commercial, logistique, et services centraux) reste inchangée.

## EFFECTIF GROUPE PAR ÂGE ET PAR SEXE



- L'âge moyen est de 42 ans et 5 mois
- 6.9 % de l'effectif a moins de 25 ans
- 13.1 % de l'effectif a 55 ans ou plus

## EFFECTIF GROUPE PAR ANCIENNETÉ ET PAR SEXE



- L'ancienneté moyenne est de 9 ans et 11 mois en progression de 1 mois par rapport à 2014.
- Plus de 40% des salariés ont une ancienneté comprise entre 5 et 15 ans
- 22.5% des salariés ont 15 ans ou plus d'ancienneté

## EFFECTIF DU GROUPE PAR TYPE DE CONTRAT

Effectif fin de période	2015		2014		2013	
	Groupes	Effectif	Groupes	Effectif	Groupes	Effectif
Contrats à durée indéterminée	93,4%	3 298	92,5%	3 322	93,9%	3 094
Contrats à durée déterminée	6,6%	232	7,5%	268	6,1%	202
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>3 530</b>	<b>100%</b>	<b>3 590</b>	<b>100%</b>	<b>3 296</b>

- Plus de 93% des salariés sont en CDI, en augmentation de 0,9 points par rapport à 2014 (92,5%).

## EFFECTIF DU GROUPE PAR STATUT

Effectif fin de période	2015		2014		2013	
	Groupes	Effectif	Groupes	Effectif	Groupes	Effectif
Employés	76%	2 676	76%	2 734	84%	2 760
Agents de maîtrise	9%	327	9%	318	9%	309
Cadres	7%	243	7%	243	6%	206
VRP	8%	284	8%	295	1%	21
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>3 530</b>	<b>100%</b>	<b>3 590</b>	<b>100%</b>	<b>3 296</b>

- Les tendances observées en 2014 et 2015 sont stables, près de 76% des salariés du groupe sont des employés.

## EMBAUCHES ET LICENCIEMENTS - GROUPE

1 915 Embauches,  
dont 547 CDI et 1 975 Sorties, dont 893 CDI\*.

Départ en CDI par motif	2015	2014
Rupture Période d'essai	400	330
Démissions	140	162
Licenciements	211	215
Ruptures conventionnelles	101	126
Départs retraite	36	36
Prise d'acte de rupture	0	2
Décès	5	3
Cession d'activité	0	14
<b>Total des départs (CDI)</b>	<b>893</b>	<b>888</b>

\* Les passages de CDD à CDI et les embauches CDI-contrats de professionnalisation ne sont pas comptabilisés dans les embauches CDI.

## TURN-OVER GROUPE

	2015	2014
	Groupe	Groupe
Commercial	11,3 %	13,4 %
Logistique	9,0 %	6,3 %
Administratif	8,7 %	5,4 %
<b>Total</b>	<b>10,8 %</b>	<b>12,0 %</b>
Total (hors prospection)	9,8 %	11,0 %

Remarque : Le turn-over correspond au nombre de départs de salariés en CDI (tous motifs sauf rupture période d'essai, départs en retraite, décès et cession d'activité) rapporté à l'effectif CDI présent sur la période.

## RÉMUNÉRATIONS ET LEURS ÉVOLUTIONS AU SEIN DU GROUPE

En €	2015				
	Employés	Agents de maîtrise	Cadres	VRP	Total
Masse salariale annuelle brute	54 236 314	8 977 626	12 392 640	7 040 085	82 646 666
Rémunération annuelle moyenne brute	23 242	30 432	55 792	25 053	26 391
<b>Charges patronales</b>	<b>31 526 942</b> <b>38,15 %</b>				

En €	2014				
	Employés	Agents de maîtrise	Cadres	VRP	Total
Masse salariale annuelle brute	55 304 719	9 072 561	12 933 787	7 928 563	85 239 629
Rémunération annuelle moyenne brute	23 067	30 058	54 542	25 348	26 233
<b>Charges patronales</b>	<b>33 818 570</b> <b>39,67 %</b>				

## ORGANISATION DU TRAVAIL - GROUPE

Effectif au 31.12.2015	Sexe	Temps complet	Temps partiel	Total
Télévente	Masculin	199	4	203
	Féminin	682	32	714
<b>Total Télévente</b>		<b>881</b>	<b>36</b>	<b>917</b>
Livraison	Masculin	858	1	859
	Féminin	39		39
<b>Total Livraison</b>		<b>897</b>	<b>1</b>	<b>898</b>
Développement	Masculin	112	4	116
	Féminin	167	115	282
<b>Total Développement</b>		<b>279</b>	<b>119</b>	<b>398</b>
Encadrement commercial	Masculin	244		244
	Féminin	74	6	80
<b>Total Encadrement commercial</b>		<b>318</b>	<b>6</b>	<b>324</b>
Télélivraison	Masculin	271		271
	Féminin	9		9
<b>Total télélivraison</b>		<b>280</b>		<b>280</b>
Logistique	Masculin	225	1	226
	Féminin	110	4	114
<b>Total Logistique</b>		<b>335</b>	<b>5</b>	<b>340</b>
Services centraux	Masculin	96	2	98
	Féminin	124	34	158
<b>Total Services centraux</b>		<b>220</b>	<b>36</b>	<b>256</b>
Administration agence	Masculin		1	1
	Féminin	42	74	116
<b>Total Administration agence</b>		<b>42</b>	<b>75</b>	<b>117</b>
<b>Total général</b>		<b>3 252</b>	<b>278</b>	<b>3 530</b>

Effectif au 31.12.2015	Sexe	Temps complet	Temps partiel
Télévente	Masculin	98,0%	2,0%
	Féminin	95,5%	4,5%
<b>Total Télévente</b>		<b>96,1%</b>	<b>3,9%</b>
Livraison	Masculin	99,9%	0,1%
	Féminin	100,0%	0,0%
<b>Total Livraison</b>		<b>99,9%</b>	<b>0,1%</b>
Développement	Masculin	96,6%	3,4%
	Féminin	59,2%	40,8%
<b>Total Développement</b>		<b>70,1%</b>	<b>29,9%</b>
Encadrement commercial	Masculin	100,0%	0,0%
	Féminin	92,5%	7,5%
<b>Total Encadrement commercial</b>		<b>98,1%</b>	<b>1,9%</b>
Télélivraison	Masculin	100,0%	0,0%
	Féminin	100,0%	0,0%
<b>Total télélivraison</b>		<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>
Logistique	Masculin	99,6%	0,4%
	Féminin	96,5%	3,5%
<b>Total Logistique</b>		<b>98,5%</b>	<b>1,5%</b>
Services centraux	Masculin	98,0%	2,0%
	Féminin	78,5%	21,5%
<b>Total Services centraux</b>		<b>85,9%</b>	<b>14,1%</b>
Administration agence	Masculin		100,0%
	Féminin	36,2%	63,8%
<b>Total Administration agence</b>		<b>35,9%</b>	<b>64,1%</b>
<b>Total général</b>		<b>92,1%</b>	<b>7,9%</b>

- 92,1% des salariés du groupe Toupergel travaillent à Temps complet.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL – GROUPE

	Accidents du travail		Accidents de trajet		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Sans arrêt	52	58	5	12	57	70
Avec arrêt	160	176	23	25	183	201
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>234</b>	<b>28</b>	<b>37</b>	<b>240</b>	<b>271</b>
Nombre de jours d'arrêt (1)	9 646	11 601	2 359	2 040	12 005	13 641

(1) Le nombre de jours d'arrêt pris en compte concerne les AT survenus en 2015 mais également les AT survenus dans les années antérieures.

	2015	2014		2015	2014
Taux de fréquence	30,24	32,13	Taux de gravité	1,82	2,12

Taux de fréquence = Nombre d'AT avec arrêt X 1 000 000 / Nombre d'heures travaillées  
Taux de gravité = Nombre de jours d'arrêt suite AT X 1 000 / Nombre d'heures travaillées

Le Groupe Toupargel a reçu 22 déclarations de maladies professionnelles en 2015 (23 en 2014), 9 ont été prises en charge, 5 ont été refusées et 8 sont en cours d'instruction (au 24 février 2016).

Le nombre d'heures travaillées en 2015 s'est élevé à 5 291 550.

## FORMATION – GROUPE

- 1.29% de la masse salariale consacrée à la formation (1.33% en 2014)
- 17 233 heures dispensées à 1 163 salariés

• Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur formé : 14.82 h

Commercial	Gestion	Informatique	Management	Prévention	Total
8 045 h	1 516 h	1 256 h	4 700 h	1 716 h	17 233 h

## EGALITÉ DE TRAITEMENT AU SEIN DU GROUPE

### Répartition hommes / femmes

	2015	2014	2013
Hommes	57,2%	57,2%	54,2%
Femmes	42,8%	42,8%	45,8%

### Effectif par statut

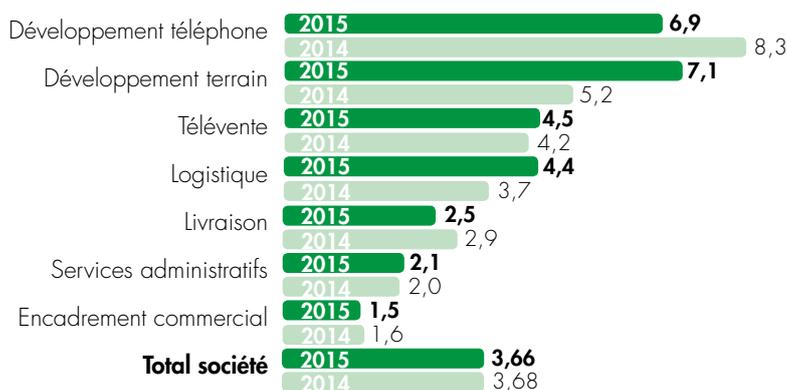
	Hommes	Femmes
Cadres	66,7%	33,3%
Techniciens Agents de maîtrise	64,2%	35,8%
Employés	51,2%	48,8%
VRP	97,5%	2,5%
<b>Total général</b>	<b>57,2%</b>	<b>42,8%</b>

### Absentéisme – Toupargel SASU

Remarque : Les motifs d'absence pris en compte dans le calcul de l'absentéisme sont les suivants : maladie, maladie professionnelle, accident de travail, accident de trajet. Les absences de plus de 45 jours sont comptabilisées à 45 jours pour éviter la perturbation des taux avec les absences de très longue durée.

Le taux d'absentéisme sur le périmètre d'Eismann n'a pas été consolidé en 2015 par manque d'homogénéité dans les méthodes de calcul. Un travail de fiabilisation est en cours.

- Le taux d'absentéisme cumulé en 2015 s'élève à 3,66%, stable par rapport à 2014.



## DIALOGUE SOCIAL ET ACCORDS SIGNÉS

Dans un souci de transparence, Toupargel mène un dialogue social ouvert avec ses représentants du personnel : 18 représentants du personnel cadres et 177 non cadres. Ces derniers sont informés une fois par mois dans le cadre du Comité d'Entreprise.

Un CHSCT commercial et 5 CHSCT logistique se sont réunis 29 fois en 2015 (s'y sont ajoutées 17 réunions extraordinaires).

Dans le cadre de ce dialogue, en 2015, plusieurs accords portant notamment sur les NAO, la durée et l'aménagement du temps de travail, les modalités de désignation des membres du CHSCT ont été signés.

### Suivi des accords

Un accord intergénérationnel a été signé en 2014 avec les partenaires sociaux (actions en conformité avec le principe 3 du Pacte

Mondial).

Un accord de GPEC a été signé en 2013 avec les partenaires sociaux afin de se doter des moyens indispensables pour accompagner l'évolution professionnelle de ses collaborateurs.

En janvier 2014, Toupargel a signé un accord intergénérationnel, conclu avec les partenaires sociaux pour une durée de 3 ans qui s'inscrit dans la lignée des accords GPEC, Egalité professionnelle et Prévention de la pénibilité au travail.

Cet accord prend la suite de l'accord sur les séniors conclu en 2009, va au-delà dans les engagements pris et inclut un volet relatif à l'insertion des jeunes.

Cet accord porte sur les domaines d'actions suivants :

- Faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un CDI. Ces

jeunes sont accompagnés par des référents, interlocuteurs privilégiés

- Favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des seniors en :

- anticipant les évolutions professionnelles et la gestion des âges,
- développant les compétences, les qualifications et l'accès à la formation,
- aménageant les fins de carrière et la transition entre activité et retraite.

- Assurer la transmission des connaissances

En 2014, cet accord a abouti au recrutement de 95 CDI de jeunes de moins de 26 ans (objectif 15%, résultat 21,7%), 15 CDI de séniors (objectif 2%, résultat 3,4%) et maintien dans l'emploi 13,2% (objectif 8%).

En 2015, 154 collaborateurs de moins de 26 ans ont été recrutés en CDI et 25 collaborateurs de plus de 55 ans.

# ANNEXE 4 – INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

## FEUILLE DE ROUTE ENVIRONNEMENTALE - GROUPE TOUPARGEL

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉALISATIONS			
		2015	2014	2013	
<b>PREVENIR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ</b>					
Se Réengager pour la Charte CO <sub>2</sub> sur 3 ans			Fin décembre		
<b>EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE (principes 8 et 9 du Pacte Mondial)</b>					
		Toupargel	Groupe		
Optimiser la consommation électrique du Groupe	Consommation électrique (en KWH)	21 215	23 761	23 721	25 542
Maîtriser l'impact du transport de marchandises sur l'environnement	Consommation gasoil (en litres)	5 468	6 530	7 098	5 867
	Distance effectuée par nos livreurs et navettes internes (en km)	33 712 013	43 675 731	36 580 702	36 503 394
Formation des conducteurs à l'éco-conduite	% de chauffeurs formés	98%	Pas d'éco conduite chez Eismann	95%	51%
Installation d'un système de télématique embarquée dans les camions de livraison pour l'aide à l'éco-conduite	% de camions équipés	100%	Pas d'éco conduite chez Eismann	100%	100%
Privilégier la norme Euro 6 sur la motorisation des camions (tracteurs routiers)	% de camions équipés norme Euro 6	54%	54%	54%	0%
Diminuer l'impact des déplacements professionnels par l'installation d'un système de web conferencing	% de postes équipés	12%	NC sur le périmètre Eismann	12%	11%
<b>MAÎTRISER L'IMPACT DES FLUIDES FRIGORIGÈNES SUR L'ENVIRONNEMENT (principe 7 du Pacte Mondial)</b>					
Remplacement des gaz HCFC par les gaz HFC dans toutes nos installations - Programme achevé en 2011	Consommation fluides frigorigènes (en kg)	962,30	1 136,58*	836,5	1 137
<b>MAÎTRISER LA CONSOMMATION DE PAPIER/CARTONS ET ACCROÎTRE LE RECYCLAGE (principes 8 et 9 du Pacte Mondial)</b>					
Dématérialisation des factures de fournisseurs de marchandises	Nombre de fournisseurs en factures dématérialisées	58	NC sur le périmètre Eismann	56	42
Diminuer le grammage papier des catalogues	(en grammes/m <sup>2</sup> )	51	NC sur le périmètre Eismann	54 puis 51	54
Réduire la consommation de cartons	(en tonnes)	1 983	2 208,1	1 934	2 017

\* La consommation de fluides frigorigènes d'Eismann entrant dans le total Groupe a été estimée sur la base de la consommation moyenne par plate-forme et par camion de Toupargel.

Remarque : La nature de l'activité de Toupargel limite la consommation d'eau au nettoyage des véhicules et aux besoins sanitaires. En 2015, le Groupe a consommé 15 858 m<sup>3</sup> contre 16 426 m<sup>3</sup> en 2014 soit une baisse de 3.45%. A noter que la méthode de calcul utilisée dans le rapport RSE 2014 et 2013 a changé.

## FEUILLE DE ROUTE SOCIÉTALE - GROUPE TOUPARGEL

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉALISATIONS		
		2015	2014	2013
<b>DEVELOPPER UNE NUTRITION RESPONSABLE (principes 7 et 8 du Pacte Mondial)</b>				
Développer une offre de gammes spécifiques (chez Toupargel)	Nombre de références produits : Cacher	38	39	40
	Halal	12	13	13
	Bio	29	28	22
	Régimes spécifiques	79	68	54
Développer la naturalité des produits (chez Toupargel)	% des produits à marque propre sans colorants artificiels	100%	100 %	
	% des plats cuisinés à marque propre sans arômes artificiels	97%	97%	
	% des produits à marque propre sans matières grasses hydrogénées	100%	100 %	100%
Maîtriser l'exploitation des ressources halieutiques par l'application des normes FAO, la promotion des labels et de l'aquaculture responsable.	Nombre de références pêche responsable	22 (dans la gamme Toupargel) 6 (dans la gamme Eismann)	17	18
	Nombre de références pêche française	16	15	NC
<b>PREVENTION DU RISQUE ALIMENTAIRE</b>				
Améliorer les taux de réclamations	Taux de réclamation sur la qualité produit (pour 1000 uvc)	0.18 (Toupargel) 0.17 (Eismann)	0.22	0.36
	Taux de réclamation des clients (pour 1000 livraisons)	14.3 (Toupargel) 1.87 (Eismann)	13.9	15.4
<b>ACTION SOCIETALE</b>				
Affectation de la valeur ajoutée créée entre les parties prenantes	Affectation de la valeur ajoutée : - le personnel - l'Etat - l'autofinancement	85% 5% 10%	85% 4% 10%	82% 6% 11%
Budget affecté au Fonds de Dotation	Montant affecté (en K€)	138.8	90	159
<b>FOURNISSEURS (principes 1 et 2 du Pacte Mondial)</b>				
Intégrer dans les contrats d'achat les principes du Pacte Mondial	% de contrats signés	91%	95 %	92 %

## FEUILLE DE ROUTE SOCIALE - GROUPE TOUPARGEL

OBJECTIFS	INDICATEURS	RÉALISATIONS		
		2015	2014	2013
<b>PROMOTION DE LA DIVERSITÉ</b>				
Promouvoir l'emploi des handicapés	Taux d'emploi des travailleurs handicapés	6,51%*	6.6 %	6.3 %
Promouvoir l'emploi et le maintien des séniors	% de séniors dans l'entreprise	13.1%	13 %	12 %
Prioriser la promotion interne	Nombre de promotions internes	21	26	25
<b>SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL</b>				
Création d'une cellule d'écoute téléphonique	Nombre de médiations	20	23	14
Promouvoir une conduite routière sécurisée	Taux de sinistralité responsable (pour 1 000 véhicules)	23,94%	23,09%	18%

\*Déclaration unique sur l'ensemble du Groupe

# Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Toupargel Groupe SA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

## Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément au référentiel utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande auprès de la Direction Communication de la société.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce.

Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

## Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre les mars et avril 2016 et pour une durée d'environ une semaine. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000.

## 1. Attestation de présence des Informations RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce. En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée en page 53 du rapport de gestion.

### Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## 2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons mené onze entretiens avec 13 personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 100% des effectifs et 100% des informations quantitatives environnementales publiées.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

1- dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

2- Informations sociales quantitatives : Effectif Total Groupe, Répartition hommes / femmes, Répartition par type de contrat, Nombre d'embauches dont embauches en CDD et CDI, Nombre de sorties par motif dont CDI, Turnover, Effectif à temps plein et temps partiel, Taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail, Taux de sinistralité, Nombre de déclarations pour maladies professionnelles, Nombre de personnes formées, Nombre d'heures de formation dispensées, Taux d'emploi des travailleurs handicapés, Nombre de personnes handicapées employées, Nombre de personnes handicapées recrutées.

Informations environnementales quantitatives : Consommation de fluides frigorigènes, Consommation d'eau, Consommation de cartons, Consommation électrique, Consommation de gazoil, Distance effectuée par nos livreurs et navettes internes, Emissions de CO2, Nombre de référence pêche responsable.

Informations sociétales quantitatives : Affectation de la valeur ajoutée créée entre les parties prenantes, Nombre de références produits cachet / halal / bio / régimes spécifiques, Pourcentage de contrats signés intégrant les principes du Pacte Mondial, Taux de réclamation sur la qualité produit.

Informations qualitatives : Dialogue social, Service d'écoute psychologique et d'accompagnement social, Organisation du pilotage de la démarche, Amélioration de l'efficacité énergétique (Bilan BEGES), Préserver la biodiversité (Démarche raisonnée de remplacement de l'huile de palme), % de fournisseurs en France, Informations sur les contrôles permanents internes et sur-contrôles en laboratoires extérieurs pour les produits en marque propre.

3 - Toupargel SASU et Eismann.

Neuilly-sur-Seine, le 5 avril 2016

L'un des commissaires aux comptes, Deloitte & Associés - Vanessa GIRARDET

---

# CAHIER DE L'ACTIONNAIRE

---



## Informations boursières

Profil boursier du titre

Actionnariat

Données boursières

Dividende

Relations avec la communauté financière

**p.65**

p.65

p.65

p.66

p.67

p.68

## Chiffres et ratios financiers

Compte de résultat

Bilan

Ratios financiers

**p.70**

p.70

p.71

p.71

# INFORMATIONS BOURSIÈRES

Un actionariat familial, gage d'indépendance et d'une vision long terme

## PROFIL BOURSIER DU TITRE

• Date d'introduction	3 Décembre 1997
• Prix d'introduction	3.81 €
• Code ISIN	FRO000039240
• Code Bloomberg	TOU
• Code Reuters	TPGEL.PA
• Appartenance à un indice	CAC@All-Share, Gaia Index

• Euronext Paris	Compartiment C
• Classification sectorielle	5337 (détaillants et grossistes - Alimentation)
• Eligibilité au PEA	oui
• Eligibilité au PEA-PME	oui
• Eligibilité au Service de Règlement Différé	non
• Membre de Middlednext	oui
• Capital au 31/12/2015	1 038 330.70 euros
• Nombre de titres ordinaires	10 383 307
• Nominal	0.10 €
• Cours au 31/12/2015	4.75€
• Flottant en % du capital au 31/12/2015	12.92 % (y compris salariés)
• Flottant au 31/12/2015	6.4 M€
• Capitalisation boursière au 31/12/2015	49.3 M€

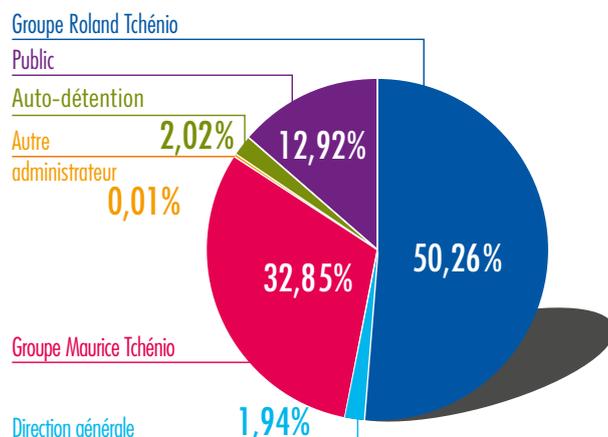


**MiddleNext** est l'association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées.



**Euronext** est la première Bourse paneuropéenne avec plus de 1 300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de 3 000 milliards d'euros.

## ACTIONNARIAT



**83%**  
DU CAPITAL  
EST DÉTENU PAR UN  
ACTIONNARIAT FAMILIAL

Le total des actionnaires au nominatif et au porteur s'élevait au 29 février 2016 à 1 563.

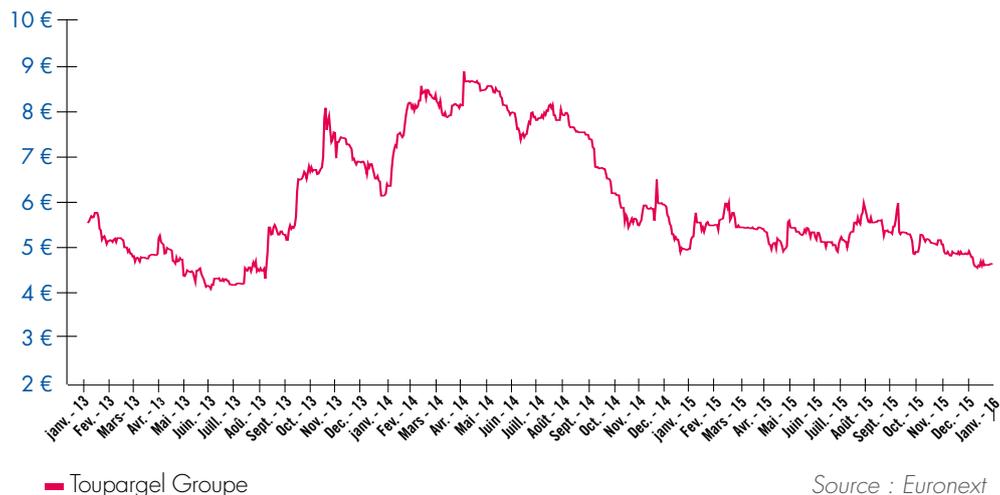
Au sein de l'actionariat, les investisseurs institutionnels représentent 5.8 % du nombre d'actions total (6.3 % au 28 février 2015).

	02.2012	02.2013	02.2014	02.2015	02.2016
Nombre d'actionnaires	2 512	2 189	1 924	1 537	1 563

# DONNÉES BOURSIÈRES

## L'évolution du cours de bourse

(de janvier 2013 à janvier 2016)



## L'AGENDA 2016 (\*)

**28 AVRIL 2016**

Publication du chiffre d'affaires du 1er trimestre 2016 (après bourse).  
Assemblée Générale des Actionnaires au siège social (69380 Civrieux d'Azergues).

**13 SEPTEMBRE 2016**

Publication du chiffre d'affaires et des résultats du 1er semestre 2016.  
Conférence téléphonique sur le chiffre d'affaires et les résultats semestriels 2016.

**7 NOVEMBRE 2016**

Publication du chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2016 (après bourse).

\* Sous réserve de modifications

## Le volume moyen mensuel d'échanges s'établit à 26 569 titres en 2015

(contre 33 292 titres en 2014)

Période	Cours le plus haut (en €)	Cours le plus bas (en €)	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (en K€)
Décembre 1997	3,81	3,36	678 620	2 513
Année 2011	15,95	8,72	524 592	7 113
Année 2012	10,90	5,15	365 292	2 579
Année 2013	8,47	4,19	843 801	4 362
Année 2014	8,80	4,99	399 501	3 005
Janvier 2015	5.80	5.06	14 642	80
Février 2015	6.20	5.36	32 312	184
Mars 2015	5.54	5.31	33 615	184
Avril 2015	5.70	4.80	54 919	284
Mai 2015	5.72	5.06	13 825	75
Juin 2015	5.40	4.95	27 200	141
Juillet 2015	6.01	5.00	31 629	176
Août 2015	6.00	5.32	27 015	155
Septembre 2015	6.14	4.92	37 836	207
Octobre 2015	5.39	4.99	16 657	86
Novembre 2015	5.20	4.88	10 641	53
Décembre 2015	5.01	4.57	18 532	88
<b>Année 2015</b>	<b>6.20</b>	<b>4.57</b>	<b>318 823</b>	<b>1 713</b>

(Source : Euronext)

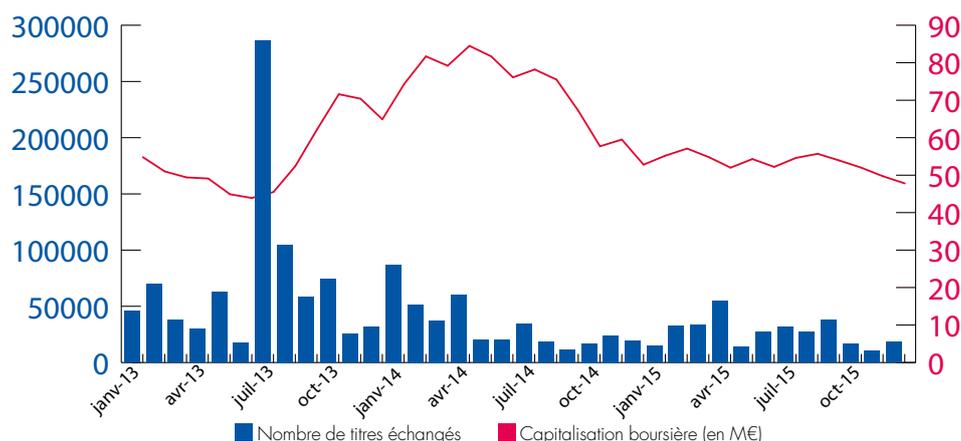
## L'évolution de la capitalisation boursière (en K€) et des volumes échangés

(de janvier 2013 à décembre 2015)

La capitalisation boursière définit la valeur que le marché boursier attribue à l'entreprise. Elle correspond au nombre d'actions multiplié par le cours de Bourse. A la clôture au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière de Toupergel Groupe s'élevait à 49.3 M€.

Les volumes échangés en juillet 2013

correspondent principalement à la cession de 133 333 titres détenus par TT Investissements (groupe Roland Tchénio) et 66 667 détenus par Monsieur Maurice Tchénio à Monsieur Jacques-Edouard Charret, Directeur Général Délégué.



## DIVIDENDE

### La politique de distribution du dividende

Le Conseil d'Administration propose le dividende et sa date de versement. La politique de distribution de dividendes tient compte des besoins d'investissements du Groupe, du contexte économique et de tout autre facteur jugé pertinent.

Au titre de l'exercice 2014, il a été proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015 de ne pas distribuer de dividende. Au titre de 2015, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 de ne pas distribuer de dividende.

### Le rendement de l'action

	2011	2012	2013	2014	2015
Dividende par action	0,4 €	0,0 €	- €	- €	- € (p)
Cours de l'action au 31 décembre	9,00 €	5,53 €	6,35 €	5,06 €	4,75 €
Rendement de l'action	4,4%	N/A	N/A	N/A	N/A

(p) proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016

### Les achats ou ventes des titres de la société

Au 31 décembre 2015, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 et 9 549 actions

propres au titre du contrat de liquidité, valorisées 45.4 K€. Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres. (détail des autorisations dans «Les informations juridiques» page 145)

### L'établissement assurant le service financier

Toupargel Groupe SA a mandaté Caceis Corporate Trust pour assurer son service financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif administré, il convient à l'actionnaire de s'adresser directement à son intermédiaire financier. Pour la gestion des titres inscrits au nominatif pur, il convient à l'actionnaire de s'adresser à :

**CACEIS Corporate Trust – Service émetteur**  
 14 rue Rouget de Lisle  
 92862 Issy Les Moulineaux Cedex 9  
 Tél : 01.57.78.34.44 - Fax : 01.49.08.05.80  
 E-mail : ct-contact@caceis.com

### Les différents modes de détention des titres

	Actions au Porteur	Actions au nominatif	
		administré	pur
Lieu de dépôt des actions	Chez un intermédiaire financier au choix		Chez Caceis
Frais de gestion et droits de garde	A la charge de l'actionnaire selon la tarification de son intermédiaire financier		Gratuits
Ordre de bourse	Adressé à l'intermédiaire financier	Adressé à l'intermédiaire financier (des délais peuvent survenir pour convertir les titres au porteur avant de réaliser la vente).	Adressé à Caceis
Déclaration fiscale annuelle	L'intermédiaire financier adresse à l'actionnaire un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de son compte titres		Caceis adresse à l'actionnaire un IFU regroupant les opérations concernant le titre Toupargel Groupe
Participation à l'Assemblée Générale	L'actionnaire doit demander à son intermédiaire financier de procéder aux formalités en vue de sa participation à l'Assemblée et adresser une attestation de participation à Toupargel Groupe. Toupargel Groupe lui adressera alors une carte d'admission à l'Assemblée Générale.	Toupargel Groupe adresse automatiquement à l'actionnaire un avis de convocation avec un formulaire de vote à distance ou de procuration lui permettant de communiquer à Toupargel Groupe ses instructions en vue de participer à l'Assemblée Générale.	



## Une transparence et des performances financières récompensées

**2014** : N°2 ex aequo du classement Gaia Index (secteur distribution) et n°3 parmi les sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 M€

**2007** : Prix du meilleur rapport annuel 2006 des sociétés cotées hors de l'indice SBF 120, décerné par la Vie Financière et les Echos

**2007** : 2ème prix de la gouvernance remis par l'AGEFI

**2005** : Trophée Midcaps de l'Excellence, sur la base de l'analyse de la performance globale de la société, décerné par Euronext, Middlednext et Oddo & Cie

**2005** : Trophée Midcaps de la performance économique sur la base de l'analyse de la croissance, de la rentabilité et de la rentabilité de la société, décerné par Euronext, Middlednext et Oddo & Cie

**2005** : Prix Distribution et Services au Grand Prix de l'Entrepreneur 2004 décerné à Roland Tchénio au niveau national et en région Rhône Alpes.

**2005** : Prix de la communication financière décerné par Boursorama (3ème prix)

**2004** : Elu meilleur site financier par Boursorama (2ème prix)

**2004** : Trophée Performance de la Croissance en Rhône Alpes décerné par Le Nouvel Objectif Rhône Alpes et par la Lyonnaise de Banque

**2002** : Prix Cristal de la transparence financière, décerné par Investir (catégorie Second Marché)

**2000** : Prix du meilleur rapport annuel 1999 du Second Marché, décerné par la Vie Financière.

## Le prestataire de services d'investissement assurant la liquidité du titre

Un contrat de liquidité conforme au modèle établi par l'Association Française des Marchés Financiers (1) (AMAFI) reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, conforme au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, a été conclu entre Toupargel Groupe SA et la société Oddo, le 1er décembre 2006, avec une mise en application au 1er janvier 2007, en vue d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Toupargel Groupe. À l'ouverture du compte, Toupargel Groupe SA a apporté au crédit du compte de liquidité la somme de

100 000 euros. En date des 28 janvier 2008 et 17 janvier 2012, la somme supplémentaire de 30 000 euros a été apportée au crédit du compte de liquidité portant le total des versements à 160 000 euros. En date du 25 mai 2012, la somme supplémentaire de 20 000 euros a été apportée au crédit du compte de liquidité portant le total des versements à 180 000 euros. Le solde du compte de liquidité au 31 décembre 2015 s'élève à 19 514 euros en espèces et 45 358 euros en titres auto-détenus (inscrits en moins des capitaux propres).

(1) L'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) a pour mission de contribuer à promouvoir et à développer les activités de marchés financiers en France.

## RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

### Les publications diffusées en 2015 aux actionnaires et aux professionnels financiers

- Rapport annuel 2014 diffusé en français en 100 exemplaires papier et publié sur [toupargelgroupe.fr](http://toupargelgroupe.fr). Le rapport a été envoyé aux analystes, gérants de fonds, institutions, banques et actionnaires individuels qui en avaient fait la demande.
- Rapport sur l'activité 2014 diffusé aux actionnaires lors de la convocation à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015.
- Communiqués sur les chiffres d'affaires trimestriels et résultats semestriels en français et en anglais.

### La Directive Transparence

Dans le cadre de la Directive Transparence, imposée par le Règlement Général de l'AMF, entrée en vigueur le 20 janvier 2007, Toupargel utilise un diffuseur professionnel (Les Echos médias) pour la diffusion effective et intégrale de son information réglementée.

### Les autres documentations

- Les documents juridiques - les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports et certificats des contrôleurs légaux et du Conseil d'Administration - ainsi que la liste des actions de parrainage et de mécénat peuvent être consultés au siège social de Toupargel Groupe SA, 13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues. La société tient à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande les bilans sociaux de Toupargel SASU et d'Eismann SAS prévus par les articles L 2323-68 et suivants du code du travail.
- Site Internet : [www.toupargelgroupe.fr](http://www.toupargelgroupe.fr)  
Toupargel Groupe met à la disposition du public un site institutionnel en français et en anglais référençant notamment les rapports annuels et l'information réglementée communiquée à l'AMF. Toupargel est répertorié sur un certain nombre de sites Internet externes dont ceux d'Euronext ([www.euronext.com](http://www.euronext.com)), de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), de la Direction de l'information légale et administrative ([www.info-financiere.fr](http://www.info-financiere.fr)) et des Echos ([www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)).

The image shows a screenshot of the Toupargel Group website. At the top, there is a navigation bar with the Toupargel logo and the tagline 'Le spécialiste de la livraison à domicile de produits surgelés'. Below the navigation bar, there are several content blocks:

- Actualités financières**: A section listing financial news items with dates and brief descriptions.
- Actualités presse**: A section listing press news items with dates and brief descriptions.
- Recruter de nouveaux talents**: A recruitment section with a photo of a diverse group of people and text encouraging applications.
- Actualités**: A section with a photo of a white delivery van and text about the company's history and services.



## Les actions auprès des actionnaires individuels

Toupargel répond à toutes demandes émanant des actionnaires individuels (demandes d'informations, envoi de rapports annuels...) recues par courrier, téléphone ou via le site institutionnel.

## Les actions auprès des analystes et des investisseurs institutionnels

Toupargel Groupe a participé en 2015 à des manifestations avec des analystes et gérants sous forme de one to one ou de conférences (Oddo Midcap, Oddo Nextcap, Forum Portzamparc, journée valeurs moyennes SFAF...). Une réunion SFAF (1) a été organisée le 6 mars 2015 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2014. La publication du chiffre d'affaires et des résultats semestriels, effectuée le 9 septembre 2015, a été suivie d'une conférence téléphonique réunissant investisseurs institutionnels et analystes financiers. Une réunion SFAF (1) a été organisée le 11 mars 2016 à l'occasion de la présentation des résultats annuels 2015.

*(1) SFAF (Société Française des Analystes Financiers) : association des professionnels de l'investissement et du financement œuvrant à l'amélioration des techniques de l'analyse financière ainsi qu'au développement d'une information économique et financière de qualité. La SFAF soutient les émetteurs dans l'organisation de leurs réunions de communication financière.*

## Le budget de communication financière

Les dépenses directes de marketing boursier se sont élevées en 2015 à 58 K€ (58 K€ en 2014).

## Les relations avec la presse

Toupargel Groupe entretient des relations régulières avec la presse financière, la presse économique, la presse régionale, la radio et la TV par des envois de communiqués, l'organisation d'interviews et a tenu une conférence de presse le 6 mars 2015 pour présenter les résultats annuels 2014 et le 11 mars 2016 pour les résultats annuels 2015.

## Les analystes financiers ayant publié sur la valeur en 2015

- **Raphael Hoffstetter** - Oddo Midcaps - rhoffstetter@oddo.fr
- **Jérôme Chosson** - IDMidcaps - jchosson@idmidcaps.com
- **Caroline David-Tracaz** - Groupe Viel Tradition - caroline.david-tracaz@viel.com

## Les relations actionnaires, analystes et investisseurs

### • Responsables de l'information

Jacques-Edouard Charret – Directeur Général délégué

Pierre Novarina – Directeur Général Adjoint, en charge de la communication financière

Laure Thalamy – Responsable Communication, relations presse et partenaires, et développement durable

Cyril Tezenas du Montcel – Analyste financier, relations analystes, gérants et actionnaires

### • Contacts

Email : [infofinanciere@toupargel.fr](mailto:infofinanciere@toupargel.fr)

Courrier : Toupargel – Communication financière  
13 chemin des Prés Secs,  
69380 Civrieux d'Azergues

Internet : [www.toupargelgroupe.fr](http://www.toupargelgroupe.fr)

Téléphone : 04 72 54 10 00

Fax : 04 27 02 61 94

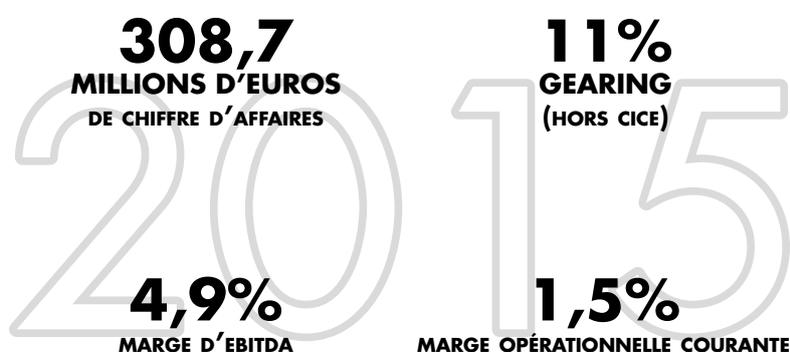
## La liste des publications au BALO en 2015

**27 mars 2015** - Avis préalable à l'AGM du 29 avril 2015

**13 avril 2015** - Avis de convocation à l'AGM du 29 avril 2015

**18 mai 2015** - Avis d'approbation des comptes et de la décision d'affectation du résultat 2014

# CHIFFRES ET RATIOS FINANCIERS



## COMPTE DE RÉSULTAT

En M€	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre des ventes	339.2	327.1	294.4	313.4	308.7
Ebitda (1)	25.2	19.3	17.5	15.1	15.1
Résultat opérationnel courant	14.5	8.3	8.3	5.7	4.8
Coût financier	0.3	0.0	0.0	0.2	0.2
Résultat courant avant impôts	14.8	8.3	8.3	-12.4	4.6
Impôts	-6.7	-4.3	-3.3	-1.1	-1.3
Résultat net part du Groupe	8.1	4.0	5.1	-13.5	3.2
Capacité d'autofinancement	18.7	15.4	14.1	11.9	12.3
Cash Flow libre	9.0	1.1	2.9	-0.3	5.5

(1) : Résultat opérationnel courant - résultat des cessions d'actifs immobilisés - reprises de provisions + dotations aux amortissements et provisions



## BILAN

En M€	2011	2012	2013	2014	2015
Total du bilan	166.5	162.6	159.8	166.0	164.1
Capitaux propres	83.6	83.2	88.4	74.6	78.4
Endettement brut	13.4	12.5	11.6	20.0	18.8
Endettement net	9.0	11.7	9.4	22.7	18.8
Actif non courant	142.0	141.9	140.2	146.2	143.3
Investissements industriels	8.7	11.3	6.0	14.5	5.1
Variation du fonds de roulement	-4.3	-1.8	5.2	2.4	6.6
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-39.5	-37.6	-33.8	-27.2	-22.6
Variation du BFR	1.9	3.8	6.6	1.4	4.6
Trésorerie	4.4	0.7	2.2	-2.0	-0.1
Variation Trésorerie	-3.1	-3.7	1.4	-4.2	2.0

## RATIOS FINANCIERS

	2011	2012	2013	2014	2015
Résultat net par action (en €)	0.81	0.39	0.50	-1.33	0.32
Capacité d'autofinancement par action (en €)	1.86	1.51	1.38	1.17	1.21
Actif net comptable par action (en €)	8.33	8.18	8.69	7.30	7.71
Couverture des frais financiers (1) (x fois)	39.3	42.6	59.5	23.0	17,0
Ratio de levier (2) (x fois)	0.36	0.61	0.54	1.50	1,25
Gearing (3)	11 %	14 %	11 %	30 %	24 %
Marge opérationnelle (4))	4.3 %	2.5 %	2.8 %	1.8 %	1.5 %
Marge nette (5)	2.4 %	1.2 %	1.7 %	-4.3 %	1.0 %
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (6)	10.8 %	5.0 %	6.1 %	5.1 %	4.3 %
Rentabilité de l'actif (7)	8.7 %	5.1 %	5.2 %	3.4 %	2.9 %
Taux de rotation de l'actif (8)(x fois)	2.0	2.0	1.8	1.9	1.9
Retour sur capitaux employés (9) (ROCE)	7.8 %	3.8%	4.9 %	4.1 %	3.1 %
Effectif	3 795	3 565	3 296	3 590	3 535

(1) Résultat opérationnel courant / charges financières

(2) Endettement net bancaire / excédent brut d'exploitation

(3) Endettement net / fonds propres

(4) Résultat opérationnel courant / chiffre des ventes

(5) Résultat net / chiffre des ventes

(6) Résultat net avant éléments non récurrents / fonds propres (avant éléments non récurrents)

(7) Résultat opérationnel / actif total

(8) Chiffre des ventes / actif total

(9) Résultat opérationnel après impôt apparent / immobilisations nettes + BFR



# COMPTES CONSOLIDÉS 2015

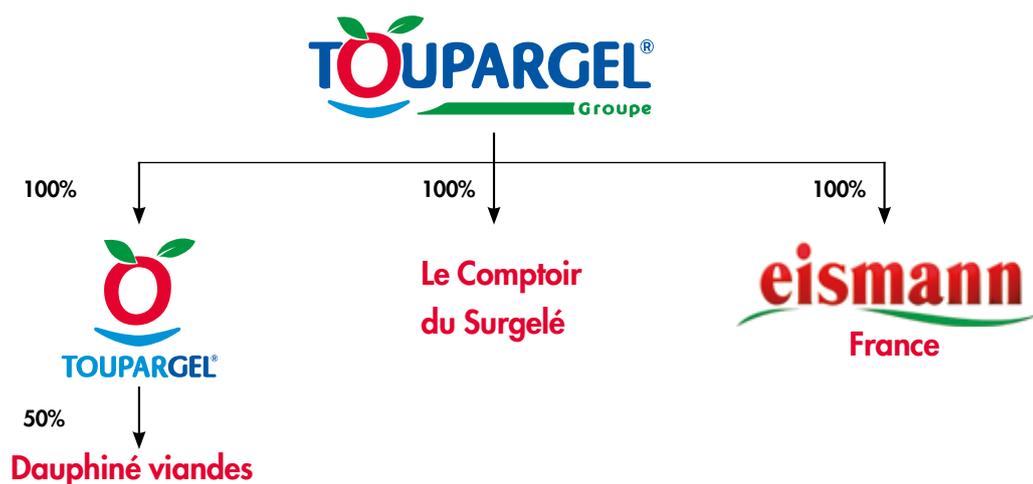


<b>Rapport de gestion</b>	<b>p.73</b>
<b>Facteurs de risques</b>	<b>p.78</b>
<b>Comptes consolidés 2015</b>	<b>p.82</b>
Etat consolidé de la situation financière	p.82
Compte de résultat consolidé	p.83
Etat consolidé du résultat global	p.83
Tableau des flux de trésorerie	p.84
Etat de variation des capitaux propres consolidés	p.85
<b>Annexe aux comptes consolidés 2015</b>	<b>p.85</b>
Notes sur les principes comptables, méthodes d'évaluation et notes générales	p.86
Notes sur l'état consolidé de la situation financière	p.93
Notes sur le compte de résultat	p.116
Notes sur les engagements et autres informations	p.122
<b>Rapport des Commissaires aux Comptes</b>	<b>p.125</b>

# RAPPORT DE GESTION

## ORGANIGRAMME JURIDIQUE

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2014 et 2015



Toupargel Groupe SA a acquis, début 2014, 100 % des titres de la société Le Comptoir du Surgelé (siège à Saint Rémy en Rollat, Allier) dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers.

Le Comptoir du Surgelé a donné son fonds en location-gérance à Toupargel SASU à compter du 1er avril 2014.

Le 31 mars 2014, Toupargel Groupe SA a pris le contrôle de 100 % du capital d'Eismann France SAS

dont l'activité est la vente de produits surgelés aux particuliers.

Le 5 septembre 2014, la filiale Toupargel SASU a constitué en partenariat (50/50) avec la société Romans Viandes une société dont la dénomination est Dauphiné Viandes en vue d'assurer l'approvisionnement en viandes piécées des sociétés du Groupe Toupargel.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2013



Tous les actifs nécessaires à l'exploitation sont inclus dans le périmètre de consolidation.

## ARRÊTÉ DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS

Les comptes individuels et consolidés de Toupargel Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration tenu le 3 mars 2016. A cette date, Jacques-Edouard Charret, Président de la SASU Toupargel a arrêté les comptes de cette société, Romain Tchénio, Président de la SAS Eismann, a arrêté les comptes de cette société et Romain Tchénio, gérant de l'EURL Le Comptoir du Surgelé, a arrêté les comptes de cette société. Les comptes consolidés ont été communiqués

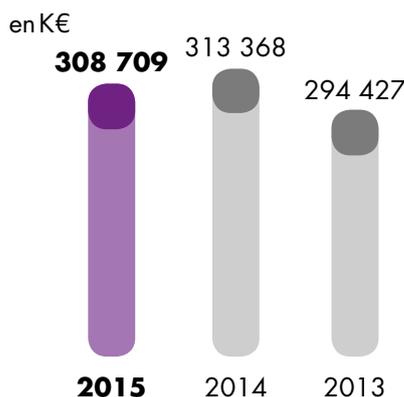
les 10 et 11 mars 2016 par voie de réunions et de média (sites : [www.toupargelgroupe.fr](http://www.toupargelgroupe.fr), [www.lesechosmedias.fr](http://www.lesechosmedias.fr)). Lesdits comptes sont soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale le 28 avril 2016, conformément à l'article L.225-100 du Code de Commerce.

## PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés ont été établis selon les normes comptables internationales IAS / IFRS.

## LES VENTES DE MARCHANDISES

Le chiffre des ventes consolidé hors taxes pour l'année 2015 est en retrait de 1,5 % à 308 709 K€ contre 313 368 K€ en 2014. Il intègre Eismann, société consolidée à partir du 1er avril 2014, soit 35 668 K€ au 31 décembre 2015 (12 mois) et 32 196 K€ au 31 décembre 2014 (9 mois). Hors Eismann, le chiffre des ventes est en retrait de 2,9 % à 273 041 K€.



Le chiffre des ventes entre les différents modes de commercialisation se répartit ainsi:

	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013	
	K€	Répartition	K€	Répartition	K€	Répartition
Vente par téléphone	292 772	94,8%	281 653	89,9%	288 085	97,8%
Vente en "laisser sur place" (1)	7 920	2,6%	24 566	7,8%		
Vente par internet	8 017	2,6%	7 149	2,3%	6 342	2,2%
<b>Total</b>	<b>308 709</b>	<b>100,0%</b>	<b>313 368</b>	<b>100,0%</b>	<b>294 427</b>	<b>100,0%</b>

(1) La vente en "laisser sur place", dénommée également vente par "camions-magasins", est réalisée par Le Comptoir du Surgelé au 1er trimestre 2014 avant son passage à la télélivraison (vente par téléphone suivie de la livraison par le même acteur commercial) à compter du 1er avril 2014 et par Eismann, du 1er avril 2014 au 31 décembre 2015. Eismann est passé progressivement de ce mode de vente à la télélivraison à compter de fin 2014.

## SAISONNALITÉ DES VENTES - EFFET CALENDRAIRE

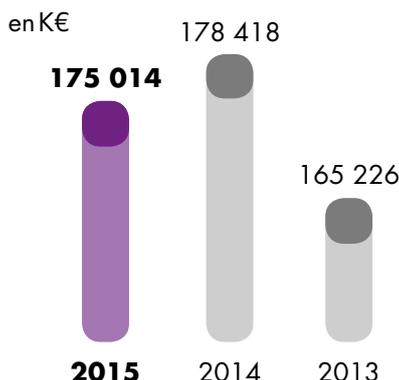
Les ventes subissent une saisonnalité marquée par les éléments suivants : la position des fêtes de Pâques sur le 1er trimestre ou le 2<sup>e</sup> trimestre influe sur la répartition des ventes de début d'année. Les conditions météorologiques estivales ont un impact sur les ventes du 3<sup>e</sup> trimestre, notamment sur les ventes de glaces. Le 4<sup>e</sup> trimestre connaît une forte activité en raison des fêtes de fin d'année. Il a représenté en 2015 28,8 % du chiffre d'affaires annuel. L'évolution du calendrier commercial fait également varier le nombre de jours travaillés chaque trimestre.

Le chiffre des ventes par trimestre se décompose de la façon suivante :

en K€	2015		2014		2013	
1 <sup>er</sup> trimestre	79 390	25,7%	68 943	22,0%	74 135	25,2%
2 <sup>e</sup> trimestre	72 458	23,5%	79 939	25,5%	71 419	24,3%
<b>Sous-total 1<sup>er</sup> semestre</b>	<b>151 848</b>	<b>49,2%</b>	<b>148 882</b>	<b>47,5%</b>	<b>145 554</b>	<b>49,4%</b>
3 <sup>e</sup> trimestre	67 809	22,0%	70 363	22,5%	65 473	22,2%
4 <sup>e</sup> trimestre	89 052	28,8%	94 124	30,0%	83 400	28,3%
<b>Sous-total 2<sup>ème</sup> semestre</b>	<b>156 861</b>	<b>50,8%</b>	<b>164 487</b>	<b>52,5%</b>	<b>148 873</b>	<b>50,6%</b>
<b>Total</b>	<b>308 709</b>	<b>100,0%</b>	<b>313 368</b>	<b>100,0%</b>	<b>294 427</b>	<b>100,0%</b>

## LA MARGE COMMERCIALE

La marge commerciale passe de 178 418 K€ (56,9 % du chiffre des ventes) en 2014 à 175 014 K€ (56,7 % du chiffre des ventes) en 2015. L'impact d'Eismann est de 23 126 K€.



## LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant s'élève à 4 752 K€ contre 5 702 K€ en 2014. La marge opérationnelle (résultat opérationnel courant / chiffre des ventes) passe de 1.8 % à 1.5 %. Le total des coûts opérationnels recule de 173 156 K€ à 170 548 K€.

Les charges de personnel passent de 113 331 K€ à 110 218 K€ (dont Eismann : 12 996 K€). En valeur relative au chiffre des ventes, elles évoluent de 36.2 % à 35.7 % en 2015. L'effectif au 31 décembre passe de 3 590 en 2014 à 3 530 en 2015. L'effectif d'Eismann s'élève à 383, en baisse de 18, celui de Toupargel s'élève à 3 147, en baisse de 42.

Les charges externes se montent à 49 491 K€ (contre 50 195 K€ en 2014). Les principales hausses concernent les postes "intérimaires" (+800 K€) et "sous-traitance" (+779 K€). Le poste "carburant" recule de 1 033 K€ du fait

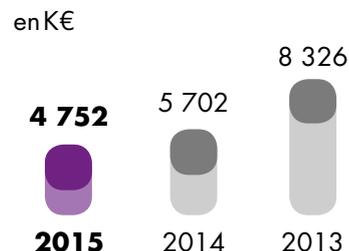
de la baisse du prix du gazoil, de la diminution du parc de véhicules d'Eismann notamment, du renouvellement du parc avec des véhicules plus économes et enfin de la formation à l'éco-conduite. Le poste "locations" est en retrait de 1 354 K€, le parc de véhicules d'Eismann ayant été renouvelé et acquis en propre en 2014.

Les impôts et taxes sont stables à 4 832 K€ en 2015.

Les amortissements s'élèvent à 10 568 K€ (contre 9 637 K€ en 2014). Le poste provisions évolue de 310 K€ à 122 K€ en 2015.

Les autres produits ressortent à 5 507 K€ contre 5 009 K€ en 2014. Un montant de 4 308 K€ (2014 : 4 316 K€) a été comptabilisé en 2015 au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Le résultat des sorties d'actifs immobilisés ressort à 360 K€ contre 530 K€ en 2014. Il concerne principalement la cession de véhicules et d'un bâtiment.



## LES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Ils intègrent en 2014 les charges non récurrentes suivantes à hauteur de 17 984 K€ :

- Une dépréciation du goodwill de 16 000 K€ liée à l'évolution des conditions générales du marché de la livraison à domicile de produits surgelés.
- Des coûts de réorganisation logistique et commerciale relatifs aux croissances externes pour un montant de 1 801 K€.
- Des frais d'acquisitions des croissances externes pour 183 K€.

## LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel, après charges non courantes, s'élève à 4 752 K€ contre -12 282 K€ en 2014.

## LE COÛT FINANCIER

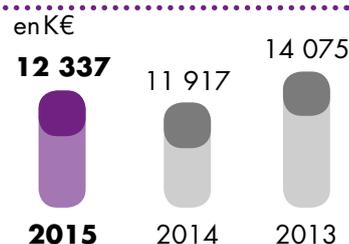
Le coût financier présente une charge de 189 K€ contre 150 K€ en 2014. Le coût de la dette ressort à 0.8 % contre 0.9 % en 2014.

## LE RÉSULTAT NET REVENANT AU GROUPE

Le résultat net passe de -13 516 K€ à 3 217 K€ en 2015. La marge nette (résultat net / chiffre des ventes) ressort à 1.0 % en 2015.

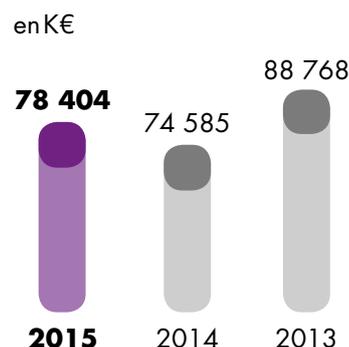
## LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Elle s'élève à 12 337 K€ contre 11 917 K€ au 31 décembre 2014.



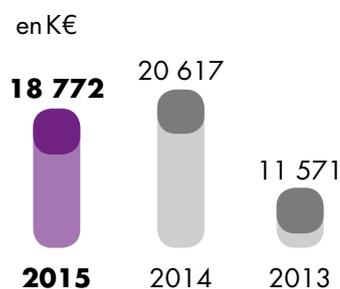
## LES CAPITAUX PROPRES

Ils se montent à 78 404 K€ contre 74 585 K€ au 31 décembre 2014. Aucun dividende n'a été versé en 2015 au titre de 2014.



La rentabilité des fonds propres ou ROE (résultat net avant éléments non récurrents / capitaux propres avant éléments non récurrents) passe de 5.1 % à 4.3 % en 2015.

Le retour sur les capitaux employés ou ROCE (résultat opérationnel courant après impôt / immobilisations nettes + BFR) passe de 3.9 % en 2014 à 3.0 % en 2015.



## L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

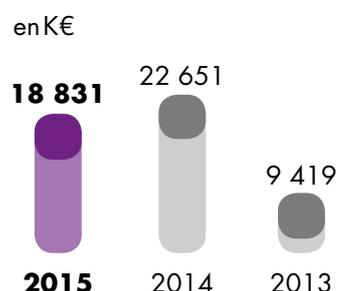
Il s'élève à 18 772 K€ contre 20 617 K€ en 2014. Il intègre un préfinancement du CICE pour 9 972 K€, trouvant sa contrepartie à l'actif du bilan à hauteur de 11 114 K€.

La part des dettes liées aux retraitements des contrats de location-financement passe de 518 K€ à 221 K€ correspondant aux crédit-bails immobiliers. Aucun endettement correspondant aux crédits-bails mobiliers n'est enregistré dans les comptes au 31 décembre 2014 et 2015 (140 K€ en 2013).

Le Groupe dispose de financements à moyen terme, mobilisables pour un montant global de 36 972 K€, et utilisées à hauteur de 18 472 K€ au 31 décembre 2015 (20 008 K€ au 31 décembre 2014).

Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2015 d'un montant global d'autorisations de découvert de 15 000 K€.

enK€	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Lignes de crédit confirmées	27 000	16 500	6 000	
Préfinancement du CICE	9 972	14 475	11 917	8 208
Autorisations de découvert	15 000	15 000	15 000	15 000
<b>Total financements</b>	<b>51 972</b>	<b>45 975</b>	<b>32 917</b>	<b>23 208</b>



## L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il est passé de 22 651 K€ à 18 831 K€ au 31 décembre 2015.

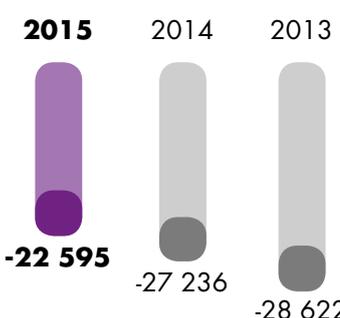
Le ratio endettement net sur fonds propres ressort à 24 % au 31 décembre 2015 contre 30 % au 31 décembre 2014. Après retraitement du préfinancement du CICE (9 972 K€) trouvant sa contrepartie à l'actif du bilan à hauteur de 11 114 K€, le ratio ressort à 11 % au 31 décembre 2015.

## LES FLUX NETS DE TRÉSORERIE

Le flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles est passé de 10 531 K€ à 7 696 K€ du fait principalement d'un recul de la variation du besoin en fonds de roulement à -4 641 K€ (contre -1 386 K€ au 31 décembre 2014).

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement est passé de -23 452 K€ en 2014 à -3 664 K€ en 2015. Des investissements exceptionnels ont été réalisés en 2014 au titre des croissances externes.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement est passé de 8 734 K€ à -2 057 K€. Le flux net généré par l'activité associé à un niveau d'investissements moindre ont permis de rembourser 2 052 K€ d'emprunts. Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée en 2015 (2014 : néant).



## LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le besoin en fonds de roulement passe de -27 236 K€ au 31 décembre 2014 à -22 595 K€ au 31 décembre 2015.

## LES GOODWILLS

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
	Montant net	Montant net	Montant net
Goodwills	93 172	93 403	98 512

## LES INVESTISSEMENTS

Les investissements normatifs du Groupe concernent principalement le renouvellement des véhicules tous les 5/6 ans, la mise aux normes des agences commerciales et l'acquisition de matériels. Ils sont exclusivement réalisés en France.

En 2015, les investissements corporels et incorporels se sont élevés à 5 064 K€ contre 14 498 K€ en 2014. L'exercice 2014 a enregistré un niveau d'investissements exceptionnels du fait notamment de l'acquisition de véhicules de transport logistique, du renouvellement de la flotte de véhicules de livraison d'Eismann SAS et de l'acquisition de la licence de marque Eismann (2 000 K€) pour une durée de 3 ans.

Les principaux investissements d'équipement logistique du Groupe ont été effectués au cours des années passées, notamment les plates-formes de préparation de commandes de Chalon sur Saône (offre "Frais et Epicerie") en 2002, d'Argentan (Toupargel) en 2004 et Montauban (Toupargel) en 2005. A court terme, le Groupe prévoit un investissement de l'ordre de 2 000 K€ pour l'agence de Rouen et les services supports de sa filiale Eismann.

Les immobilisations incorporelles en cours s'élèvent à 37 K€ et sont constituées par des frais de packaging. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 59 K€ et sont constituées pour l'essentiel par l'aménagement d'agences.

## PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Contrôles fiscaux : En 2015, Toupargel SASU a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

Litiges : les litiges connus à la date d'arrêté des comptes ont fait l'objet de provisions suivant la méthode décrite en note 2.15 de l'annexe aux comptes consolidés 2014 et dont le détail figure en note 12 de la même annexe.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>920</b>	<b>3 144</b>	<b>649</b>
Dont licence de marque Eismann		2 000	
Dont logiciels	730	586	535
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 144</b>	<b>11 354</b>	<b>5 330</b>
Dont véhicules	2 758	10 265	3 901
Dont constructions et aménagements	796	754	566
Dont matériel informatique	590	335	253
Dont matériel industriel			610
<b>Total</b>	<b>5 064</b>	<b>14 498</b>	<b>5 979</b>

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Outre le contrôle fiscal évoqué précédemment Aucun événement postérieur à la clôture d'importance significative pour le Groupe n'est à relever.

## CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

## ÉVOLUTION

La nouvelle Direction Générale a lancé au cours de l'année 2013 le projet 2013-2016 "Engagés Client". Ce plan stratégique a pour ambition de renforcer le leadership du Groupe dans la livraison à domicile de produits surgelés en se recentrant sur l'activité historique qu'est le Surgelé, en positionnant Toupargel comme marque de référence, en orientant les actions vers les clients et en optimisant les coûts opérationnels. Les cinq axes de ce projet s'articulent autour :

- du renforcement de l'offre produits,
- de l'amélioration de la performance commerciale,
- de la concentration des efforts de prospection,
- de l'amélioration de la qualité du service de livraison.
- de l'évolution vers la digitalisation.

Le Groupe ambitionne de stabiliser le chiffre d'affaires en 2016. Les investissements seront de l'ordre de 6 M€ (2015 : 5.1 M€). La réduction de l'endettement net devrait se poursuivre.

# FACTEURS DE RISQUES

Risque : évènement ou action qui affecte la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs ou à assurer sa pérennité

Le Groupe Toupargel a établi une politique de gestion des risques visant au respect de l'intérêt de ses salariés, des consommateurs, de l'environnement et de la défense de ses actionnaires.

Un Comité des Risques a été mis en place en 2002 afin de recenser et hiérarchiser les risques. Une cartographie des risques est mise à jour chaque année. Des procédures alternatives ont été instaurées en fonction du niveau d'occurrence des risques et de leur impact financier pour le Groupe. Des cellules de crise ont été établies afin de gérer d'éventuelles crises majeures (alimentaire, sociale, image, etc...).

Le Groupe Toupargel a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après.

## RISQUES OPÉRATIONNELS

### Risques liés à des facteurs économiques

Le chiffre d'affaires du Groupe est dépendant de l'environnement de consommation des ménages. Dans les périodes de ralentissement économique, les intentions d'achat en produits alimentaires peuvent être affectées par des considérations spécifiques (pouvoir d'achat, taux de chômage). Une dégradation de l'environnement de consommation alimentaire pourrait entraîner une détérioration des résultats du Groupe.

Le Groupe Toupargel suit mensuellement les données économiques publiées par l'Insee et la Banque de France concernant la consommation des ménages et celles du syndicat professionnel Syndigel concernant le marché de la livraison à domicile de produits surgelés. En 2015, l'enseigne Toupargel a enregistré un recul de 2.7 % de son activité tandis que le panel Syndigel (regroupant plus de 70 % du marché de la livraison à domicile de produits surgelés) affichait une baisse de 2.1 %. Dans le cadre de son plan stratégique "Engagés client 2013-2016", le Groupe Toupargel a mis en place des mesures destinées à adapter son organisation face à un environnement de consommation difficile.

### Risques liés au positionnement stratégique

Historiquement, le Groupe Toupargel est positionné sur les populations résidant dans les communes de moins de 10 000 habitants.

80 % des clients habitent en zone rurale ou dans de petites agglomérations (source : Acxiom 2011) et 58 % des clients sont des seniors (plus de 50 ans) alors que ces derniers représentent 40 % de la population.

Selon l'Insee, la population dans les communes de moins de 10 000 habitants augmente plus vite que la population métropolitaine et l'évolution de la pyramide des âges va vers un vieillissement de la population en France. Il peut donc être considéré qu'il n'existe pas de risque à court ou moyen terme de disparition des cibles de clients du Groupe Toupargel.

Par ailleurs, le Groupe a instauré en 2013 un plan stratégique dénommé "Engagés client 2013-2016" dont les principaux axes sont d'améliorer la satisfaction et la fidélisation des clients, d'abaisser les coûts d'exploitation afin de redonner de la valeur aux clients, d'intégrer l'offre Epicerie en complément de l'offre Surgelés, de développer internet comme outil de communication et de trafic.

### Risques de réputation

Un risque de perte d'image peut survenir dans le cas d'une crise alimentaire, sociale, de dénigrement, sur internet notamment, ou autre et entraîner une baisse d'activité. Toupargel a déployé des procédures de prévention des risques identifiés. Des procédures de gestion de crise ont été mises en place.

### Risques liés à la concurrence

L'intensité capitalistique de son activité et ses avantages concurrentiels préservent le Groupe du risque de dissipation rapide de son volume d'affaires. Le maintien et l'augmentation de celui-ci sont liés principalement à la fidélisation des clients et au recrutement de nouveaux clients. Pour ce faire, le Groupe dispose de plusieurs centres de téléprospection, d'équipes de prospection "terrain" et d'une cellule de rétention clients.

Le positionnement de prix des produits est suivi par le service marketing produits. Les prix sont équivalents à ceux des concurrents directs. Par rapport à la grande distribution ils sont de l'ordre de 15 % à 20 % supérieurs sur les produits surgelés comparables, du fait de l'intégration du coût de service (préparation, livraison).

En 2012, le Groupe Toupargel s'est engagé dans une démarche de certification de services couvrant la quasi-totalité de ses activités et a obtenu en 2013, 2014 et 2015 la certification Qualicert. Véritable reconnaissance de la politique qualité de l'entreprise, cette certification, première à

être accordée dans le secteur de la livraison à domicile de produits surgelés, permet de valoriser l'image de Toupargel auprès des clients et prospects.

### Risque sur les approvisionnements

Des phénomènes de rareté peuvent apparaître périodiquement sur certains produits (notamment les produits de la mer). L'exposition du Groupe Toupargel est équivalente à celles des autres distributeurs. Des transferts de consommation s'effectuent alors vers d'autres produits.

Au cours des trois derniers exercices, le Groupe n'a pas enregistré de phénomènes de rareté entraînant des ruptures de stock significatives.

Le Groupe est lié à des contrats d'approvisionnement de un à deux ans sur ses produits à marque propre. Les principaux engagements sont de 34 562 K€ pour l'exercice 2015 (contre 58 874 K€ pour 2014).

### Risque lié aux évolutions du coût d'achat des marchandises

Les variations de l'offre et la demande au niveau mondial ou régional et les conditions climatiques pourraient avoir un effet significatif sur le prix des marchandises concernées. D'autre part, quelques fournisseurs, de produits de la mer notamment, sont exposés au risque dollar. En cas d'évolution majeure de cette devise, ils peuvent être amenés à revoir leurs conditions tarifaires. Aucun instrument financier n'est mis en place pour couvrir ces risques. Le positionnement du Groupe Toupargel à l'extrémité de la chaîne de valeur de son activité permet un report des augmentations tarifaires sur le client final. La publication de plusieurs catalogues produits par an donne au Groupe un niveau de flexibilité tarifaire de 3 mois avant la distribution de chaque catalogue.

### Risque lié aux évolutions du coût des matières premières et carburant

Le Groupe présente une sensibilité à l'évolution du prix du carburant. Le poste carburant a représenté 2.1 % du chiffre d'affaires en 2015 (2.4 % en 2014).

A volume consommé de plus de 6.5 millions de litres (7.1 millions de litres en 2014, en intégrant Eismann sur 12 mois) et prix moyen du carburant équivalent à 2015, une hausse de 10 % du prix du carburant en 2016 se traduirait par une augmentation de l'ordre de 0.6 M€ de la facture carburant.

Aucun instrument financier n'est mis en place pour couvrir ce risque. Le Groupe n'est pas lié par des contrats ou des engagements d'approvisionnement en carburant.

## Risque lié à la saisonnalité et aux conditions climatiques

Les cycles de consommation saisonniers et les variations climatiques sont susceptibles d'affecter les ventes du Groupe. La position des fêtes pascales sur le premier ou le second trimestre a un impact sur le chiffre d'affaires trimestriel. Des températures estivales relativement fraîches peuvent entraîner un recul des produits saisonniers (ventes de glaces par exemple).

Des conditions climatiques "extrêmes" peuvent perturber l'exploitation et la livraison (neige, inondations, etc...). Dans ce cas, un report des tournées de livraison est opéré. Néanmoins, elles ont une incidence négative sur le chiffre d'affaires.

## Risque lié à la valeur patrimoniale des actifs incorporels (goodwill)

Le goodwill inscrit dans les comptes consolidés se monte à 93 172 K€. Un "impairment test" est effectué chaque année, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 (cf 5.2). En 2014, celui-ci s'était traduit par une dépréciation du goodwill à hauteur de 16 000 K€.

## Risque d'intrusion et d'incendie

La plupart des sites sont équipés de systèmes de détection d'intrusion. Les locaux informatiques névralgiques sont pourvus de système de prévention d'incendie.

Concernant les entrepôts présentant une sensibilité au feu du fait des panneaux d'isolation, le Groupe fait procéder périodiquement à des contrôles par des experts externes et met en œuvre les procédures de prévention et d'intervention afin de minimiser le risque.

## Risque d'accidents de la route

Le Groupe exploite près de 1 490 véhicules et est soumis aux risques d'accidents de la route. Depuis plusieurs années un programme de prévention est développé sous l'égide d'une commission interne de sécurité automobile.

## Risques informatiques

Les principaux risques sont recensés et font l'objet d'un suivi interne. Une revue formelle est réalisée chaque année par activité. Une démarche d'amélioration continue permet d'aligner le niveau global de sécurité et

de performance du système d'information aux besoins du Groupe. Malgré toutes ces dispositions, des problèmes aléatoires peuvent subvenir.

## Risque d'acheminement postal

Le Groupe distribue ses catalogues par courrier à certains de ses clients. En cas d'arrêt de l'acheminement postal, le portage des catalogues serait effectué par les livreurs du Groupe et les clients pourraient également consulter les catalogues en ligne sur [toupargel.fr](http://toupargel.fr).

## Risque d'attrition du fichier France Telecom

La prospection par téléphone de nouveaux clients est en partie effectuée à partir du fichier fourni par France Telecom qui est retraité. Le développement du téléphone portable, l'ouverture du marché des télécommunications à de nouveaux opérateurs contribuent à l'attrition du fichier des lignes fixes France Telecom. Par ailleurs, l'évolution de la réglementation en matière d'appels non désirés restreint aussi la largeur des fichiers. Le Groupe Toupargel investit dans des fichiers qualifiés, maintient une méthode de prospection en porte à porte et développe de nouveaux marchés (distribution automatique, grands comptes).

## RISQUES DE CRÉDIT

### Risque de crédit lié aux supports d'investissements financiers

Les équivalents de trésorerie du Groupe sont placés sous forme de placements court terme (SICAV de trésorerie monétaires) auprès de banques ou d'institutions de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating (cf Note 17.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

### Risque de crédit fournisseurs

Compte-tenu de la présence sur le marché d'un grand nombre de producteurs, la défaillance de l'un d'eux est de faible conséquence sur les approvisionnements. Toupargel est en partenariat avec environ 230 fournisseurs pour l'activité "Surgelés" et 100 pour l'activité "Frais et Epicerie". Le principal fournisseur a représenté 3.2 % des achats de marchandises en 2015 (3.2 % en 2014, 4.5 % en 2013), les cinq premiers fournisseurs 15.2 % en 2015 (15.5 % en 2014, 16.5 % en 2013).

Le Groupe peut être amené à facturer des coopérations commerciales à certains

fournisseurs ou recevoir des ristournes différées. Afin de prévenir les risques d'impayés, la Direction Financière établit un scoring multicritères de la solvabilité financière de chaque fournisseur de Toupargel. En 2015, aucune perte d'exploitation résultant de la défaillance d'un fournisseur n'a été enregistrée dans les comptes.

### Risque de crédit clients

Le Groupe a essentiellement une clientèle de particuliers. L'encaissement de la quasi totalité du chiffre d'affaires au comptant est de nature à limiter le risque de crédit et les créances douteuses. Le chiffre d'affaires moyen annuel hors taxes d'un client fidélisé s'élève à 350 euros environ. Le poste clients représente 2.2 jours de chiffre des ventes (cf Note 8 de l'annexe aux comptes consolidés). Il correspond pour l'essentiel à des remises différées de chèques et à des factures à établir (participations publicitaires, partenariats, OPCA). Afin de réduire les impayés, le Groupe a mis en place de nombreuses actions (suivi des taux d'impayés et de fraude, procédures particulières de règlement pour les nouveaux clients). En 2015, 277 K€ ont été enregistrés au titre de pertes sur créances irrécouvrables (276 K€ en 2014, 173 K€ en 2013) (cf Note 23 de l'annexe aux comptes consolidés).

## RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

### Risques liés à la sécurité alimentaire

- Risque "produits" : principal événement pouvant affecter la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs, le risque produits fait l'objet de toutes les attentions. Un plan de contrôles a été élaboré et mis en œuvre en fonction des risques produits. Une assurance Responsabilité Civile (RC) complète le dispositif. Sa couverture est de 10 M€ en RC avant livraison et 8 M€ en RC après livraison.

Les risques liés aux produits sont de surcroît limités, du fait du niveau de stock inférieur à 20 jours de ventes et, pour les produits surgelés, du fait de la limite d'utilisation optimale comprise entre neuf mois et deux ans.

Le Groupe a mis en place, pour les produits surgelés et frais et épicerie, une traçabilité aussi bien en amont qu'en aval lui permettant notamment de pouvoir lister rapidement les consommateurs de chaque produit.

Au niveau commercial, le Groupe subit les conséquences des crises pouvant apparaître (ESB, grippe aviaire, etc.). Comme tout distributeur, la largeur de la gamme lui permet d'atténuer leurs effets économiques.

Dans le cadre de la prévention des risques et plus particulièrement du risque de crise alimentaire, nous sensibilisons nos fournisseurs lors des visites d'agrément de sites afin qu'ils puissent se préparer le cas échéant à gérer les retraits et rappels de produits et à communiquer au besoin en cas de crise avérée. De notre côté, nous nous sommes rapprochés d'une agence de communication spécialisée dans la gestion de crise alimentaire, et nous avons élaboré avec elle nos propres outils : manuel de gestion de crise, fiches réponses par type de risque potentiel pouvant ternir notre image et celle des produits que nous distribuons.

Notre système de prévention des risques alimentaires s'est enrichi en 2011 avec l'externalisation d'une plate-forme médicale téléphonique.

- Risque de fraude alimentaire : en 2013, la crise de la viande de cheval a révélé l'incapacité des fabricants et des distributeurs à prévenir ce type de risque. Désormais, le Groupe s'attache à être sélectif sur le sourcing en privilégiant les produits d'origine française, à renforcer son cahier des charges en matière de qualité produits et contrôles ADN, à enrichir les spécifications produits.

- Risque de rupture de la chaîne du froid : le Groupe a mis en place, d'une part des procédures de suivi de la non-rupture de la chaîne du froid et, d'autre part, des procédures dérogatoires afin de pallier les risques de panne. La préparation des commandes de produits surgelés peut ainsi être basculée d'une plate-forme logistique à une autre dans un délai de 72 heures. La quasi-totalité des agences de livraison sont équipées d'alarmes "froid" et font l'objet d'astreinte du personnel le week-end. Une couverture "perte de froid" est par ailleurs incluse dans le contrat d'assurance.

### **Risque de démantèlement des installations industrielles**

En cas d'arrêt de l'exploitation de plates-formes logistiques, le Groupe serait soumis à une obligation légale de retraitements de certains produits et matières. Toutefois, en l'absence de décision d'arrêt prévisible à un horizon raisonnable et au vu du caractère non significatif des retraitements éventuels, le Groupe ne se considère pas exposé à ce risque.

### **Risques environnementaux**

L'activité du Groupe n'est pas de nature à

entraîner de risques majeurs. L'assurance RC couvre la pollution accidentelle à hauteur de 1 000 K€. Un diagnostic environnemental a été effectué en 2004 sur divers sites pilotes, représentatifs de nos différents types d'activités : une plate-forme de préparation de commandes, une agence de prise de commandes et de livraison et notre atelier de découpe de viandes. L'objectif de ce diagnostic a été de concevoir un questionnaire d'audit environnemental, utilisable sur l'ensemble de nos sites, dans le cadre des audits qualité réalisés chaque année.

Le Groupe a effectué un premier Bilan Carbone en 2009. Les actions suivantes ont été mises en oeuvre : installation de systèmes de minuterie dans toutes les agences de livraison visant à réduire de l'ordre de 7 % la consommation d'électricité pour le réapprovisionnement en froid des camions de livraison et signature en 2011 de la Charte CO<sub>2</sub> visant à réduire la consommation de carburant de la flotte de véhicules. Fin 2014, Toupargel a signé le renouvellement de son engagement en faveur de la charte CO<sub>2</sub> pour 3 ans.

En 2012, un Bilan de Gaz à Effet de Serre (BEGES) a été effectué selon les normes officielles et transmis aux autorités compétentes. A la suite, les actions visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ont été poursuivies et renforcées : formation éco-conduite pour les chauffeurs navettes et les livreurs, mise en place de déflecteurs sur les camions navettes, installation de prises PSM reliées à la télématique embarquée pour le suivi de la conduite.

Dans le cadre de ce Beges, le Groupe a réduit ses émissions de 20.3 %. Un nouveau BEGES a été effectué en 2015 portant sur l'année 2014 (hors Eismann). Les émissions s'élèvent à 18 491 T eq CO<sub>2</sub> en 2014 et l'objectif affiché est de réduire de 5 % les émissions soit une baisse de 925 T eq CO<sub>2</sub> en poursuivant les actions entreprises : remplacement des véhicules bi-température, assurer un suivi de la consommation en carburant des véhicules de livraison et des poids lourds, améliorer les systèmes de chauffage et d'éclairage des bâtiments, récupération du papier usagé pour recyclage...

Par ailleurs, le Groupe porte une attention particulière aux ressources halieutiques en convergeant avec les critères "seafood choice alliance" et les préconisations de la FAO.

Enfin, dans le cadre de son activité de réfrigération nécessaire au respect de la chaîne du froid, le Groupe a achevé en 2011 son programme de remplacement des fluides frigorigènes HCFC (hydrochlorofluorocarbures), générateurs de

gaz à effet de serre, qualifiés de substances de transition autorisées jusqu'en 2015 par les HFC (hydrofluorocarbures) qualifiés de substances de substitution et qui ne participent pas à l'appauvrissement de la couche d'ozone. Le Groupe effectue une veille technologique pour le remplacement des HFC par du CO<sub>2</sub> ou de l'ammoniac.

## **RISQUES JURIDIQUES ET FISCAUX**

### **Risques liés aux litiges**

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions récapitulées en note 12 de l'annexe aux comptes consolidés. Les litiges prud'homains représentent la majeure partie des litiges : 57 dossiers représentent une demande totale des parties adverses de 2 664 K€, provisionnée à hauteur de 377 K€.

En 2015, Toupargel SASU a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### **Risques liés aux évolutions de la législation**

Dans le cadre du développement de son activité, le Groupe effectue des démarchages en porte à porte et par téléphone auprès d'une clientèle de particuliers. Cette pratique, licite en France, est encadrée par la législation dans certains pays européens. Bien que l'activité des centres d'appels représente une part non négligeable de la vie économique française, il n'est pas exclu que la législation évolue. Depuis 2011, chaque consommateur peut s'inscrire sur la liste Pacitel s'il ne souhaite plus être démarché téléphoniquement par les entreprises dont il n'est pas client. Toupargel adhère à Pacitel et déduplique ses fichiers de la liste Pacitel. Le Groupe ajuste son action de développement en utilisant des fichiers préalablement qualifiés.

## **RISQUES DE LIQUIDITÉ**

Le Groupe Toupargel a procédé à une revue spécifique de ses risques de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir (Note 17.2).

## RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché (risque de taux, change, actions et autres instruments financiers) sont traités en note 17.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

## AUTRES RISQUES

### Risque de dépendance à l'égard du personnel-clé

La société est dépendante de ses principaux dirigeants dont l'indisponibilité pourrait affecter l'exploitation du Groupe. L'évolution de la gouvernance, scindant la Présidence de la Direction Générale, ainsi que la structuration de l'organigramme opérationnel limite cet impact.

### Risques sociaux – crise sociale

Tensions sociales : l'exposition du Groupe n'appelle pas de commentaire spécifique. Des réunions mensuelles sont organisées avec les partenaires sociaux.

Crise sociale : Compte tenu de l'effectif du Groupe et plus particulièrement du nombre important de téléopérateurs, le Groupe Toupergel a mis en place plusieurs dispositifs :

- un groupe de travail "Bien être et Performances" sur l'amélioration des conditions de travail,
- un processus de gestion de crise sociale,
- une cellule de soutien psychologique avec un partenaire extérieur.

## ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

### Politique d'assurance

La politique d'assurance a pour objectif de protéger le patrimoine du Groupe, de le préserver des conséquences des responsabilités encourues vis à vis des tiers et du personnel et de minimiser l'impact des sinistres sur le bilan et le compte de résultat. La démarche de la politique d'assurance consiste à identifier et évaluer les risques en termes d'exposition et de capitaux assurés, souscrire les couvertures des sinistres auprès du marché de l'assurance par l'intermédiaire de nos courtiers ou choisir d'auto-assurer dans le cas de risques d'exploitation courants. Afin d'optimiser son coût d'assurance, le Groupe a mis en place un programme de prévention des risques (incendie, bris de machines, risques alimentaires, sécurité routière, etc.). Un reporting des sinistres, notamment véhicules, est établi trimestriellement.

Le Groupe a mis en place spécifiquement pour les risques automobiles une commission sécurité qui se réunit plusieurs fois par an. Cette commission pilote les actions de prévention et de formation. Le Groupe dispose de contrats d'assurance dans des compagnies notoirement solvables et dont le courtage est assuré par AON et Filhet-Allard et Cie. Le résumé des garanties principales est le suivant :

Nature de l'assurance	Garanties principales	Montant assuré
Tous Risques Sauf	Dommages aux biens, risques locatifs, frais supplémentaires avec franchise par sinistre de 50K€ Limite d'indemnité par sinistre : 19 999K€	167 000K€
Responsabilité Civile	Exploitation : tous dommages - dont corporels - dont pollution Après livraison	10 000K€ 1 000K€ 1 000K€ 8 000K€
Responsabilité mandataires sociaux	Litiges mettant en cause	5 000K€
Flotte automobile	RC, dommages corporels aux tiers RC, dommages matériels aux tiers Dommages propres : autoassurance sauf pour les gros porteurs de moins de 4 ans	Sans limitation 100 000K€ Valeur du bien moins franchise de 5K€
Auto-mission	Déplacements professionnels des salariés	Pas de franchise
Marchandises transportées	Uniquement pour les véhicules de plus de 15 tonnes	Contenu

Le montant total des primes, y compris conservation, au titre de 2015 se monte à 752 K€ TTC, soit 0.2 % du chiffre des ventes (2014 : 719 K€ TTC, soit 0.1 % du chiffre des ventes). A la date du 31 décembre 2015 et à celle de la rédaction du présent rapport, aucun sinistre majeur et/ou significatif susceptible de modifier tant les conditions futures de couvertures que les montants globaux des primes d'assurance et de l'autoassurance n'est intervenu.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de risque significatif non assuré. Néanmoins, le Groupe ne peut assurer qu'il ne subira aucune perte non couverte.

### Autoassurance

Le Groupe ne dispose pas de captive et utilise les solutions classiques d'autoassurance. Pour la "tous risques sauf", la franchise s'élève à 50K€ par sinistre. Le montant pris en charge à ce titre s'élève à 30 K€. Pour le risque véhicules et notamment les dommages propres, le risque maximal (destruction complète du parc de véhicules de livraison) s'élève en valeur vénale à environ 20 M€. Cette probabilité n'est pas pertinente, les véhicules étant disséminés sur le territoire national. Le montant des coûts de flotte véhicules suite à sinistre pris en charges directement au cours de l'exercice s'élève à 239 K€, soit 0.1 % du chiffre des ventes (contre 410 K€ en 2014 et 238 K€ en 2013).

### Couvertures sociales

Le Groupe a mis en place des contrats de prévoyance et de retraite complémentaire en faveur des salariés du Groupe et auprès d'une compagnie d'assurance un fonds destiné à couvrir les indemnités conventionnelles de départ à la retraite. Une dotation est éventuellement effectuée. La différence entre l'évaluation des droits et la valeur du fonds fait l'objet d'une provision pour retraite dans les comptes consolidés.

# LES COMPTES CONSOLIDÉS 2015

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

en K€	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Goodwill	5.2	93 172	93 403	98 512
Immobilisations incorporelles nettes	5.2	2 975	3 766	1 679
Immobilisations corporelles nettes	5.3	35 506	41 723	37 344
Participations entreprises associées		19	44	
Autres actifs financiers non courants	5.4	514	502	324
Autres créances (CICE) (1)		11 114	6 808	2 707
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>143 300</b>	<b>146 246</b>	<b>140 566</b>
Stocks	7	14 223	14 838	12 550
Clients	8	1 761	1 257	2 187
Autres actifs courants (1)	8	3 672	3 438	2 339
Actifs destinés à être cédés	8	1 179	230	49
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10			2 152
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>20 835</b>	<b>19 763</b>	<b>19 277</b>
<b>Total de l'ACTIF</b>		<b>164 135</b>	<b>166 009</b>	<b>159 844</b>
Capital		1 038	1 038	1 038
Réserves consolidées (2)		74 149	87 063	82 658
Résultat consolidé		3 217	(13 516)	5 072
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	11	<b>78 404</b>	<b>74 585</b>	<b>88 768</b>
Intérêts minoritaires				
<b>Total des fonds propres</b>		<b>78 404</b>	<b>74 585</b>	<b>88 768</b>
Provision pour avantages du personnel	12	7 675	8 258	6 326
Autres passifs non courants	13	4 164	5 158	3 686
Impôts différés passif (2)	6	2 779	3 038	5 468
Dettes financières long terme (3)	14	15 272	16 174	6 806
<b>Total des dettes non courantes</b>		<b>29 890</b>	<b>32 629</b>	<b>22 286</b>
Fournisseurs	15	26 750	26 402	21 164
Autres passifs courants (2)	15	25 532	25 916	22 861
Dettes financières court terme (3)	14	3 560	6 477	4 765
<b>Total des dettes courantes</b>		<b>55 841</b>	<b>58 795</b>	<b>48 789</b>
<b>Total du PASSIF</b>		<b>164 135</b>	<b>166 009</b>	<b>159 844</b>

(1) L'intégralité des créances de CICE sont désormais comptabilisées en autres actifs non courants. Les exercices antérieurs prennent en compte ces reclassements, à hauteur de 2 492 K€ pour 2014 et 1 186 K€ pour 2013.

(2) Au 31 décembre 2013 et 2014, les capitaux propres ont été retraités suite au changement de méthode lié à la norme IFRIC 21 pour 327 K€, avec pour contrepartie les autres passifs courants pour - 523 K€ et l'impôt différé passif pour + 196 K€.

(3) L'intégralité des préfinancements relatifs au CICE sont désormais comptabilisés en dettes financières long terme. Les exercices antérieurs prennent en compte ces reclassements, à hauteur de 91 K€ pour 2014 et 6 288 K€ pour 2013.

## COMPTES CONSOLIDÉS

en K€	Note	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)
Ventes de marchandises (1)	18	308 709	313 368	294 427
Ventes de prestations de services		285	440	194
Autres produits des activités ordinaires				
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>308 994</b>	<b>313 809</b>	<b>294 621</b>
Coût d'achat des marchandises vendues (2)		(133 695)	(134 950)	(129 201)
<b>Marge commerciale (1)-(2)</b>		<b>175 014</b>	<b>178 418</b>	<b>165 226</b>
Charges de personnel	19	(110 218)	(113 331)	(102 876)
Charges externes	20	(49 491)	(50 195)	(43 523)
Impôts et taxes	21	(4 832)	(4 837)	(4 384)
Amortissements	5.1 b	(10 568)	(9 637)	(9 441)
Provisions	22	(122)	(310)	(156)
Autres charges	23	(1 184)	(385)	(262)
Autres produits	23	5 507	5 009	3 127
Résultat des cessions d'actifs immobilisés		360	530	420
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 752</b>	<b>5 702</b>	<b>8 326</b>
Autres produits et charges opérationnels	24		(17 984)	
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 752</b>	<b>(12 282)</b>	<b>8 326</b>
Produits financiers		91	98	139
Coût financier brut		(280)	(248)	(140)
Coût financier net	25	(189)	(150)	(2)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>4 563</b>	<b>(12 432)</b>	<b>8 324</b>
Charge d'impôt sur le résultat	26	(1 320)	(1 118)	(3 252)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	26	(25)	34	
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	27	<b>3 217</b>	<b>(13 516)</b>	<b>5 072</b>
Part revenant aux minoritaires				
<b>Part revenant au Groupe</b>	27	<b>3 217</b>	<b>(13 516)</b>	<b>5 072</b>
Résultat par action (en euros)	28	0,32	(1,33)	0,50
Résultat par action dilué (en euros)	28	0,32	(1,33)	0,50
Dividende par action (en euros)		-	-	-

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

en K€	31/12/2015 (12 mois)	31/12/2014 (12 mois)	31/12/2013 (12 mois)
<b>Résultat de l'exercice (1)</b>	<b>3 217</b>	<b>(13 516)</b>	<b>5 072</b>
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat</b>			
<b>Éléments non recyclables en résultat (2)</b>	<b>605</b>	<b>(655)</b>	<b>224</b>
- Gains / Pertes actuariels (IAS 19)	925	(1 019)	316
- Contrat de liquidité	(1)	13	17
- Effets d'impôt	(318)	351	(108)
<b>Résultat Global Total (1)+(2)</b>	<b>3 822</b>	<b>(14 171)</b>	<b>5 296</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Activité</b>			
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>3 217</b>	<b>(13 516)</b>	<b>5 072</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</b>	<b>9 120</b>	<b>25 433</b>	<b>9 003</b>
• Amortissements et provisions	10 033	11 208	9 359
• Variation des impôts différés	25		
• Rémunérations payées en actions	(577)	(1 233)	63
• Retraitement IFRS sans incidence monétaire	(1)	(13)	2
• Plus-values de cessions	(359)	(530)	(420)
• Dépréciation de Goodwill		16 000	
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>12 337</b>	<b>11 917</b>	<b>14 075</b>
• Impôt sur le résultat comptabilisé			1 186
• Impôt sur le résultat payé			(915)
• (Augmentation) Diminution des stocks	615	345	724
• (Augmentation) Diminution des comptes clients y compris comptes rattachés et autres créances	(5 044)	(3 082)	(649)
• Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs	347	1 784	(1 023)
• Autres dettes	(559)	(433)	(5 956)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>(4 641)</b>	<b>(1 386)</b>	<b>(6 634)</b>
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>7 696</b>	<b>10 531</b>	<b>7 441</b>
<b>Investissements</b>			
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>(5 089)</b>	<b>(14 471)</b>	<b>(5 998)</b>
• Immobilisations incorporelles	(920)	(3 144)	(649)
• Goodwill	(7)		
• Immobilisations corporelles (1)	(4 144)	(11 354)	(5 330)
• Variation immobilisations financières	(18)	26	(20)
<b>Incidence variation de périmètre</b>	<b>238</b>	<b>(10 301)</b>	
<b>Cessions d'immobilisations</b>	<b>1 187</b>	<b>1 321</b>	<b>1 055</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(3 664)</b>	<b>(23 452)</b>	<b>(4 944)</b>
<b>Financement</b>			
Dividendes versés			
Encaissements provenant d'emprunts (1)	4 171	17 721	2 288
Variation actions propres	(5)	10	7
Remboursements d'emprunts nets de subventions	(6 223)	(8 996)	(3 383)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(2 057)</b>	<b>8 734</b>	<b>(1 088)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>1 975</b>	<b>(4 186)</b>	<b>1 410</b>
Trésorerie d'ouverture	(2 034)	2 152	742
Trésorerie de clôture	(59)	(2 034)	2 152

(1) Les investissements et le financement incluent les locations financement dans les rubriques "immobilisations corporelles" et "encaissements provenant d'emprunts" et "encaissements de subventions". En 2013, 2014 et 2015, les investissements en véhicules sont autofinancés.

## ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gain et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres Part du groupe
<b>Capitaux Propres 31/12/2012 (1)</b>	<b>1 038</b>	<b>11 660</b>	<b>-5 231</b>	<b>76 596</b>	<b>-583</b>	<b>83 481</b>
Opérations sur capital						
Paiements fondés sur des actions						
Opérations sur titres auto-détenus			8			8
Résultat net de l'exercice				5 072		5 072
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					207	207
<b>Capitaux Propres 31/12/2013</b>	<b>1 038</b>	<b>11 660</b>	<b>-5 223</b>	<b>81 668</b>	<b>-375</b>	<b>88 768</b>
Opérations sur capital						
Opérations sur titres auto-détenus			1			1
Résultat net de l'exercice				-13 516		-13 516
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-668	-668
<b>Capitaux Propres 31/12/2014</b>	<b>1 038</b>	<b>11 660</b>	<b>-5 221</b>	<b>68 151</b>	<b>-1 043</b>	<b>74 585</b>
Opérations sur capital						
Opérations sur titres auto-détenus			-5			-5
Résultat net de l'exercice				3 217		3 217
Gains et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres					606	606
<b>Capitaux Propres 31/12/2015</b>	<b>1 038</b>	<b>11 660</b>	<b>-5 226</b>	<b>71 368</b>	<b>-437</b>	<b>78 404</b>

(1) Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014, les capitaux propres ont été impactés du changement de méthode lié à la norme IFRIC 21 pour 327 K€. Note : Il n'y a aucun intérêt minoritaire

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Toupargel Groupe est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du code de commerce. La société a son siège social 13 Chemin des Prés secs à Civrieux d'Azergues (69380) et est cotée à Paris au compartiment C d'Euronext.

Le Groupe Toupargel est spécialisé dans la livraison à domicile de produits surgelés et de produits frais et d'épicerie.

Les comptes et informations sont présentés en milliers d'euros (K€), sauf les informations par action présentées en euros.

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires à l'état consolidé de la situation financière dont le total s'établit à 1 64 135 K€ et au compte de résultat consolidé qui se solde par un bénéfice net de 3 217 K€.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 dans sa séance du 3 mars 2016. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 28 avril 2016.

# NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET NOTES GÉNÉRALES

## NOTE 1 – Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

### 1.1 Faits marquants de l'exercice

La filiale Eismann SAS a procédé à une réorganisation de sa logistique et a fermé son entrepôt de Maromme. La préparation des commandes de ses clients est assurée par la plate-forme de Poitiers de Toupargel SASU à partir de Mars 2015. Les coûts engendrés par cette fermeture avaient fait l'objet d'une provision classée parmi les "autres produits et charges opérationnels" dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 de 1 218 K€.

En 2015, Toupargel SASU a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

### 1.2 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2015 et la date du Conseil d'Administration ayant arrêté ces comptes (3 mars 2016).

## NOTE 2 – Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

### 2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Toupargel Groupe au 31 décembre 2015 ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière ou «International Financial Reporting Standards» (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015. Ce référentiel de normes comptables est disponible sur le site de la Commission Européenne (<http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/>).

Les options prises par Toupargel Groupe, conformément à la norme IFRS 1, dans le cadre de la préparation de son bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 (date de transition aux IFRS) sont les suivantes :

- Non-retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition,

- Non-réévaluation des actifs immobiliers à leur juste valeur à la date de transition,
- Mise à zéro, à la date de transition, des écarts actuariels relatifs aux indemnités de fin de carrière,
- Application de la norme IFRS 2 pour les seuls plans d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002.

L'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015. Cette interprétation d'IAS 37 précise la date de comptabilisation d'un passif lié au paiement des taxes, autres que l'impôt sur le résultat, sur la base de leur fait générateur. Cette interprétation impacte essentiellement les arrêtés comptables intermédiaires. Au 31 décembre 2015, IFRIC 21 a eu un impact essentiellement sur la C3S qui est désormais comptabilisée en totalité à la date de son exigibilité fiscale (soit au 1er janvier n+1) et non plus étalée dans le temps. Conformément à IFRIC 21, le changement de méthode a été appliqué rétroactivement et s'est traduit par un impact positif sur les capitaux propres d'ouverture retraités au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014 pour un montant positif de 0,3 M€, après impôts. L'incidence sur le résultat 2013 et 2014 est jugée négligeable.

Les autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2015 n'ont pas eu d'effet sur les comptes du Groupe Toupargel.

Le Groupe Toupargel a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le Groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses comptes de ces futures normes.

Le Groupe va étudier l'incidence que pourra avoir sur ses comptes l'application de la nouvelle norme IFRS 16 relative aux contrats de location (applicables à compter de 2019). Il ne s'attend pas à ce que les autres normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

### Règles de présentation des états de synthèse:

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction "courant" / "non courant" défini par la norme IAS 1. Ainsi, les dettes financières, les provisions et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en "non courant" et la part à moins d'un an en "courant". Le compte de résultat consolidé est présenté par nature, selon

l'un des modèles proposés par le conseil national de la comptabilité (CNC) dans sa recommandation 2004-R-02.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation de son tableau des flux de trésorerie prévue par la même recommandation.

### 2.2 Méthodes d'évaluation

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

### Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les effets immédiats de la crise ont été pris en compte, notamment dans la valorisation des actifs et des passifs. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels (goodwill), la valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : provisions pour points fidélité et pour départ en retraite et médailles du travail ;
- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en œuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill ;

Par ailleurs, certaines valorisations qui peuvent avoir des impacts directs sur les comptes ou sur l'information communiquée en annexe sont établies sur la base de données ou de valeurs directement observables sur les marchés. La crise financière récente a nécessité des adaptations de certaines

données ou des informations particulières en annexe. Les domaines les plus sensibles pour le Groupe sont le calcul du coût moyen pondéré du capital et le taux d'actualisation (notes 2.5 et 2.14).

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

### Jugements de la direction

Certains principes comptables utilisés font appel au jugement de la direction du Groupe en ce qui concerne, en particulier, deux domaines :

- la détermination des provisions relatives aux litiges,
- l'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles.

### 2.3 Méthode de consolidation

Toutes les filiales, qui sont contrôlées par le Groupe, sont consolidées par intégration globale. Le groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

La méthode de la mise en équivalence (MEE) est appliquée par le Groupe lorsque la société consolidante exerce une influence notable sur la société, appelée entreprise associée.

Tous les soldes et transactions entre sociétés consolidées du Groupe sont éliminés en consolidation.

### 2.4 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Le Groupe ne réalise pas de transactions hors de la devise euro.

### Actifs non courants

#### 2.5 Goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément à la norme IAS 16, "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie

comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

Concernant les goodwill, un test de dépréciation est mis en œuvre, conformément à IAS 36, au minimum une fois par an (généralement en fin d'année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l'acquisition. La méthodologie suivie consiste principalement à comparer la valeur recouvrable de l'activité des sociétés du Groupe réunies dans une seule UGT consolidée, à la valeur nette comptable des groupes d'actifs correspondants (y compris goodwill et BFR). Le goodwill est en effet testé au niveau de l'ensemble consolidé regroupant les UGT filiales (Toupargel SAS et Eismann SAS) dans la mesure où l'activité du groupe est unique et fortement intégrée (notamment en matière logistique).

La valeur recouvrable est essentiellement déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de cinq ans et d'une valeur terminale (méthode des discounted cash flows). Le taux d'actualisation retenu est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital (WACC). Il s'agit d'un taux après impôt appliqué à des flux futurs après impôt. Leur utilisation aboutit à une valeur recouvrable identique à celle obtenue en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux futurs avant impôt tel que demandé par la norme IAS 36.

Concernant les immobilisations incorporelles, elles concernent principalement des progiciels, amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée (1 à 5 ans) ainsi que des frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre qui sont amortis sur la durée de commercialisation de ces produits (3 ans).

Concernant les immobilisations corporelles, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation. Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire ou le mode dégressif, ce dernier étant, pour certains types d'actifs (parc de véhicules), le plus représentatif du rythme de consommation des avantages procurés par ces actifs.

Pour les biens acquis neufs, les modes et les durées d'amortissement sont les suivants :

	Mode	Durée
Agencements terrains	Linéaire	7 à 15 ans
Constructions et agencements	Linéaire	7 à 25 ans
Matériels industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements	Linéaire	4 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire / Dégressif	1 à 6 ans
Matériels de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative ce qui est le cas pour les véhicules de transport. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Contrats de location-financement et contrats de locations simples : les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont traitées comme des immobilisations acquises à crédit et comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrain, constructions, matériel roulant) sur la base de la valeur actuelle des loyers à venir. Ces immobilisations sont amorties en fonction des durées de vie et méthodes précisées ci-dessus. Les charges de loyers relatives aux contrats de location simple qui ne répondent pas à ces critères sont maintenues en charges opérationnelles.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges sauf ceux engagés pour une prolongation de la durée d'utilisation du bien.

#### 2.6 Actifs financiers non courants

Conformément à la norme IAS 32, "Instruments financiers, informations à fournir et présentation", les actifs financiers non courants incluent essentiellement des prêts et créances (y compris la partie "restricted

cash" du contrat de liquidité lié au rachat des actions propres). Les prêts et créances sont constitués des créances rattachées à des participations non consolidées, des prêts au personnel et des dépôts versés dans le cadre des baux commerciaux : ils sont comptabilisés suivant la méthode du coût amorti estimée équivalente à la valeur d'entrée. Ils peuvent faire l'objet d'une perte de valeur s'il existe une indication objective de dépréciation. La perte de valeur est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

## 2.7 Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont inscrits au bilan en actifs et passifs non courants, dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seront récupérés ou payés au-delà de l'exercice à venir.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés au sein du groupe d'intégration fiscale constitué entre les sociétés Toupargel Groupe SA (holding de contrôle), Toupargel SASU et Eismann SAS, les impôts étant prélevés par la même administration fiscale.

Conformément à IAS 12, les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés (hormis, de manière indirecte, les impôts différés actifs relatifs aux provisions pour retraite), conformément à la norme IAS 12, ne sont pas actualisés.

## Actifs courants

### 2.8 Stocks

Conformément à la norme IAS 2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

a - Stocks de marchandises (produits surgelés et produits frais et d'épicerie) : Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'achat moyen pondéré est calculé à partir des prix d'achat facturés, majorés des frais de transport et minorés des ristournes différées et assimilées.

b - Stocks de cadeaux : Les stocks de cadeaux liés aux opérations commerciales sont valorisés au coût d'achat.

c - Dépréciation : Une dépréciation est constituée pour ramener la valeur du stock à sa valeur nette de réalisation, dans les conditions suivantes :

Stocks de marchandises et produits finis :

Dépréciation à 100 % :

- lorsque, à la date d'inventaire, la date de péremption des produits surgelés est

inférieure à trois mois,

- lorsque la DLC des produits frais et d'épicerie est inférieure aux normes fournisseur,

- lorsque le produit est déréférencé définitivement du catalogue des ventes.

Dépréciation déterminée au cas par cas :

- lorsque le produit a un caractère de saisonnalité et que son stock est important, notamment au regard des ventes attendues,
- lorsque le produit a une rotation lente.

Stocks de cadeaux :

Dépréciation à 100 % :

- lorsque l'opération commerciale est terminée.

### 2.9 Clients et autres actifs courants

Les rubriques "clients et autres actifs courants" sont essentiellement constituées :

- De créances commerciales ou prêts à moins d'un an qui constituent des actifs financiers courants : ces actifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti ces deux valeurs étant assimilées à la valeur nominale de ces créances. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur ancienneté est supérieure à un an.

Les chèques revenus impayés à leur deuxième présentation sont dépréciés intégralement pour leur valeur hors taxes. Les autres créances courantes sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

- Des instruments financiers dérivés actifs : le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture des risques sur taux d'intérêt afin de limiter son exposition à ceux-ci. Le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture et évalue, conformément à IAS 39, ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur. Cette juste valeur lorsqu'elle est créditrice est présentée au bilan passif dans la rubrique "autres passifs courants".

Le Groupe comptabilise la variation de la juste valeur des instruments dérivés en contrepartie du compte de résultat, dans la rubrique "coût financier brut".

- Des créances à caractère social ou fiscal qui sont évaluées à leur valeur nominale.

### 2.10 Actifs non courants destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, les immobilisations disponibles immédiatement pour la cession, pour lesquelles un plan de cession ainsi que les actions nécessaires à trouver un client sont engagés, et dont la vente à moins d'un an est très probable, sont classées comme étant destinées à être cédées parmi les actifs courants. Ces immobilisations sont évaluées au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de

frais de cession, au besoin par le biais d'une dépréciation.

### 2.11 Disponibilités et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

### Capitaux propres part du groupe

### 2.12 Actions propres

Conformément à l'IAS 32, les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions lié au contrat de liquidité et au plan de stocks options, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres lié au plan de stocks options est imputé sur les capitaux propres pour son montant net d'impôt-société et ne contribue pas au résultat de l'exercice. La partie «restricted cash» du contrat de liquidité est enregistré en actif financier non courant.

### Dettes non courantes et courantes

### 2.13 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée, lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de fonds au bénéfice de tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

- Les provisions comprennent notamment :
- les obligations relatives aux indemnités de départ en retraite et médailles du travail,
- les provisions relatives à des redressements fiscaux ou URSSAF,
- les provisions pour litiges,
- les provisions pour restructuration.

Les provisions sont ventilées entre passifs courants et passifs non courants en fonction de l'échéance attendue. Une information est donnée dans les notes détaillées sur les actifs et passifs éventuels, si l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

## 2.14 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés

Les salariés du Groupe Toupargel bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, primes de fin d'année, intéressement, participation ou droits à récupération du temps travaillé issus des accords sur le temps de travail...), d'avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, retraite du régime de la sécurité sociale et retraites complémentaires) et d'autres avantages à long terme (primes jubilaires associées à l'attribution de médailles du travail).

*Avantages à court terme* : Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes du Groupe et figurent parmi les autres dettes courantes.

*Avantages postérieurs à l'emploi* : les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet de modalités différentes de couverture décrite ci-après :

*Régimes à cotisations définies* : Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Pour le Groupe Toupargel, il s'agit des régimes publics de retraite (sécurité sociale et régimes de retraite complémentaire). De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe.

*Régimes à prestations définies* : Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent :

- soit être financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles ;
- soit être directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe Toupargel, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société Toupargel dispose d'un fonds de couverture (contrat d'assurance) au titre de ses engagements de départ en retraite qui est, le cas échéant, alimenté par des versements de l'employeur sans que l'employeur ne soit libéré de ses obligations envers ses salariés. Ce fonds est comptabilisé en tant qu'actif dédié à la couverture du régime. Compte tenu des clauses du contrat d'assurance, la compagnie gestionnaire a interdiction d'investir les fonds disponibles dans les actions de Toupargel Groupe. De même, les placements effectués

par le fonds sont des placements sans risque quand au montant du capital investi.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un actuaire indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur ("projected benefits obligations" ou PBO). Cette valeur actualisée des obligations donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants.

La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

### Facteurs récurrents

- augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires ("coûts des services rendus au cours de l'exercice"),
- augmentations dues à la "désactualisation" correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés ("coût financier"),
- diminutions liées à l'exercice des droits ("prestations servies").

### Facteurs ponctuels

- variations (écarts actuariels) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de turn over, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre le nombre de départs volontaires constatés sur l'année et celui prévu selon les hypothèses de turn over) ;
- variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants).

La juste valeur des actifs donnés en gestion au fonds spécialisé qui collecte, place et administre les sommes versées par l'employeur, varie en fonction :

- des versements reçus des employeurs ("cotisations"),
- des versements effectués aux bénéficiaires des prestations ("prestations servies"),
- du rendement des actifs, y compris les modifications de leur valeur de marché.

Les hypothèses actuarielles, principalement

le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de turn-over sont révisés annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel en application des procédures internes en vigueur et en relation avec l'actuaire.

Conformément à IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont intégralement constatés dans les capitaux propres (OCI-SORIE).

De même, les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée).

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

La note 12 détaille :

- les modalités d'octroi des avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies,
- les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements au titre des trois derniers exercices,
- l'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies et leur incidence sur les états financiers.

Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi : pour le Groupe Toupargel, les avantages à long terme concernent les médailles du travail (primes jubilaires avec 4 échéances d'ancienneté dans l'entreprise : 20, 30, 35 et 40 années). Un actuaire indépendant calcule, à la clôture de chaque exercice, la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur en matière de médailles du travail (méthode des "projected benefits obligations" ou "PBO" identique à celle utilisée pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi).

Les médailles du travail ne possèdent pas d'actif de couverture.

Cette valeur actualisée des obligations ainsi évaluée donne lieu à la comptabilisation d'une provision non courante au passif du bilan (autres passifs non courants).

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux avantages à long terme (médailles du travail) sont immédiatement et intégralement appréhendés par le résultat.

## 2.15 Autres provisions

Litiges devant les tribunaux : concernant les litiges devant les tribunaux, une appréciation des risques est effectuée en fonction des demandes des parties adverses. Cette provision est réajustée au fur et à mesure de

l'avancement des procédures.

Provisions pour restructuration : la provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance proche ou d'un début d'exécution. Le coût provisionné correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts de préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux coûts liés aux fermetures de sites.

## 2.16 Dettes financières

Conformément à IAS 39, les dettes financières qui comprennent :

- des emprunts et autres financements, notamment des emprunts de financement de crédit-bail,
- et des découverts bancaires,

sont ventilées entre dettes financières non courantes et dettes financières courantes selon leur échéance (supérieure ou inférieure à 12 mois).

Au cas particulier des financements octroyés sur une période pluriannuelle mais utilisables au gré de l'emprunteur qui va souscrire des crédits au moyen de billets remboursables à court terme, conformément à IAS 1.60, c'est la faculté entière et irrévocable de l'emprunteur de pouvoir renouveler le crédit pour une période supérieure à 12 mois après la date de clôture qui détermine le classement en dette financière non courante.

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale historique qui est considérée comme proche de leur coût amorti à leur date d'entrée au bilan.

## 2.17 Autres passifs non courants

Outre la partie non courante des provisions et passifs éventuels décrites en note 2.13, les autres passifs non courants sont constitués des subventions reçues.

Subventions monétaires liées à des actifs

Les subventions reçues et versées aux organismes de crédit-bail immobilier sont retraitées et inscrites en autres passifs non courants. Conformément à l'option offerte par IAS 20, ces subventions sont enregistrées en produits différés parmi les autres dettes courantes ou non courantes suivant leur échéance. Elles sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles contribuent à financer. La quote-part de subventions rapportée au compte de résultat est présentée dans la rubrique "autres produits des activités ordinaires".

Les subventions sont évaluées à leur valeur nominale à leur date d'entrée dans le bilan.

## 2.18 Fournisseurs et autres passifs courants

Les rubriques "fournisseurs" et "autres passifs courants" sont essentiellement constituées :

- Des dettes commerciales qui constituent des passifs financiers courants : ces passifs sont enregistrés à leur juste valeur, lors de leur initiation puis au coût amorti qui est assimilé au coût nominal. Ils font l'objet d'une actualisation lorsque leur échéance est supérieure à un an. L'écart entre la juste valeur et le montant comptabilisé au bilan est imputé en compte de résultat.
- Des instruments financiers dérivés passifs tels que décrits en note 2.9.
- Des dettes fiscales et sociales évaluées à leur valeur nominale
- Des produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Produits comptabilisés d'avance relatifs aux points fidélité clients

Dans le cadre de la politique de fidélisation de la clientèle, les sociétés du Groupe Toupargel accordent à leurs clients des points fidélité. Les clients ont ainsi la possibilité d'accumuler, en fonction des achats réalisés, des points de fidélité, ces derniers leur permettant d'obtenir un avantage (cadeaux, remises sur certains produits du catalogue, etc.). La société constate dans ses comptes, à la clôture, un produit comptabilisé d'avance à hauteur du montant des avantages encore dus aux clients : ceux-ci sont estimés sur la base d'un pourcentage de la valeur des points acquis au 31 décembre et non encore utilisés. Le pourcentage est déterminé en fonction du taux de transformation attendu des points. Le taux de transformation attendu tient compte de l'historique et de la politique de fidélisation mise en place pour l'exercice suivant. Conformément à IFRIC 13, ce passif est présenté parmi les autres passifs courants.

## 2.19 Engagements hors bilan

Le Groupe a défini et mis en place un processus visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la centralisation, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements donnés suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

## 2.20 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises et

les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du Groupe.

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément aux règles de reconnaissance des revenus prévues par IAS 18.

- Les produits liés à la vente de marchandises sont constatés dès lors que le transfert à l'acheteur des risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Le transfert des risques et avantages intervient le plus souvent lors de la remise de la marchandise au client, Toupargel assurant avec ses propres moyens l'acheminement des produits chez le client.

Les remises ou rabais accordés aux clients sont comptabilisées en déduction du revenu. Les actions commerciales prenant la forme d'attribution d'avantages gratuits accordés aux clients (programmes de fidélité, chèques cadeaux) sont également comptabilisées en moins du chiffre d'affaires conformément à IFRIC 13.

- Les produits liés à la vente de services sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçues ou à recevoir. Les revenus relatifs à la vente de produits sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

## Contrats de partenariat

La société conclut des contrats de partenariat avec différentes sociétés qui organisent un échange équilibré de prestations entre les 2 parties sans flux financier. Ces opérations suivent le traitement comptable prévu par l'interprétation SIC 31. La condition d'une évaluation fiable de la juste valeur des prestations échangées n'étant pas réalisée, le Groupe ne reconnaît pas dans ses comptes, de produits ni de charges au titre de ces opérations.

## 2.21 Coût d'achat des marchandises vendues

Il comprend les achats de marchandises, les variations de stocks et les remises, ristournes et assimilés sur achats de marchandises. Les participations publicitaires et autres accords de coopération commerciale conclus et facturés par le Groupe Toupargel Groupe à ses fournisseurs n'ont pas été considérés, selon IAS 18, comme représentatifs de la rémunération d'un réel service identifié rendu par Toupargel Groupe à ses fournisseurs dont la juste valeur pourrait être estimée de façon fiable. En conséquence, les montants comptabilisés à ce titre sont assimilés à des remises sur achats et sont appréhendés en moins du coût des marchandises vendues. La quote-part de ces sommes relative aux achats non consommés à la clôture est enregistrée

en moins de la valeur des stocks. De même, les dépréciations de stocks font partie du coût d'achat des marchandises vendues.

## 2.22 Charges de personnel : rémunérations payées en actions

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle de Black & Scholes. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risques, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La juste valeur est figée à la date d'attribution. Elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserves. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et d'hypothèses de départ. A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves que les options aient été levées ou non.

## 2.23 Charges externes

a - Frais de recherche et développement : Dans le cadre de son activité, la société n'est pas conduite à supporter, de manière régulière, de dépenses de recherche ou de développement. Toutes les charges engagées pour développer et améliorer les services à la clientèle sont enregistrées en charges opérationnelles de l'exercice.

b - Frais de publicité, de marketing et de prospection des nouveaux clients : Les dépenses qui sont engagées pour assurer la promotion de la marque et des produits distribués par le Groupe, auprès des clients et consommateurs, sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le produit (ex : catalogue et routage des catalogues) a été délivré par le fournisseur ou la prestation rendue à l'exception des cadeaux ayant encore une utilité commerciale qui sont valorisés en stocks. De même, les frais supportés pour la prospection de nouveaux clients sont enregistrés en charges.

c - Frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre : Des frais de conception d'emballages de produits distribués sous marque propre sont immobilisés et amortis sur la durée de commercialisation de ces produits (3 ans).

## 2.24 Autres produits courants

### CICE

Concernant la comptabilisation du CICE (Crédit d'Impôt de Compétitivité et d'Emploi), la société a opté depuis 2013 pour le classement comptable, au compte de résultat,

en "Autres Produits" à l'instar du classement comptable du Crédit d'Impôt Recherche (CIR). Au niveau du bilan, la créance de CICE est enregistrée en "Autres Actifs Courants" à hauteur de la partie du CICE qui pourra être utilisée pour le paiement d'impôt-société de l'exercice écoulé et en "Autres Créances non Courantes" pour le solde.

## 2.25 Résultat opérationnel courant

A compter de 2014, compte tenu des charges non récurrentes importantes supportées à l'occasion de la croissance externe réalisée et des opérations de réorganisation qui l'ont accompagnée, le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs qui n'entrent pas dans le champ normal de l'activité
- des dépréciations d'actifs non courants résultant des tests de perte de valeur
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et coûts de croissance externe
- du coût de l'endettement financier net
- de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence
- des impôts.

## 2.26 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels et non récurrents d'un montant significatif que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

## 2.27 Coût financier net

Le coût financier net comprend :

- le coût financier brut constitué des charges d'intérêts sur emprunts, contrats de location-financement et découverts bancaires,
- les autres produits et charges financiers constitués d'escomptes de règlement, de produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de variations de provisions à caractère financier, des dividendes de sociétés non consolidées.

## 2.28 Charge d'impôt sur le résultat

Impôts exigibles et différés : La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées déterminées comme indiqué en note 2.7 ainsi que de la CVAE (voir ci-dessous).

Intégration fiscale : Les sociétés Toupargel Groupe SA, Toupargel SAS, Eismann SAS et

Comptoir du Surgelé bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du C.G.I. La convention d'intégration fiscale souscrite met à la charge de la filiale le montant des impôts que celle-ci aurait dû acquitter en l'absence d'intégration fiscale. La convention prévoit également que l'économie d'impôt générée par le déficit fiscal (immédiate et potentielle) d'une des entités membres de l'intégration fiscale lui est immédiatement et intégralement transférée par la société-mère. Les filiales Eismann et le Comptoir du Surgelé sont intégrées au groupe fiscal à compter de 2015.

CVAE : À la suite de l'analyse de la nature de la CVAE au regard des normes IFRS et en tenant compte de la position de place prise par les principales entreprises cotées du secteur de la distribution alimentaire, le Groupe considère que la CVAE, répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. La qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a pour conséquence, de présenter cette charge sur la ligne "impôt sur le résultat" du compte de résultat

## 2.29 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net revenant au Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice, à l'exception des actions d'auto-contrôle.

Le résultat net dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription ou d'achat d'actions), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché.

Le résultat net dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du « rachat d'actions » qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période. Les stock-options (dites relatives) permettant d'acquérir ou de souscrire à des actions à un prix supérieur au cours moyen de bourse ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat par action dilué.

### 2.30 Information sectorielle

Le Groupe évolue sur un secteur d'activité unique qui est la vente à distance et la distribution à domicile de produits surgelés. La totalité de son chiffre d'affaires est réalisée sur le marché français.

La note 17 présente la répartition du chiffre d'affaires entre les différents modes de commercialisation. Les sociétés acquises en 2014 évoluent dans le même secteur d'activité que le reste du Groupe.

Le Groupe exerçant de manière exclusive son activité en France, la présentation des revenus par secteur géographique n'est pas applicable.

### 2.31 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est établi conformément à IAS 7 selon la méthode indirecte. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissements et de financement.

L'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé au cours de l'exercice, dans le cadre de la politique de croissance externe, ajusté de la trésorerie active / passive acquise.

Les flux de trésorerie liés à l'activité sont ceux générant des revenus et ceux ne répondant pas aux critères de flux d'investissement ou

de financement.

La capacité d'autofinancement est calculée en ajustant le résultat net des amortissements et provisions (hors variations de provisions sur actifs circulants ayant un caractère de charges décaissables), des résultats de cession, et des charges calculées (produits et charges directement imputés sur les réserves tels que les avantages liés aux paiements en actions qui se dénouent par des actions).

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement sont ceux issus des acquisitions et cessions d'actifs à long terme et d'autres actifs non classés en équivalents de trésorerie. Les intérêts encaissés sont inclus dans ces flux d'investissement. Le Groupe inclut dans les flux d'investissement les locations-financement.

Les opérations de financement sont celles qui entraînent une modification de l'importance ou de la nature des capitaux propres ou des dettes de l'entreprise. Les augmentations de capital de l'exercice, les dividendes versés, ainsi que les émissions ou remboursement d'emprunts et les subventions d'investissement sont inclus dans cette catégorie.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes

crédeurs de banque (inclus parmi les dettes financières courantes).

### NOTE 3 - Périmètre de consolidation et date de clôture

La date de clôture est le 31 décembre.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2015 comprend les sociétés suivantes :

- Toupargel Groupe SA, holding du Groupe consolidé,
- Toupargel SASU
- Eismann SAS,
- Le Comptoir du Surgelé EURL
- Dauphiné Viandes (mise en équivalence)

Les comptes sociaux qui ont été retenus pour la consolidation au 31 décembre 2015 concernent pour Toupargel Groupe SA, Toupargel SASU, Eismann SAS, Le Comptoir du Surgelé EURL et Dauphiné Viandes, une période de 12 mois.

En 2014, compte tenu de la date de prise de contrôle d'Eismann, les comptes sociaux qui ont été retenus pour la consolidation au 31 décembre 2014 concernent une période de neuf mois débutant le 1er avril pour se terminer le 31 décembre, date d'arrêt comptable statutaire de cette société. Pour Dauphiné Viandes, les comptes 2014 concernaient une période de 4 mois.

	Toupgargel SASU	Le Comptoir du Surgelé EURL	Eismann SAS	Dauphiné Viandes
Montant du capital	25 000 K€	1 007 K€	1 741 K€	20 K€
Nombre de titres du capital	1 250 000 actions	1 370 parts sociales	54 400 actions	2 000 actions
Capitaux propres au 31.12.2015	64 803 K€	66 K€	(671) K€	40 K€
Montant net de la participation	78 438 K€		10 876 K€	10 K€
Nombre de titres détenus	1 250 000 actions	1 370 parts sociales	54 400 actions	2 000 actions
Pourcentage détenu	100 %	100 %	100 %	50 %
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	Mise en équivalence
Siège social	13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues	ZA du Davayat 03110 St Rémy en Rollat	Rue Berthelot La Maine 76150 Maromme	2, avenue de la Louisiane 38120 Le Fontanil
N° SIREN	957 526 858	450 408 604	670 500 438	804 408 821
Code NAF	4711 A	6820 B	4711 A	4639 B

## NOTE 4 – Incidence de variation de périmètre

## Contributions des sociétés acquises aux comptes annuels

Au 31 décembre, la contribution d'Eismann (9 mois en 2014 et 12 mois en 2015) aux résultats consolidés du Groupe est la suivante :

En K€	31/12/2015			En K€	31/12/2014		
	Toupargel (12 mois)	Eismann (12 mois)	Total Groupe		Toupargel (12 mois)	Eismann (9 mois)	Total Groupe
Chiffre des ventes	273 041	35 668	308 709	Chiffre des ventes	281 172	32 196	313 368
Marge commerciale	151 888	23 126	175 014	Marge commerciale	157 660	20 758	178 418
Résultat net	4 024	(807)	3 217	Résultat net	(12 524)	(992)	(13 516)

## NOTES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## NOTE 5 - Immobilisations

## 5.1 Récapitulatif

## a - Variation des immobilisations brutes

en K€	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Autres actifs financiers	Total
<b>1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>98 512</b>	<b>4 567</b>	<b>118 022</b>	<b>1 195</b>	<b>304</b>	<b>222 600</b>
Acquisitions		649	5 330		180	6 159
Virement de compte à compte			729	-729		0
Cessions / Sorties		34	7 237		160	7 431
<b>31 décembre 2013</b>	<b>98 512</b>	<b>5 182</b>	<b>116 844</b>	<b>466</b>	<b>324</b>	<b>221 329</b>
Variation de périmètre		452	9 191		205	9 848
Acquisitions	10 891	3 144	11 354		98	25 487
Virement de compte à compte			414	-414		0
Cessions / Sorties		141	7 925		124	8 191
<b>31 décembre 2014</b>	<b>109 403</b>	<b>8 637</b>	<b>129 877</b>	<b>52</b>	<b>504</b>	<b>248 474</b>
Variation de périmètre	-238					-238
Acquisitions	7	920	4 351		18	5 296
Virement de compte à compte				4 466		4 466
Cessions / Sorties		319	9 315		6	9 640
Correction d'ouverture		2 720	-3	-52		2 665
<b>31 décembre 2015</b>	<b>109 172</b>	<b>11 958</b>	<b>124 910</b>	<b>4 466</b>	<b>515</b>	<b>251 023</b>

L'augmentation des goodwill en 2014 de 10 891 K€ correspond à l'acquisition des sociétés Le Comptoir du Surgelé et Eismann.

Les entrées d'immobilisations corporelles en 2015 correspondent essentiellement à :

- l'acquisition de véhicules pour 2 758 K€,
- diverses constructions et aménagements pour 1 003 K€,
- l'acquisition de matériels informatiques pour 590 K€,

Les entrées d'immobilisations incorporelles en 2015 correspondent essentiellement à :

- des logiciels pour 730 K€,
- les frais de packaging pour 190 K€,

Les produits de cessions d'actif immobilisés se montent à 1 187 K€ (résultat : 359 K€). Elles sont essentiellement constituées du résultat de la vente de véhicules (renouvellement du parc).

## b - Variation des amortissements / Provisions

en K€	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs destinés à la vente	Autres actifs financiers	Total
<b>1er janvier 2013</b>		<b>3 202</b>	<b>76 337</b>	<b>1 077</b>		<b>80 616</b>
Amortissements		335	9 106			9 441
Virement de compte à compte			659	(659)		0
Reprises		34	6 602			6 636
<b>31 décembre 2013</b>		<b>3 503</b>	<b>79 500</b>	<b>418</b>		<b>83 421</b>
Variation de périmètre		372	6 914		2	7 287
Amortissements		1 133	8 504			9 637
Virement de compte à compte			375	(375)		0
Reprises		137	7 138			7 275
Provision pour dépréciation	16 000					16 000
<b>31 décembre 2014</b>	<b>16 000</b>	<b>4 871</b>	<b>88 154</b>	<b>43</b>	<b>2</b>	<b>109 070</b>
Variation de périmètre						
Amortissements		1 692	8 876			10 568
Virement de compte à compte				3 288		3 288
Reprises		300	8 744			9 044
Correction d'ouverture		2 719	1 118	(43)		3 794
<b>31 décembre 2015</b>	<b>16 000</b>	<b>8 983</b>	<b>89 404</b>	<b>3 287</b>	<b>2</b>	<b>117 676</b>

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles se décomposent en :

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Amortissement logiciels	1 692	1 133	335
Autres amortissements immobilisations corporelles	7 975	7 662	8 185
Crédit-bail immobilier	840	842	842
Crédit-bail mobilier	60		79
<b>Total</b>	<b>10 568</b>	<b>9 637</b>	<b>9 441</b>

## c - Immobilisations nettes (hors actifs destinés à la vente)

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Goodwill	93 172	93 403	98 512
Immobilisations incorporelles	2 975	3 766	1 679
Immobilisations corporelles	35 506	41 723	37 344
Autres actifs financiers	514	502	324
<b>Total</b>	<b>132 167</b>	<b>139 394</b>	<b>137 859</b>

### 5.2 Goodwill et immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2015, le Goodwill s'élève à 93 172 K€ net. Il a fait l'objet au 31 décembre 2014 d'une dépréciation de 16 000 K€ liée à l'évolution des conditions générales du marché de la livraison à domicile de produits surgelés.

Des tests de pertes de valeur sont effectués à chaque clôture sur la base de plans à cinq ans approuvés par le Conseil d'Administration. La méthode est celle des "Discounted Cash-Flows" (DCF).

Les taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés pour les besoins de l'estimation de la valeur recouvrable sont :

	2015	2014	2013
Taux sans risque	1.5 %	1.6 %	2.5 %
Beta	1.0	1.0	1.0
Prime de risque	10.2 %	8.0 %	6.5 %
Taux d'actualisation (WACC)	<b>8.4 %</b>	<b>7.8 %</b>	<b>7.4 %</b>
Taux de croissance à l'infini	<b>1.0 %</b>	<b>0.5 %</b>	<b>0.5 %</b>

Le modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF) a été utilisé pour déterminer les taux d'actualisation définis pour ces calculs et sont appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Les tests réalisés en 2013 et 2015 n'ont pas conduit à constater de pertes de valeur.

**Sensibilité du calcul de la valeur recouvrable**

La sensibilité du calcul de la valeur recouvrable aux variations du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini des cash flow, pour le calcul de la dépréciation des goodwill est présentée dans le tableau ci-après :

		Taux d'actualisation				
		Ecart -15%	Ecart -10%	Retenu	Ecart +10%	Ecart +15%
		7,2%	7,6%	8,4%	9,3%	9,7%
Taux de croissance à l'infini	0,50%	17 051	9 264	(3 841)	(14 443)	(19 020)
	0,75%	21 446	13 108	(837)	(12 039)	(16 854)
	1,00%	26 197	17 244	2 370	(9 490)	(14 564)
	1,25%	31 349	21 706	5 799	(6 783)	(12 138)
	1,50%	36 954	26 532	9 475	(3 902)	(9 565)

Par ailleurs, une variation de 20 points de base du taux de résultat opérationnel courant projeté en cash flow terminal conduirait :

- à une dépréciation de -3.5 M€ en cas d'écart défavorable,
- à une appréciation de la valeur d'entreprise de +5.9 M€ en cas d'écart favorable.

Les hypothèses opérationnelles qui sous-tendent le business plan à 5 ans ayant supporté l'évaluation des cash-flows opérationnels du test d'impairment s'appuient sur les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration le 3 mars 2016 et un scénario moyen.

Les mesures prévues dans le cadre du plan stratégique "Engagés client 2013-2016" et les synergies avec la société Eismann SAS, acquise en 2014, devraient permettre une hausse du résultat opérationnel dans les 5 ans à venir. Le plan se traduira par une amélioration de la performance organisationnelle (prospection, télévente et livraison), par l'intégration de l'offre "Epicerie" en complément de l'offre "Surgelés" et par le développement d'internet comme outil de communication et de trafic. Les synergies avec Eismann SAS porteront notamment sur la transformation du système de vente, du "laisser sur place" à la télélivraison et sur les domaines des achats et du commercial.

**5.3 Détail des immobilisations corporelles****a- Détail**

en K€	31/12/2015			31/12/2014	31/12/2013
	Montant brut	Amort. ou provis.	Montant net	Montant net	Montant net
Terrains acquis	1 888	288	1 600	1 743	1 483
Terrains en crédit-bail	904		904	1 007	1 007
<b>Total terrains</b>	<b>2 791</b>	<b>288</b>	<b>2 503</b>	<b>2 751</b>	<b>2 491</b>
Constructions acquises	19 797	13 059	6 739	8 549	7 787
Constructions en crédit-bail	20 217	13 641	6 575	7 416	8 257
<b>Total constructions</b>	<b>40 014</b>	<b>26 700</b>	<b>13 314</b>	<b>15 965</b>	<b>16 045</b>
Installations techniques acquises	17 810	16 036	1 774	1 917	2 005
Installations techniques en crédit bail	207	60	147		
<b>Total instal. techniques - Mat. outillage</b>	<b>18 018</b>	<b>16 096</b>	<b>1 921</b>	<b>1 917</b>	<b>2 005</b>
Autres immobilisations acquises	57 070	42 190	14 881	18 379	13 931
Autres immobilisations en crédit-bail	6 965	4 130	2 835	2 671	2 837
<b>Total autres immobilisat. corporelles</b>	<b>64 035</b>	<b>46 319</b>	<b>17 716</b>	<b>21 050</b>	<b>16 768</b>
Immobilisations en cours	59		59	41	36
Provision pour dépréciation		7	-7		
<b>Total</b>	<b>124 917</b>	<b>89 411</b>	<b>35 506</b>	<b>41 723</b>	<b>37 344</b>
dont total des contrats de location-financement	28 293	17 832	10 461	11 094	12 101

## LE PARC AUTOMOBILE

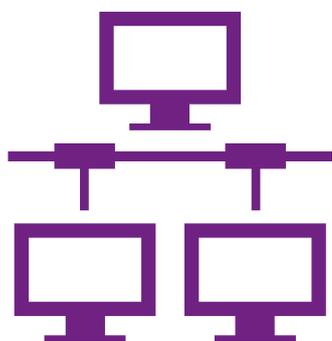


Au 31 décembre 2015, le parc automobile du Groupe est constitué de 1 488 véhicules dont 41 véhicules de livraison et 10 voitures sont en location.

- 1 067 camions de livraison
- 336 voitures
- 40 semi-remorques
- 40 tracteurs routiers
- 5 camions atelier et remorque



## LE PARC INFORMATIQUE

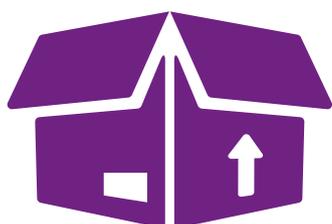


- 3 serveurs HP 9000/Integrity
- 2 bladeCenter HP comprenant 19 lames au total
- 1 bladeCenter Dell M1000e comprenant 5 lames
- 410 serveurs Windows/Linux dont 300 virtuels
- 2 baies de stockage HP EVA 4400
- 2 baies de stockage Equallogic PS4100 et PS6100
- 2 baies de stockage HP 3Par
- 2 librairies de sauvegarde
- 1 140 terminaux embarqués pour la livraison (FDA600)
- 980 systèmes de navigation embarquée Vehco
- 170 PDA pour la prospection en porte-à-porte
- 2 240 postes informatiques
- 305 systèmes d'impression
- 7 postes Macintosh pour le service PAO
- Système Téléphonie TOIP AVAYA (1 850 postes)
- 2 SBC ACME Packet
- 123 sites sont reliés au réseau

- 7 serveurs Dell PowerEdge
- 2 NAS Netgear
- 7 serveurs virtuels
- 110 postes informatiques fixes
- 25 ordinateurs portables
- 55 systèmes d'impression
- 180 terminaux embarqués pour la vente et la livraison (FDA600)
- 120 systèmes de navigation embarquée Vehco
- 1 système de téléphonie Alcatel
- 26 sites raccordés au réseau



## LE PARC LOGISTIQUE



Sites de stockage / en m <sup>3</sup>	Froid négatif	Froid positif	Température ambiante
Argentan	30 000		3 000
Montauban	28 000		1 600
Poitiers	10 000		900
Civrieux	19 000		1 300
Chalon sur Saône (Frais & Épicerie)		12 500	61 500
Agences de livraison Toupargel	12 068	4 805	
Agences de livraison Eismann	2 006		
Maromme	17 500		1 365
<b>Total</b>	<b>118 574</b>	<b>17 305</b>	<b>69 665</b>

## LE PARC IMMOBILIER

Le Groupe est propriétaire de 37 agences, de 4 plates-formes logistiques (Poitiers, Civrieux, Argentan et Chalon sur Saône), du siège d'Eismann à Maromme et bénéficie d'un contrat de crédit-bail immobilier pour sa plate-forme de Montauban. Les 97 autres sites sont en location.

- **ALENCON** 61170 St Léger/Sarthe 951 m<sup>2</sup>
- **AMBOISE** 5 Boulevard de l'Avenir 37530 Nazelle Negron 1 220 m<sup>2</sup>
- **AMIENS** ZI de la Briquetterie 80800 Villers Bretonneux 738 m<sup>2</sup>
- **ANNECY** ZI Pringy Gare 74371 Pringy 667 m<sup>2</sup>
- **ARGENTAN** Rue Maurice Ravel 61200 Argentan 8 864 m<sup>2</sup>
- **BLETTERANS** 4 Chemin de Savignols 39140 Bletterans 767 m<sup>2</sup>
- **BREST** 8 rue Paul Sabatier 29801 Brest Cedex 9 1 590 m<sup>2</sup>
- **BRIEC DE L'ODET** ZI des Pays Bas 29150 Briec de l'Odét 800 m<sup>2</sup>
- **CHALON** Rue Jean-Baptiste Perrin 71380 Saint Marcel 16 918 m<sup>2</sup>
- **CHOLET** 5 rue de la Flèche 49300 Cholet 630 m<sup>2</sup>
- **CIVRIEUX D'AZERGUES** 13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux d'Azergues 8 396 m<sup>2</sup>
- **CLERMONT-FERRAND** ZA La Novialle 63670 La Roche Blanche 3 371 m<sup>2</sup>
- **COLPO** – ZA Bellevue 56390 Colpo – 935 m<sup>2</sup>
- **COURRIERES** Rue des Colombes 62710 Courrieres 629 m<sup>2</sup>
- **DIJON** Avenue de Tavaux 21800 Chevigny St-Sauveur 1 419 m<sup>2</sup>
- **FOUGERES** 33, rue Frères Lumière 35133 La Selle en Luitre 1 000 m<sup>2</sup>
- **GRENOBLE** Rue des Abattoirs 38120 Le Fontanil 3 100 m<sup>2</sup>
- **HERIC ZI** Herette 44 810 Héric 324 m<sup>2</sup>
- **JANS** Lieu dit la Ferme 44170 Jans 511 m<sup>2</sup>
- **JANVILLE** Rue Marcel Marteau 28310 Janville 2 168 m<sup>2</sup>
- **LA TOUR DU PIN** ZI de Bieze 38110 St Clair de la Tour 1 023 m<sup>2</sup>
- **LEZIGNAN RN** 13 11200 Lezignan Corbieres 837 m<sup>2</sup>
- **LIMOGES** Rue Panhard Levassor 87021 Limoges Cedex 09 1 163 m<sup>2</sup>
- **MANOSQUE** Parc Industriel St Maurice 04100 Manosque 1 391 m<sup>2</sup>
- **MAROMME** ZI la Maine rue Berthelot 76150 Maromme 10 363 m<sup>2</sup>
- **MEHUN SUR YEVRE** ZAD des Aillis 18500 Mehun/Yevre 731 m<sup>2</sup>
- **MONTLUÇON** Rue Ambroise Croizat 03410 Domerat 683 m<sup>2</sup>
- **MONTROND-LES-BAINS** ZA de Plancieux 42210 Montrond Les Bains 1 454 m<sup>2</sup>
- **NERSAC** ZI de Nersac 16440 Nersac 1 734 m<sup>2</sup>
- **PAU** Rue de l'Aubisque 64121 Serres Castets 819 m<sup>2</sup>
- **PLOUFRAGAN** Zone Industrielle des Chatelets 22440 Ploufragan 810 m<sup>2</sup>
- **POITIERS** 226 Route de Nouaillé 86281 St Benoit Cedex 3 549 m<sup>2</sup>
- **REPLONGES** ZA de Macon-Est 01750 Replonges – 1 020 m<sup>2</sup>
- **SAINTE-MARCEL** Rue Cugnot 71380 Saint Marcel 720 m<sup>2</sup>
- **SAINTE-OMER** Impasse de l'Industrie 62500 St Martin au Laert 1 529 m<sup>2</sup>
- **SAINTE-PAULIEN** ZA de Nohac 43350 St Paulien 528 m<sup>2</sup>
- **SOUILLAC** ZA de la Féraudie BP 9 46200 Souillac 1 000 m<sup>2</sup>
- **TERGNIER** 20 rue Hoche Prolongée 02700 Tergnier 463 m<sup>2</sup>
- **VIRE** ZI de la Planche 14500 Vire 1 180 m<sup>2</sup>



## b- Incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement

enK€	Crédits-bails immobiliers	Crédits-bails mobiliers	Crédits-bails logiciel	Total
Le retraitement a entraîné :				
- une diminution des redevances	445	60		505
- une augmentation de la dotation aux amortissements	(840)	442	(140)	(538)
- une augmentation des frais financiers	(2)	(3)		(5)
- une diminution des autres produits	175	(331)		(156)
<b>Impact sur le résultat au 31.12.2015</b>	<b>(222)</b>	<b>168</b>	<b>(140)</b>	<b>(194)</b>
<b>Impact sur les capitaux propres au 31.12.2015</b>	<b>6 875</b>	<b>2 829</b>	<b>280</b>	<b>9 984</b>
Impact sur le résultat au 31.12.2014	(42)	(226)		(268)
Impact sur le résultat au 31.12.2013	225	(607)	280	(102)

Tous les contrats de location-financement immobiliers prévoient à l'échéance une option d'achat pour un prix de 1 €.

## 5.4 Détail des autres actifs financiers non courants

enK€	31/12/2015		31/12/2014	31/12/2013
	Montant brut	Amortists. ou provis.	Montant net	Montant net
Prêts et autres immobilisations financières	10		11	42
Dépôts et cautionnements	504		491	282
<b>Total</b>	<b>514</b>	<b>514</b>	<b>502</b>	<b>324</b>

## NOTE 6 - Détail des impôts différés

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Provision pour retraite	2 642	2 456	2 287
C3S	164	197	183
Provision restructuration PSE	48		
Participation des salariés			
<b>Impôts différés actif</b>	<b>2 854</b>	<b>2 653</b>	<b>2 470</b>
Retraitement de crédit-bails mobiliers et locations financières	975	919	991
Retraitement de crédit-bails immobiliers	2 357	2 444	2 458
Retraitement de crédit-bail (Logiciel)	96	145	145
Retraitement amortissements dérogatoires	2 057	2 112	2 139
Provision hausse de prix	187	186	231
Reclassement autres impôts		(603)	156
Instruments financiers	1 429	1 395	1 311
Impôts différés (+value régime fusion et terrain crédit-bails)	187	198	310
Provision congés payés	(232)	(134)	
Déficit fiscal	(1 587)	(1 166)	
lfric 21	164	196	196
<b>Impôts différés passif</b>	<b>5 633</b>	<b>5 692</b>	<b>7 937</b>
<b>Total net</b>	<b>(2 779)</b>	<b>(3 038)</b>	<b>(5 468)</b>

## NOTE 7 - Stocks

en K€	31/12/2015			31/12/2014	31/12/2013
	Valeur au coût	Dépréciation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation	Valeur au coût ou valeur nette de réalisation
Produits Frais - Epicerie	1 148	5	1 143	1 382	1 097
Marchandises surgelées	13 039	76	12 963	12 910	11 078
Produits marketing	266	149	117	546	375
<b>Total</b>	<b>14 453</b>	<b>230</b>	<b>14 223</b>	<b>14 838</b>	<b>12 550</b>

## NOTE 8 - Créances courantes et actifs destinés à être cédés

## 8.1 Détail des créances

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
• Clients	1 761	1 257	2 187
• Actifs destinés à être cédés (1)	1 179	230	49
• Autres créances courantes	3 672	3 438	2 339
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	<i>658</i>	<i>335</i>	<i>314</i>
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	<i>185</i>	<i>149</i>	<i>109</i>
<i>Etat et comptes rattachés</i>	<i>1 975</i>	<i>1 890</i>	<i>1 193</i>
<i>Créances diverses</i>	<i>231</i>	<i>208</i>	<i>109</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>623</i>	<i>856</i>	<i>615</i>
<b>Total net</b>	<b>6 612</b>	<b>4 925</b>	<b>4 575</b>

(1) : Les actifs destinés à être cédés concernent les actifs immobiliers du site de Maromme (Eismann). Leur valeur de marché étant estimée supérieure à leur valeur comptable, ces montants figurent au bilan pour leur valeur comptable nette.

## 8.2 Détail des charges constatées d'avance

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Achats divers	274	454	262
Services extérieurs	244	346	299
Autres services extérieurs	107	56	48
Charges financières	-3		6
<b>Total net de l'actif</b>	<b>623</b>	<b>856</b>	<b>615</b>

## NOTE 9 - Dépréciation de l'actif courant

## 9.1 Au 31 décembre 2015

en K€	31/12/2014	Variation perimetre	Dotations	Reprises	31/12/2015
<b>Sur actif circulant</b>					
Clients	452		253	425	280
Autres créances courantes	11			2	9
<b>Total</b>	<b>463</b>		<b>253</b>	<b>427</b>	<b>289</b>

## 9.2 Au 31 décembre 2014

en K€	31/12/2013	Variation perimetre	Dotations	Reprises	31/12/2014
<b>Sur actif circulant</b>					
Clients	306	209	345	408	452
Autres créances courantes	22		2	13	11
<b>Total</b>	<b>328</b>	<b>209</b>	<b>347</b>	<b>421</b>	<b>463</b>

## 9.3 Au 31 décembre 2013

en K€	31/12/2012	Dotations	Reprises	31/12/2013
<b>Sur actif circulant</b>				
Clients	271	305	271	305
Autres créances courantes	19	13	9	23
<b>Total</b>	<b>290</b>	<b>318</b>	<b>280</b>	<b>328</b>

## NOTE 10 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

Le Groupe Toupargel place ses excédents de trésorerie en SICAV de trésorerie à court terme sans risque.

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie			2 152
<b>Total</b>			<b>2 152</b>

## NOTE 11 - Capitaux propres consolidés

## 11.1 Composition du capital social

Le capital est composé de 10 383 307 actions de 0.10 euro de nominal.

## 11.2 Passage des réserves sociales aux réserves consolidées

En K€	Toupargel Groupe SA	Toupargel SASU	Comptoir du Surgelé	Eismann SAS	Total
<b>Réserves sociales au 31/12/2015</b>	<b>61 870</b>	<b>33 925</b>	<b>66</b>	<b>(3 466)</b>	<b>92 395</b>
<b>Retraitements des comptes individuels</b>					
· Annulation prov. à caractère de réserves		5 895		621	6 516
· Impôts différés	(872)	(2 681)	42	1 301	(2 210)
· Crédits d'impôts	70	(70)			
· Crédit-bails immobiliers		6 886			6 886
· Crédit-bails mobiliers		2 821		18	2 839
· Crédit-bails logiciel		280			280
· Provision pour retraite	(198)	(7 033)		(18)	(7 249)
· Correction des immobilisations				(18)	(18)
· Ajustement contribution exceptionnelle	34				34
<b>Retraitements de consolidation</b>					
· Annulation des dividendes					
· Amortis. des écarts d'évaluation relatifs aux constructions		(49)			(49)
· Amortis. des goodwill non affectés		(2 649)			(2 649)
· Annulation provision pour dépréciation titres					
· Annulation dépréciation des sociétés intégrées	4 150	155			4 305
· Résultat des sociétés mise en équivalence		9			9
· IFRIC 21		279		4	283
<b>Retraitements IFRS</b>					
· Annul. amortissements goodwill		(15 732)			(15 732)
· Dépréciation goodwill					
· Annulation des actions propres	(5 152)				(5 152)
<b>Retraitements permanents d'intégration globale</b>					
· Réserves antérieures acquisition		(14 676)	40	(181)	(14 817)
· Correction de la valeur acquisition titres consolidés		769			769
· Annulation des fusions		(1 623)			(1 623)
· Annulation plus-values sur cession d'immobilisations (survaleurs)		(143)			(143)
· Augmentation capital par incorporation		12 693			12 693
<b>Total des retraitements</b>	<b>(1 967)</b>	<b>(14 868)</b>	<b>81</b>	<b>1 727</b>	<b>(15 028)</b>
<b>Réserves consolidées au 31/12/2015</b>	<b>59 903</b>	<b>19 057</b>	<b>147</b>	<b>(1 739)</b>	<b>77 367</b>
Capital social de Toupargel Groupe SA	1 038				1 038
<b>Capitaux propres au 31/12/2015</b>	<b>60 941</b>	<b>19 057</b>	<b>147</b>	<b>(1 739)</b>	<b>78 405</b>

### 11.3 Informations sur les options de souscription ou d'achat

Les plans d'option existant sont les suivants :

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

### 11.4 Rachat d'actions propres

Au 31 décembre 2015, Toupargel Groupe détient 200 000 actions propres, acquises pour 5 106 K€, en vue d'affectation aux plans de stock-options approuvés par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007, valorisées 956 K€ au 31 décembre 2015 et 9 549 actions propres (7 779 actions en 2014) au titre du contrat de liquidité, valorisées 45.4 K€ (39.4 K€ en 2014). Ces montants sont inscrits en moins des capitaux propres.

### 11.5 Affectation du résultat 2015

Le Conseil d'Administration ne propose pas de distribution de dividende à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### 11.6 Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des circonstances et des besoins. La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

### NOTE 12 - Provision pour avantages postérieurs à l'emploi (régime à prestations définies)

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

#### • Au 31 décembre 2015

en K€	31/12/2014	Variation de périmètre	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2015
Provision pour indemnités de départ en retraite	8 258		(925)	676	334	7 675

#### • Au 31 décembre 2014

en K€	31/12/2013	Variation de périmètre	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2014
Provision pour indemnités de départ en retraite	6 326	433	1 019	740	260	8 258

#### • Au 31 décembre 2013

en K€	31/12/2012	Effet capitaux propres (SORIE)	Augmentation par le résultat	Diminution par le résultat	31/12/2013
Provision pour indemnités de départ en retraite	6 358	(316)	638	354	6 326

Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe Toupargel sont déterminées par différentes conventions collectives.

La convention applicable au Groupe est la convention collective de commerce de gros (brochure JO 3044) ; la convention collective des VRP a été appliquée aux salariés disposant de ce statut.

### 12.1 Description du régime

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié.

Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les

services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

Les calculs ont été effectués individuellement et les résultats cumulés au niveau des sociétés et du Groupe.

### 12.2 Hypothèses de calcul

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Hypothèses retenues pour les calculs	2015	2014	2013
Taux de croissance des salaires (1)	2,1%	2,5%	2,5%
Dont taux d'inflation future	2,0%	2,0%	2,0%
Taux d'actualisation	2,0%	1,6%	3,0%
Taux de rendement attendu des actifs	2,0%	1,6%	3,0%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	47,2%	48,6%	48,4%
Age de départ (suivant catégories)	60/65 ans	60/65 ans	60/65 ans

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Les taux sont choisis en utilisant les données des fournisseurs globaux de données comme Iboxx, Reuters et Bloomberg pour autant qu'elles respectent les dispositions d'IAS 19, ainsi que les benchmarks de l'actuaire du groupe.

Le taux de rendement attendu des actifs du régime est identique au taux d'actualisation.

Le Groupe procède, chaque année, à une mise à jour de ses taux de turn over sur la base de statistiques internes de départ observées au cours des 5 dernières années. Ces taux de turn-over sont déterminés par tranches d'âge et par grandes fonctions dans l'entreprise.

### 12.3 Évolution de la situation financière des régimes à prestations définies

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Valeur actualisée de l'obligation	(7 675)	(8 258)	(6 517)
Juste valeur des actifs du régime			191
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>(7 675)</b>	<b>(8 258)</b>	<b>(6 326)</b>
Ajustements liés à l'expérience exprimés en %			
-sur les passifs du régime	-0,69%	-0,97%	-5,16%
-sur les actifs du régime	0,00%	0,09%	0,48%

L'évolution détaillée de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Valeur actualisée des obligations</b>			
Solde au début de l'exercice	8 258	6 517	6 665
Acquisitions		501	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	545	490	447
Coût financier	131	211	199
Prestations servies	(334)	(403)	(479)
Profits et (pertes) actuariels sur les obligations	(925)	1 019	(314)
Réductions et liquidations		(76)	
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>7 675</b>	<b>8 258</b>	<b>6 517</b>
<b>Valeur actualisée de la juste valeur des actifs du régime</b>			
Solde au début de l'exercice		191	308
Rendement attendu des actifs du régime		4	8
Cotisations payées		208	354
Prestations servies par le fonds		(403)	(479)
Profits et (pertes) actuariels sur actifs du régime			1
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>191</b>

## 12.4 Incidence de l'évolution des régimes à prestations définies sur les états financiers

### a) État consolidé de la situation financière

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Solde de l'exercice précédent</b>	<b>8 258</b>	<b>6 326</b>	<b>6 358</b>
Acquisitions de l'exercice		501	
Charges de l'exercice	676	697	638
Réductions-liquidations		(76)	
Cotisations payées au régime (augmentation des actifs)	(334)	(208)	(354)
Etat actuariel de l'exercice (Sorie)	(925)	1 019	(316)
<b>Solde de clôture de l'exercice</b>	<b>7 675</b>	<b>8 258</b>	<b>6 326</b>

### b) Compte de résultat

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Coût des services rendus par les bénéficiaires en activité	545	490	447
Coût financier	131	211	191
Produits estimés des actifs du régime		(4)	
Réduction / liquidation de régime		(76)	
<b>Charge nette (en résultat opérationnel)</b>	<b>676</b>	<b>621</b>	<b>638</b>

## 12.5 Analyse de sensibilité

Le taux d'actualisation et le taux de croissance des salaires représentent deux hypothèses majeures dans l'évaluation de l'obligation d'un plan à prestations définies et peuvent avoir un impact significatif sur les montants évalués.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur le montant de l'obligation d'une variation (à la hausse comme à la baisse) par tranche d'un demi-point du taux d'actualisation et du taux de croissance attendue des salaires.

Sensibilité au taux d'actualisation	En K€
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 1,5 %	8 079
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 2.0 % (taux retenu en 2015)	7 675
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'actualisation 2.5 %	7 301

Sensibilité au taux d'augmentation des salaires	En K€
*Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 1.6 %	7 300
Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 2.1 % (taux retenu en 2015)	7 675
*Valeur actualisée de l'obligation - taux d'augmentation 2.6 %	8 076

## 12.6. Montant des cotisations prises en charges en 2015, 2014 et 2013 au titre des régimes à cotisations définies

Le montant des cotisations sociales patronales prises en charge par le Groupe en 2015 au titre des régimes de retraite à cotisations définies s'élève à 5 084 K€ contre un montant de 5 177 K€ au titre de l'exercice 2014 et de 4 698 K€ au titre de 2013.

## NOTE 13 - Autres passifs non courants

### 13.1 Récapitulatif

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Provisions	3 617	4 422	2 761
Subventions	547	736	925
<b>Total</b>	<b>4 164</b>	<b>5 158</b>	<b>3 686</b>

### 13.2 Détail des provisions

- au 31 décembre 2015

en K€	Montant au 31/12/2014	Variation	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2015
Litiges Prud'hommaux	434		185	117	125	377
Litiges devant autres tribunaux	214		2			216
Médailles du travail	2 306		205	138	16	2 357
Risques divers	1 467		20	821		666
Impôts et taxes						
<b>Total</b>	<b>4 422</b>		<b>412</b>	<b>1 076</b>	<b>141</b>	<b>3 617</b>

- au 31 décembre 2014

en K€	Montant au 31/12/2013	Variation	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2014
Litiges Prud'hommaux	502	285	74	149	278	434
Litiges devant autres tribunaux	214					214
Médailles du travail	2 027	16	392	129		2 306
Risques divers	17	193	1 296		39	1 467
Impôts et taxes		75			75	
<b>Total</b>	<b>2 761</b>	<b>569</b>	<b>1 762</b>	<b>278</b>	<b>392</b>	<b>4 422</b>

- au 31 décembre 2013

en K€	Montant au 31/12/2012	Augmentations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Montant au 31/12/2013
Litiges Prud'hommaux	730	244	152	320	502
Litiges devant autres tribunaux		214			214
Médailles du travail	2 050	122	145		2 027
Risques divers	232	14	229		17
Impôts et taxes	115		115		
<b>Total</b>	<b>3 127</b>	<b>594</b>	<b>641</b>	<b>320</b>	<b>2 761</b>

### 13.3 Commentaires

#### Contrôle fiscal

Toupargel SASU a fait l'objet en 2015 d'un contrôle fiscal. Le redressement n'est pas significatif.

#### Litiges Prudhommaux

Les sociétés du Groupe sont engagées dans divers litiges prud'hommaux individuels. Comme précisé en note 2.13, chaque litige fait l'objet d'une évaluation du risque et une provision est comptabilisée en conséquence. Les provisions sont revues en fonction de l'avancement des dossiers et d'une évaluation du risque réel encouru à la clôture. A la date de rédaction de la présente annexe, aucun élément significatif ne remet en cause les provisions comptabilisées.

#### Médailles du travail (primes jubilaires)

Les engagements sont provisionnés dans les comptes individuels de chaque société du Groupe. Les hypothèses utilisées pour l'estimation actuarielle de ces engagements à long terme (turn-over, taux de croissance des salaires, taux d'actualisation...) sont celles présentées dans la note 12.2 relative aux indemnités de fin de carrière.

#### Provisions pour restructuration

Les coûts exceptionnels liés à la fermeture de l'entrepôt d'Eismann en 2015 avaient été provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2014 pour un montant de 1 218 K€. A la suite des versements effectués en 2015, la provision a été ramenée à 477 K€.

#### Provisions pour impôts et taxes

Contrôle fiscal : Toupargel SASU a fait l'objet en 2015 d'un contrôle fiscal sur les exercices 2012, 2013 et 2014. Le redressement effectué est non significatif.

Fiscalité différée : Les charges futures d'impôt concernant les provisions réglementées et les plus-values sur immobilisations corporelles et terrains en report et sursis d'imposition font l'objet de provisions pour impôts, reclassées en impôts différés.

#### Litiges : Récapitulation des demandes et provisions au 31 décembre 2015 (hors fiscalité)

en K€	Nombre de dossiers	Demandes parties adverses				Provision	Demandes Groupe Toupargel (non provisionnées)
		1 <sup>ère</sup> instance	Appel	Cassation	Total		
Litiges Prud'hommaux	57	943	1 323	398	2 664	377	48
Litiges autres tribunaux	2		216		216	216	143
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>943</b>	<b>1 539</b>	<b>398</b>	<b>2 880</b>	<b>593</b>	<b>191</b>

## NOTE 14 - Endettement financier net

## 14.1 Endettement financier net au 31 décembre 2015

en K€	Montant au 31/12/2014	Augmen- tations	Rembour- sements	Montant au 31/12/2015	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	518	207	505	220	191	30	
Lignes de crédit	14 000		5 500	8 500	3 000	5 500	
Préfinancement du CICE	6 008	3 964		9 972	310	9 662	
Fonds de participation de salariés <sup>(1)</sup>	90	4	15	79		79	
<b>Total des emprunts</b>	<b>20 617</b>	<b>4 175</b>	<b>6 020</b>	<b>18 772</b>	<b>3 501</b>	<b>15 271</b>	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	-2 034			-59	-59		
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>-2 034</b>			<b>-59</b>	<b>-59</b>		
<b>Endettement net</b>	<b>22 651</b>			<b>18 831</b>	<b>3 560</b>	<b>15 271</b>	

(1) Un fonds de participation des salariés est géré par Eismann.

## 14.2 Endettement financier net au 31 décembre 2014

en K€	Montant au 31/12/2013	Augmen- tations	Rembour- sements	Montant au 31/12/2014	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	1 283		765	518	442	75	
Lignes de crédit	8 000	6 000		14 000	4 000	10 000	
Préfinancement du CICE	2 288	3 720		6 008		6 008	
Fonds de participation de salariés		91		91		91	
<b>Total des emprunts</b>	<b>11 571</b>	<b>9 811</b>	<b>765</b>	<b>20 617</b>	<b>4 442</b>	<b>16 174</b>	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	2 152			-2 034	-2 034		
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 152</b>			<b>-2 034</b>	<b>-2 034</b>		
<b>Endettement net</b>	<b>9 419</b>			<b>22 651</b>	<b>6 476</b>	<b>16 174</b>	

## 14.3 Endettement financier net au 31 décembre 2013

en K€	Montant au 31/12/2012	Augmen- tations	Rembour- sements	Montant au 31/12/2013	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Dettes liées au retr. loc. fin.	2 476		1 193	1 283	765	518	
Lignes de crédit	10 000		2 000	8 000	4 000	4 000	
Préfinancement du CICE		2 288		2 288		2 288	
<b>Total des emprunts</b>	<b>12 476</b>	<b>2 288</b>	<b>3 193</b>	<b>11 571</b>	<b>4 765</b>	<b>6 806</b>	
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	742			2 152	2 152		
<b>Disponibilités</b>	<b>742</b>			<b>2 152</b>	<b>2 152</b>		
<b>Endettement net</b>	<b>11 734</b>			<b>9 419</b>	<b>2 613</b>	<b>6 806</b>	

## 14.4 Détail des sources de financement

Le Groupe dispose de lignes de crédit à court et moyen terme et de préfinancement du CICE, mobilisables pour un montant global de 36 972 K€ et utilisées à hauteur de 18 472 K€ au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'un montant global d'autorisations de découvert de 15 000 K€ auprès de quatre banques, au 31 décembre 2015.

En K€	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Lignes de crédit confirmées	27 000	16 500	6 000	
Préfinancement du CICE	9 972	14 475	11 917	8 208
Autorisations de découvert	15 000	15 000	15 000	15 000
<b>Total financements</b>	<b>51 972</b>	<b>45 975</b>	<b>32 917</b>	<b>23 208</b>

### Lignes de crédit confirmées

- Une ouverture de crédit a été mise en place par un pool de banques au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un encours de 20 000 K€ à compter du 1er janvier 2013 et ce jusqu'au 31 décembre 2017, amortissable semestriellement à compter du 31 décembre 2014 par tranche de 3 000 K€. Le 31 décembre 2014, un avenant a modifié ces conditions. A cette date l'encours a été maintenu à 20 000 K€, amortissable annuellement à compter du 31 décembre 2015 par tranche de 6 000 K€, l'échéance a été reportée au 31 décembre 2018. Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 % l'an. L'ouverture de crédit est soumise d'une part, à une commission de non-utilisation de 25 % l'an de la marge applicable et d'autre part, à une commission d'utilisation de 0.30 % l'an si entre 33 % et 66 % du montant mobilisable est utilisé et 0.50 % si plus de 66 % du montant mobilisable est utilisé. Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit pour des montants d'au moins 5 M€ et, au-delà, pour des montants multiples entiers de 1 M€.

Au 31 décembre 2015, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société ; ces ratios sont respectés au 31 décembre 2015.

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$  doit être < ou = à 1,0

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$  doit être < ou = à 2,5

- Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un montant de 6 000 K€, à compter du 3 mars 2014 et ce jusqu'au 1er mars 2018, amortissable annuellement à compter 1er mars 2015 par tranche de 1 500 K€. Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 %. Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit. Au 31 décembre 2015, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée. Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société.

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$  doit être < ou = à 1,0

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$  doit être < ou = à 2,5

- Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel SASU pour un montant de 10 000 K€, à compter du 27 mars 2015 et ce jusqu'au 27 septembre 2018, amortissable semestriellement à compter du 27 septembre 2015 par tranche de 1 500 K€. Selon l'utilisation des billets, le taux des intérêts applicable est déterminé sur la base de l'Euribor de la période de tirage augmenté d'une marge de 0.65 %. Cette ouverture de crédit n'est pas soumise au respect de ratios financiers (covenants). Au 31 décembre 2015, cette ligne de crédit est mobilisée à hauteur de 8 500 K€.

### Préfinancement du CICE

- Un financement de créances sur le Trésor au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi 2013 (CICE) a été mis en place le 27 juillet 2013 par BPIFrance au profit de Toupargel Groupe SA à hauteur de 85 % pour un montant de 2 288 K€.

Le préfinancement du CICE 2013 a été porté de 85 % à 95 % le 6 mai 2014 soit un financement supplémentaire de 269 K€.

Le préfinancement du CICE 2014 a été mis en place le 23 mai 2014 à hauteur de 85 %, soit 3 451 K€.

Le préfinancement du CICE 2014 a été porté de 85 % à 95 % le 29 juillet 2015 soit un financement supplémentaire de 258 K€.

Le préfinancement du CICE 2015 a été mis en place le 18 août 2015 à hauteur de 85 %, soit 3 706 K€.

Le taux des intérêts applicable est déterminé sur la base de l'Euribor 1 Mois moyenné augmenté d'une marge de 0.50 %. Ces financements ne sont pas soumis au respect de ratios financiers (covenants).

Au 31 décembre 2015, le préfinancement global relatif aux CICE 2013, 2014 et 2015, se monte à 9 972 K€.

### 14.5 Dettes liées au retraitement des contrats de location-financement

#### • Au 31 décembre 2015

en K€	31/12/2014	Augmentations	Remboursements	31/12/2015
Crédits-bails immobiliers	518		443	75
Crédit-bail logiciel		207	62	146
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>207</b>	<b>505</b>	<b>221</b>

Les crédits-bails immobiliers restant dus au 31 décembre 2015, pour un montant de 75 K€, sont indexés sur l'Euribor.

Les crédits-bails mobiliers restant dus au 31 décembre 2015, pour un montant de 146 K€, sont indexés sur des taux fixes.

## • Au 31 décembre 2014

en K€	31/12/2013	Augmentations	Remboursements	31/12/2014
Crédits-bails immobiliers	1 143		625	518
Crédit-bail logiciel	140		140	
<b>Total</b>	<b>1 283</b>		<b>765</b>	<b>518</b>

## • Au 31 décembre 2013

en K€	31/12/2012	Augmentations	Remboursements	31/12/2013
Crédits-bails immobiliers	2 036		893	1 143
Crédits-bails mobiliers	20		20	
Crédit-bail logiciel	420		280	140
<b>Total</b>	<b>2 476</b>		<b>1 193</b>	<b>1 283</b>

## 14.6 Coût moyen de la dette

Le coût moyen de la dette avant impôts ressort à 0.8 % en 2015 contre 0.9 % en 2014.

	2015	2014	2013
Coût moyen de la dette	0.8 %	0.9 %	0.9 %

Le coût moyen de la dette est déterminé en se basant sur la moyenne annuelle des encours auprès des établissements de crédit, l'endettement moyen annuel relatif aux crédits-bails mobiliers et immobiliers, le coût financier net (retraité des

produits nets des valeurs mobilières de placement) et en pondérant l'endettement moyen annuel afférent à chaque type de dette. Il n'intègre pas les commissions afférentes à la mise en place des financements.

en K€	Endettement moyen annuel 2015	Coût financier net 2015	Coût de la dette 2015	Coût moyen pondéré de la dette
Encours auprès des établissements de crédit	33 686	273	0.8 %	0.8 %
Crédits-bails immobiliers	279	2	0.6 %	0.0 %
Crédits-bails mobiliers	146	2	1.7 %	0.0 %
<b>Total coût financier net</b>	<b>34 111</b>	<b>277</b>		<b>0.8 %</b>

## NOTE 15 – Détail des dettes courantes

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Fournisseurs</b>	<b>26 750</b>	<b>26 402</b>	<b>21 164</b>
Personnel	9 522	9 562	8 160
Sécurité sociale et organismes sociaux	13 052	13 976	12 979
Etat et collectivités	1 500	276	303
Dettes sur immobilisations	142	1 105	484
Autres dettes	106	134	55
Dettes courantes	1 210	863	880
<b>Autres dettes</b>	<b>25 532</b>	<b>25 916</b>	<b>22 861</b>
<b>Dettes financières à court terme</b>	<b>3 560</b>	<b>6 477</b>	<b>4 765</b>
<b>Total</b>	<b>55 842</b>	<b>58 796</b>	<b>48 790</b>

## NOTE 16 – Instruments financiers

### 16.1 Actifs financiers

31/12/2015					
enK€	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total bilan
Clients et autres débiteurs		3 311			3 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
<b>Total</b>		<b>3 311</b>			<b>3 311</b>

31/12/2014					
enK€	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total bilan
Clients et autres débiteurs		1 805			1 805
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
<b>Total</b>		<b>1 805</b>			<b>1 805</b>

31/12/2013					
enK€	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total bilan
Clients et autres débiteurs		2 625			2 625
Trésorerie et équivalents de trésorerie				2 152	2 152
<b>Total</b>		<b>2 625</b>		<b>2 152</b>	<b>4 777</b>

EnK€	31/12/2015			31/12/2014	31/12/2013
	Courant	Non courant	Total		
Titres disponibles à la vente					
Prêts et créances	288		288	462	327
Clients et autres débiteurs	3 311		3 311	1 805	2 625
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat					
Trésorerie et équivalents de trésorerie					2 152
<b>Total</b>	<b>3 599</b>		<b>3 599</b>	<b>2 267</b>	<b>5 104</b>

#### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 17. Au 31 décembre 2013, 2014 et 2015, le Groupe ne détient aucun placement de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont placés en Sicav de trésorerie monétaires. En 2013, 2014 et 2015, le Groupe n'a enregistré aucun excédent de trésorerie. L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie est détaillée en note 10. La rémunération des placements de trésorerie est présentée en note 25.

**b) Juste valeur des actifs financiers**

Les échéances clients étant inférieures à 6 mois, la valeur faciale des actifs financiers a été considérée comme étant égale à leur juste valeur.

en K€	31/12/2015 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			288	288	288
Clients et autres débiteurs			3 311	3 311	3 311
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
<b>Total</b>			<b>3 599</b>	<b>3 599</b>	<b>3 599</b>

en K€	31/12/2014 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			462	462	462
Clients et autres débiteurs			1 805	1 805	1 805
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
<b>Total</b>			<b>2 267</b>	<b>2 267</b>	<b>2 267</b>

en K€	31/12/2013 (juste valeur)			Juste valeur	Valeur bilan
	Prix cotés	Modèles avec données observables	Modèles avec données inobservables	Total	Total
Instruments financiers dérivés non courants					
Autres actifs financiers non courants			327	327	327
Clients et autres débiteurs			2 625	2 625	2 625
Instruments dérivés courants					
Autres actifs financiers courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie			2 152	2 152	2 152
<b>Total</b>			<b>5 104</b>	<b>5 104</b>	<b>5 104</b>

**16.2 Passifs financiers**

Les différentes catégories de passifs financiers au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

en K€	31/12/2015			31/12/2014	31/12/2013
	Courant	Non courant	Total	Total	Total
Dettes financières	3 560	15 272	18 832	22 651	11 571
Fournisseurs et autres créanciers	26 891		26 891	27 507	21 648
<b>Total</b>	<b>30 451</b>	<b>15 272</b>	<b>45 723</b>	<b>50 158</b>	<b>33 219</b>

## Juste valeur des passifs financiers

### • Au 31 décembre 2015

enK€	31/12/2015			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			26 750	26 750	26 750
Tirages sur facilités de crédit		18 472		18 472	18 472
Emprunts sur location financement					
- taux fixe		291		291	146
- taux variable		223		223	75
<b>Total dettes financières</b>		<b>18 986</b>	<b>26 750</b>	<b>45 736</b>	<b>45 443</b>

### • Au 31 décembre 2014

enK€	31/12/2014			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			26 402	26 402	26 402
Tirages sur facilités de crédit		20 008		20 008	20 008
Emprunts sur location financement					
- taux fixe					
- taux variable		520		520	518
<b>Total dettes financières</b>		<b>20 528</b>	<b>26 402</b>	<b>46 930</b>	<b>46 928</b>

### • Au 31 décembre 2013

enK€	31/12/2013			Juste valeur	Encours bilan
	Prix cotés	Modèles avec paramètres observables	Modèles avec paramètres inobservables	Total	Total
Fournisseurs et autres créanciers			21 164	21 164	21 164
Tirages sur facilités de crédit		10 288		10 288	10 288
Emprunts sur location financement					
- taux fixe		140		140	151
- taux variable		1 140		1 140	1 132
<b>Total dettes financières</b>		<b>11 568</b>	<b>21 164</b>	<b>32 732</b>	<b>32 735</b>

Les échéances fournisseurs étant inférieures à 6 mois, la valeur faciale des actifs financiers a été considérée comme étant égale à leur juste valeur.

**NOTE 17 – Gestion des risques liés aux instruments financiers**

La gestion des risques de crédit, de liquidité et de marché est centralisée, suivie et pilotée par la Direction Financière. En fonction de l'évolution des différentes expositions du Groupe, des arbitrages sont effectués afin de minimiser ces risques.

**17.1 Risque de crédit**

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement, le Groupe est exposé au risque de crédit. Les opérations sont réalisées dans la limite des procédures fixées par la Direction Financière pour chaque contrepartie. Pour le Groupe, les contreparties correspondent :

- Pour les créances commerciales, à des débiteurs (constitués principalement de créances de coopération commerciale avec les fournisseurs) pour lesquels le Groupe dispose au passif de dettes commerciales au moins équivalentes.

- Pour les créances clients, d'une part, à des clients sous tutelle et à des clients habitant certaines îles, marginalement à des clients grands comptes et d'autre part, à des remises différées de chèques.

- Pour les disponibilités et équivalents de trésorerie, à des banques ou des institutions financières de premier plan toutes dotées d'une excellente notation par les agences de rating.

Au 31 décembre 2015, le Groupe ne dispose d'aucune valeur de placement.

**Ancienneté des actifs financiers non dépréciés :****• Au 31 décembre 2015**

enK€	31/12/2015							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total			
Prêts et créances au coût amorti							10	10
Créances et autres débiteurs	3 301				3 301	288		3 589
<b>Total</b>	<b>3 301</b>				<b>3 301</b>	<b>288</b>	<b>10</b>	<b>3 599</b>

**• Au 31 décembre 2014**

enK€	31/12/2014							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total			
Prêts et créances au coût amorti							11	11
Créances et autres débiteurs	1 794				1 794	462		2 256
<b>Total</b>	<b>1 794</b>				<b>1 794</b>	<b>462</b>	<b>11</b>	<b>2 267</b>

**• Au 31 décembre 2013**

enK€	31/12/2013							Total
	Actifs en souffrance à la date de clôture					Actifs dépréciés	Actifs ni dépréciés ni en souffrance	
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Au-delà d'1 an	Total			
Prêts et créances au coût amorti							15	15
Créances et autres débiteurs	2 610				2 610	327		2 937
<b>Total</b>	<b>2 610</b>				<b>2 610</b>	<b>327</b>		<b>2 952</b>

## 17.2 Risque de liquidité

En s'appuyant sur un outil de gestion de trésorerie, la Direction Financière a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment, en gérant la trésorerie du Groupe et en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions juridiques.

Toupargel Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Toupargel Groupe dispose d'autorisations de découvert et de lignes de crédit bancaire confirmées de court et moyen terme assorties de covenants

(voir note 14) auprès de banques françaises de premier plan, qui lui permettent de garantir une flexibilité de ses sources de financement. En 2013, 2014 et 2015, ces covenants ont été respectés.

Au 31 décembre 2015, les lignes de crédit ont été mobilisées pour un montant de 8 500 K€ et le CICE a été préfinancé à hauteur de 9 972 K€.

Au 31 décembre 2015, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

Au 31 décembre 2015 en K€	2016	2017	2018	2019	2020	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	34 739	20 392	6 114				61 246	12 288
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	146	116	30				291	146
- taux variable	193	30					223	75
<b>Total</b>	<b>35 078</b>	<b>20 538</b>	<b>6 144</b>				<b>61 760</b>	<b>12 509</b>

Au 31 décembre 2014 en K€	2015	2016	2017	2018	2019	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	40 936	23 272	15 669	2 027			81 904	12 288
Emprunts sur location financement								
- taux fixe								
- taux variable	445	75					520	518
<b>Total</b>	<b>41 381</b>	<b>23 347</b>	<b>15 669</b>	<b>2 027</b>			<b>82 424</b>	<b>12 806</b>

Au 31 décembre 2013 en K€	2014	2015	2016	2017	2018	> 5 ans	Total	Total valeur au bilan
Tirages sur facilités de crédit	38 771	29 669	23 569	15 165	10 082	10 082	127 338	12 288
Emprunts sur location financement								
- taux fixe	140						140	151
- taux variable	620	445	75				1 140	1 132
<b>Total</b>	<b>39 531</b>	<b>30 114</b>	<b>23 644</b>	<b>15 165</b>	<b>10 082</b>	<b>10 082</b>	<b>128 618</b>	<b>13 571</b>

## 17.3 Risques de marché

### a) Risque de change

Compte tenu du caractère très limité des transactions réalisées dans une devise différente de l'euro, le risque de change peut être jugé négligeable. Cependant, le Groupe peut être amené à utiliser des instruments financiers pour réduire son exposition quant à une éventuelle hausse des tarifs appliquée par ses fournisseurs de marchandises dépendants d'une devise autre que l'euro.

### b) Risque des marchés actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions. La trésorerie disponible est investie sous forme de placements non spéculatifs (SICAV de trésorerie monétaires) mobilisables dans des délais très courts.

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres détenues en couverture de plans de stock options et du contrat de liquidité. Conformément à la norme IAS 32, les actions sont comptabilisées lors de l'acquisition, en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Lorsque les titres sont acquis ou cédés, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des actions acquises ou cédées. Au 31 décembre 2015, le Groupe détient 209 549 actions propres.

**c) Risque de taux d'intérêt**

La politique suivie par le Groupe Toupargel en matière de gestion des risques de taux répond au triple objectif de sécurité, de liquidité et de rentabilité. La gestion du risque de taux est centralisée, suivie et pilotée périodiquement par la Direction Financière.

La dette consolidée du Groupe Toupargel est indexée pour majeure partie au taux variable Euribor.

Dans le cadre de son activité financière, le Groupe Toupargel peut avoir recours, sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux, à des instruments financiers avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement. Au 31 décembre 2015, aucun instrument financier n'est utilisé.

**Détail des engagements faisant l'objet d'un risque de taux**

en K€	Lignes de crédit	Crédit-bails immobiliers
31/12/2015	36 972 (mobilisables)	75
31/12/2016	30 975 (mobilisables)	
31/12/2017	17 917 (mobilisables)	
31/12/2018	8 208	
<b>Taux</b>	Euribor d'usage	Euribor 3 mois
<b>Couverture de taux</b>	<b>non</b>	<b>non</b>

**Analyse de la dette brute par nature de taux**

Au 31 décembre 2015, la dette nette du Groupe est intégralement indexée au taux variable Euribor (lignes de crédit, crédit-bails immobiliers).

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Dette brute à taux variable</b>	99 %	100 %	99 %
<b>Dette brute à taux fixe</b>	1 %		1 %

**Instruments financiers exposés au risque de taux**

Aucun impact n'est enregistré sur les passifs et actifs financiers des dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt du fait de l'absence de couverture en 2013, 2014 et 2015.

**Prêts et créances au coût amorti**

Les prêts et créances ont une durée inférieure à 6 mois. Par conséquent, le risque de taux inhérent à ces actifs est limité.

**Dérivés en couverture du risque de taux d'intérêt**

Aucun dérivé n'était détenu en couverture du risque de taux d'intérêt en 2013, 2014 et 2015.

**d) Analyse de sensibilité : couverture du risque de taux d'intérêt**

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de la dette financière nette libellée en taux variable à la date de clôture, aucun instrument financier n'étant utilisé à cette date.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation instantanée de la courbe de taux de +1 et -1 % par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Au 31 décembre 2015, l'impact d'une hausse instantanée des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux augmenterait de 185 K€ (205 K€ en 2014, 114 K€ en 2013) le coût financier net du Groupe. L'impact négatif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 132 K€ (141 K€ en 2014, 69 K€ en 2013).

Au 31 décembre 2015, l'impact d'une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1 % sur l'ensemble des courbes de taux diminuerait de 185 K€ (205 K€ en 2014, 114 K€ en 2013) le coût financier net du Groupe. L'impact positif sur le résultat net, en tenant compte du taux réel d'imposition, serait de 132 K€ (141 K€ en 2014, 69 K€ en 2013).

**e) Risque lié aux évolutions du coût des matières premières (et des carburants)**

Le Groupe est un consommateur de carburant de part son activité de transport (interne et livraison aux clients) et présente ainsi une sensibilité à l'évolution du prix du carburant. Le poste carburant a représenté 2.1 % du chiffre d'affaires en 2015 (2.4 % en 2014).

A volume consommé de 6.5 millions de litres (7.1 millions de litres en 2014) et prix moyen du carburant équivalents à 2015, une hausse de 10 % du prix du carburant en 2016 se traduirait par une augmentation de 0.6 M€ de la facture carburant. Le Groupe n'est pas lié par contrats ou engagements d'approvisionnement en carburants. Aucune opération de couverture liée à l'évolution du prix du carburant n'a été mise en place. Des mesures visant à réduire la consommation ont été mises en œuvre (formations à l'éco-conduite, gestion informatisée des tournées de livraison, renouvellement de la flotte véhicules) (cf Rapport RSE p 36).

## NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 18 - Chiffre des ventes

#### 18.1 Décomposition du chiffre des ventes par activité

Le chiffre des ventes entre les différents modes de commercialisation se répartit ainsi:

L'activité du Groupe est réalisée principalement auprès d'une clientèle de particuliers. Aucun client pris individuellement ne représente plus de 1 % du chiffre d'affaires consolidé. Le chiffre d'affaires réalisé avec les 10 premiers clients est négligeable.

	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2013	
	K€	Répartition	K€	Répartition	K€	Répartition
Vente par téléphone	292 772	94,8%	281 653	89,9%	288 085	97,8%
Vente en "laisser sur place"	7 920	2,6%	24 566	7,8%		
Vente par internet	8 017	2,6%	7 149	2,3%	6 342	2,2%
<b>Total</b>	<b>308 709</b>	<b>100,0%</b>	<b>313 368</b>	<b>100,0%</b>	<b>294 427</b>	<b>100,0%</b>

(1) La vente en "laisser sur place", dénommée également vente par "camions-magasins", est réalisée par Le Comptoir du Surgelé au 1er trimestre 2014 avant son passage à la télélivraison à compter du 1er avril 2014 et par Eismann, du 1er avril au 31 décembre 2015.

### NOTE 19 - Charges de personnel

#### 19.1 Détail

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Salaires	83 317	83 482	76 029
Stock-options			
Charges sociales	27 265	29 559	26 932
Participation et intéressement			
Autres charges de personnel	1 448	1 504	1 335
Transfert de charges d'exploitation (1)	(1 812)	(1 214)	(1 420)
<b>Total</b>	<b>110 218</b>	<b>113 331</b>	<b>102 876</b>

(1) refacturation au titre de la formation continue.

#### 19.2 Effectif

Effectif fin de période	31/12/2015				31/12/2014	31/12/2013
	Toupargel Groupe SA	Toupargel	Eismann	Total Groupe	Total Groupe	Total Groupe
Cadres	7	198	38	243	243	206
Agents de maîtrise	1	309	19	329	318	309
VRP		37	247	284	295	21
Employés-Ouvriers		2 595	79	2 674	2 734	2 760
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3 139</b>	<b>383</b>	<b>3 530</b>	<b>3 590</b>	<b>3 296</b>

## NOTE 20 - Charges externes

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Electricité et gaz	2 515	2 484	2 224
Carburant et lubrifiants	6 359	7 392	6 942
Autres matières et fournitures non stockées	842	723	616
Emballages	1 744	1 676	1 657
Sous-traitance	5 242	4 463	4 160
Locations	4 294	5 648	2 874
Entretien et réparations	6 287	6 192	6 004
Assurances	706	719	503
Etudes, documentations	320	278	319
Honoraires	1 462	1 957	1 685
Intérimaires	2 324	1 524	1 194
Catalogues, routage	6 669	6 972	6 593
Communication	168	395	751
Parrainage, mécénat, dons	565	391	430
Incentives	343	193	192
Transport, déplacements	6 809	6 351	4 866
Télécommunications	1 446	1 581	1 409
Affranchissements	364	178	169
Services bancaires	835	891	760
Divers	197	187	175
<b>Total</b>	<b>49 491</b>	<b>50 195</b>	<b>43 523</b>

## NOTE 21 - Impôts et taxes

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
IFA			33
Taxe professionnelle/Cotisation foncière	777	823	811
Impôts fonciers	725	741	699
Impôts et taxes liés au personnel	2 584	2 429	2 191
Impôts et taxes liés aux véhicules	127	209	154
C3S	507	511	491
Autres impôts et taxes	112	124	5
<b>Total</b>	<b>4 832</b>	<b>4 837</b>	<b>4 384</b>

## NOTE 22 - Provisions

enK€	31/12/2015			31/12/2014	31/12/2013
	Dotations	Reprises	Net		
<b>Dépréciation</b>	<b>253</b>	<b>484</b>	<b>231</b>	<b>43</b>	<b>(38)</b>
- Clients	253	427	174	74	(38)
- Immobilisations		57	57	(31)	
<b>Provisions</b>	<b>412</b>	<b>399</b>	<b>(11)</b>	<b>127</b>	<b>366</b>
- Litiges Prud'hommes	186	242	56	353	228
- Litiges devant autres tribunaux	2				
- Médailles du travail	205	155	(50)	(264)	22
- Risques divers	19	2	(17)	(38)	1
- Provision pour impôts				76	115
<b>Retraite</b>	<b>676</b>	<b>334</b>	<b>(342)</b>	<b>(480)</b>	<b>(484)</b>
<b>Total</b>	<b>1 341</b>	<b>1 217</b>	<b>(122)</b>	<b>(310)</b>	<b>(156)</b>

La reprise de provision du PSE de 818 K€ a été comptabilisée en autres produits opérationnels en couverture des dépenses engagées.

## NOTE 23 - Autres produits / Autres charges

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Jetons de présence	(32)	(24)	(32)
Pertes sur créances	(277)	(276)	(173)
Amendes fiscales	(8)	(15)	(4)
PSE	(818)		
Charges diverses	(49)	(69)	(53)
<b>Autres charges</b>	<b>(1 184)</b>	<b>(385)</b>	<b>(262)</b>
Pénalités perçues sur achats	40	64	
Rentrées sur créances amorties	5	43	4
Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)	4 308	4 316	2 707
Quote part subvention amortie	14	14	14
Autres produits d'exploitation	322	540	404
Reprise provision PSE	818		
Subvention d'exploitation		32	(6)
Produits divers			5
<b>Autres produits</b>	<b>5 507</b>	<b>5 009</b>	<b>3 127</b>
<b>Total</b>	<b>4 323</b>	<b>4 624</b>	<b>2 865</b>

## NOTE 24 - Autres produits et charges opérationnels

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Coûts de réorganisation</b>		<b>1 801</b>	
Réorganisation logistique		1 218	
Réorganisation commerciale		583	
<b>Frais d'acquisition des sociétés</b>		<b>183</b>	
<b>Dépréciation du Goodwill</b>		<b>16 000</b>	
<b>Total charges opérationnelles</b>		<b>17 984</b>	

## NOTE 25 - Coût financier net

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Produits nets valeurs mobilières de placement	3	3	3
Escomptes obtenus	88	95	94
Autres produits financiers			41
<b>Produits financiers</b>	<b>91</b>	<b>98</b>	<b>139</b>
Intérêts dettes financières	(280)	(248)	(140)
<b>Coût financier brut</b>	<b>(280)</b>	<b>(248)</b>	<b>(140)</b>
<b>Coût financier net</b>	<b>(189)</b>	<b>(150)</b>	<b>(2)</b>

## NOTE 26 - Impôt sur le résultat

## 26.1 Analyse de la charge d'impôt

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Impôts exigibles	180	(281)	(1 196)
Impôts différés	577	1 233	(63)
CVAE	(2 077)	(2 070)	(1 993)
<b>Impôts nets</b>	<b>(1 320)</b>	<b>(1 118)</b>	<b>(3 252)</b>
Incidence des contributions d'impôts additionnelles : contribution sociale de 3,30% (depuis 2009) et contribution exceptionnelle temporaire de 10,7% (en 2013)			(150)
- Impôts exigibles			(150)
- Impôts différés	7	40	(2)

## 26.2 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun

en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

enM€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt</b>	<b>4 588</b>	<b>(12 398)</b>	<b>8 324</b>
<b>Résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>(25)</b>	<b>(34)</b>	
Résultat des sociétés intégrées avant impôt et mises en équivalence	4 563	(12 432)	8 324
Taux moyen d'imposition en vigueur	34,43%	38,00%	38,00%
Impôt théorique	(1 571)	4 724	(3 163)
Incidences :			
- Provision dépréciation goodwill non déductible		(6 080)	
- Autres différences permanentes	(50)	(218)	(155)
- CVAE (net d'IS)	(1 362)	(1 284)	(1 236)
- Mécénat	199	174	206
- CICE	1 483	1 640	1 029
- Autres différences	(19)	(73)	42
Impôt effectivement constaté	(1 320)	(1 117)	(3 252)
Taux d'impôt effectif	28,93%	(8,98%)	39,07%

## 26.3 Impôts différés actifs et passifs

enK€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Impôts différés actifs	2 854	2 653	2 470
Impôts différés passifs	5 633	5 692	7 937
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(2 779)</b>	<b>(3 038)</b>	<b>(5 468)</b>

## 26.4 Décomposition des impôts différés par nature de différences temporelles

en K€	31/12/2014	Impact résultat	SORIE	31/12/2015
· Engagements de retraite (1)	2 805	155	(318)	2 642
· Charges à déductibilité différée	196	(32)		164
· Divers	134	(86)		48
<b>Différences temporelles</b>	<b>3 135</b>	<b>37</b>	<b>(318)</b>	<b>2 854</b>
· Immobilisations corporelles (crédit-bail)	(3 508)	80		(3 428)
· Amortissements dérogatoires	(2 112)	55		(2 057)
· Dépréciation actions propres	(1 395)	(34)		(1 429)
· Impôt sur provisions pour hausse de prix	(186)	(1)		(187)
· Impôt société sur terrains en crédit-bail	(198)	11		(187)
· Provision congés payés	256	(24)		232
· Perte fiscale	1 166	421		1 587
· IFRIC 21	(196)	32		(164)
<b>Différences temporelles liées aux retraitements de consolidation</b>	<b>(6 173)</b>	<b>540</b>		<b>(5 633)</b>
<b>Impôts différés nets au passif</b>	<b>(3 038)</b>	<b>577</b>	<b>(318)</b>	<b>(2 779)</b>

(1) dont 318 K€ en reclassement correspondant à l'effet de l'application d'IAS 19 (impôt différé du SORIE).

## NOTE 27 - Résultat net

### 27.1 Part dans le résultat consolidé des sociétés intégrées

en K€	Résultat consolidé			Résultat social		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Toupargel Groupe	67	(16 129)	(59)	(476)	(287)	5 537
Toupargel	3 747	3 666	5 131	4 228	4 618	5 238
Comptoir du Surgelé	209	(61)		312	(218)	
Eismann	(807)	(992)		(290)	(1 514)	
<b>Total</b>	<b>3 217</b>	<b>(13 516)</b>	<b>5 072</b>	<b>3 774</b>	<b>2 599</b>	<b>10 775</b>

### 27.2 Retraitements de consolidation

en K€	Toupargel Groupe SA	Toupargel SASU	Comptoir du Surgelé	Eismann	Total
<b>Résultat social au 31 décembre 2015</b>	<b>(476)</b>	<b>4 228</b>	<b>312</b>	<b>-290</b>	<b>3 774</b>
· Impôts différés	458	291	(103)	(80)	567
· Ajustements bilans d'ouverture				(18)	(18)
· Annulation provisions réglementées		(272)		96	(176)
· Contrats de location financ. immobiliers		(211)			(211)
· Contrats de location financ. mobiliers		167			167
· Contrats de location (logiciel)		(140)			(140)
· Provision pour retraite	(14)	(288)		(473)	(775)
· Annulation des dividendes					
· Annulation provision pour dépréciation titres					
· Dépréciation du goodwill					
· Réserves rémunérations payées en actions					
· Annulation dépréciation titres et compte courant	100				100
· Autres instruments financiers	(1)				(1)
· IFRIC 21		(3)		(42)	(45)
· Résultat de société mise en équivalence		(25)			(25)
<b>Total des retraitements</b>	<b>543</b>	<b>(482)</b>	<b>(103)</b>	<b>(517)</b>	<b>(557)</b>
<b>Résultat consolidé au 31 décembre 2015</b>	<b>67</b>	<b>3 747</b>	<b>209</b>	<b>(807)</b>	<b>3 217</b>

## NOTE 28 - Calcul du résultat par action normal et dilué

## a) Calcul du résultat net par action

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	3 217	-13 516	5 072
Nombre moyen d'actions (1)	10 173 758	10 175 528	10 175 590
<b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>0,32</b>	<b>-1,33</b>	<b>0,50</b>

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

## b) Calcul du résultat net par action dilué

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	3 217	-13 516	5 072
Nombre moyen d'actions dilué (1)	10 173 758	10 175 528	10 175 590
<b>Résultat net par action (en €)</b>	<b>0,32</b>	<b>-1,33</b>	<b>0,50</b>

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

## c) Détermination du nombre d'actions

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 383 307	10 383 307	10 383 307
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	-209 549	-207 779	-207 717
<b>(1) Nombre d'actions en circulation</b>	<b>10 173 758</b>	<b>10 175 528</b>	<b>10 175 590</b>
<b>(2) Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action</b>	<b>10 173 758</b>	<b>10 175 528</b>	<b>10 175 590</b>
Effet dilutif des plans de stocks options			
Options de souscription restantes	107 500	107 500	127 500
Cours d'exercice des options (en €)	25,75	25,75	25,75
Cours moyen de l'action (en €)	5,32	7,22	5,50
<b>(3) Nombre d'actions théorique supplémentaire (*)</b>			
<b>Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action dilué (2)+(3)</b>	<b>10 173 758</b>	<b>10 175 528</b>	<b>10 175 590</b>

(\*) le Conseil d'Administration de Toupargel Groupe a attribué 200 000 options dans ses séances du 25 Avril 2008, 27 octobre 2009 et 27 avril 2010. Leur prix de souscription ou d'achat, exerçable à compter du 26 Avril 2010 (plan 2008), 28 octobre 2011 (plan 2009) et 28 avril 2012 (plan 2010) s'élevant à 25.75 € et étant supérieur au cours moyen et au cours de clôture des 3 exercices présentés, elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre d'actions théoriques pour les 3 exercices présentés.

# NOTES SUR LES ENGAGEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

## NOTE 29 - Engagements hors bilan liés à l'activité courante

### a) Engagements donnés

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Cautions et garanties données			70

Toupargel Groupe SA s'est engagée à poursuivre le contrat de crédit-bail immobilier qui sera mis en place en 2016 par Eismann pour 2 M€, en cas de défaillance de cette dernière.

### b) Engagements reçus

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	18 500	26 000	28 000
<b>Total</b>	<b>18 500</b>	<b>26 000</b>	<b>28 000</b>

**Lignes de crédit :** la société Toupargel Groupe SA dispose au 31 décembre 2015 de sources de financement à court et moyen terme d'un montant global de 28 472 K€, utilisées à hauteur de 9 972 K€ à cette date. Par ailleurs, sa filiale Toupargel SASU dispose également de deux sources de financement à court terme, mobilisables pour un montant total de 8 500 K€, intégralement utilisées au 31 décembre 2015.

### c) Engagements réciproques

**Contrats de location-financement :** ils sont retraités dans les comptes consolidés (en emprunts, frais financiers et immobilisations). Les engagements de redevance sont les suivants :

en K€	Redevances à moins d'un an	Redevances à plus d'un an et moins de cinq ans	Redevances à plus de cinq ans	Total
Constructions	75			75
Matériel industriel	116	30		146
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>30</b>		<b>221</b>

L'incidence sur le résultat des retraitements des contrats de location-financement est donnée en note 5.3 b.

### Locations

Echéances futures en K€	Total	2016	2017	2018	2019	Exercices suivants
Baux commerciaux	10 848	2 587	2 132	1 845	1 438	2 846
Locations de véhicules	594	292	228	74		

Le Groupe occupe des terrains et constructions en location d'exploitation. La charge relative aux exercices 2013, 2014, 2015 s'élève respectivement à 2 832 K€, 3 249 K€ et 3 152 K€.

### Autres principaux engagements réciproques

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Commandes d'immobilisations	231	284	54
Engagements d'achats marchandises (court terme)	34 562	58 874	48 336
Mécénat	38	150	217
<b>Total</b>	<b>34 831</b>	<b>59 308</b>	<b>48 607</b>

**d) Engagements complexes**

- Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 14

- Opérations de titrisation : le Groupe n'est pas engagé dans des opérations de titrisation

- Fonds de dotation Toupargel : Toupargel SASU a créé en mars 2011 un fonds de dotation dont l'objet est :

- de contribuer à l'amélioration de la connaissance scientifique dans le domaine de la nutrition et à la diffusion des meilleures pratiques,

- de promouvoir l'intégration des hommes et des femmes dans la société et à lutter contre l'exclusion,

- de contribuer à l'éducation et au rayonnement culturel et artistique.

Les dons accordés en 2015 se sont élevés à 62 K€.

Le projet de budget 2016 du fonds se monte à 52 K€.

**NOTE 30 – Autres engagements et autres informations****a) Plus-values sur éléments non amortissables**

Les fusions successives, placées sous le régime de faveur, ont entraîné, chez Toupargel Groupe SA, ses filiales, et dans les sociétés absorbées, le sursis d'imposition de plus-values sur éléments non amortissables et en particulier sur fonds de commerce, titres de participation et terrains. Les plus-values latentes sur terrain ont fait l'objet d'une provision pour impôt. Les autres impositions latentes revêtent un caractère purement éventuel, s'agissant d'éléments constitutifs et substantiels du fonds de commerce du Groupe.

Les plus-values en sursis d'imposition réalisées lors des fusions, qui ne font pas l'objet d'un impôt différé et éliminées dans les comptes consolidés, sont les suivantes :

- Fonds de commerce (1)	26 858 K€
- Titres de participation (2)	3 680 K€
<b>Total</b>	<b>30 538 K€</b>

(1) goodwill en consolidation

(2) réserves non distribuées en consolidation

Les plus-values à long terme sont exonérées d'impôt à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 12 %. Ceci concerne pour le Groupe les plus-values sur titres de participation en différé d'imposition soit 3 680 K€.

**b) Nantissements d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur**

A la connaissance de la société, au 31 décembre 2015, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

**NOTE 31 – Parties liées****31.1 Les mandataires sociaux et le Comité Exécutif****a) Rémunération**

La rémunération totale comporte une rémunération fixe et une partie variable. Le total des revenus bruts pour 2015 pour les dirigeants (Administrateurs et Comité Exécutif) s'élèvent à :

En K€	2015	2014	2013
Rémunération fixe	1 463	1 411	1 260
Rémunération variable	116	149	80

**b) Jetons de présence et honoraires**

Le montant des jetons de présence versés en 2015 s'élève à 32 K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants) contre 24 K€ en 2014.

**c) Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme**

Le montant des provisions pour médailles du travail (Comité Exécutif) s'élève à 54 K€. Le montant des indemnités de retraite provisionnées (Comité Exécutif) s'élève à 378 K€ au 31 décembre 2015 (321 K€ au 31 décembre 2014).

**d) Engagement d'indemnités**

Il n'existe pas d'engagement d'indemnité de non-concurrence au profit des mandataires sociaux et des membres du Comité Exécutif.

### 31.2 Autres parties liées

Toupargel SASU a conclu un contrat de partenaire officiel avec l'Asvel Basket, dont Messieurs Roland Tchénio et Jacques-Edouard Charret sont administrateurs (montant pris en charge en 2015 : 45 K€, 2014 : 33 K€).

Toupargel SASU a versé à titre de don au Musée Saint Pierre la somme de 37,5 K€ en décembre 2015.

Un contrat a été conclu au 1er janvier 2009 entre Toupargel Groupe SA et la société Amboise SNC pour des prestations de conseil. (montant pris en charge en 2015 : 5 K€, 2014 : néant).

### 31.3 Relations intra-groupe Liste des filiales et participations

Filiales (+de 50%)

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<b>Toupargel</b> 69380 Civrieux d'Azergues	25 000 K€	100%	83 438 K€		276 623 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	64 803 K€		78 438 K€		4 228 K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<b>Eismann</b> 76150 Maromme	1 741 K€	100%	10 876 K€		35 697 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(671) K€		10 876 K€		(290) K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<b>Le Comptoir du Surgelé</b> 03110 Saint Rémy en Rollat	1 007 K€	100%			300 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	66 K€				(312) K€

- Toupargel Groupe SA assure pour le compte de ses filiales des prestations d'animation et techniques. Les montants facturés au titre de 2015 s'élèvent à 1 693 K€.

- Toupargel Groupe est tête de groupe dans le cadre de la convention d'intégration fiscale.

- Toupargel Groupe assure pour le compte des sociétés du Groupe la gestion de la trésorerie.

- Toupargel SASU assure pour le compte d'Eismann SAS le transport des commandes préparées entre la base logistique d'Eismann et les agences commerciales d'Eismann, ce à compter du 30 juin 2014. Le montant facturé à ce titre s'élève à 944 K€.

- Toupargel SASU assure pour le compte d'Eismann SAS des prestations de stockage et préparation de commandes. Le montant facturé en 2015 s'élève à 1 215 K€.

- Toupargel SASU a facturé à Eismann SAS du personnel détaché pour 84 K€.

- Toupargel SASU met à disposition des locaux dans certaines de ses agences commerciales. Le montant facturé en 2015 s'élève à 188 K€.

- Eismann a facturé à Toupargel SASU en 2015 39 K€ au titre de la mise à disposition de locaux.

- Le Comptoir du Surgelé a facturé en 2015 à Toupargel SASU 300 K€ au titre d'un contrat de location gérance.

### NOTE 32 - Tableau des honoraires

	Safici		Deloitte & Associés		Visas4	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Audit						
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	26	26	35	42	3	3
- Filiales intégrées globalement			108	110		
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur			14	7		
- Filiales intégrées globalement			5	45		
<b>Sous-total</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>162</b>	<b>204</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
• Juridique, fiscal, social						
• Autres						
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>162</b>	<b>204</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Honoraires liés à H3C au titre de 2015 : 3 K€

**TOUPARGEL GROUPE**  
**Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES**  
**Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**  
**Exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède annuellement à un test de dépréciation de ses goodwill, selon les modalités décrites dans les notes 2.5 et 5.2 des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et vérifié que les notes 2.5 et 5.2 donnent une information appropriée.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges et engagements sociaux, tel que décrit en notes 2.14, 2.15, 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

**Lyon, le 5 avril 2016**  
**Les Commissaires aux Comptes**

---

# COMPTES SOCIAUX 2015

---



<b>Rapport de gestion de Toupargel Groupe SA</b>	<b>p.127</b>
L'activité et les résultats	p.127
L'activité et les résultats des filiales et sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation	p.127
<b>Comptes annuels 2015</b>	<b>p.132</b>
Bilan	p.132
Compte de résultat	p.133
Tableau des flux de trésorerie	p.134
Tableau de variation des capitaux propres	p.134
<b>Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2015</b>	<b>p.135</b>
Informations générales	p.135
Informations sur le bilan et le compte de résultat	p.136
Engagements financiers et autres informations	p.141
<b>Rapport des Commissaires aux Comptes</b>	<b>p.143</b>
<b>Rapport spécial des Commissaires aux Comptes</b>	<b>p.144</b>

# RAPPORT DE GESTION DE TOUPARGEL GROUPE SA

## L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS

### La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ne comportent pas de changement de méthode, ni de présentation par rapport à ceux établis au 31 décembre 2014.

### Faits marquants

Le Groupe a procédé à une réorganisation de sa logistique. Toupargel SASU assure pour le compte d'Eismann SAS, à compter du mois de mars 2015, la préparation des commandes de ses clients. L'entrepôt d'Eismann, situé à Maromme, a été fermé. Un plan de sauvegarde de l'emploi avait été mis en place dès la fin de l'exercice 2014 et ses conséquences financières (1 294 K€) provisionnées au 31 décembre 2014.

Le nombre de plates-formes pour le Groupe s'élève à cinq (dont une dédiée à l'offre Frais et Epicerie).

### L'activité et les résultats de Toupargel Groupe SA

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 698 K€ contre 1 686 K€ en 2014. Ils sont composés de la production vendue de services correspondant à des prestations d'animation et techniques facturées à ses filiales.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 534 K€ contre 1 771 K€ en 2014. Elles sont constituées notamment :

- d'autres achats et charges externes pour 432 K€ (2014 : 577 K€), correspondant à des frais juridiques, d'audit, de coûts liés à la cotation en Bourse et de frais bancaires.
- de charges de personnel pour 1 008 K€ (2014 : 997 K€).

Le résultat d'exploitation s'élève à 164 K€ contre (85) K€ en 2014. Le résultat financier ressort à (232) K€, contre (394) K€ en 2014. En 2014, les produits financiers, 5 079 K€, étaient composés notamment du versement d'un dividende de 5 000 K€ par la filiale Toupargel SAS (pas de distribution en 2015), d'autres produits pour 79 K€. Les charges financières, 5 473 K€ comprenaient notamment la dépréciation des titres Toupargel SASU pour 5 000 K€ (pas de dépréciation en 2015), la dépréciation des actions propres pour 241 K€ (2015 : 100 K€).

Compte tenu d'un impôt de 407 K€ (2014 : créateur de 201 K€), le résultat net ressort à (476) K€ contre (287) K€ en 2014.

Concernant le bilan, les immobilisations financières s'élèvent à 89 334 K€ (2014 : 89 576 K€). Elles sont composées des titres Toupargel SAS (brut : 83 438 K€, net : 78 438 K€), des titres Eismann (10 876 K€) et des titres Le Comptoir du Surgelé (pour mémoire). L'actif circulant est essentiellement composé de créances sur le Groupe pour 9 437 K€ et de créances sur l'Etat pour 11 227 K€ dont 10 912 K€ au titre du CICE 2013, 2014 et 2015. Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 5 152 K€ comprenant des actions propres provisionnées pour 4 150 K€. Les disponibilités se montent à 3 K€.

Les capitaux propres passent de 58 450 K€ à 57 975 K€. Aucune distribution de dividende n'a été effectuée en 2015. Les emprunts passent de 13 451 K€ à 10 267 K€ dont 9 972 K€ de préfinancement du CICE auprès de BPI France (2014 : 6 008 K€). Les dettes d'exploitation et dettes diverses passent de 32 017 K€ à 43 269 K€ et sont constituées par des avances en cash pooling pour 31 175 K€, de la dette vis-à-vis des filiales relatives à l'intégration fiscale pour 11 639 K€ et des dettes auprès d'organismes sociaux et de l'Etat pour 287 K€. Les dettes fournisseurs sont de 168 K€.

## L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DES FILIALES ET SOCIÉTÉS INTÉGRÉES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### Toupargel SASU

#### Faits marquants

Début 2015, le Groupe a procédé à une réorganisation logistique et a affecté la plate-forme de préparation de commandes de Poitiers de Toupargel SASU à la préparation des commandes d'Eismann SAS. Cette dernière a fermé son entrepôt logistique de Maromme.

Quatre plate-formes sont dorénavant affectées à la préparation des commandes

de Toupargel SASU : Civrieux d'Azergues, Argentan, Montauban (offre Surgelés) et Chalon sur Saône (offre Frais & Epicerie).

Toupargel SASU a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2015. Le montant des redressements n'est pas significatif.

### Les comptes sociaux

Toupargel SASU a réalisé un chiffre des ventes de 273 388 K€ contre 279 982 K€ en 2014. Le coût d'achat des marchandises vendues passe de 124 509 K€ à 122 570 K€, la marge commerciale de 155 474 K€ à 150 817 K€. La production vendue de services se monte à 3 236 K€ contre 2 931 K€ en 2014. Elle comprend les participations publicitaires pour 1 249 K€ (2014 : 1 539 K€) et des revenus de partenariats pour 1 731 K€ (2014 : 1 176 K€). L'excédent brut d'exploitation passe de 3 703 K€ à 2 882 K€. Les autres achats et charges externes se montent à 47 738 K€ (2014 : 47 189 K€). Les achats de matières et fournitures non stockées passent de 10 600 K€ à 9 979 K€, le carburant représentant 5 305 K€ (2014 : 6 092 K€), les cartons 1 739 K€ (2014 : 1 639 K€), l'électricité passant de 2 113 K€ à 2 180 K€. La sous-traitance passe de 7 867 K€ à 8 529 K€ dont 1 596 K€ versés à Toupargel Groupe (2014 : 1 609 K€). Le poste crédit-bail est en baisse : 504 K€ contre 777 K€ en 2014.

Le poste locations passe de 2 931 K€ à 2 923 K€. Le poste entretiens - réparations - maintenance passe de 5 666 K€ à 5 577 K€. Le poste assurances s'élève à 504 K€ (2014 : 465 K€), le poste études - recherches ressort à 91 K€, l'intérim à 2 145 K€ (2014 : 1 392 K€). Le poste honoraires passe de 1 218 K€ à 1 054 K€, le poste catalogues passe de 2 749 K€ à 2 524 K€. Les postes transport - déplacements passent de 5 702 K€ à 6 490 K€. Le poste routage, frais postaux et télécoms passe de 5 514 K€ à 5 158 K€. Les services bancaires se montent à 610 K€ contre 636 K€ en 2014, les frais divers incluant les frais de recrutement passent de 214 K€ à 284 K€.

Les impôts et taxes passent de 5 999 K€ à 6 093 K€. Les charges de personnel passent de 101 531 K€ à 97 359 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 7 780 K€ (2014 : 7 923 K€), les provisions sur actifs circulants à 378 K€ (2014 : 676 K€), la

provision pour risques et charges à 744 K€ contre 498 K€ en 2014. Les autres charges passent de 182 K€ à 205 K€.

Le résultat d'exploitation ressort à - 438 K€ contre - 781 K€ en 2014.

Le résultat financier s'élève à - 20 K€ (2014 : 17 K€) Le résultat exceptionnel ressort à 1 008 K€ contre 1 957 K€ en 2014. Ce poste enregistre des plus-values de cessions d'actifs immobilisés qui se montent à 689 K€ (2014 : 1 150 K€). Les dotations amortissements passent de 1 248 K€ à 1 667 K€ et les reprises d'amortissements de 1 835 K€ à 1 942 K€.

Aucune participation des salariés n'est constatée comme en 2014, l'impôt sur les bénéfices est créditeur de 3 679 K€ du fait de la constatation d'un CICE de 3 857 K€. Il était de 3 425 K€, créateur en 2014. Le résultat net passe de 4 618 K€ à 4 228 K€. La marge brute d'autofinancement est de 11 177 K€ (2014 : 10 213 K€).

L'actif immobilisé net passe de 72 444 K€ à 68 883 K€. Toupargel a réalisé 5 126 K€ d'investissements dont 1 634 K€ en immobilisations incorporelles, 20 K€ en terrains, 232 K€ en constructions, installations, 309 K€ en matériels industriels, 74 K€ en installations, agencements, aménagements, 2 326 K€ en matériels de transport, 481 K€ en matériels de bureau, informatiques et mobilier, 49 K€ en immobilisations corporelles en cours. L'actif circulant passe de 49 570 K€ à 60 621 K€. Le niveau des stocks s'élève à 13 038 K€ contre 12 757 K€ en 2014.

Les capitaux propres passent de 60 862 K€ à 64 803 K€. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 4 346 K€ (3 920 K€ en 2014). Les dettes se montent à 60 354 K€ contre 57 232 K€ en 2014.

## Eismann SAS

### Faits marquants

La filiale Eismann SAS a procédé à une réorganisation de sa logistique, et a fermé son entrepôt de Maromme. La préparation des commandes de ses clients est assurée par la plateforme de Poitiers de Toupargel SASU depuis Mars 2015. Les coûts engendrés par cette fermeture ont fait l'objet d'une provision exceptionnelle dans les comptes sociaux au 31 décembre 2014 d'Eismann de 1 294 K€. Initiée fin 2014, la transformation du système de vente de camion magasin en télélivraison (vente par téléphone suivie de la livraison par le même acteur commercial) a pénalisé l'activité commerciale 2015.

### Les comptes sociaux

Eismann SAS a réalisé en 2015 un

chiffre des ventes de 35 668 K€ contre 42 970 K€ en 2014. Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 12 588 K€ contre 15 107 K€ en 2014 et la marge commerciale à 23 080 K€ (2014 : 27 863 K€).

L'excédent brut d'exploitation passe de -286 K€ à -802 K€.

Les autres achats et charges externes se montent à 9 182 K€ (2014 : 11 553 K€).

Les principaux postes sont : le carburant 1 053 K€ (contre 1 707 K€ en 2014), l'électricité 317 K€ (contre 468 K€ en 2014) les prestations du groupe 2 432 K€ (contre 554 K€ en 2014), les locations des biens immobiliers 718 K€ (contre 754 K€ en 2014), les locations de véhicules 343 K€ (contre 2 205 K€ en 2014), l'entretien des véhicules 526 K€ (contre 1 406 K€ en 2014), les honoraires 696 K€ (contre 762 K€ en 2014), le poste de transport inter établissements 44 K€ (contre 490 K€ en 2014), le poste déplacement 604 K€ (contre 563 K€ en 2014).

Les impôts et taxes passent de 882 K€ à 711 K€, les charges de personnel passent de 15 769 K€ à 13 884 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 2 243 K€ (2014 : 1 195 K€), l'augmentation est due aux investissements en véhicules en 2014 et à l'amortissement sur 3 ans de la licence de marque Eismann. Les dotations aux provisions s'élèvent à 253 K€ (467 K€ en 2014), dont provision pour risques (42 K€).

Les autres charges passent de 228 K€ à 96 K€, les autres produits de 4 K€ à 261 K€.

Le résultat financier s'élève à -27 K€ (2014 : -13 K€).

Le résultat exceptionnel se monte à 465 K€ (2014 : -1 203 K€). En 2014, il enregistre une provision pour fermeture de l'entrepôt de Maromme pour 1 294 K€. En 2015, il enregistre la reprise d'une partie de cette provision pour 819 K€ et la reprise de la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 433 K€.

Le résultat net passe de -2 519 K€ à -290 K€ (après un impôt créditeur de 1 214 K€).

L'actif immobilisé net passe de 7 467 K€ à 5 881 K€.

L'actif circulant passe de 6 091 K€ à 5 470 K€ (dont stocks de marchandises : 1 217 K€ contre 2 116 K€ en 2014).

Les capitaux propres s'élèvent à -671 K€ (contre -477 K€ en 2014). Les provisions pour risques et charges à 819 K€ (2014 : 2 073 K€), dont la provision pour restructuration logistique 1 294 K€ en 2014 et la reprise partielle de cette provision en 2015 (819 K€) ainsi que la reprise de la provision IDR en 2015 (433 K€)

Les dettes passent de 11 962 K€ à 11 204 K€, dont la dette vis-à-vis de Toupargel Groupe liée à la gestion centralisée

de trésorerie (3 623 K€).

Changement de présentation comptable : il est précisé qu'afin d'harmoniser les règles avec celles du Groupe Toupargel, il a été décidé de ne plus constater la provision pour Indemnités de Retraite dans les comptes sociaux. La provision au 31/12/2014 de 433 K€ a été comptabilisée en reprise de provision exceptionnelle.

## Comptoir du Surgelé EURL

### Faits marquants

Le 29 Avril 2015, l'associé unique a approuvé l'affectation au compte report à nouveau des résultats, une perte s'élevant à 218 031,64 euros proposée par le Gérant. L'associé unique, après avoir constaté que les capitaux propres étaient inférieurs à 50 % du capital social, a décidé la poursuite de l'activité et l'engagement de reconstitution des capitaux propres sous deux ans.

Le Comptoir du Surgelé a signé avec Toupargel Groupe une convention d'intégration fiscale qui est rentrée en vigueur à compter de l'exercice 2015.

### Les comptes sociaux

Le Comptoir du Surgelé a réalisé un chiffre d'affaires net de 300 K€ correspondant à la production vendue de services, contre 227 K€ en 2014. Les autres achats et charges externes se montent à 9 K€ (2014 : 610 K€). Le poste honoraires passe de 16 K€ à 4 K€. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 1 K€ (2014 : 6 K€). Les autres charges passent de 13 K€ à 3 K€. Le résultat d'exploitation ressort à 315 K€ contre -212 K€ en 2014. Le résultat financier s'élève à - 3 K€ (2014 : - 4 K€) Le résultat exceptionnel ressort à zéro contre -16 K€ en 2014. Aucune participation des salariés n'est constatée comme en 2014, l'impôt sur les bénéfices est à zéro du fait de la récupération des déficits antérieurs. Le résultat net passe de -218 K€ à +312 K€.

La capacité d'autofinancement est de 232 K€ (2014 : -324 K€). L'actif immobilisé net passe de 1 660 K€ à 1 659 K€. Les capitaux propres passent de -246 K€ à 66 K€. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0 K€ (77 K€ en 2014). Les dettes se montent à 1 611 K€ contre 1 890 K€ en 2014.

### Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat net fiscal au titre des articles 39.4 et 39.5 du même code.

## Utilisation du CICE 2015

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi du Groupe a été intégralement utilisé pour participer au financement de l'acquisition de matériel de transport, au développement d'un nouvel outil CRM et à l'acquisition de matériels.

## Frais de recherche et de développement

La société n'a pas encouru de frais de ce type au cours de l'exercice et d'exercices antérieurs.

## Litiges et faits exceptionnels

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litiges ou de faits exceptionnels susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière, l'activité, le résultat et le patrimoine de la société ou du Groupe.

## Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir une influence sur l'activité, la situation financière, le résultat et le patrimoine de la société ou du Groupe.

## Composition du Conseil d'Administration et mandats, parité hommes/femmes

Voir «Gouvernement d'Entreprise».

## Intérêts des dirigeants

Voir «Gouvernement d'Entreprise».

## Le reporting RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise)

Ces informations sont traitées dans le chapitre «Rapport RSE».

## Prise de participation

Aucune prise de participation n'a eu lieu au cours de l'exercice.

## Echéances fournisseurs

Conformément à la loi LME N° 2008-776 du 4 Août 2008, nous vous communiquons ci-après la décomposition par date d'échéance du solde des dettes fournisseurs de la société Toupargel Groupe SA au 31 décembre :

en K€	2015	2014	2013
Échéances échues (litiges)		9	3
Échéance : 15 janvier	3	2	3
Échéance : 31 janvier	3	4	4
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	<b>10</b>

## Répartition du capital et des droits de vote au 29 février 2016

(source : enquêtes effectuées auprès d'Euroclear (TPI) pour les titres au porteur et Caceis pour les titres au nominatif)

	Nombre d'actions	% du capital	Nbre droits de vote	% droits vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements (1)	5 218 489	50,26%	10 436 978	56,72%	5 218 489
<b>Groupe Roland Tchénio</b>	<b>5 219 087</b>	<b>50,26%</b>	<b>10 438 174</b>	<b>56,73%</b>	<b>5 219 087</b>
Amboise SNC (2)	3 409 564	32,84%	6 412 564	34,85%	3 003 000
Maurice Tchénio	1 000	0,01%	2 000	0,01%	1 000
<b>Groupe Maurice Tchénio</b>	<b>3 410 564</b>	<b>32,85%</b>	<b>6 414 564</b>	<b>34,86%</b>	<b>3 004 000</b>
<b>Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio</b>	<b>8 629 651</b>	<b>83,11%</b>	<b>16 852 738</b>	<b>91,59%</b>	<b>8 223 087</b>
Romain Tchénio	600	0,01%	600	0,00%	
Jacques-Edouard Charret	201 000	1,94%	201 000	1,09%	
Autres administrateurs	1 000	0,01%	1 000	0,01%	
Auto-détention	209 271	2,02%			
Public	1 341 785	12,92%	1 345 785	7,31%	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>10 383 217</b>	<b>100,00%</b>	<b>18 400 845</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 227 087</b>

(1) TT Investissements est une société civile détenue exclusivement par le groupe familial Roland Tchénio (Roland Tchénio et sa fille Tania Tchénio) et dont le gérant est Roland Tchénio.

(2) : Amboise SNC est une société en nom collectif et détenue majoritairement par Monsieur Maurice Tchénio.

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société.

En date du 5 juillet 2013, nous avons été avisés que la société de gestion La Financière de l'Echiquier a franchi à la baisse le seuil statutaire de 2 % en droits de vote le 27 juin 2013 et détenait 369 715 titres Toupargel Groupe SA soit 3.56 % du capital et 1.97 % des droits de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 2 % du capital et des droits de vote (voir informations détaillées page 147).

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 83.11 % du capital et 91.59 % des droits de vote. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe et la présence de deux administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

### Participation des salariés au capital

Les salariés et anciens salariés de la société et des sociétés liées ne détiennent aucune action dans le cadre des plans d'épargne d'entreprise ou dans le cadre de fonds communs de placement d'entreprise.

### Programmes de rachat d'actions

Programme 2015 – 2016 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 29 avril 2015)  
Le programme a pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Au titre de ce programme, 37 386 actions propres ont été acquises du 29 avril 2015 au 31 décembre 2015 à un cours moyen

de 5.28 € et 33 116 actions propres ont été cédées à un cours moyen de 5.33 €.

Le résultat sur cession des actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité s'est élevé à 1 486 €.

Au 31 décembre 2015, dans le cadre de ce contrat de liquidité, Toupargel Groupe détient 9 549 actions valorisées 45 358 €.

Programme 2016 – 2017 (Autorisation de l'Assemblée Générale du 28 avril 2016)  
Le programme a pour objectif :

- d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

### Options de souscription ou d'achat d'actions

Les plans d'option existants sont les suivants :

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

## Montant des dividendes et des avoirs fiscaux

en euros	Dividende (1)	Avoir fiscal (2)
1998 (versé en 1999)	0.0575	0.0275
1999 (versé en 2000)	0.0875	0.045
2000 (versé en 2001)	0.10	0.05
2001 (versé en 2002)	0.10	0.05
2002 (versé en 2003)	0.10	0.05
2003 (versé en 2004)	0.20	0.10
2004 (versé en 2005)	0.40	Abattement de 50 %
2005 (versé en 2006)	1.50	Abattement de 40 %
2006 (versé en 2007)	1.50	Abattement de 40 %
2007 (versé en 2008)	1.50	Abattement de 40 %
2008 (versé en 2009)	1.00	Abattement de 40 %
2009 (versé en 2010)	1.00	Abattement de 40 %
2010 (versé en 2011)	1.00 (versé en espèces et en titres)	Abattement de 40 %
2011 (versé en 2012)	0.40	Abattement de 40 %
2012 (versé en 2013)	pas de distribution	
2013 (versé en 2014)	pas de distribution	
2014 (versé en 2015)	pas de distribution	
2015 (versé en 2016)	pas de distribution (p)	

(1) : compte tenu de la division du nominal par quatre et de la multiplication du nombre d'actions par quatre (AGE du 20 février 2004).

(2) : A compter du 1er janvier 2006, le dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal mais ouvre droit aux actionnaires personnes physiques à un abattement calculé sur la totalité de son montant.

(p) proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016

## Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Durée d'exercice	12 mois				
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social (en K€)	1 038	1 038	1 038	1 038	1 038
Nombre d'actions ordinaires	10 383 307	10 383 307	10 383 307	10 383 307	10 383 307
<b>Opérations et résultats (en K€)</b>					
Chiffre d'affaires	1 693	1 682	1 586	2 513	2 869
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	33	4 761	5 397	(1 599)	5 507
Impôt sur les bénéfices	407	201	(18)	77	67
Amortissements et provisions	102	(5 248)	158	5 359	(676)
Résultat net	(476)	(287)	5 537	3 837	4 897
Dividendes versés				4 069	5 654
<b>Résultat par action(en euros)</b>					
Résultat après impôt, participation avant dotation et reprise amortissements et provisions	0,04	0,48	0,52	(0,15)	0,54
Résultat après impôt, participation, dotation et reprise amortissements et provisions	(0,05)	(0,03)	0,53	0,37	0,47
<b>Dividende attribué par action (en €)</b>					<b>0.40 (1)</b>
<b>Effectif</b>	8	8	9	9	9

(1) versé en espèces et en titres

# LES COMPTES ANNUELS 2015

## BILAN

en K€	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations financières	3	89 334	89 576	83 465
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>89 334</b>	<b>89 576</b>	<b>83 465</b>
Créances	4	21 209	13 190	3 091
Valeurs mobilières de placement	5	1 001	1 095	1 346
Disponibilités		3	91	47
Charges constatées d'avance	4			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>22 213</b>	<b>14 376</b>	<b>4 484</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>111 547</b>	<b>103 952</b>	<b>87 949</b>
<b>PASSIF</b>				
Capital social (dont versé 1 038 K€)	6	1 038	1 038	1 038
Prime d'émission		5 141	5 141	5 141
Réserve légale		104	104	104
Autres réserves		52 454	52 454	46 917
Report à nouveau		(287)		
Résultat de l'exercice		(476)	(287)	5 537
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>57 975</b>	<b>58 450</b>	<b>58 737</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	8	<b>36</b>	<b>33</b>	<b>26</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	10 267	13 451	2 609
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.1	168	152	122
Dettes fiscales et sociales		287	308	214
Autres dettes	10.2	42 814	31 558	26 241
<b>DETTES</b>		<b>53 536</b>	<b>45 469</b>	<b>29 186</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>111 547</b>	<b>103 952</b>	<b>87 949</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

en K€	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Production vendue		1 693	1 682	1 586
Reprises sur amortissements, transferts de charges		5	4	71
<b>Produits d'exploitation</b>	12	<b>1 698</b>	<b>1 686</b>	<b>1 657</b>
Autres achats et charges externes		(431)	(577)	(395)
Impôts, taxes et versements assimilés		(60)	(166)	(26)
Salaires et traitements		(704)	(699)	(879)
Charges sociales		(305)	(298)	(351)
Autres charges		(32)	(24)	(32)
Dotation aux provisions		(2)	(7)	(3)
<b>Charges d'exploitation</b>	12	<b>(1 534)</b>	<b>(1 771)</b>	<b>(1 686)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>164</b>	<b>(85)</b>	<b>(29)</b>
Produits financiers de participation			5 000	5 500
Autres produits financiers		61	79	49
Reprise sur provisions et transferts de charges				151
<b>Produits financiers</b>	14.1	<b>61</b>	<b>5 079</b>	<b>5 700</b>
Dotations aux provisions financières		(101)	(5 241)	
Intérêts et charges assimilées		(193)	(232)	(116)
<b>Charges financières</b>	14.2	<b>(294)</b>	<b>(5 473)</b>	<b>(116)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	14	<b>(233)</b>	<b>(394)</b>	<b>5 584</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>(69)</b>	<b>(479)</b>	<b>5 555</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			(9)	
Impôt sur les bénéfices	15	(407)	201	(18)
<b>RESULTAT NET SOCIAL</b>		<b>(476)</b>	<b>(287)</b>	<b>5 537</b>
Résultat par action (en euros)	16	(0,05)	0,46	0,53
Résultat par action dilué (en euros)	16	(0,05)	0,46	0,53
Dividende par action (en euros)				0.40

## FLUX DE TRÉSORERIE

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Activité</b>			
Résultat net	(476)	(287)	5 537
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation	3	5 007	(7)
- Amortissements et provisions	3	5 007	(7)
- Plus-Values de cession			
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>(473)</b>	<b>4 720</b>	<b>5 530</b>
(Augmentation) diminution des comptes clients y compris comptes rattachés et autres créances	(4 163)	(442)	(1 357)
Augmentation (diminution) des dettes	4 879	45	1 695
<b>Variation du besoin en fonds de roulement (1)</b>	<b>716</b>	<b>(397)</b>	<b>338</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>243</b>	<b>4 323</b>	<b>5 868</b>
<b>Investissements</b>			
Immobilisations financières	242	(11 111)	(8)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>242</b>	<b>(11 111)</b>	<b>(8)</b>
<b>Financement</b>			
Dividendes versés			
Encaissements provenant d'emprunts	(36)	7 720	2 288
Banque créditrice	(3 148)	3 122	(1 330)
Remboursements d'emprunts	2 516	(4 261)	(6 839)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(668)</b>	<b>6 581</b>	<b>(5 882)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(183)</b>	<b>(207)</b>	<b>(22)</b>
Trésorerie d'ouverture	1 186	1 393	1 415
Trésorerie de clôture	1 003	1 186	1 393

(1) y compris variation des comptes courants et comptes de cash pooling groupe.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en K€	Nombre d'actions	Capital social	Réserves sociales	Résultat net	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>10 383 307</b>	<b>1 038</b>	<b>48 324</b>	<b>3 838</b>	<b>53 200</b>
Affectation du résultat 2012			3 837	(3 837)	
Dividendes versés					
Résultat au 31 décembre 2013				5 537	5 537
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>10 383 307</b>	<b>1 038</b>	<b>52 161</b>	<b>5 538</b>	<b>58 737</b>
Affectation du résultat 2013			5 538	(5 538)	
Dividendes versés					
Résultat au 31 décembre 2014				(287)	(287)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>10 383 307</b>	<b>1 038</b>	<b>57 699</b>	<b>(287)</b>	<b>58 450</b>
Affectation du résultat 2014			(287)	287	
Dividendes versés					
Résultat au 31 décembre 2015				(476)	(476)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>10 383 307</b>	<b>1 038</b>	<b>57 412</b>	<b>(476)</b>	<b>57 975</b>

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan, dont le total s'établit à 111 546 503 €, et au compte de résultat, qui se solde par une perte nette de -475 855 €.

### NOTE 1 – Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

#### 1.1 Faits marquants de l'exercice

La filiale Eismann SAS a procédé à une réorganisation de sa logistique, et a fermé son entrepôt de Maromme. La préparation des commandes de ses clients est assurée par la plateforme de Poitiers de Toupargel SAS à partir de Mars 2015. Les coûts engendrés par cette fermeture ont fait l'objet d'une provision exceptionnelle dans les comptes sociaux d'Eismann de 1 294 K€.

En 2015, Toupargel SASU a fait l'objet d'un contrôle fiscal. L'impact du redressement n'est pas significatif.

#### 1.2 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture d'importance significative pour le Groupe n'est à relever.

### NOTE 2 – Règles et méthodes comptables

#### 2.1 Principes généraux appliqués

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et de la partie réglementaire correspondant à l'intégration du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n°2014-03 du CRC du 5 juin 2014 relatif au nouveau du Plan Comptable Général.

#### 2.2 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres des sociétés. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle des titres devient inférieure à la valeur d'inscription à l'actif. La valeur actuelle est la plus élevée de la valeur vénale (disponible en cas de transaction comparable récente) et de la valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée sur la base des avantages économiques futurs attendus de ces participations représentés par des

flux de trésorerie futurs actualisés après prise en compte de l'endettement de la filiale. Les flux de trésorerie retenus pour pratiquer l'évaluation sont ceux générés par la filiale qui constitue une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Les modalités d'évaluation de cette valeur d'usage des participations sont, par ailleurs, conformes à celles prévues par la norme IAS 36.

Le cas échéant, dès lors que les titres de la filiale sont dépréciés à 100 %, une provision sur le compte courant est constatée pour tenir compte en cas de valeur actuelle négative des titres.

#### 2.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur prix d'acquisition ou leur valeur de marché, si celle-ci est inférieure. Dans le cas de titres cotés, cette valeur de marché est déterminée sur la base des cours de bourse à la date de clôture de l'exercice.

#### 2.4 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Une convention de centralisation de trésorerie a été mise en place entre Toupargel Groupe SA et ses filiales.

La trésorerie comprend : les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ces derniers sont valorisés à leur juste valeur, égale à la valeur liquidative à la date de clôture.

#### 2.5 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché est inférieure au prix d'acquisition.

#### 2.6 Provisions pour risques et charges

• Définition : une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînera probablement une sortie de fonds et dès lors qu'une estimation fiable de son

montant peut être effectuée.

• Provision pour médailles du travail (primes jubilaires) : la société a enregistré dans ses comptes sociaux ses engagements en matière de médailles du travail, dont les conditions d'octroi sont définies par les accords d'entreprise en vigueur.

La dette relative à l'engagement de la société concernant les médailles du travail (avec 4 échéances d'ancienneté dans l'entreprise : 20, 30, 35 et 40 années) est constatée au passif du bilan, dans la rubrique "provision pour risques et charges". Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation, la société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation et d'actualisation). En 2015, le taux de revalorisation générale des salaires est de 2.1 % (2.5 % en 2014), le taux d'actualisation de 2.0 % (contre 1.60 % en 2014).

#### 2.7 Instruments financiers – Risque de taux

Aucun instrument financier relatif au risque de taux n'est utilisé à la clôture.

#### 2.8 Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Les produits et les charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

#### 2.9 Impôt sur les sociétés

• Intégration fiscale

Les sociétés Toupargel Groupe SA, Toupargel SASU, Eismann SAS et Comptoir du Surgel bénéficient du régime fiscal de Groupe de sociétés selon les dispositions de l'article 223 A à U du C.G.I. La convention d'intégration fiscale souscrite met à la

charge de la filiale le montant des impôts que celle-ci aurait dû acquitter en l'absence d'intégration fiscale. La convention prévoit également que l'économie d'impôt générée par le déficit fiscal (immédiate et potentielle) d'une des entités membres de l'intégration fiscale lui est immédiatement et intégralement transférée par la société-mère. Les filiales Eismann et le Comptoir du Surgelé sont intégrées au groupe fiscal à compter de 2015.

## 2.10 Engagements en matière de retraite

Ils ne font pas l'objet d'une provision. La part des obligations de la société concernant les indemnités de départ à la retraite est indiquée en engagement hors bilan nette des actifs de couverture. Les engagements sont ceux résultant de la convention collective nationale de commerce de gros secteur alimentaire. La société utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées). La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques (taux d'inflation

et d'actualisation). L'âge de départ à la retraite retenu est de 60/65 ans suivant les catégories socioprofessionnelles et suivant l'échéancier légal d'évolution de l'âge de départ à la retraite. Le taux de revalorisation général des salaires est de 2.1 % (2.5 % en 2014) suivant les catégories socioprofessionnelles et suivant les sociétés, le taux d'actualisation de 2 % (contre 1.6 % en 2014). L'engagement inclut les charges patronales calculées à un taux de 47.2 % (48.6% en 2014).

## 2.11 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Conformément à la réglementation comptable française et pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions consentis aux salariés ainsi que celles détenues pour la régularisation du cours de bourse sont considérées comme étant en circulation. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital (options de souscription), compte tenu de la probabilité de souscription au regard du prix du marché. Le résultat net

dilué prend en compte le nombre d'actions à créer sur la base du cours au 31 décembre selon la méthode dite du « rachat d'actions » qui suppose que les fonds recueillis, lors de l'exercice des options de souscription, sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant la période.

## 2.12 Tableau des flux de trésorerie

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des actifs circulants sont exclues de la capacité d'autofinancement, ayant un caractère de charges décaissables.

# INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

## NOTE 3 – Immobilisations financières

en K€	31/12/2015			31/12/2014	31/12/2013
	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net	Montant net
Titres Toupargel	83 438	5 000	78 438	78 438	83 438
Titres Le Comptoir du Surgelé (pour mémoire)					
Titres Eismann	10 876		10 876	11 114	
<b>Titres de participation</b>	<b>94 314</b>	<b>5 000</b>	<b>89 314</b>	<b>89 552</b>	<b>83 438</b>
Autres immobilisations financières	20		20	24	27
<b>Total</b>	<b>94 334</b>	<b>5 000</b>	<b>89 334</b>	<b>89 576</b>	<b>83 465</b>

Au 31 décembre 2014, les titres détenus dans Toupargel SASU ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 5 000 K€.

## NOTE 4 - Créances

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Clients groupe	542	548	176
Etat	11 227	7 059	2 915
Fournisseur débiteurs	2		
Comptes courants Groupe (net)	9 438	5 583	
<b>Total Créances</b>	<b>21 209</b>	<b>13 190</b>	<b>3 091</b>

**NOTE 5 - Valeurs mobilières de placement**

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Actions propres	5 152	5 145	5 155
Dépréciation actions propres	(4 150)	(4 050)	(3 809)
<b>Total</b>	<b>1 002</b>	<b>1 095</b>	<b>1 346</b>

Toupargel Groupe SA détient au 31 décembre 2015, 200 000 actions propres, dédiées au plan d'options, achetées durant les exercices 2007 et 2008 et dont la valeur d'acquisition est de 5 107 K€ provisionnées pour 4 150 K€.

Par ailleurs, Toupargel Groupe SA détient 9 549 actions, au 31 décembre 2015, au titre du contrat de liquidité, valorisées 45.4 K€.

**NOTE 6 – Evolution du capital de Toupargel Groupe SA****6.1 Evolution**

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112.00	2 500	15.00	Néant	38 112.00
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132.00	50 000	15.00	Néant	762 245.00
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0.30 euro		2 500 000	0.30	Néant	762 245.00
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755.00	2 500 000	0.40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40€ à 0,10€ ) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0.10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238,20	10 072 382	0.10	626 104.3	1 007 238.20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810.00	10 100 482	0.10	243 065	1 101 048.20
30.09.2006	Augmentation de capital	120.00	10 101 682	0.10	10 380	1 010 168.20
30.07.2007	Augmentation de capital	160.00	10 103 282	0.10	13 840	1 010 328.20
30.06.2011	Augmentation de capital	28 002.50	10 383 307	0.10	4 247 979.25	1 038 330.70

**6.2 Libération – Nantissement**

Toutes les actions sont entièrement libérées.

Au 31 décembre 2015, à la connaissance de la société, aucune action Toupargel Groupe SA n'est nantie.

**NOTE 7 - Informations sur les options de souscription ou d'achat**

Les actions remises sont incessibles durant une durée de 24 mois à compter de la date de levée d'options (sauf licenciement, retraite, invalidité, décès).

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Dates d'Assemblée Plan de souscription	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Dates d'Assemblée Plan d'achat	27 avril 2007	27 avril 2007	27 avril 2007
Date du Conseil d'Administration	25 avril 2008	27 octobre 2009	27 avril 2010
Nombre total d'options attribuées dont nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées	200 000	15 000	22 500
- par les mandataires sociaux	7 500	-	5 000
- les 10 premiers attributaires salariés	112 500	15 000	22 500
Date de début d'exercice des options	26 avril 2010	28 octobre 2011	28 avril 2012
Date d'expiration	26 avril 2016	26 avril 2016	28 avril 2016
Prix de souscription	25,75 €	25,75 €	25,75 €
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	120 000	Néant	10 000
Nombre d'actions souscrites	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'actions achetées	Néant	Néant	Néant
- dont durant l'exercice	Néant	Néant	Néant
Nombre d'options restant à lever	80 000	15 000	12 500

## NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

en K€	31/12/2014	Augmentations	Reprises	31/12/2015
Médailles du travail	33	2		36

## NOTE 9 - Emprunts et dettes financières

	Montant au 31/12/2014	Augmentations	Rembour-sements	Montant au 31/12/2015	A-1 an	De 1 à 5 ans	A+5 ans
Préfinancement CICE	6 008	3 964		9 972	310	9 662	
Banques créditrices - Emprunts	7 443		7 148	295	295		
<b>Total</b>	<b>13 451</b>	<b>3 964</b>	<b>7 148</b>	<b>10 267</b>	<b>605</b>	<b>9 662</b>	

Toupargel Groupe SA dispose de 3 sources de financement à court et moyen terme, confirmées et mobilisables pour un montant global de 28 472 K€, et utilisées à hauteur de 9 972 K€ au 31 décembre 2015.

### Lignes de crédit confirmées

- Une ouverture de crédit a été mise en place par un pool de banques au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un encours de 20 000 K€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et ce jusqu'au 31 décembre 2017, amortissable semestriellement à compter du 31 décembre 2014 par tranche de 3 000 K€. Le 31 décembre 2014, un avenant a modifié ces conditions. A cette date l'encours a été maintenu à 20 000 K€, amortissable annuellement à compter du 31 décembre 2015 par tranche de 6 000 K€, l'échéance a été reportée au 31 décembre 2018.

Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 % l'an. L'ouverture de crédit est soumise d'une part, à une commission de non-utilisation de 25 % l'an de la marge applicable et d'autre part, à une commission d'utilisation de 0.30 % l'an si entre 33 % et 66 % du montant mobilisable est utilisé et 0.50 % si plus de 66 % du montant mobilisable est utilisé.

Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit pour des montants d'au moins 5 M€ et, au-delà, pour des montants multiples entiers de 1 M€.

Au 31 décembre 2015, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée.

Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société ; ces ratios sont respectés au 31 décembre 2015.

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$  doit être  $< \text{ou} =$  à 1.0

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$  doit être  $< \text{ou} =$  à 2.5

- Une ouverture de crédit a été mise en place par une banque au bénéfice de Toupargel Groupe SA pour un montant de 6 000 K€, à compter du 3 mars 2014 et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2018, amortissable annuellement à compter 1<sup>er</sup> mars 2015 par tranche de 1 500 K€. Le taux des intérêts applicable est l'Euribor de la période de tirage, augmenté d'une marge de 1.35 %. Toupargel Groupe SA a la possibilité de renoncer de façon anticipée à tout ou partie du crédit. Au 31 décembre 2015, cette ligne de crédit n'est pas mobilisée. Cette ouverture de crédit est soumise au respect de ratios financiers (covenants) attestés par les Commissaires aux comptes de la société.

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Fonds propres consolidés}}$  doit être  $< \text{ou} =$  à 1.0

Le ratio  $\frac{\text{Dettes financières nettes consolidées}}{\text{Excédent brut d'exploitation consolidé}}$  doit être  $< \text{ou} =$  à 2.5

### Préfinancement du CICE

- Un financement de créances sur le Trésor au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi 2013 (CICE) a été mis en place le 27 juillet 2013 par BPIFrance au profit de Toupargel Groupe SA à hauteur de 85 % pour un montant de 2 288 K€.

Le préfinancement du CICE 2013 a été porté de 85 % à 95 % le 6 mai 2014 soit un financement supplémentaire de 269 K€.

Le préfinancement du CICE 2014 a été mis en place le 23 mai 2014 à hauteur de 85 %, soit 3 451 K€.

Le préfinancement du CICE 2014 a été porté de 85 % à 95 % le 29 juillet 2015 soit un financement supplémentaire de 258 K€.

Le préfinancement du CICE 2015 a été mis en place le 18 août 2015 à hauteur de 85 %, soit 3 706 K€.

Le taux des intérêts applicable est déterminé sur la base de l'Euribor 1 Mois moyenné augmenté d'une marge de 0.50 %. Ces financements ne sont pas soumis au respect de ratios financiers (covenants).

Au 31 décembre 2015, le préfinancement global relatif aux CICE 2013, 2014 et 2015, se monte à 9 972 K€.

### Les montants mobilisables à chaque date d'arrêté des comptes sont les suivants :

En K€	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
Lignes de crédit	18 500	11 000	3 500	
Préfinancement CICE	9 972	14 475	11 917	8 208
<b>Montants mobilisables</b>	<b>28 472</b>	<b>25 475</b>	<b>15 417</b>	<b>8 208</b>

**NOTE 10 - Autres dettes****10.1 Dettes fournisseurs et comptes rattachés**

En K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Dettes fournisseurs	6	15	11
Factures non parvenues	162	136	112
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>151</b>	<b>123</b>

**Echéances fournisseurs (en K€)**

Échéances échues (litiges)	
Échéance : 15 janvier 2015	3
Échéance : 31 janvier 2015	3
<b>Total</b>	<b>6</b>

**10.2 Autres dettes**

Ce poste représente les encours de trésorerie des filiales placés auprès de Toupargel Groupe SA dans le cadre des conventions de trésorerie.

**NOTE 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan**

Le tableau ci-après reprend les soldes comptables existant à la clôture avec les entreprises liées.

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Actif immobilisé</b>			
Titres immobilisés Toupargel	78 438	78 438	83 438
Titres immobilisés Eismann	10 876	11 114	
<b>Total</b>	<b>89 314</b>	<b>89 552</b>	<b>83 438</b>
<b>Actif circulant</b>			
Clients divers	542	548	176
Autres créances	9 438	5 583	
<b>Total</b>	<b>9 980</b>	<b>6 131</b>	<b>176</b>
<b>Dettes</b>			
Autres dettes			
- Toupargel	41 599	32 224	26 241
- Eismann	1 215	(666)	
<b>Total</b>	<b>42 814</b>	<b>31 558</b>	<b>26 241</b>

**NOTE 12 - Produits et charges d'exploitation**

Les produits d'exploitation sont constitués des prestations de services facturées par Toupargel Groupe SA à ses filiales (prestations d'animation et prestations techniques).

Les charges d'exploitation sont essentiellement des charges de personnel et des frais liés à la cotation en bourse.

**NOTE 13 - Effectif moyen**

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Cadres	7	7	8
Employés	1	1	1
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>9</b>

## NOTE 14 - Résultat financier

### 14.1 Produits financiers

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Dividendes Groupe		5 000	5 500
Intérêts cash pooling	56	69	31
Autres produits	5	10	19
Reprises provision dépréciation VMP			151
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>5 079</b>	<b>5 701</b>

Les dividendes Groupe proviennent de la filiale Toupargel SASU.

### 14.2 Charges financières

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Dépréciation actions propres	100	5 241	
Intérêts cash pooling	45	58	62
Autres charges financières	149	174	54
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>5 473</b>	<b>116</b>

Les autres charges financières sont composées de :

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Moins-values sur actions propres	3	23	17
Intérêts des emprunts	33	28	5
Intérêts débiteurs	4	58	30
Intérêts sur ligne de crédit	109	65	2
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>174</b>	<b>54</b>

## NOTE 15 - Impôts sur les sociétés

### Intégration fiscale

L'économie d'impôt comptabilisée par Toupargel Groupe SA, dans le cadre de cette intégration fiscale sur la base des résultats des comptes annuels au 31 décembre 2015 des sociétés du Groupe s'élève à 416 K€ en 2015 (92 K€ en 2013). Une charge d'impôt de 173 K€ a été comptabilisée au titre de 2014.

## NOTE 16 - Calcul du résultat par action normal et dilué

### a) Calcul du résultat net par action

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	(476)	(287)	5 537
Nombre moyen d'actions (1)	10 173 758	10 175 528	10 175 590
Résultat net par action (en €)	(0,05)	(0,03)	0,54

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-dessous.

### b) Calcul du résultat net par action dilué

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net part revenant au groupe par action de base (en K€)	(476)	(287)	5 537
Nombre moyen d'actions dilué (1)	10 173 758	10 175 528	10 175 590
Résultat net par action (en €)	(0,05)	(0,03)	0,54

(1) : Voir c) détermination du nombre d'actions ci-après.

## c) Détermination du nombre d'actions

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	10 383 307	10 383 307	10 383 307
Nombre d'actions d'autocontrôle (actions propres et contrat de liquidité)	-209 549	-207 779	-207 717
<b>(1) Nombre d'actions en circulation</b>	<b>10 173 758</b>	<b>10 175 528</b>	<b>10 175 590</b>
(2) Effet de la pondération des émissions en milieu d'année des actions liées au paiement d'une partie du dividende 2011 en actions			
<b>(2) Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action</b>	<b>10 173 758</b>	<b>10 175 528</b>	<b>10 175 590</b>
Effet dilutif des plans de stocks options			
Options de souscription restantes	107 500	107 500	127 500
Cours d'exercice des options (en €)	25,75	25,75	25,75
Cours moyen de l'action (en €)	5,32	7,22	5,50
<b>(3) Nombre d'actions théorique supplémentaire*</b>			
<b>Nombre moyen d'actions retenu pour calcul résultat net par action dilué (2)+(3)</b>	<b>10 173 758</b>	<b>10 175 528</b>	<b>10 175 590</b>

(\* ) le Conseil d'Administration de Toupargel Groupe a attribué 200 000 options dans ses séances du 25 Avril 2008, 27 octobre 2009 et 27 avril 2010. Leur prix de souscription ou d'achat, exerçable à compter du 26 Avril 2010 (plan 2008), 28 octobre 2011 (plan 2009) et 28 avril 2012 (plan 2010) s'élevant à 25.75 € et étant supérieur au cours moyen et au cours actuel, elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre d'actions théoriques.

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

## NOTE 17 - Engagements hors bilan

## Engagements donnés

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Cautions et garanties données			70
Indemnités de départ à la retraite	198	202	208

## Engagements reçus

en K€	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Lignes de crédit mobilisables non utilisées	18 500	26 000	24 288
<b>Total</b>	<b>18 500</b>	<b>26 000</b>	<b>24 288</b>

Lignes de crédit : la société Toupargel Groupe SA dispose au 31 décembre 2015 de sources de financement court et moyen terme de 28 472 K€, utilisées à hauteur de 9 972 K€ à cette date.

## Engagements réciproques

Néant

## Engagements complexes

Engagements liés aux emprunts (garanties, clauses de défaut) : voir note 9.

## NOTE 18 - Plus-values sur éléments amortissables

La fusion intervenue le 1er janvier 1995 avec la Société d'Investissement du Centre (SIC) avait entraîné le sursis d'imposition de plus-values sur titres de participation pour un montant de 3 681 K€. Ce report provenait lui-même de fusions intervenues en 1992 dans le Groupe SIC - Clairgel. Les plus-values à long terme sont exonérées d'impôt à l'exception de l'imposition d'une quote-part de frais et charges de 12 %. Ceci concerne pour Toupargel Groupe SA les plus-values sur titres de participation en différé d'imposition, soit 3 680 K€.

## NOTE 19 - Liste des filiales et participations

### Filiales (+de 50%)

Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<b>Toupargel</b> 69380 Civrieux d'Azergues	25 000 K€	100 %	83 438 K€		276 623 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	64 837 K€		78 438 K€		4 262 K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<b>Eismann</b> 76150 Maromme	1 741 K€	100 %	10 876 K€		35 697 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	(671)K€		10 876 K€		(290) K€
Dénomination Siège	Capital	Quote-part	Valeur brute des titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
<b>Le Comptoir du Surgelé</b> 03110 Saint Remy en Rollat	1 007 K€	100 %			300 K€
	Capitaux propres	Dividendes reçus	Valeur nette des titres	Cautions et avals donnés	Résultat
	66 K€				312 K€

## NOTE 20 - Mandataires sociaux

### a) Rémunération

La rémunération totale du président est une rémunération fixe. Le total des revenus bruts pour 2015 s'élèvent à :

- Rémunération fixe : 105 K€

### b) Jetons de présence, honoraires

Le montant des jetons de présence versés en 2015 s'élève à 32 K€ (bénéficiaires : administrateurs indépendants).

### c) Avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme

Néant

## NOTE 21 - Conventions avec les parties liées

- Avec Amboise SNC

Prestations de conseil : montant pris en charge en 2015 : 5 K€ (2014 : 0 K€, 2013 : 10 K€).

Les conventions conclues à l'intérieur du Groupe Toupargel sont considérées comme courantes et réalisées à des conditions de marché.

**TOUPARGEL GROUPE**

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUPARGEL GROUPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823.9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Lyon, le 5 avril 2016**

**Les Commissaires aux Comptes**

## TOUPARGEL GROUPE

Société Anonyme - 13 chemin des Prés Secs - 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

## Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles, ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés de la poursuite de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'a pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

#### Avec la société AMBOISE SNC

Personne concernée : Maurice TCHENIO, Administrateur.

Nature : AMBOISE SNC assure, pour le compte de votre société, les prestations suivantes :

- prestation de conseil en stratégie d'entreprise,
- prestations en organisation et en gestion d'entreprise,
- prestations de conseil et d'assistance en matière de commercialisation, de positionnement marketing, de communication, de ressources humaines, de développement et d'investissement,
- prestations d'information et de conseil en matière financière, telles que le contrôle de la gestion budgétaire, la gestion financière et la politique des relations bancaires.

Le montant d'honoraires versé en contrepartie s'élève à 5 000 euros hors taxes, majorés de la TVA, par jour de travail de Monsieur Maurice TCHENIO. Le contrat est consenti pour une durée débutant le 1er janvier 2009 pour se terminer le 31 décembre 2011. Il se renouvelle par tacite reconduction, sauf renonciation par IRRAR avec un préavis de 3 mois.

Importance des prestations de services fournies : La société AMBOISE SNC a facturé un montant de 5 000 euros hors taxes au titre des prestations rendues à votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Intérêt qui s'attache au maintien de cette convention : Le conseil d'administration a rappelé l'importance de la poursuite de cette convention pour TOUPARGEL GROUPE compte tenu de l'expertise d'AMBOISE SNC et de ses dirigeants.

**Lyon, le 5 avril 2016**

**Les Commissaires aux Comptes**

# Autres informations

Informations juridiques  
Attestation du responsable du rapport  
Table de concordance

p. 145  
p. 150  
p. 150

## INFORMATIONS JURIDIQUES

### RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

#### Dénomination Sociale

Toupargel Groupe (Article 2 des statuts)

#### Date de création

La société a été constituée le 16 février 1982 et les statuts ont été déposés le 10 septembre 1982 au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. (Article 6 des statuts)

#### Siège Social

13, chemin des Prés Secs - 69380 Civrieux d'Azergues (Article 4 des statuts)  
Tél 04 72 54 10 00

#### Durée de vie

La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives à compter du 10 septembre 1982, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2081, sauf dissolution anticipée dans les cas prévus aux présents statuts ou prorogation pour une durée ne pouvant excéder quatre vingt dix neuf années.

Un an au moins avant la date d'expiration de la société, le Conseil d'Administration sera tenu de provoquer une décision collective des actionnaires pour décider, dans les conditions requises pour les décisions collectives extraordinaires, si la société sera prorogée ou non. La décision des actionnaires sera, dans tous les cas, rendue publique. (Article 5 des statuts)

#### Forme juridique

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par la législation française et notamment par les dispositions des chapitres IV et V du Livre deuxième du Code de Commerce. (Article 1 des statuts)

#### Exercice social

L'année sociale commence le 1er janvier de chaque année, et finit le 31 décembre suivant. (Article 26 des statuts)

#### Objet social

La société a pour objet :

- la distribution de denrées alimentaires sous toutes ses formes,
- toutes opérations industrielles, commerciales mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés, françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apports, de souscriptions ou d'achats d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite. (Article 3 des statuts)

#### Registre du commerce et des sociétés

325 307 098 RCS LYON

#### Code NAF

6430 Z

#### N° gestion au Greffe

96B 02580

#### Greffe du Tribunal de commerce

44 rue de Bonnel  
69003 Lyon

#### Assemblées Générales

Les Assemblées Générales d'Actionnaires sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont

libérés des versements exigibles.

Toutefois ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, aux dépôts, aux lieux indiqués, de l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'Assemblée.

Les formalités doivent être accomplies cinq (5) jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société, deux (2) jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Les formulaires ne donnant aucun avis de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes nuls.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Tout autre actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Pour tout pouvoir adressé à la société sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés et agréés par le Conseil d'Administration et défavorable pour les projets de résolutions refusés par ce dernier.

Tout actionnaire a le droit d'obtenir dans les conditions et aux époques fixées par la loi, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements. (Articles 21 à 24 des statuts)

# RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

## Droits attachés aux actions

Toutes les actions sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que du boni éventuel de liquidation. Lors de la tenue des Assemblées, chaque action donne droit à une voix.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 octobre 1997 a autorisé l'attribution d'un droit de vote double à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, à condition que le titulaire en ait fait la demande à la société à l'expiration du délai de 4 ans. (Article 12 des statuts)

## Négociabilité des actions

Toutes les actions sont librement cessibles. Elles ne sont actuellement inscrites sur aucune autre cote que celle d'Euronext Paris.

## Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont au choix de l'actionnaire : nominatives, au porteur pur et simple ou au porteur identifiable.

Elles donnent lieu à une inscription en compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les dispositions prévues par les textes en vigueur.

## Franchissements de seuils légaux et statutaires

### • Seuils légaux

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, 33.33 %, 50 %, 66.66 %, 90 % et 95 % du capital de la société et/ou des droits de vote, devra se conformer aux dispositions visées par l'article L 233-7 du Code de Commerce et plus particulièrement devra en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception et en informer l'AMF dans le délai de 4 jours de Bourse (avant clôture). Toute personne qui franchit le seuil de 10 %, 15 %, 20 % ou 25 % du capital ou des droits de vote devra déclarer à la société et à l'AMF les objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des six mois à venir, dans le délai de 5 jours de Bourse (avant clôture). En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L 233-14 du Code de Commerce s'appliqueront. (Article 12 des statuts)

### • Seuils statutaires

Les statuts prévoient un seuil de détention déclaratif supplémentaire de 2 % du capital social, à partir duquel tout actionnaire est

soumis aux dispositions légales d'information sur le niveau de sa participation, tel que ces obligations sont prévues à l'article L 233-7 du Code de Commerce. Le non-respect des obligations est sanctionné par les dispositions de l'article L233-14. (Article 12 des statuts)

### • Franchissements

Tout actionnaire est également tenu d'informer la société dans un délai de cinq jours, lorsque sa participation devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

## Identification des détenteurs

La société peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, la nationalité, l'adresse des détenteurs de titres au porteur de la société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote aux Assemblées d'Actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et le cas échéant les restrictions dont les titres peuvent être frappés. (Article 10 des statuts)

## Affectation et répartition du bénéfice

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est à la disposition de l'Assemblée Générale qui, sur proposition du Conseil d'Administration, peut, en tout ou partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserves généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé en premier lieu sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital. (Article 28 des statuts)

## Mise en paiement des dividendes

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement

du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan, établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par les commissaires aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits. (Article 29 des statuts)

## Contrats importants

A ce jour, les sociétés du Groupe n'ont pas conclu de contrats importants, autre que ceux conclus dans le cadre normal de leurs affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

### Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

### Acquisition par la société de ses propres actions

#### Programme 2014-2015

Il a été décidé à l'Assemblée Générale du 30 avril 2014, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général et du directeur général délégué, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0.5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. Cette autorisation s'est substituée à celle accordée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale du 25 avril 2013. Le prix maximum d'achat par action a été fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition, ce prix maximum d'achat pouvant toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pouvait être supérieur à 1 298 K€ et en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus étant ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pouvaient être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions étaient financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. Cette autorisation était donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée

Générale. Elle a remplacé et annulé toute autorisation antérieure.

#### Programme 2015-2016

Il a été proposé à l'Assemblée Générale du 29 avril 2015, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général et du directeur général délégué, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite d'un nombre d'actions représentant 0.5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation se substituait à celle accordée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale du 30 avril 2014. Le prix maximum d'achat par action était fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pouvait toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pouvait être supérieur à 1 298 K€ et en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus étant ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pouvaient être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions étaient financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. Cette autorisation était donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle remplace et annule toute autorisation antérieure.

#### Programme 2016-2017

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation au profit du directeur général et du directeur général délégué, à faire acheter par la société ses propres actions dans la limite

d'un nombre d'actions représentant 0.5 % du capital social à la date de la réalisation de ces achats. La présente autorisation se substitue à celle accordée par la septième résolution de l'Assemblée Générale du 28 avril 2015. Le prix maximum d'achat par action est fixé à 25 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pourra toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

Le montant global affecté à ce programme de rachat d'actions ne pourra être supérieur à 1 298 K€ et en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement de titres, le montant maximum ci-dessus sera ajusté en conséquence.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout moment, y compris en période d'offre publique, par tous moyens autorisés conformément à la réglementation applicable et aux modalités définies par l'Autorité des Marchés Financiers, notamment en vue d'assurer la liquidité de l'action Toupargel Groupe par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI.

Les rachats d'actions seront financés par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement à court et moyen terme pour les besoins excédentaires. Cette autorisation est donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale. Elle remplace et annule toute autorisation antérieure.

### Capital social (Article 6 des statuts)

Le capital social s'élève à la somme de 1 038 330,70 euros divisé en 10 383 307 actions de 0,10 euros de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées.

### Capital potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions autorisées par l'Assemblée Générale du 27 avril 2007 ont été attribuées par les Conseils d'Administration du 25 avril 2008, du 27 octobre 2009 et du 27 avril 2010. 200 000 options ont été attribuées initialement. Du fait de départs de l'entreprise, le nombre ajusté d'options attribuables s'élève à 107 500. Toupargel Groupe ayant acquis un nombre d'actions propres équivalent en vue de les attribuer aux plans d'options, il n'y a donc pas de capital potentiel lié à ces plans. Les plans de stock options viennent à expiration les 26 et 28 avril 2016.

### Capital autorisé non émis

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2 % du nombre d'actions formant le capital social. Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 ainsi que ceux du 27 octobre 2009 et du 27 avril 2010 ont attribué aux salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Les plans d'options viennent à échéance les 26 et 28 avril 2016. Aucune levée n'a été exercée.

### Options de souscription et options d'achat

Le Conseil d'Administration de la société a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007 à émettre des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions dans la limite de 2 % du nombre d'actions formant le capital social. Cette autorisation dont le Conseil peut faire usage en une ou plusieurs fois est

donnée pour une durée de trente huit mois à compter de cette Assemblée.

Le Conseil d'Administration du 25 avril 2008 a attribué à ses salariés et aux dirigeants mandataires de la société et des sociétés contrôlées 200 000 options de souscription ou d'achat. Le prix d'exercice a été fixé à 25.75 €. La levée des options est effective à compter du 26 avril 2010 jusqu'au 26 avril 2016. A la suite de départs de l'entreprise, 15 000 options ont été réattribuées par le Conseil d'Administration du 27 octobre 2009. Le prix d'exercice a été fixé à 25.75 €. La levée des options est effective à compter du 28 octobre 2011 jusqu'au 26 avril 2016. 22 500 options ont été réattribuées par le Conseil d'Administration du 27 avril 2010. Le prix d'exercice a été fixé à 25,75 €. La levée des options est effective à compter du 28 avril 2012 jusqu'au 28 avril 2016. A la date de l'Assemblée Générale du 28 avril 2016, ces plans sont donc échus.

Toupargel Groupe a parallèlement acquis 200 000 actions propres en vue de les attribuer au plan d'options. Celles-ci ne leur sont plus affectables.

### Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires. Messieurs Roland Tchénio (groupe Roland Tchénio) et Maurice Tchénio (Amboise SNC et à titre personnel) agissent de concert.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 83.11 % du capital et 91.58 % des droits de vote au 31 décembre 2015. Les principes de gouvernance en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Aucune disposition des statuts ou d'une éventuelle charte n'a été prise en vue de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

### Nantissement d'actions

A la connaissance de la société, au 31 décembre 2015, aucune action n'est nantie.

## Evolution du capital de Toupargel Groupe SA

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital (euros)	Nombre d'actions	Nominal (euros)	Prime (euros)	Capital après opération (euros)
16.02.1982	Constitution, apports en numéraire	38 112,00	2 500	15,00	Néant	38 112
30.05.1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves	724 132,00	50 000	15,00	Néant	762 245
25.10.1997	Réduction du nominal de l'action de 15 euros à 0,30 euro		2 500 000	0,30	Néant	762 245
29.05.2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves	237 755,00	2 500 000	0,40	Néant	1 000 000
20.02.2004	Division du nominal par 4 (de 0,40€ à 0,10€) et multiplication par 4 du nombre d'actions		10 000 000	0,10	Néant	1 000 000
31.12.2005	Augmentation de capital	7 238,20	10 072 382	0,10	626 104,3	1 007 238,20
30.06.2006	Augmentation de capital	2 810,00	10 100 482	0,10	243 065	1 010 048,20
30.09.2006	Augmentation de capital	120,00	10 101 682	0,10	10 380	1 010 168,20
30.07.2007	Augmentation de capital	160,00	10 103 282	0,10	13 840	1 010 328,20
30.06.2011	Augmentation de capital	28 002,50	10 383 307	0,10	4 247 979,25	1 038 330,70

## Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2015

	Nombre d'actions	% du capital	Nbre droits de vote	% droits vote	dont droits de vote double
Roland Tchénio	598	0,01%	1 196	0,01%	598
TT Investissements (1)	5 218 489	50,26%	10 436 978	56,72%	5 218 489
<b>Groupe Roland Tchénio</b>	<b>5 219 087</b>	<b>50,26%</b>	<b>10 438 174</b>	<b>56,73%</b>	<b>5 219 087</b>
Amboise SNC (2)	3 409 564	32,84%	6 412 564	34,85%	3 003 000
Maurice Tchénio	1 000	0,01%	2 000	0,01%	1 000
<b>Groupe Maurice Tchénio</b>	<b>3 410 564</b>	<b>32,85%</b>	<b>6 414 564</b>	<b>34,86%</b>	<b>3 004 000</b>
<b>Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio</b>	<b>8 629 651</b>	<b>83,11%</b>	<b>16 852 738</b>	<b>91,59%</b>	<b>8 223 087</b>
Romain Tchénio	600	0,01%	600	0,00%	
Jacques-Édouard Charret	201 000	1,94%	201 000	1,09%	
Autres administrateurs	1 000	0,01%	1 000	0,01%	
Auto-détention	209 549	2,02%			
Public	1 341 507	12,92%	1 345 507	7,31%	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>10 383 307</b>	<b>100,00%</b>	<b>18 400 845</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 227 087</b>

Droit de vote double : Les actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis 4 ans au moins, bénéficient du droit de vote double sur demande du titulaire à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

(1) TT Investissements est une société civile détenue exclusivement par le groupe Roland Tchénio (Roland Tchénio et sa fille Tania Tchénio) et dont le gérant est Roland Tchénio.

(2) Amboise SNC est une société en nom collectif, dont l'activité est le conseil, détenue majoritairement par Monsieur Maurice Tchénio.

En date du 5 juillet 2013, la société de gestion La Financière de l'Échiquier a indiqué avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 2 % en droits de vote le 27 juin 2013 et détenait 369 715 titres Toupargel Groupe SA soit 3.56 % du capital et 1.97 % des droits de vote.

À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 2 % du capital et des droits de vote.

Le concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio détient 83.11 % du capital et 91.59 % des droits de vote. Les principes de gouvernance

en vigueur au sein de Toupargel Groupe permettent d'assurer que ce contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

## Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des quatre dernières années

	31/12/2012		31/12/2013		31/12/2014		31/12/2015	
	Capital %	Droits de vote %						
Roland Tchénio et famille	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
TT Investissements	51,35	57,51	50,26	56,71	50,26	56,71	50,26	56,72
<b>Groupe Roland Tchénio</b>	<b>51,36</b>	<b>57,52</b>	<b>50,26</b>	<b>56,72</b>	<b>50,26</b>	<b>56,72</b>	<b>50,26</b>	<b>56,73</b>
Apax Partners SNC	32,25	34,36	32,84	34,85	32,84	34,85	32,84	34,85
Maurice Tchénio	1,24	0,72	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
<b>Groupe Maurice Tchénio</b>	<b>33,49</b>	<b>35,08</b>	<b>32,85</b>	<b>34,86</b>	<b>32,85</b>	<b>34,86</b>	<b>32,85</b>	<b>34,86</b>
<b>Concert Roland Tchénio et Maurice Tchénio</b>	<b>84,84</b>	<b>92,60</b>	<b>83,11</b>	<b>91,58</b>	<b>83,11</b>	<b>91,58</b>	<b>83,11</b>	<b>91,59</b>
Romain Tchénio	0,01	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
Jacques-Édouard Charret	0,01	0,00	1,94	1,09	1,94	1,09	1,94	1,09
Autres administrateurs	0,08	0,04	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Auto-détention	2,02		2,00		2,00		2,02	
Public	13,03	7,36	12,93	7,32	12,93	7,32	12,92	7,31
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Des salariés peuvent être, à titre personnel, actionnaires de la société. Ils sont considérés comme étant dans le public.

# ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2015

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 73 à 77 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Civrieux d'Azergues  
Le 11 avril 2016

Roland Tchénio  
Président

## TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

### Éléments

Rapport de gestion  
Comptes  
Rapports des Commissaires aux Comptes  
Attestation

p 7 à 62, 73 à 81, 127 à 131  
p 82 à 124, 132 à 142  
p 34, 125, 143, 144  
p 150

---

## CE RAPPORT ANNUEL S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GROUPE TOUPARGEL

### Imprimeur éco-responsable

Ce rapport annuel est imprimé en France sur papier recyclé FSC®, dans le respect de la charte Imprim'Vert® sur la bonne gestion des déchets, des produits dangereux et toxiques.



### Crédit photos :

Toupargel

p. 1, 10, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 41, 44, 45, 47, 51, 67, 97,

Studio Guy Renaux

p. 16, 40,

Jérôme Deduytsche

p. 1, 3, 5, 14, 15, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 32, 37, 38, 43, 44, 48, 49, 50, 51, 70, 96, 97,

Thinkstock

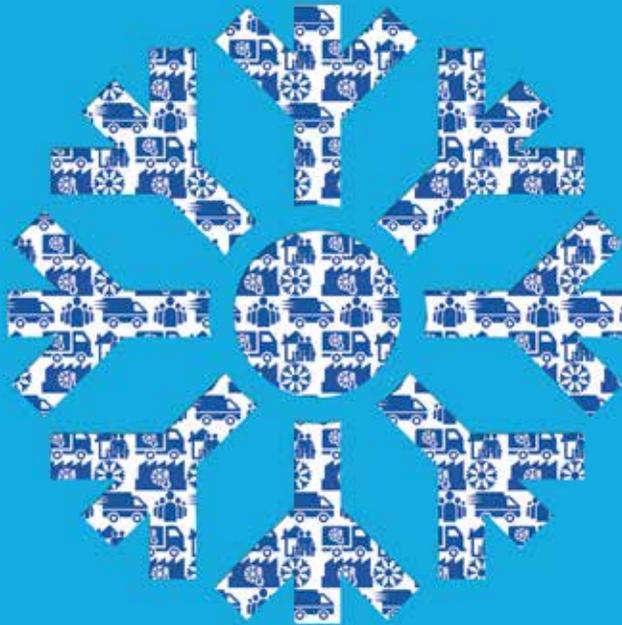
p. 7, 9, 38, 42, 46, 52, 69,

Fipêche

p. 42,

**Maquette - conception - rédaction - mise en page : Toupargel Groupe**

# RAPPORT ANNUEL 2015



www.toupargelgroupe.fr  
13 chemin des Prés Secs  
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES  
Tél 04 72 54 10 00 – Fax 04 27 02 61 94  
infofinanciere@toupargel.fr  
SA au capital de 1 038 330.70 € - 325 307 098 RCS Lyon - Code NAF 64 30 Z

T  
O  
U  
P  
A  
R  
G  
E  
L  
  
C  
O  
U  
P  
E  
  
R  
A  
P  
P  
O  
R  
T  
A  
N  
N  
I  
E  
L  
2  
0  
1  
5